7690.

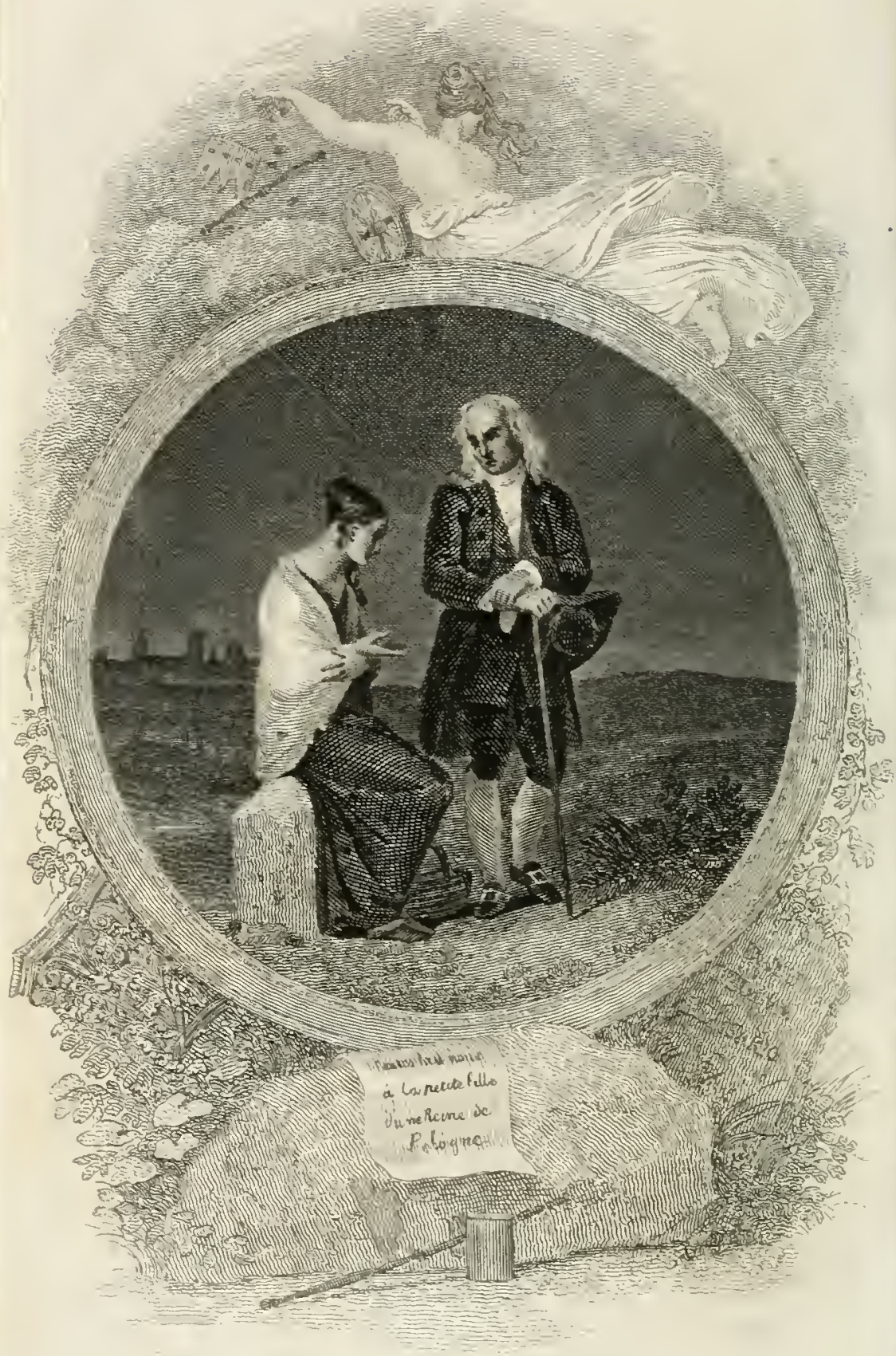
à la petite fille
d'une Reine de
Pologne

L'HERMITE EN PROVINCE,

OU

OBSERVATIONS
SUR LES MŒURS ET LES USAGES FRANÇAIS
AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE;

PAR M. DE JOUY,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ORNÉ DE DEUX GRAVURES ET DE VIGNETTES.

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
BOIL., *Art Poét.*

TOME QUATRIÈME.

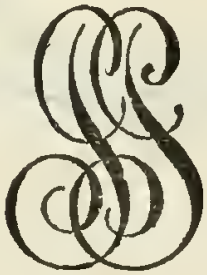

A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDIT. DE LA COLLECTION DES MŒURS FRANÇAISES,
RUE CHRISTINE, N° 5.
1822.

PQ
2311
J75H52
1819
t.4

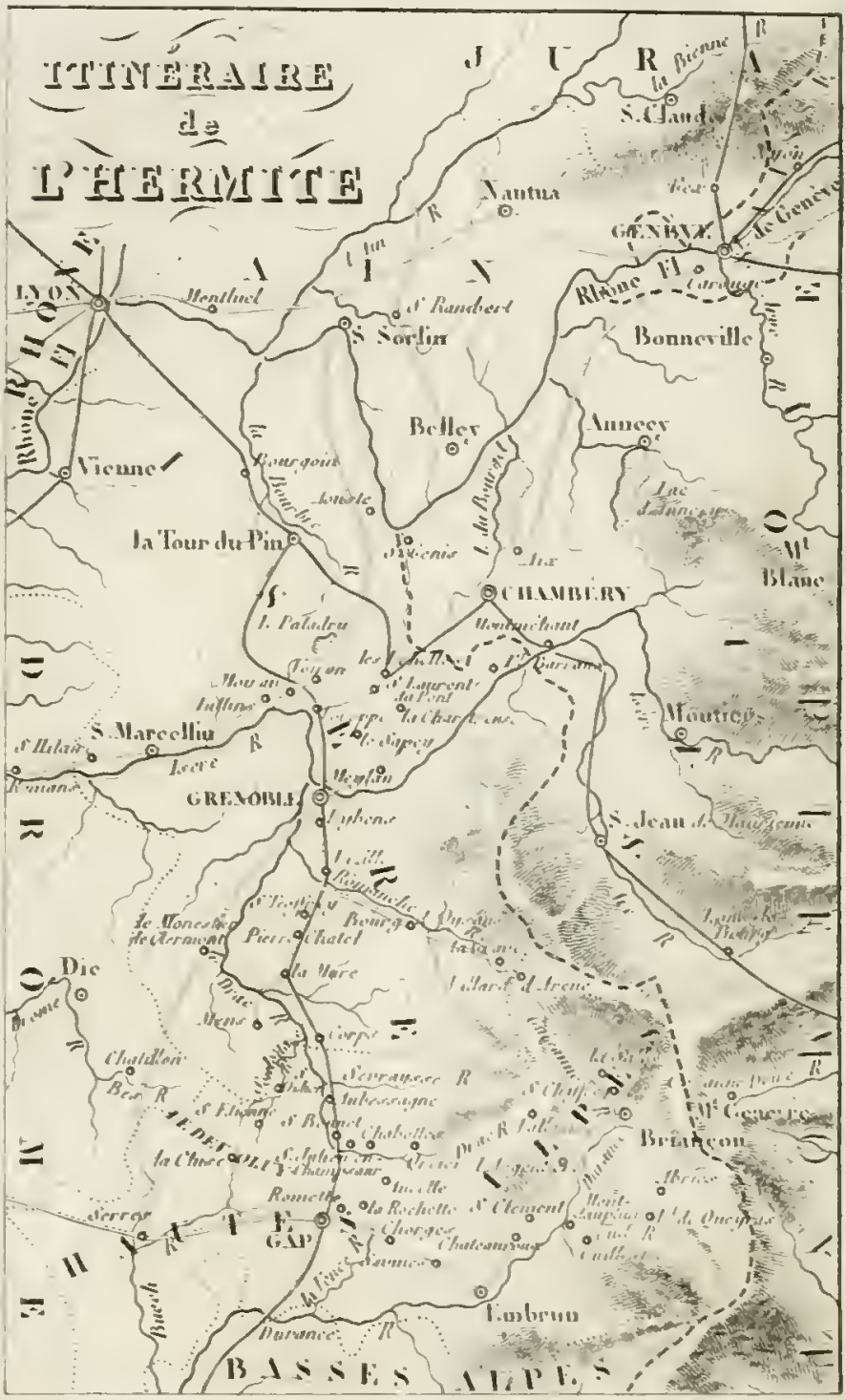

Des... Gravé par Am... Gardier

L'HERMITE EN PROVINCE.

N° LXV. — 8 *août* 1819.

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

LE DEUIL.

Et via vix tandem voci laxata dolore est.
VIRG., *Enéide*, liv. XI.

La violence de la douleur ouvre enfin un passage à la plainte.

Les claquemens du fouet des postillons, le bruit du fer des chevaux, frappant à la fois l'air et le pavé brillant d'étincelles, ne signalent pas notre modeste départ de *Romans* : notre vieux conducteur, d'une voix dont l'âge avait affaibli les éclats, hâte lentement la tranquille allure de ses mulets et le paisible mouvement de sa voiture.

En y prenant place, j'avais entrevu mes compagnons de voyage à la lueur incertaine d'une lanterne d'écurie : à leurs vêtemens aussi sombres que leur contenance, je les pris pour des prêtres, et je me crus destiné à faire route avec un détachement de ces prédicateurs nomades, qui vont catéchisant les Français comme au siècle de Clovis, et comme si la Gaule, privée des lumières du christianisme, invoquait encore le farouche Teutatès, en immolant des victimes humaines sur les autels d'un dieu de haine et de vengeance.

Hélas ! ces sanglans sacrifices ont à peine cessé sur cette vieille terre rougie du sang de tant de générations : le fanatisme, sous le masque d'une religion de charité et d'amour, y conserva long-tems un culte plus féroce que celui de la Diane taurique ; car ce n'étaient pas des étran- qu'il immolait.....

Quelques soupirs mal étouffés, l'obscurité et le silence de la nuit n'étaient pas propres à détourner mon esprit de ses sombres méditations. Quels souvenirs, me disais-je, oppressent ces poitrines ? la douleur et le remords ont une pudeur commune ; ces hommes gémissent peut-

être des terribles effets d'un zèle imprudent; ils accusent, dans le secret de leur conscience, leurs prédécesseurs d'avoir jadis armé le citoyen contre le citoyen, le frère contre le frère; ils croient entendre les cris des protestans tombant sous les poignards catholiques..... Ils gémissent, ils se repentent, et, revêtus du cilice, ils vont expier les crimes d'autrui dans les solitudes de Saint-Bruno.

Le jour qui commençait à poindre donna une autre direction à mes conjectures. Les empreintes de la douleur, et non celles du remords, se faisaient remarquer sur la figure des inconnus au milieu desquels je me trouvais.

Un homme d'environ cinquante ans tenait et pressait affectueusement les mains d'un vieillard dont les regards chargés d'émotions et de reconnaissance semblaient dire : *Mon fils, Dieu te bénira, car tu as rempli son précepte*. Les autres personnages prenaient à cette scène muette un intérêt très-tendre dont il m'était aisé de voir que ma présence réprimait les élans : cette contrainte augmentait à mesure que le jour, devenu plus grand, permettait un examen plus attentif. Le malaise est contagieux : je partageais celui

dont j'étais la cause : parmi des hommes qui semblaient retenir leurs soupirs, ma respiration était laborieuse. Je profitai du voisinage d'un petit bois qui borde la route aux approches de *Saint-Marcelin* pour témoigner le désir de faire quelques pas à pied.

« On étouffe dans cette voiture, dis-je au conducteur en descendant. — Cependant, répondit-il, la matinée est fraîche, et vous aviez baissé toutes les glaces ; peut-être monsieur est-il malade, ajouta-t-il d'un ton goguenard et paraissant compter les rides qui sillonnent mon front. — Vraiment oui, mon cher, je suis atteint d'une vilaine infirmité ; vous vous en ressentez vous-même, bien que votre mal soit moins avancé que le mien. — Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on n'y a pas encore trouvé de remède. — Comptez-vous la mort pour rien ? — Pour peu que le cœur vous en dise pendant la route, nous avons un curé dans la voiture, et vous ne mourrez pas sans confession ; c'est consolant, pas vrai ? — Sans doute ; mais c'est pendant la vie qu'il faut songer à faire son salut. — Encore faut-il avoir le loisir d'y penser ; nous autres pauvres gens, nous avons

tant de peine à vivre dans ce monde que nous n'avons guère le tems de nous occuper de l'autre, et c'est pour nous rassurer, sans doute, que les riches qui nous emploient ont grand soin de nous dire : *Qui travaille prie*. — Cette maxime n'est pas seulement de consolation, elle est aussi de vérité : le travail éloigne les coupables pensées et détourne des méchantes actions. — Je croirais plutôt qu'il les conseille : quand la fatigue m'accable, je me demande par quelle injustice le sort me condamne à gagner mon pain à la sueur de mon front, tandis que tous ces riches n'ont rien à faire pour vivre à l'aise et prendre du bon tems. — Croyez-moi, j'ai passé par les deux épreuves ; à la fin de la vie, et toute compensation faite, la meilleure part est encore la vôtre. Vous ne savez pas que le poids de l'ennui est plus lourd, plus insupportable que celui de la chaleur du jour ; que, placé à l'extrémité de la longue chaîne du pouvoir, vous avez infiniment plus de liberté que ceux qui tiennent aux premiers anneaux ; que ces fatigues bienfaisantes, dont l'appétit et le sommeil sont les inséparables compagnons, sont mille fois préférables aux léthargies de l'oisiveté, aux langueurs

des désirs satisfaits. — Pardine, Monsieur, je suis bien aise d'apprendre que les riches ne sont pas si heureux que je croyais... Mais je vois notre bon curé qui me fait signe; votre pas ralentit celui de mes bêtes, et je vous invite, au nom des voyageurs, à remonter dans la voiture. — Vous avez raison, mon cher conducteur; mais dites-moi, ce monsieur à cheveux ronds que je prenais pour un missionnaire, est donc un curé? — Oui vraiment. — Tant mieux, j'aime et j'estime les bons curés. »

Ces dernières paroles, prononcées à la portière de la voiture, ont été entendues des voyageurs et m'ont valu cette fois un accueil plein de bienveillance. « Vous estimez les bons curés, me dit le vieux pasteur, et sans vouloir me donner pour exemple, je ne crains pas d'affirmer que la plupart sont dignes du respect qu'ils vous inspirent : leur mission à eux est une mission de paix et de charité; mais dans les villages, dans les hameaux, où leur vie s'écoule au sein des familles laborieuses dont ils sont les soutiens et les consolateurs, la conformité des besoins, des travaux et des innocens plaisirs ne suffit pas pour maintenir le bienfait d'une con-

solante union. La jalousie se glisse parfois dans l'asile du pauvre ; l'orgueil, hôte habituel des palais, ne dédaigne pas toujours l'humble chaumière, et peut-être ai-je quelques droits à l'estime publique pour avoir su les écarter pendant quarante ans de la demeure de mes heureux paroissiens. Avocat de toutes les bonnes causes, arbitre choisi par toutes les parties, je n'ai jamais remis au lendemain à prononcer mon arrêt, et jamais la discorde n'avait passé une nuit dans mon village : pour s'en venger, elle vient de m'en bannir, et à mon âge tout exil est éternel. * »

Comme je témoignais le désir de connaître plus particulièrement l'histoire de ce vénérable prêtre, un des voyageurs reprit la parole :

« L'homme est imitateur de sa nature ; il répète ce qu'il entend, il fait ce qu'il voit faire, le mal comme le bien. Aux jours les plus sanglans de nos discordes civiles, on fit des arres-

* Je prie le lecteur de se souvenir que dans le cours de ce voyage tout est vrai, tout est historique. Je change quelquefois le nom des personnages, mais jamais leur caractère ; je développe quelquefois leurs pensées et leurs opinions, mais je ne leur prête jamais les miennes.

tations dans les provinces, par la seule raison qu'on en faisait dans la capitale ; la terreur dressa des échafauds sur les places des petites villes comme elle en avait dressé dans les grandes : 1815 revit, en moins grand nombre il est vrai, les mêmes excès d'une cruauté imitatrice ; le fatal tombereau parcourut les campagnes parce qu'il avait parcouru les rues de Marseille, de Lyon et de Grenoble. A cette déplorable époque, les exils et les emprisonnemens affligeaient nos contrées ; l'autorité séculière seconda le zèle persécuteur de l'autorité ecclésiastique ; l'humanité, la modération, la tolérance devinrent suspectes, et la persécution, qui s'attachait plus particulièrement à ceux qui donnaient l'exemple de ces vertus, n'oublia pas un excellent curé : ministre d'un Dieu de miséricorde, jamais il n'avait repoussé aucun fidèle du banquet pascal, jamais il n'avait fermé le temple du Seigneur à ceux qui venaient prier ; il n'avait point divisé le troupeau par les couleurs des opinions politiques de ses ouailles : leur union fut son crime.

» — Le siége épiscopal était vacant, continua le curé ; je reçus l'ordre de me présenter devant ceux qui en exerçaient provisoirement l'autorité.

Un trajet de quinze lieues est un voyage pénible pour qui doit le faire à pied à soixante-dix-sept ans : je fis taire les infirmités et la vieillesse ; je me hâtai de comparaître. De dures paroles, d'amers reproches me furent adressés ; j'entendis avec plus d'humilité que d'humiliation mes nouveaux supérieurs m'accuser d'être un mauvais prêtre, et invoquer pour m'en convaincre le témoignage des puritains d'Angleterre et des calvinistes de Suisse. Quarante ans d'une vie exemplaire, l'unanimité des suffrages de mes paroissiens ne parvinrent pas à me justifier ; on m'envoya au séminaire, prison ecclésiastique hors de la juridiction des tribunaux et de la surveillance des magistrats : j'y fus abreuvé d'opprobres, je les souffris sans me plaindre ; mais je n'appris pas sans un profond chagrin, après avoir subi une punition si nouvelle pour moi, que l'exercice des fonctions sacerdotales m'était interdit, et que j'étais privé de la presque totalité du plus modeste traitement. J'essayai vainement de représenter à mes supérieurs qu'une pareille condamnation ne pouvait être portée qu'en vertu d'un jugement canonique ; j'eus recours à l'autorité civile : la cour royale, fidèle à la justice,

allait me rendre à mes fonctions, lorsque mes accusateurs, puissamment secondés par une autorité invisible, élevèrent le conflit de juridiction et prétendirent que la loi attribuait au conseil d'état la connaissance des appels comme d'abus; l'affaire fut enlevée à la cour, évoquée à ce conseil, et, sur le bord de ma tombe, je me suis vu ravir à la fois mes fonctions et mes dernières ressources. Quel parti me restait-il à prendre? me cacher et mourir. Je touchais au terme; les privations de toute espèce se pressaient autour de moi; je ne vivais plus que du pain de la pitié; mes neveux ont découvert la retraite où je couchais sur la pierre. Pressé par leurs larmes, j'ai quitté sans retour la famille que la religion m'avait faite, pour me réunir à celle que m'a donnée la nature, ou plutôt aux tristes débris de cette famille où le fer et le plomb des bourreaux ont fait tomber à la fois les têtes innocentes des vieillards et des adolescens..... Mais je m'arrête : la douleur est indiscrète; elle aime à frapper de ses cris les cœurs qui lui répondent. Vos traits, Monsieur, vos regards expriment une tendre compassion; le bruit de nos malheurs est venu jusqu'à vous. Quel Français, quel

étranger les ignore ? ils ont épuisé la pitié des cœurs les plus compatissans. Pardonnez-moi, je ne vous attristerai plus de mes plaintes... — Homme vénérable, dis-je en lui serrant la main, exhalez vos douleurs, je les sens, je les partage : loin, loin de nous le froid égoïsme qui craint de rencontrer les regards des malheureux et de s'attendrir du moins au récit des maux qu'il ne peut soulager.

» — Mon histoire a déjà trop long-tems occupé votre attention, reprit le bon curé ; laissons un moment les hommes pour nous occuper de la terre qu'ils habitent. Nous voici à l'entrée de la belle vallée du Grésivaudan, du côté où elle se termine en s'étendant vers le Rhône. De Saint-Marcelin à Grenoble la distance est grande, quand on la parcourt aussi lentement que nous le faisons, et vous aurez le tems d'entendre le récit de mes malheurs. Charles, continua-t-il en s'adressant à celui de ses neveux qui tenait affectueusement ses mains, vous connaissez mieux que moi le pays que nous traversons : cette description vous regarde.

» — Vous pouvez remarquer, Monsieur, me

dit Charles, en cédant à l'invitation de son oncle, que le sol de ce département présente une grande variété de cultures et d'aspects; ses nombreuses et fertiles vallées sont formées, arosées et trop souvent ravagées par des rivières qui, presque toutes, à certaines époques, deviennent d'impétueux torrens en tombant du sommet des montagnes qui s'élèvent des deux côtés de notre route. M. Villars, naturaliste de Grenoble, a mesuré chacune de ces montagnes; la plus petite, le *Prabert*, a cinq cent cinquante-deux toises d'élévation, et la plus grande, le *Col de Saix*, porte les neiges de sa cîme à sept cent seize toises au dessus du niveau de la mer.

» Une partie de ces montagnes, en se rapprochant à trois, quatre et cinq lieues du Rhône, laissent entre elles et le fleuve une vallée de même largeur. Les plaines situées au pied de ces montagnes, arides comme elles, ont encore l'inconvénient d'être parsemées de ces cailloux arrondis par le mouvement des eaux, que l'on nomme galets : les montagnes situées sur la rive droite de l'Isère sont composées de roches calcaires dont plusieurs, sous la forme de pics,

s'élèvent à une grande hauteur ; enfin à la gauche de la rivière, au delà de Grenoble, entre le *Drac* et la vallée du bourg d'*Oysans*, vous voyez comme amoncelées les unes sur les autres les montagnes granitiques que couronnent les hautes Alpes de la Maurienne et les sommets du Mont-Blanc. Les espaces que ces montagnes laissent entre elles ne sont, pour la plupart, que des gorges étroites au fond desquelles roulent et rugissent des torrens qui entraînent les terres et rongent les rochers : quelquefois aussi ces espaces sont occupés par de rians vallons où murmurent les paisibles ruisseaux. Les eaux qui tombent des montagnes, ne trouvant pas toujours une issue vers les grandes rivières, forment des lacs nombreux, mais de peu d'étendue. Le plus grand, le lac de *Paladru*, situé dans l'arrondissement de la *Tour du Pin*, n'a que deux mille trois cents toises de longueur sur une largeur de six cents toises : des trois lacs qui se trouvent aux environs de Grenoble, l'un, le lac de *Lafrey*, est de moitié moins grand que celui de *Paladru ;* les deux autres sont plus petits encore : mais ce que ces lacs ont de remarquable c'est

qu'ils sont presque tous situés au sommet des plus hautes montagnes. L'élévation des sept lacs dans l'arrondissement de Grenoble est de mille deux cent cinquante-huit toises ; les eaux qui s'épanchent de ces grands réservoirs ou des rivières grossies par la fonte des neiges et des torrens, couvrent et noient les terrains bas où elles séjournent, et forment ces nombreux marais qui, non moins que les sables, ravissent à l'agriculture des plaines entières. Il serait facile de les lui rendre, et de transformer en vallons fertiles les immenses marais de *Bourgoin* qui s'étendent depuis *Aouste* jusqu'au pont de *Chéri*, où la rivière de *Bourbe* se jette dans le Rhône. Le desséchement de ses marais, si nécessaire à la salubrité du pays, si avantageux à l'agriculture, est vivement désiré par le département ; la possibilité de l'opérer a été démontrée : des craintes chimériques, les rivalités d'une foule d'intérêts particuliers, sont des obstacles qui se rencontrent dans toutes les grandes entreprises, et qu'on finit toujours par surmonter avec une volonté persévérante et de légers sacrifices. L'insouciance du gouvernement, seul obstacle

insurmontable, est malheureusement celui que rencontrent le plus souvent en France les grands travaux et les entreprises nationales.

» Vainement répète-t-on que la reconnaissance, les mains chargées de fruits et de fleurs, serait aux portes du palais des rois une sentinelle plus sûre et plus vigilante que des soldats armés du glaive; vainement offre-t-on pour modèle la conduite de quelques princes doués d'un cœur généreux et d'un esprit éclairé, leur exemple est perdu pour le vulgaire des rois.

» Depuis le mois de juillet 1808, le dessèchement des étangs de Bourgoin a été entrepris par une compagnie à laquelle M. de Latour-d'Auvergne, dernier concessionnaire de ces marais, a cédé ses droits : et tout fait espérer que cette patriotique entreprise sera couronnée d'un plein succès.

» Il est d'autres travaux d'une importance plus grande encore, desquels l'autorité détourne son attention avec une persévérance bien difficile à justifier. L'*Isère* traverse le département auquel cette rivière a donné son nom, depuis le fort *Barreaux* jusqu'au confluent de l'Isère avec le Rhône, au dessous de *Romans;* il n'est point de torrent

dont les ravages soient plus fréquens et plus redoutables. A partir du pont de la *Gache* jusqu'à Grenoble, et même au dessous de cette ville, sur une longueur de vingt mille toises, qui comprend la belle vallée du Grésivaudan, le lit de l'Isère est peu profond, et, ne se trouvant resserré ni par des levées ni par des digues, à la moindre crue de ses eaux, la rivière se déborde dans la vallée et entraîne quelques parties de ces fertiles terres qui la bordent. On voit souvent ces terrains détachés par masses énormes s'engloutir avec les arbres, les fabriques, les bateaux, quelquefois même avec les habitans qui n'ont pu fuir assez vite devant le fleuve destructeur. La ville de Grenoble tout entière est menacée : dans les diverses sinuosités que forme l'Isère aux approches de la ville, il en est une qui ne peut manquer d'amener avant peu les eaux vers la plaine, et l'inondation sera dès lors inévitable. La fonte des neiges renouvelle chaque année les justes craintes d'une si terrible catastrophe ; de jour en jour le danger augmente, et les efforts des riverains, pour le prévenir, se bornent à rétablir les digues détruites et à réparer celles qui menacent ruine. Un tra-

vail général est au dessus des moyens réunis des plus riches propriétaires ; cependant six millions suffiraient pour la conservation de Grenoble et de la vallée du Grésivaudan ; la garde suisse ne coûte guère plus.....

» — Charles, interrompit le bon curé, il ne faut pas que nos malheurs particuliers nous rendent injustes; les Suisses sont de pauvres gens, et la France est assez riche pour nourrir quelques régimens de cette nation, et pour faire faire des travaux nécessaires à la sûreté de ses propres habitans.—Soit : mais *charité bien ordonnée commence au logis ;* et avant de faire l'aumône à six mille Helvétiens, on pourrait commencer par protéger les biens et la vie de six mille habitans de Grenoble. »

Le vieillard s'empressa d'interrompre une seconde fois son neveu pour nous faire remarquer, dans la vallée de *Saint-Donat* où nous nous trouvions alors, les usines d'une filature de coton appartenant à M. Saint-Cyr Baudin. « A chaque pas, dans ce pays, continua le curé, vous trouverez les traces d'une révolution bienfaisante. L'industrie est devenue plus active, la terre est plus féconde depuis qu'elle est cultivée par des mains

libres. L'étranger lui-même, épris de la beauté de nos sites, est venu se fixer parmi nous. Il y a trois ans qu'un Suédois, revenant de Marseille par le Dauphiné, aperçoit sur le penchant d'une colline, au milieu d'un paysage délicieux, un château d'assez belle apparence ; son postillon lui apprend que cette terre est à vendre ; il s'arrête, se rend au château, le trouve tout meublé, l'achète, le paie, renvoie ses chevaux de poste, et s'y installe. Au premier coup d'œil il s'aperçoit que les terres des environs sont mal cultivées, et il croit en découvrir la cause dans l'étendue trop considérable des propriétés : l'étranger s'associe à quelques capitalistes du pays, acquiert toutes les terres qui sont à vendre, les divise en petits lots, et les recède ainsi morcelées aux paysans, heureux et fiers de cultiver un sol qui leur appartient. La vente se fait au milieu de la joie et des fêtes que le maître du château donne aux nouveaux acquéreurs. Le Suédois et ses associés ont augmenté leurs capitaux ; les paysans ont doublé par une meilleure culture les produits et la valeur du champ dont ils sont devenus propriétaires ; en s'enrichissant ils ont acquis une cer-

taine politesse, ils sont devenus meilleurs, et ont senti, du moins pour leurs enfans, le prix de l'instruction qui leur manque.

» Vers notre droite, de l'autre côté de l'Isère, vous voyez un village où les eaux, les rochers et la verdure semblent avoir été distribués pour enchanter les regards du voyageur; la Suisse n'offre pas de site plus pittoresque : ce village s'appelle Saint-Nazaire. Claude Lorrain l'eût choisi pour en composer un de ses tableaux, et c'eût été le seul peut-être où sa riche imagination n'eût rien trouvé à ajouter. »

» — Pourquoi faut-il, dit Charles avec un profond soupir, qu'on ne puisse jeter les yeux sur cette terre si belle, sans y voir des traces récentes de sang humain!.... Dans la commune de Saint-Hilaire, non loin de laquelle nous allons passer, se trouve une belle fabrique dont les ingénieuses machines sont l'ouvrage du célèbre Vaucanson, l'un des hommes qui font le plus d'honneur au Dauphiné. Cette manufacture appartient à la famille Jubié. A cette époque si fatale et si mémorable à laquelle l'histoire conservera le nom des *cent jours*, M. Jubié, chef de ce magnifique établissement, fut

vivement pressé de se mettre à la tête de la garde nationale ; il refusa ce commandement ; deux ou trois scélérats qui faisaient partie du rassemblement, firent feu sur lui et le tuèrent. Ce détestable assassinat ne resta pas impuni ; les auteurs du crime, traduits devant les tribunaux, périrent du dernier supplice ; la punition fut aussi prompte qu'elle était juste.

» L'année suivante, la même commune eut à gémir sur un crime semblable, et la justice resta muette. L'autorité avait donné l'ordre d'arrêter, *par mesure de haute police*, M. Tabaret, vieillard respectable et riche propriétaire, signalé comme entretenant l'esprit de sédition parmi ses concitoyens. La maison où il avait été chercher un asile est cernée pendant la nuit : l'imagination pleine des terreurs que le récit des massacres commis à Nîmes, à Avignon, à Marseille, y avaient semées, le vieillard, dans l'impossibilité de fuir, cherche un refuge sur le toit de la maison hospitalière. On l'y découvre, on le somme de descendre ; l'infortuné à genoux, les mains tendues et suppliantes, tarde à obéir ; il était facile de se saisir de sa personne sur un toit dont la pente,

du côté des assaillans, n'était pas à plus de cinq pieds de terre ; on trouve plus expéditif de l'en faire tomber. Imitateur de ce comte de Charollais, que les hommes de cour avaient surnommé l'*abatteur d'hommes*, un chef ordonne de faire feu, en donne lui-même l'exemple, et le cri de la victime annonce qu'elle est frappée. La balle a brisé sa cuisse ; en vain le malheureux qui se sent mourir demande-t-il que l'on bande sa blessure, en vain implore-t-il les secours de la religion ; pour toute réponse on le jete sur une charrette qui le conduit à Saint-Marcelin ; il expire avant d'y arriver dans d'épouvantables tortures. Les fils du malheureux Tabaret ont demandé vengeance des meurtriers de leur père ; des témoins ont été entendus, ils ont attesté le fait du meurtre, le fait d'un vol de 6,000 francs en or, dont le vieillard s'était muni en quittant sa triste famille ; ils en ont nommé les auteurs, et ce double crime est resté impuni !... » Charles, aigri par ses propres malheurs, s'abandonnait de nouveau à toute l'amertume de ses réflexions, lorsque nous arrivâmes à Saint-Marcelin.

N° LXVI. — 20 *août* 1819.

SAINT-MARCELIN.

Parva sed apta.
Petite, mais agréable.

Cette très-petite ville, située au milieu d'un territoire fertile et d'un paysage charmant, est une des plus jolies du Dauphiné. L'Isère, qui n'en est pas éloigné, accroît et entretient la végétation des plantes qui s'élèvent et fleurissent de toutes parts. Nous avons fait halte à Saint-Marcelin pour y déjeûner. C'est un bien brave homme que notre hôte, mais il a deux petits travers : il aime beaucoup à parler, et pour s'en procurer plus long-tems le plaisir, il a pour habitude de faire les demandes et les réponses ; il aime passionnément son pays, mais par ce mot de *pays*, il n'entend parler que de la ville de Saint-Marcelin et de son territoire : c'est un

patriote local ; toute son histoire, tout son caractère est dans cette espèce de dialogue, où il ne nous a pas permis de placer un mot.

« Le vin est le lait des vieillards, dit-il, en m'adressant plus particulièrement la parole : monsieur a entendu parler des nôtres ? j'en étais bien sûr ; quel gourmet en Europe n'a savouré nos vins de *Côte-Rôtie*, de *Vienne ;* ceux de *Raventin* et de la *Porte du lion* ne leur sont pas inférieurs ; mais peut-être ces messieurs préfèrent-ils les vins de *Seyssuel* qui ont une légère odeur de violette ? Après tout, je ne dis pas cela pour vous engager à en boire, je n'en ai pas ; et grâce au ciel il n'en est jamais entré, il n'en entrera jamais une bouteille dans mes caves ; j'aime trop mon pays pour le souffrir. Quand on me demande si je suis Français, si je suis Dauphinois, je réponds que je suis de Saint-Marcelin ; et en cette qualité-là, je ne m'approvisionne que des produits de l'arrondissement, et je ne manque de rien. Vous allez me dire que la bénédiction du ciel est sur notre canton, c'est vrai ; nous avons de tout et des vins de toute espèce. Vous riez ! un seul canton, dites-vous en vous-même, ne peut produire qu'une sorte de vin ;

voilà l'erreur : vous avez à choisir outre le *Saint-Veran*, le *Murinais*, le *Chevrières*, le *Bessin;* entre les vins du *Plan*, de *Pont en Royans* et de *Saint-André*. J'en ai, dont le raisin a mûri sur les cailloux; j'en ai dont les grappes ont été cueillies sur les tillages; j'en ai .... » Je saisis le moment où notre homme prenait une prise de tabac pour lui demander du ton le plus sérieux combien le plus vieux de ses vins comptait de consuls. Surpris par une question à laquelle il n'avait point de réponse, notre hôte se tira d'affaire en observant que pendant qu'il causait avec nous, notre déjeûner ne se faisait pas, et sortit en marmottant entre ses dents : Combien mon Saint-André compte-t-il de consuls?....

« — Cet homme est causeur, me dit Charles quand l'historien des vignes de l'Isère fut sorti ; notre déjeûner se fera attendre ; mon oncle va lire son bréviaire. Si monsieur veut faire une promenade en ville, j'aurai l'honneur de lui servir de guide. » J'acceptai la proposition, et nous voilà courant les rues de Saint-Marcelin.

« Le bruit des métiers à toile, me dit-il en remarquant que je prêtais l'oreille, vous annonce que vous êtes dans une ville manufactu-

rière ; environ deux cent cinquante ouvriers, hommes, femmes et enfans, y sont employés à la filature du coton. La maison que vous voyez appartient à M. Christophe, dont les soins et l'activité avaient enrichi Saint-Marcelin de cette branche d'industrie ; elle fournissait autrefois au commerce soixante mille livres de coton par année : les derniers événemens l'ont beaucoup appauvrie. La fabrique de toile de chanvre est moins déchue ; ses produits se sont perfectionnés ; mais le défaut de débouchés en arrête les progrès et nuit à la principale branche de l'industrie agricole du département de l'Isère. Dix-huit mille arpens de terre, employés à la culture du chanvre, en produisent annuellement environ quatre-vingt mille quintaux, dont la moitié sert à la fabrication des toiles dites de *Voiron*, de *Mens*, de *Grenoble*, de *Vienne*, de *Crémieu* et de *Saint-Marcelin*. Le prix du chanvre, année commune, est de 10 sous la livre; on n'imagine pas combien l'opération du peignage en augmente la valeur. Le chanvre brut le plus grossier, dont le prix ne s'élève pas au dessus de 20 francs le quintal, produit un chanvre peigné qui se vend 250 francs.

» La plus importante des fabriques de ce département où le chanvre subit cette opération, est celle de M. Challoin de Grenoble. Par un procédé, dont il s'est jusqu'ici réservé le secret, il obtient douze livres de chanvre fin de plus qu'on n'en peut obtenir par les procédés ordinaires.

» Chaque année, chaque jour, pour ainsi dire, les sciences et les arts viennent parmi nous au secours du commerce et de l'agriculture. C'est ainsi que, par le mélange de la race des moutons d'Espagne avec ceux du pays, nos laines assez grossières, dont le prix ne s'élevait guère au dessus de 75 à 80 francs, valent et se vendent aujourd'hui le double de cette somme. L'éducation des vers à soie est également mieux soignée, et les soies écrues, dont l'appréciation est si variable, ont pourtant acquis, avec une qualité meilleure, un taux généralement plus élevé. »

Tout en causant nous étions sortis de la ville et nous cotoyions la rivière : un peu fatigué de ma course, je m'assis sur un tertre commode : nous gardions le silence depuis quelques momens, lorsqu'arrêtant mes regards sur mon

guide, je m'aperçus qu'il passait sa main sur ses yeux remplis de larmes ; je l'interrogeai avec intérêt, et je n'eus pas de peine à obtenir la confidence d'un secret dont il paraissait oppressé.

L'histoire de cette malheureuse famille est trop intimement liée aux mœurs de l'époque où j'écris, et aux souvenirs du pays que je parcours, pour qu'il me soit permis d'en épargner à mes lecteurs le récit déplorable. Les faits sont connus ; il appartenait à l'une des victimes d'en retracer les circonstances : mais en écrivant sous la dictée d'un homme au désespoir, je n'oublierai pas que la douleur est quelquefois injuste, et j'adoucirai l'amertume de son récit autant qu'il est possible de le faire sans altérer la vérité.

N° LXVII. — 29 *août* 1819.

LA SENTENCE TÉLÉGRAPHIQUE.

De toutes les bêtes féroces, la plus dangereuse est l'homme enivré de l'esprit de faction.

VOLTAIRE.

« JE sortais du collége de Lyon, où j'avais été élevé, lorsque la première loi d'appel aux armes fut publiée en France ; je dus partir comme soldat dans un de ces corps qu'on appelait alors *bataillons de volontaires*, bien que l'on n'eût consulté la volonté d'aucun de ceux qui les composaient ; mais les dangers de la patrie, menacée par l'invasion étrangère, et l'hymne marseillaise, tenaient lieu de vocation et d'ardeur guerrière à ceux qui se sentaient nés avec des inclinations plus pacifiques. J'étais de ce nombre : je fis mon devoir ; mais il fallait faire plus alors pour être remarqué, et je restai dans les rangs obscurs des compagnies du centre. Les fatigues, les

infirmités, quelques blessures, affaiblirent ma constitution ; je fus réformé en Egypte à la suite d'une ophthalmie. Je revins aux lieux qui m'avaient vu naître.

» Hélas ! je n'y arrivai que pour recevoir la bénédiction et fermer les yeux de mon vieux père. Il s'était remarié tard, et laissait plusieurs enfans en bas âge ; je me trouvai le chef de la famille. Le ciel bénit mes efforts et mon courage : j'élevai mes frères. Nous cultivions en commun l'héritage paternel, et nos travaux réunis avaient accru notre fortune ; elle était grande, puisque nous ne désirions rien de plus. Quelques mois, quelques hommes ont tout renversé, tout détruit : on ne verra plus couler que des larmes, on n'entendra plus que des sanglots sous le chaume qui retentit si long-tems de nos chants fraternels.

» Obscurs habitans d'un village, paisibles possesseurs d'un champ dont la richesse était le fruit du travail, qu'avions-nous à redouter des bouleversemens politiques ? Nous ne tardâmes pas à l'apprendre.

» Dans une forêt appartenant à l'état, un de ces hommes revenus avec l'étranger, et qui se

désignaient eux-mêmes sous le titre inconnu d'*anciens seigneurs*, possédait quelques enclaves, où son garde-chasse prétendait sans doute avoir droit de *vie* et de *mort;* car il tua d'un coup de fusil un pauvre homme qu'il surprit ramassant quelques débris de *bois mort*. On déféra le crime à la justice ; un destin bien fatal voulut que mes frères et moi nous eussions été témoins du meurtre ; nous fûmes appelés, et nous balançâmes d'autant moins à nommer le coupable, que loin de s'en cacher il semblait tenir vanité de cet assassinat. Arrêté par ordre des magistrats, cet homme fut dès le lendemain mis en liberté ; on en fut plus affligé que surpris : ces faits se passaient au mois de novembre 1815. Mais quelle fut l'indignation publique lorsque le jour patronal de la fête de la commune, on vit arriver un détachement de soldats chargés d'arrêter, d'enchaîner deux à deux et de conduire à Grenoble les témoins *qui avaient eu le malheur de voir commettre un crime*. On ne nous conduisit pas à la ville, mais dans le château même de celui dont le garde avait assassiné notre malheureux compatriote.

» Le cachot féodal dans lequel nous fûmes pro-

visoirement enfermés n'avait pas servi depuis la révolution, et les outrages du tems n'avaient fait qu'ajouter à l'horreur et au dégoût qu'il devait inspirer dans son état primitif. Pour redoubler les angoisses de notre position, le hasard voulut (car il m'est impossible de voir dans cette circonstance une intention cruelle), le hasard, dis-je, voulut que l'on donnât cette même nuit une fête au château, et que les éclats de la joie, le son des instrumens et jusqu'aux pas des danseurs arrivassent jusqu'à notre oreille. C'est pour apaiser les remords des bourreaux que l'on parle sans cesse du calme de l'innocence : nos cœurs, exempts de crimes, n'en étaient que plus dévorés de craintes, que plus enflammés de colère et d'indignation.

» Le juge qui nous interrogea le lendemain n'avilit point son caractère et la majesté des lois jusqu'à déclarer crime la déposition en justice de témoins irréprochables ; il reconnut notre innocence et nous rendit la liberté.

» Peut-être croyez-vous que le garde-chasse assassin fut satisfait des humiliations, des avanies d'une seule journée ; vous connaissez bien mal ces maîtres et ces valets du bon vieux tems.

La semaine suivante, on produisit je ne sais quels procès-verbaux dressés par les confrères du meurtrier contre deux de mes frères. Ils furent arrêtés de nouveau, jetés en prison, et n'en sortirent trois mois après qu'en vertu d'un jugement rendu sur l'intervention du *seigneur*, à qui le tribunal accorda une indemnité de 300 fr. Les frais de la procédure se montaient à plus de 1,000 fr.; nous épuisâmes toutes nos ressources pour les payer. Un mois après, de nouveaux mandats d'arrêt furent lancés contre mes malheureux frères : ils se cachèrent; mais apprenant que leur fuite servait de prétexte pour accabler la commune du poids d'une garnison qui devait y rester aux frais des habitans jusqu'à ce que mes frères eussent été arrêtés, ceux-ci vinrent d'eux-mêmes présenter aux fers qui les attendaient leurs mains généreuses. Mais la haine elle-même a ses heures de lassitude : aucune charge ne s'élevait contre eux; après une troisième détention de quarante-deux jours, on les renvoya sans autres formalités. Enfin le même toit nous voyait réunis; nous avions repris nos travaux avec d'autant plus d'ardeur que nous avions de grandes pertes à réparer. La terre

arrosée de notre sueur se montrait plus fertile, et chaque jour nous allions tour à tour vendre à la ville les fruits et les légumes qu'elle produisait en abondance.

» Le 4 mai (jour à jamais funeste) ouvrit pour nous une source de larmes, que pourra seule tarir la mort du dernier de notre malheureuse famille. C'était le tour de *François* et de *Jean* de se rendre à la ville : ils arrivent sous les murs de Grenoble au moment où fuyaient de toutes parts, poursuivis par les troupes de la garnison, deux ou trois cents insensés que des provocateurs perfides étaient parvenus à égarer, au point de leur faire croire qu'avec des bâtons et quelques mauvais fusils dont ils étaient armés, ils pourraient prendre d'assaut une place de guerre dont les remparts étaient hérissés de canons, et que défendait une garnison suffisante ; extravagance plus digne de pitié que de colère.

» Mes frères, qui n'avaient aucune raison de fuir, tombèrent aisément aux mains des cavaliers qui parcouraient la plaine ; ils voulurent s'expliquer, on ne les écouta pas ; saisis, confondus avec les paysans pris les armes à la main, ils furent jetés dans les mêmes cachots.

*

» Le bruit de ce fatal événement parvint en quelques heures au fond de nos villages, grossi par la peur et le mensonge : aux premiers mots, je pars, je me hâte, et j'entre dans la ville. La terreur est peinte sur tous les visages ; je crains d'interroger, on n'oserait me répondre ; je retourne au village, mes frères n'y avaient pas reparu ; je reviens à Grenoble avant que les portes ne se referment, et j'y reste jusqu'au jour où la cour prévôtale commence ses terribles fonctions ; je pénètre dans la salle : quatre accusés sont sur les bancs ; mes frères ne sont pas du nombre : trois de ces malheureux sont condamnés à mort.

» La cour prévôtale ne pouvait suffire à l'impatience de quelques hommes : une commission purement militaire est établie ; trente individus y comparaissent, *Jean* et *François* en fesaient partie ; l'un venait d'achever sa dix-huitième année, et l'autre touchait à peine à sa seizième.

» Onze heures sonnent ! la séance commence. Le rapporteur fait de l'affaire l'exposé le plus succinct, en s'excusant sur le peu de tems qui lui avait été accordé pour multiplier les enquêtes nécessaires ; sans doute il va conclure

par la demande de quelque délai..... Il conclut à la peine de mort de tous les prévenus.

» Le reste de la séance répondit à ce cruel préliminaire ; les témoins étaient les soldats qui avaient marché contre les accusés, qui les avaient arrêtés dans la nuit.

» Les prévenus étaient, pour la plupart, sans défenseurs : il leur en fut donné d'office : un seul se vit chargé de la défense de dix-huit accusés.

» Traduire les accusés devant le tribunal, les confronter avec les témoins et les faire ensuite asseoir à côté les uns des autres, c'est à cela que se bornèrent les débats ; on eût dit qu'il ne s'agissait que d'une reconnaissance d'identité, encore était-elle si imparfaite que, ne sachant pas même le nom de leurs cliens, les défenseurs étaient réduits à les désigner par la forme et la couleur de leur habit.

» Le tour de *François* était venu ; il voulut faire observer qu'à l'égard de son frère et de lui il y avait une erreur évidente ; on lui imposa silence ; je tentai d'élever la voix, on me jeta hors de la salle ; j attendis à la porte leur arrêt et le mien..... Bientôt il me fut prononcé par la foule

en pleurs qui sortait en criant : Vingt-un condamnés à mort!!

» Mon sang tout à la fois se glace et s'allume dans mes veines ; je rentre dans la salle. Déjà les condamnés avaient été reconduits dans leur prison : comment pourrai-je me faire ouvrir leur cachot? comment pourrai-je pénétrer jusqu'à eux?

» Je sortis ivre de désespoir. Grenoble ne manque point de citoyens généreux ; et cependant le nom d'aucun être sensible ne se présentait à mon esprit : je me trouvai, sans savoir comment j'y étais arrivé, devant la maison de M. Th... Ce nom, si doux à l'infortune, si cher au patriotisme, me rendit toute ma confiance; j'entrai brusquement : « Monsieur, lui dis-je en tombant à ses pieds, ayez pitié de nous, on va tuer mes frères, qu'ont-ils fait? Leurs mains sont innocentes comme leur cœur ; ils n'étaient chargés, en approchant de la ville, que des fruits de nos vergers ; sauvez des malheureux, des enfans qui n'ont jamais fait de mal à personne. » Le bon M. Th... me releva, et mêlant ses larmes aux miennes : « Brave homme, me dit-il, rappelez vos esprits ; le calme est nécessaire... —

Le calme, Monsieur!... et mes frères vont mourir..... » Je posai sur mon front brûlant des linges trempés dans l'eau glacée, je rafraîchis mes mains en les faisant glisser sur le marbre des consoles. Rassemblant ensuite le peu d'idées et de souvenirs qui me restaient, je fis en quelques mots à M. Th... et à son digne ami M. Alp. P..... qui se trouvait présent, le récit de notre déplorable histoire. Ces deux excellens citoyens me prodiguèrent des soins et des consolations; une seule put arriver à mon cœur : l'autorité avait sursis à l'exécution du jugement de mes frères; le tribunal était convoqué de nouveau; un avocat célèbre s'était déclaré leur défenseur, et déjà sa voix éloquente s'élevait en faveur de ces jeunes infortunés.

» M. Th... ne doutait pas que *Jean* et *François* ne me fussent rendus dès le soir même. Il sortit pour aller à la salle d'audience où il ne me permit pas de l'accompagner; bien certain, me disait-il, de remettre avant une heure mes frères entre mes bras.

» En effet, au bout d'une heure, au bout d'un siècle, il reparut; il était seul!... seul!... « Ils sont sauvés, me dit-il en entrant; » mais sa voix

n'avait point cet accent de la conviction qui rassure : « *Les juges ont, à* L'UNANIMITÉ, *reconnu l'innocence de Jean et de François ; ils ont décidé que vos frères seraient, avec cinq autres condamnés, recommandés à la clémence du monarque.* »

» Si mes craintes n'étaient pas entièrement dissipées, elles étaient moins vives ; M. Th... me remit la permission qu'il avait obtenue pour moi de passer chaque jour une heure dans la prison où mes frères devaient attendre leur grâce.

» Je m'y rendis en quittant notre bienfaiteur. Depuis six jours que nous étions séparés, quels ravages la douleur avait opérés sur eux ! Je les trouvai couchés sur la paille : je n'essaierai pas de vous peindre cette première entrevue ; tant de bonheur et de tristesse, tant de crainte et d'espérance, tant de sentimens délicieux et pénibles ! le cœur suffit à toutes ces émotions, l'esprit ne saurait en rendre compte... L'heure accordée à nos embrassemens fraternels s'était écoulée ; le geôlier vint nous avertir, et nous nous séparâmes.

» Vous jugez si je fus exact au rendez-vous du lendemain : je revis mes frères ; le front du plus jeune était rayonnant de tendresse et d'espé-

rance : je n'ai pas perdu un mot d'un entretien où j'observais, avec une sorte d'effroi dont je ne me rendais pas compte alors, que le langage de ces deux enfans du hameau retraçait, dans des termes plus purs et plus élevés, des pensées et des sentimens au dessus de leur âge et de leur condition.

« Ta présence, me dit le petit *François* en se jetant dans mes bras, achève de me rassurer; ils ne nous tueront pas. *Jean* a de la force et du courage, il était résigné à tout, même à la mort; mais moi, ce mot affreux m'épouvante, le soleil se leverait et je ne le verrais plus; mes pieds ne fouleraient plus la vendange, ne graviraient plus les rochers..... Je commence à peine la vie, pourquoi me l'arracher dans les douleurs? Charles, tu m'as élevé, tu sais si j'ai jamais fait de mal à personne... Qu'on me laisse jouir de cet univers qu'embrassent mes jeunes espérances; qu'on me laisse encore errer dans ces plaines où mes mains, pour la première fois cette année, ont conduit la charrue; ce monde est assez grand pour tous; occuperai-je moins de place couché, que debout sur la terre? — Tu vivras, mon pauvre *François*,

disait *Jean*, tu n'as pas atteint l'âge où la loi permet à l'homme de tuer son semblable; mais moi je mourrai, je dois mourir; je suis arrivé innocent dans cette prison, j'en sortirais criminel, je le sens; il n'y a plus de place dans mon cœur que pour un sentiment coupable; je ne vivrais plus que pour la vengeance..... Qu'importe, quand la dernière heure sonne, qu'on ait vécu cent ans ou cent jours... L'heure qui suit est la même pour l'adolescent et pour le vieillard... Je ne veux point de leur grâce, mais j'éprouve une terreur; Charles, tu peux m'en délivrer. Cet appareil du supplice, cette foule qui vous regarde, cette marche où chaque pas entr'ouvre la tombe, où chacun de vos regards rencontre un objet que vous ne devez plus voir, tout cela n'a rien qui m'épouvante; mais s'il devait partager mon sort (dit-il en regardant *François*)?... qui de lui ou de moi doit être frappé le premier? qui de lui ou de moi doit entendre les coups, doit mourir deux fois en voyant tomber son frère? cette pensée seule bouleverse mon ame. D'un mot tu peux lui rendre le calme; promets-moi de me procurer les moyens de mettre moi-même un terme à ma

vie si la sentence de *François* est confirmée. » Je promis par serment, bien persuadé que je n'aurais pas à lui rendre cet épouvantable service.

» Peu à peu je parvins à éloigner de son esprit des craintes dont le mien était délivré, et à lui faire partager les espérances dont le cœur de *François* et le mien étaient remplis.

» L'impatience était le seul sentimemt pénible qui troublât un bonheur dont nous anticipions la jouissance. « Prenez courage, disais-je à mes frères ; il y a loin d'ici à Paris ; les ministres ont autre chose à faire que de s'occuper de la vie de quelques citoyens obscurs ; notre tour viendra. — Oh! oui, disait *François*, nous pouvons attendre ; une dame, qui n'a pas voulu se faire connaître, nous a envoyé des matelas, des couvertures, des alimens sains ; nous ne sommes pas mal ici : quand la liberté nous sera rendue, demain peut-être, nous retournerons au village et nous réparerons, à force de travail, tant de journées perdues, tant de maux injustement soufferts ; qu'on nous laisse vivre seulement..... L'existence est la seule propriété du pauvre ; et nos juges l'ont dit eux-mêmes, nous n'avons pas mérité de la perdre. »

» Je quittai pour la seconde fois mes frères dans un calme d'esprit et de cœur que je n'avais pas éprouvé depuis long-tems. Je retournai à la ferme, où deux de mes sœurs, encore dans l'enfance, étaient depuis la fatale journée du 4 abandonnées aux soins d'une vieille femme qui avait nourri les aînés.

» Le lendemain, en approchant de la ville, je crus reconnaître de loin sur la route un des domestiques de M. Th... qui était dans l'attitude d'un homme qui regarde et qui attend ; je ne puis définir le sentiment que j'éprouvai à sa vue, et qui me décida à prendre un chemin de traverse pour l'éviter ; ce sentier passait à travers le champ où se font les exécutions militaires : cette terre où je portai mes regards avec horreur me parut fraîchement rougie et fumante encore d'un sang nouvellement répandu ; je remarquai des bourres de fusil, dont quelques-unes me semblaient brûler encore. N'avais-je pas, en sortant du village, entendu l'explosion lointaine d'une décharge de mousqueterie?.... Une sueur froide se répandit sur tout mon corps ; je ne pouvais ni marcher ni respirer, mes genoux se dérobaient sous moi ; je tombai sur

cette terre sanglante..... Je me traînai jusqu'à la ville; les habitans consternés me regardaient et détournaient la tête; j'en entendis plusieurs me désigner par ces mots : *c'est leur frère*. Au lieu de les interroger, je prends la fuite; je me trouve auprès d'une de ces machines ennemies de la clémence du prince, qui, tandis que des coursiers rapides portent des lois de grâce, trompent leur vitesse en transmettant par les airs des lois de mort, plus promptes que la foudre. Un homme suivait attentivement les signaux meurtriers de cette machine infernale. Tout à coup il s'écria : *Que nous apportes-tu aujourd'hui?*..... J'ouvris la bouche pour lui demander l'explication de ces paroles; mais, à mon aspect, il pousse un cri déchirant, et s'éloigne..... Je ne doutai plus de mon malheur; mais mon désespoir avait ranimé mes forces et mon courage. Je cours à la maison de M. Th....; les portes et les volets en étaient fermés; toute la famille avait quitté la ville.... Je vole à la prison; le cachot de mes frères était vide..... Où sont-ils, demandai-je au geôlier? Ils ne sont plus, me répondit-il; on a reçu l'ordre de les faire mourir. Ces der-

nières paroles ont éteint dans mon esprit un reste de raison ; je ne peux dire ni ce que je fis, ni ce que je devins pendant cette nuit affreuse. Je me trouvai au point du jour assis sur le seuil de notre maison, au moment où l'une de mes sœurs vint, inquiète, en ouvrir la porte. Le cri qu'elle poussa en me voyant attira la vieille nourrice ; leurs faibles efforts parvinrent à peine à me conduire auprès du foyer.

» Mon visage, mes cheveux, mes habits, étaient souillés de poussière et de sang ; les pauvres enfans me regardaient avec effroi. « Ne me fuyez pas, leur dis-je ; ce sang, je ne l'ai pas versé ; ma bouche et mes mains l'ont disputé à la terre qui s'en abreuve....Voilà tout ce qui nous reste de *Jean* et de *François* !!! Malheureux enfant, tu *ne voulais pas mourir encore* ! Cet affreux supplice, dont la seule image accablait la pensée, tu en as éprouvé l'épouvantable agonie.... Est-ce lui ?... est-ce toi ?... Des traits si doux horriblement défigurés ! des balles enfoncées dans la poitrine d'un enfant de seize ans!... »

Je m'arrête ; et, retranchant de ce récit les réflexions déchirantes qui le terminent, je ne puis m'empêcher de dire avec Voltaire :

« De toutes les bêtes féroces, la plus dange-
» reuse est l'homme enivré de l'esprit de fac-
» tion. »

La fureur de Charles était portée jusqu'au délire ; je n'essayai pas de la calmer : il est des mouvemens de l'ame qu'il faut épuiser pour s'en rendre maître. J'ai tiré ma montre, je me suis levé et nous avons repris ensemble le chemin de la ville. Ce paysan est né avec une ame forte ; l'éducation avait développé en lui l'amour des hommes et de la justice ; l'iniquité, plus encore que de grandes infortunes, a fini par altérer cet heureux naturel. Qui sait si le bon et l'honnête Charles, vaincu par le malheur, ne cédera pas aux inspirations de la vengeance ; si, après avoir été la victime des hommes pervers, il ne deviendra pas un jour leur agent ou leur complice : tout est à craindre, il a prononcé le blasphème de Brutus : *Vertu, tu n'es qu'un nom.*

Notre absence avait été longue. Le déjeuner du curé et de ses deux jeunes neveux était fini ; nous remontâmes en voiture, et bientôt l'aspect d'un pays superbe, en fixant notre attention, nous arracha aux pensées douloureuses dans lesquelles nous étions absorbés.

En sortant de Saint-Marcelin, le curé me fit remarquer sur notre droite le village de Beauvoir, où se trouvent les ruines d'un château des anciens dauphins. C'étaient d'assez pauvres princes que ces chefs de la maison d'Albon, de la maison de Bourgogne, de la maison de la Tour-du-Pin ; on n'en vit pas un seul s'élever au dessus des misères et des superstitions de son siècle.

Guigues-le-Vieux, préférant le repos du cloître aux soins du trône, et le salut de son ame à celui de ses sujets, se retira dans l'abbaye de Cluny où il prit l'habit religieux.

La conduite de son successeur *Guigues-le-Gras* le rendit si odieux par sa tyrannie et ses injustices qu'il devint un objet d'horreur. Hugues, évêque de Grenoble, prélat plein de charité et de vertus, osa lui faire des remontrances et fut obligé deux fois de sortir de Grenoble pour échapper à la vengeance du dauphin. Las d'être tyran, *Guigues-le-Gras* se fit dévot, et crut racheter ses crimes en cédant à ce même évêque et à l'abbaye de Cluny les églises et même les dîmes qui lui appartenaient. Il se préparait à faire le pélerinage de Compostelle, lorsque la

guerre avec le comte de Savoie le détourna de ce noble projet ; mais bientôt, à l'exemple de son père, il abdiqua le pouvoir, se fit raser et mourut dans un froc.

Si *Guigues III*, qui le premier prit le titre de *Dauphin*, ne fut pas un monarque habile, si dès ce tems les alliances des princes n'offraient aucune garantie à la tranquillité des peuples ; si après avoir donné sa sœur au comte de Savoie, il fit la guerre à ce prince pour se dispenser de remplir avec lui ses engagemens, du moins il combattit en homme de cœur et sut mourir en guerrier.

Guigues IV borna son ambition à se faire recevoir chanoine de Lyon.

Humbert Ier prit l'habit de chartreux.

Humbert II fit présent de ses états au roi de France Philippe de Valois, après s'être fait recevoir chanoine de Vienne et installer au chœur. Le jour de l'an 1352, le pape Clément VI officiant, le dauphin fut fait sous-diacre à la messe de minuit, diacre à la seconde messe, et prêtre à la troisième. Huit jours après, frère Humbert fut nommé patriarche d'Alexandrie : *Princes et rois vont fort vite* en tout genre d'af-

faires; il mourut administrateur perpétuel de l'archevêché de Reims. C'était un singulier homme que cet Humbert : il se fit excommunier pour des querelles de préséance avec l'archevêque de Vienne ; mais il sollicita l'honneur qu'il obtint de porter le signe des croisés et d'être nommé général de l'armée chrétienne. Il modéra les tributs exorbitans imposés par son aïeul, et par la même ordonnance il mit à prix les nombreux priviléges qu'il accorda aux gentilshommes et aux roturiers. Il avait fait de grands efforts pour ériger ses états en royaume, et il y attachait si peu de prix qu'il les donna de son vivant au roi de France. Les titres de dauphin, d'archi-sénéchal perpétuel du royaume, ne suffisaient pas d'abord à sa vanité ; et dix ans avant sa mort il ne prenait plus, même dans les actes publics, d'autre titre que celui de frère Humbert. Il vendit aux juifs, à raison de trente-deux florins par individu, les priviléges dont ils avaient joui de l'agrément de ses prédécesseurs ; mais ensuite il les bannit de ses états : il en fit même brûler un assez bon nombre, comme un remède efficace contre la peste qui désolait alors le Dauphiné.

Avec frère Humbert finit l'existence du Dauphiné, comme état distinct et indépendant. Cet état s'était formé à l'époque des guerres civiles qui suivirent la mort de Louis-le-Bègue. Boson profitant de la confusion, aidé des nobles et des prêtres, se fit proclamer par eux roi des provinces dont le gouvernement lui avait été confié. Les mêmes prélats qui avaient sanctifié la félonie de Boson déclarèrent les fils légitimes héritiers de la couronne usurpée par le père.

La guerre entre Conrad et Eudes de Champagne devint une circonstance favorable à l'ambition des seigneurs du Dauphiné : les évques prirent part à cette espèce de curée, et se rendirent maîtres des villes capitales de leur diocèse ; des prélats, de simples chapitres se firent rendre hommage et prêter le serment qui jusques là n'avait été fait qu'aux rois et aux empereurs. La noblesse à son tour, quand elle ne put disputer les villes à ces suzerains tonsurés, se rendit maîtresse des campagnes ; les plus puissans d'entre les nobles s'emparèrent de tous les lieux qui se trouvèrent à leur bienséance, et c'est à ces usurpations que remontent leurs priviléges et l'asservissement des peuples dans ces contrées ;

tels sont les titres et les droits que l'on ose encore aujourd'hui présenter à nos respects.

Les barons d'Albon, plus forts ou plus heureux, réunirent plusieurs seigneuries à leurs domaines et en composèrent la petite monarchie connue sous le nom de *Dauphiné*, laquelle s'éleva vers le milieu du onzième siècle et finit en 1349, après une durée d'environ trois cents ans.

Presqu'à la sortie de *Saint-Marcelin*, avant d'arriver à *Saint-Sauveur*, nous avions traversé une rivière sur le pont de *Vinay*; nous en passâmes une seconde, puis une troisième à *Chantesse*, puis une quatrième à *Morette*, et enfin une cinquième un peu au-delà de *Tullins*.

L'Isère qui coule à la droite de la route, roule ses eaux dans un lit profondément encaissé. Du haut de la côte, appelée le *Rognon du Dauphiné*, la vue se promène au loin sur un immense paysage, admirable surtout par la variété des aspects. Delà jusqu'aux frontières de Savoie, la nature étale le luxe de la plus riche végétation. Nous voyions à nos pieds cette longue vallée dont le sol, bien que formé de dépôts argilleux, de sable et de cailloux apportés par le Drac et l'Isère, n'en est pas moins d'une inépui-

sable fertilité ; des champs où croissent le chanvre, le lin, tandis que la vigne s'enlace aux rameaux des arbres fruitiers qui les entourent ; des villages très-rapprochés les uns des autres et où la population paraît encore à l'étroit. Le département de l'Isère renferme quatre cent soixante-dix mille habitans, et la population des chefs-lieux des communes, au nombre d'environ cinq cent cinquante, est estimée à quatre cents habitans, terme moyen; dans un assez grand nombre, elle s'élève de deux à trois mille.

Tullins est un gros bourg très-dangereusement situé sur le torrent du *Réval*, qui menace chaque année de le couvrir de ses ondes fangeuses, de renverser ses murailles et d'ensevelir sous leurs ruines les hommes et les animaux ; les fréquens dommages qu'il cause sont de nature à appeler les soins de l'autorité, et commandent impérieusement la construction d'ouvrages propres à mettre la fortune et la vie des habitans à l'abri d'une imminente catastrophe.

De *Tullins*, après avoir passé plusieurs rivières, on arrive à *Moirans*, située sur celle de Morges. Cette ville ne justifierait plus l'épithète de *Longue* qu'on lui donnait autrefois. Les

guerres de religion en ont réduit de beaucoup la population et l'étendue.

De l'autre côté de cette ville, nous laissâmes à gauche la route qui conduit à Genève, et nous parvînmes au pied d'une assez haute montagne qu'il fallut gravir à pied. Je priai Charles de me prêter l'appui de son bras, et lui rendant confidence pour confidence, je lui racontai quelques circonstances de ma vie, particulièrement marquées par la violence et l'injustice des hommes : « Plus d'une fois, continuai-je en lui serrant la main, j'ai pu me venger ; plus d'une occasion s'en est offerte ; j'ai dédaigné d'en profiter : la vengeance est le besoin des faibles et des pervers. Laissons aux hypocrites de religion la paix dans les paroles et la guerre dans les actions ; laissons les tartuffes politiques proscrire en termes d'amnistie et frapper en parlant de clémence ; gémissons sur la violation des lois, sur la partialité des magistrats ; mais n'opposons pas le poignard au glaive de la justice. Je plains vos malheurs, ils sont affreux. Les hommes qui ont fait mourir vos frères ont pu se tromper ; mais eussent-ils agi à dessein, eussent-ils immolé au pouvoir ou à leurs propres

passions ces deux tendres victimes, leur erreur, leur crime n'est pas celui de leurs femmes, de leurs enfans que vous voulez en punir. Si vous vengez la mort de vos frères, à leur tour ces familles auront à venger des pères et des époux : où s'arrêtera cette succession de meurtres? Qui, le premier, commencera à pardonner? Cette chaîne de calamités commence à vous, qu'elle y finisse : la patr ie, l'humanité, la religion vous commandent également ce sacrifice. Charles, croyez-moi, les victimes sont moins à plaindre que les bourreaux ; pour celles-là, les souffrances ne durent que quelques jours ; pour les autres, le supplice dure toute la vie et la mort en éternise la durée. » Charles leva sur moi des yeux noyés de larmes, et avec un accent qui retentit encore à mon oreille : « Assurez-moi donc, me dit-il, qu'un jour des lois justes, des magistrats équitables feront ce que vous me défendez de faire, qu'ils me vengeront et que la mémoire de mes frères sera réhabilitée.—N'en doutez point, Charles, la justice et la philosophie auront aussi leurs triomphes. »

Du haut de la montagne, dans la direction de Chambéry, je remarquais une jolie petite

ville. « C'est *Voiron*, me dit mon guide ; il s'y fabrique une grande quantité de toile ; c'est le centre et l'entrepôt de cette branche de commerce auquel sa population entière est employée. On y compte près de six mille habitans ; Voiron est la patrie de M. Béranger, le conseiller d'état : il y exerçait la médecine au commencement de la révolution. — L'estime qu'il s'y était acquise, répondis-je à Charles, l'a suivi sur un plus grand théâtre ; il a sur le crédit public et sur l'économie politique, des idées saines et arrêtées qu'il n'a malheureusement pas eu le tems ou la force de mettre en pratique.

Ce que j'ai vu de plus remarquable à *Voreppe*, c'était un chartreux qui se dirigeait vers les montagnes où saint Bruno se retira en 1084, avec ses compagnons, pour s'y vouer à la prière et au silence. Un hermite ne peut guère visiter l'ancien Dauphiné sans s'arrêter quelques heures dans cette profonde solitude. Je me propose d'y faire un pélerinage lorsque je serai établi à Grenoble.

Notre voiture s'est arrêtée à quelque distance de cette ville, et mes compagnons de

voyage m'ont fait de tendres adieux. « Je n'oublierai pas vos sages conseils, m'a dit Charles en m'embrassant » ; et cependant, tandis qu'il me parlait, un feu sombre brillait encore dans ses regards..... Infortuné ! puisse le tems et le courage achever d'éteindre dans ton ame un désir de vengeance que la raison seule ne saurait étouffer.

L'aspect des grands objets parvient à distraire l'esprit le plus fortement préoccupé. Les hautes montagnes granitiques qui s'élevaient devant moi, vers Briançon, et qui séparent la Savoie du Piémont ; à ma gauche, le mont *Rachet*, portant ses murailles calcaires au dessus des plus hautes tours de la ville, bâtie au pied de cette montagne ; sur la droite de la route que je parcourais, le *Drac* se précipitant dans l'Isère, attiraient tour à tour mes regards enchantés par la variété et par l'étendue de ce magnifique tableau.

En traversant la place de l'Esplanade, des souvenirs à la fois patriotiques et douloureux se sont pressés dans mon ame ; vingt-neuf ans auparavant, au mois d'avril 1790, des députations du Lyonnais, de la Bresse, du Forez,

du Vivarais et de la Bourgogne, avaient réuni sur cette place leurs drapeaux fraternels. Pleins d'enthousiasme et d'espérance, les citoyens s'y pressaient dans les bras les uns des autres; un même sentiment y faisait battre tous les cœurs; le serment d'amour et d'union sortait à la fois de toutes les bouches..... Qui donc viola le premier une promesse aussi solennelle? quels conseillers infâmes, dans le secret des conciliabules nocturnes, osèrent dire que les paroles les plus saintes n'engagent qu'autant qu'on ne peut sans danger s'y soustraire? morale des Tybère, des Domitien, des Louis XI, des Henri VIII! morale que l'Europe, éclairée par les premiers rayons de la philosophie, condamne solennellement, en prononçant le bannissement perpétuel de ses plus effrontés professeurs, de ces jésuites qui en tenaient école, et que s'efforcent de remettre en vigueur, dans la vingtième année du dix-neuvième siècle, des hommes qui prient et proscrivent, qui prêchent le pardon des injures en éguisant des poignards et en broyant des poisons.

Cette brillante époque de 1790 fut célébrée à Grenoble par une fête superbe que donna

M. Dolle, commandant de la milice du département, et à laquelle présida l'honorable M. Franquieu, premier maire de la ville, élu par le peuple (car alors le peuple choisissait ses magistrats municipaux).

Grenoble est entouré d'une muraille crenelée dont la construction fut imposée aux habitans par le connétable Lesdiguières. Cette muraille s'étend de la porte de Saint-Laurent, sur la route de Chambéry, à la porte de France, par laquelle je suis entré. J'ai traversé l'Isère sur le pont de pierre, et, suivant la rue de l'Hopital, je suis arrivé à *l'hôtel Labarie*, rue Montorge. « Vous serez fort bien ici, me dit mon conducteur ; la maison est fameuse. — A quel titre? — On vous l'apprendra, me répondit-il avec un sourire sardonique. » Je vis bien qu'il y avait là quelque mystère ; mais les manières engageantes de mon hôte, M. Charpenay, m'avertissaient que je pouvais sans inconvénient attendre une occasion de m'en éclaircir : au reste, ma curiosité fut bientôt satisfaite. Une grosse fille d'auberge bien fraîche et bien bavarde, me dit en m'introduisant dans la chambre qui m'était destinée : « C'est ici qu'il a logé en 1815 ; c'est

dans ce lit qu'il a couché.... — De qui me parlez-vous? — Pardine, de lui; est-ce qu'il y en a eu un autre ?.... en 1815!... Monsieur n'entend pas? — Si fait... très-bien. »

Moi qui ne rends ni les pavés des rues, ni les édifices, ni les tentures des appartemens responsables des folies, des malheurs ou des crimes des hommes; moi qui n'aurais épousé ni la mer Adriatique, comme le doge de Venise, ni fait fouetter les flots de l'Hellespont, comme le grand roi de Perse, je n'ai point demandé à changer de chambre; je ne m'y suis même pas trouvé plus à mon aise parce qu'un hôte illustre l'avait occupée.

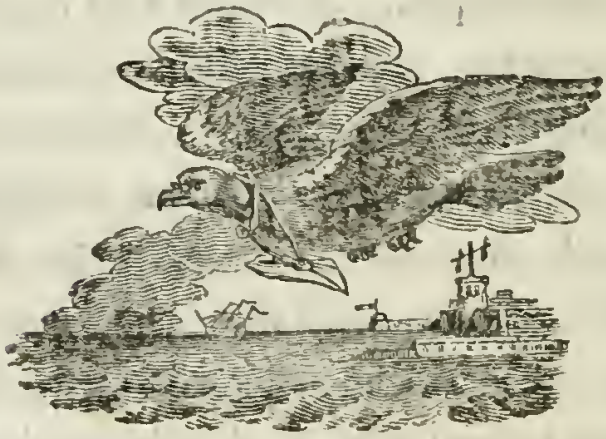

N° LXVIII. — 2 *août* 1819.

MON OREILLER.

We thing ourselve awakes and are asleep
DRYDEN.

Nous nous croyons éveillés, et nous sommes endormis.

On a souvent dit que la vie n'était qu'un long rêve ; cette réflexion philosophique est pour moi, du moins, une vérité de fait ; je rêve tout éveillé, et le sommeil est pour mon esprit un état d'agitation continuel : dormir, rêver, n'est pour moi qu'une même chose.

De Roman à Grenoble le trajet est long : on ne compte guère moins de vingt lieues de poste. Une journée livrée tout entière aux émotions de l'ame et aux fatigues du corps semblait devoir m'assurer quelques heures d'un tranquille sommeil ; mais j'en cherchai vainement les dou-

ceurs sur cet oreiller où l'homme de notre âge avait reposé sa tête. Son image poursuivait ma pensée : je voyais ce nouveau Prométhée, après avoir ravi le feu céleste et parcouru le monde sur un char de victoire, enchaîné maintenant au milieu des mers, et s'éteignant dans les tortures d'une lente agonie : je voyais, livré aux mains d'un de ces Phalaris subalternes dont l'Angleterre tient école, celui que le prêtre aux trois couronnes était venu des bords du Tibre, consacrer par l'huile sainte, aux rives de la Seine ; celui qui reçut dans son lit la fille des Césars, et qui compta les rois de l'Europe parmi ses adorateurs.

Napoléon, lorsque tu vis le jour dans l'humble demeure de tes pères, quel prophète osa prédire que ton fils, après trente siècles, hériterait du titre de Tarquin-le-Superbe, et naîtrait sous le dais impérial ; et lorsque tu remplissais le Louvre d'une gloire dont il n'avait jamais vu les splendeurs, quel philosophe, en garde contre les caprices du sort, eût pu prévoir que tu quitterais ce palais pour habiter une cabane sur un rocher au milieu des mers ? par quel prodige ton génie a-t-il métamorphosé ton corps si faible en un co-

losse de bronze, et comment ce bronze est-il redevenu argile entre les mains de la fortune?

De cet abîme de réflexions, mon ame s'élança dans les régions intellectuelles. Je prêtai l'oreille, et crus entendre une voix qui m'appelait vers l'Orient; en portant les yeux de ce côté, je vis une créature céleste qui s'avançait vers moi, et me faisait signe de la suivre. Sa robe brillante et diaprée était recouverte d'un crêpe; ses traits doux et sévères portaient l'empreinte d'une douleur récente et profonde : la flamme qui brillait sur son front était pâle et vacillante : à ces marques, à l'oiseau de la Gaule figuré sur son casque, je reconnus le génie de la France; je ne sais quelle force invincible m'éleva auprès de lui dans les airs, et m'entraîna vers les régions de l'équateur. Les îles, les continens, les mers, passaient sous nos pieds avec la rapidité de la pensée. Aux premiers rayons du jour, l'amas de vapeurs sur lequel nous étions portés s'abaissa rapidement vers la terre, et, en se dissipant, me laissa sur un volcan éteint au milieu de l'océan Atlantique : « C'est ici, me dit mon guide, que tu peux le voir pour la dernière fois; c'est ici qu'il dormira bientôt

du sommeil éternel. » J'allais demander quel était cet effroyable lieu, l'ange des Gaules avait disparu.

J'errais depuis quelques tems sur des rochers noircis par les feux souterrains sans avoir rencontré aucune trace de végétation, lorsqu'en approchant du bord de la mer je découvris un bouquet d'arbres : je dirigeai mes pas de ce côté. Un homme était debout, les bras croisés, sur un tertre, au bas duquel coulait une source ombragée par la verdure noirâtre des tropiques, vêtu d'un frac vert boutonné dans toute sa longueur ; sa tête était couverte d'un petit chapeau militaire fortement enfoncé sur son front. Ses yeux, d'où s'échappait un feu mourant et sombre ; son visage, que couvrait la pâleur de la cendre ; son corps défiguré par une bouffissure générale ; tout en lui annonçait les ravages intérieurs d'un mal invétéré. Ses regards, chargés d'ennuis et de pensées mélancoliques, se promenaient lentement sur l'immense horison des mers, comme s'il eût cherché au delà une terre plus douce, des cieux moins dévorans et des hommes pour qui le spectacle d'une grande infortune ne fût pas le besoin d'une ame impitoyable.

Cet homme, dont l'aspect produisait sur moi une impression indéfinissable, s'assit au bord de la fontaine. A l'abri du terrain sinueux qui conduisait jusqu'à lui, je m'étais approché d'assez près pour le voir et l'entendre sans en être aperçu.

Il trempa sa main dans l'eau, la passa sur son front; et mesurant avec sa baguette l'étroit espace qui le séparait de la fontaine :

« Cinq pieds de terre, dit-il, quand il sera » couché, suffiront à l'homme qui, debout, se » trouvait trop serré entre le Tibre et la Vistule; » il est vrai qu'alors il avait pour cortége les na- » tions et les rois. Maintenant deux ou trois amis » viendront pleurer sur ma tombe; bientôt ils » s'éloigneront: je resterai seul, seul à jamais, » scellé sous la pierre, de peur que ma cendre » ne puisse quitter cette prison de feu.....

» Des monarques ont infligé cet affreux sup- » plice à un monarque au banquet duquel ils » se sont assis, dans la main duquel ils ont placé » leur main en signe d'alliance, dont l'amitié, » disaient-ils, était pour eux un présent du » ciel!...

» La religion qu'ils professent commande le

» pardon des offenses ; ils n'ont point pardonné !
» Les rois ont aboli le divorce, et ils ont sé-
» paré violemment deux époux dont le chef de
» l'église avait consacré l'union! Ils ont voulu
» que les derniers momens du père ne fussent
» pas consolés par les larmes du fils!..... Ce-
» pendant ils sont époux, pères et chrétiens !...
» Ils sont rois avant tout.... »

Je fis un mouvement; le spectre héroïque leva la tête, m'aperçut, et me fit signe d'approcher.

« Tu es Français, me dit-il, mon cœur ne me trompe pas ; je n'ai pas le tems de m'informer du miracle qui t'amène près de moi, quelques jours, quelques heures peut-être avant que je rende aux élémens ma dépouille mortelle. Tu veux connaître Napoléon et pénétrer le secret de sa destinée : quelques mots suffisent. Le soleil est fait pour éclairer le monde; j'étais né pour commander aux hommes.

» Alexandre était fils d'un monarque habile et victorieux; la famille de Jules César était une des plus puissantes parmi les patriciens de Rome : ces deux héros, auxquels on m'a souvent comparé, avaient l'un et l'autre vu le jour

parmi les peuples les plus renommés de l'univers ; mais moi, la fortune m'avait oublié dans la distribution de ses faveurs : fils d'un gentilhomme obscur, né sur une terre à demi-sauvage, je me suis en quelque sorte créé moi-même ; je fus porté par la seule force d'une volonté courageuse aux premiers grades militaires dans une armée, où ils ne se conquéraient qu'à la pointe de l'épée, et où de nombreux concurrens se précipitaient en foule vers le même but. »

L'HERMITE.

Ah ! s'il m'était permis de faire un moment trève à mon admiration ; si je pouvais m'armer en présence de votre auguste infortune du courage de censure dont je me sentais capable au tems de votre toute puissance, peut-être....

NAPOLÉON.

Parlez ; la vérité est désormais sans danger pour vous et pour moi.

L'HERMITE.

Je puis la dire ; vous n'y verrez que l'expression d'un regret que vous êtes fait pour ap-

précier. Vous êtes le fils de vos œuvres ; mais Bernadotte, Hoche, Murat, Suchet, Soult, Saint-Cyr, sont partis de plus loin que vous ; ils portaient la giberne lorsqu'ils franchirent la barrière qui vous fut ouverte.

NAPOLÉON.

Lorsque j'entrai dans la carrière, ils étaient déjà loin devant moi ; je ne tardai pas à les atteindre, et bientôt je les vis à ma suite.

L'HERMITE.

Dans les champs où l'on combattait pour la patrie et pour la liberté, Napoléon remporta d'immortelles victoires ; mais les palmes de Montenotte, de Mellesimo, de Mondovi, de Bassano, de Castiglione, de Lodi et d'Arcole, n'avaient point obscurci celles de Hohenlinden, d'Aldenhoven, de Loano, de la Montagne-Noire, de Fleurus, de Wathignies, de Hondtschoote, de Jemmapes et de Valmy.

NAPOLÉON.

Les noms de Maringo, d'Ulm, d'Austerlitz, de Wagram, d'Iéna et de Friedland retentiront

plus haut dans la postérité ; d'ailleurs que restait-il des trophées de Jemmapes et de Hohenlinden quand je débarquai à Fréjus?

L'HERMITE.

Les véritables conquêtes de la révolution : les Alpes, les Pyrénées et le Rhin pour barrières ; la liberté et l'égalité pour lois.

NAPOLÉON.

Mais ces précieux débris de la gloire républicaine, un gouvernement faible et incapable n'était-il pas au moment de les laisser ravir à la France ?

L'HERMITE.

L'énergie nationale avait déjà plus d'une fois trompé cette prévoyance ambitieuse, et la liberté ne fut perdue que le jour où des soldats dispersèrent les députés de la France.

NAPOLÉON.

Le 18 brumaire a sauvé la patrie ; il est des circonstances où la dictature est le seul recours des peuples libres.

L'HERMITE.

« Aussitôt, disiez-vous, que les dangers » qui m'ont forcé à saisir le pouvoir seront pas- » sés, j'abdiquerai ce pouvoir ; » vous l'avez signée cette abdication.... Les dangers avaient-ils cessé?..... où est la France? où est Napoléon?... (Il agita sa main dans l'eau de la fontaine, la passa de nouveau sur son front, et après un moment de silence, il continua.)

NAPOLÉON.

En prenant le pouvoir, je n'abjurai aucun des principes de la révolution; je prêtai serment à la souveraineté du peuple, à la république, à la liberté, au système représentatif.

L'HERMITE.

Et bientôt la monarchie consulaire succéda à la république, et l'empereur au premier consul.

NAPOLÉON.

Ce titre nouveau me fut conféré par le tribunat.

L'HERMITE.

Quel fut le prix de la noble résistance de quelques-uns de ses membres?...

NAPOLÉON.

Pour conquérir la paix sur les grandes puissances de l'Europe, il fallait mettre notre gouvernement en harmonie avec les leurs ; ce que la nation française voulait avant tout, ce qu'elle voudra toujours, c'est la considération au dehors et l'égalité au dedans : sa volonté fut la mienne ; j'ai voulu, et la révolution a fini ; j'ai voulu, et le niveau de l'égalité s'est étendu sur toutes les têtes ; j'ai voulu, et tous les cultes ont ouvert leurs temples ; j'ai voulu, et la France est devenue l'arbitre des rois et des peuples.

L'HERMITE.

Vous avez étouffé la liberté sous la gloire : en imposant aux Français une admiration sans bornes pour votre génie, vous les avez replacés triomphans sous le joug qu'ils avaient brisé.

NAPOLÉON.

Les hommes, pour la plupart, ne voient que le but dans toutes les choses dont l'exécution ne leur est point confiée ; les obstacles les plus insurmontables disparaissent à leurs yeux ; le suc-

cès est tout ce qui les frappe. Cependant l'architecte qui veut bâtir un palais régulier, sur un terrain couvert d'antiques constructions, ne peut jeter les fondemens de son nouvel édifice avant d'avoir déblayé le sol des vieux débris qui le couvrent; et lorsque ces travaux exigent des années, il construit à la hâte quelques baraques pour s'y mettre à couvert avec ses ouvriers. Si les événemens ou les hommes forçaient cet architecte a renoncer à ses projets, ne serait-il pas plus équitable de juger de la beauté du monument qu'il se proposait d'élever sur la nature et la coupe des pierres déjà préparées, que sur le bâtiment provisoire qu'il avait construit pour les besoins du moment? Cette justice, je la réclame pour moi je n'avais pas encore donné à la France la garantie des institutions que je lui destinais, mais j'en avais posé les bases dans le code le plus vaste et le plus parfait qu'aucune nation ait jamais possédé.

L'HERMITE.

La nature avait fait de vous le plus grand des hommes; l'ambition n'en a fait que le premier des rois : la liberté est le bien de tous;

le pouvoir ne peut être que le partage du petit nombre ; vous avez voulu le pouvoir. Digne de votre siècle, vous pouviez le devancer dans sa marche rapide, vous pouviez aller loin, vous avez préféré aller haut. Il appartenait à un génie comme le vôtre de fonder sur la liberté publique cette monarchie représentative que l'assemblée constituante avait révélée au monde ; vous avez mieux aimé élever sur des trophées militaires un trône dont rien n'égalait la splendeur, mais dont rien aussi ne pouvait garantir la durée. Dans l'espoir, je pourrais dire, sous prétexte de rassurer les consciences qui étaient en paix, vous avez rendu au clergé son ancienne influence, vous avez préludé au rétablissement de la noblesse féodale par l'établissement d'un ordre de chevalerie : le même général, qui avait dit aux musulmans d'Egypte : *N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, n'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte?* a signé un concordat avec le pape, a institué des majorats et n'a conservé des vertu républicaines qu'une valeur héroïque et un sentiment d'amour pour la patrie des victoires.

NAPOLÉON.

Je me suis mesuré avec mon siècle : soit orgueil, soit raison, je me suis trouvé plus grand. Qu'avais-je à faire autre chose que de descendre jusqu'à lui? qu'aurais-je fait, à l'application, de ces vertus républicaines dont personne ne voulait? Le destin avait mis en moi la force de volonté, l'inflexibilité de la résolution, la patience des détails, l'impétuosité d'exécution, la sagacité dans le choix des hommes : j'étais né pour fonder un état libre. J'arrivai trop tard pour prévenir la chute d'un gouvernement qui n'avait que le nom de république ; je dédaignais la monarchie, et je me sentais digne de l'empire. J'y parvins, et j'assurai aux Français les biens qui leur sont les plus chers : la gloire et l'égalité.

L'HERMITE.

En effet, sous votre règne tous les Français étaient égaux devant l'empereur ; quant à la gloire, aucune n'osa s'élever à côté de la vôtre. Chose étrange, nul général fameux ne se forma à votre école ; la France, aujourd'hui même, est réduite à ceux qui s'élevèrent dans les rangs

de la vieille armée républicaine ; peut-être même la gloire des anciens noms s'est-elle obscurcie sous le vain éclat des titres féodaux. La France entière savait quels hommes étaient Masséna, Lannes et Ney ; beaucoup de Français ignorent quels furent les ducs de Rivoli, de Montebello, et d'Elchingen.

NAPOLÉON.

Ne voyez-vous pas que je traitais avec les vanités de mon siècle, et qu'en récompensant par les titres de duc et de prince les grands services rendus à la patrie, je détruisais autant qu'il était en moi le préjugé de la noblesse d'origine.

L'HERMITE.

Permettez-moi de vous adresser non des reproches, mais des objections plus graves, et auxquelles vous serez peut-être plus embarrassé de répondre.

On ne comptait que des Français sous les drapeaux de Valmy et de Jemmapes ; l'aigle de Napoléon admit sous ses ailes des auxiliaires et des mercenaires qui entrèrent en partage de

notre gloire. Le jour des revers arriva, et les Français eurent à combattre à la fois et l'ennemi qui leur faisait front et l'allié perfide que vous aviez placé à leurs côtés.

Sans doute aucun capitaine des tems anciens et modernes ne peut se prévaloir d'aussi prodigieux succès que ceux dont vous avez étonné le monde : Alexandre, César, Annibal, ne peuvent vous être comparés pour l'habileté des plans, pour l'impétuosité de l'attaque, pour la hardiesse et la rapidité des marches ; mais la guerre n'était pour vous que la science de la victoire, et vous auriez craint d'humilier votre génie si, dans vos gigantesques entreprises, vous eussiez supposé la possibilité d'un revers.

Non moins grand administrateur que guerrier habile, l'habitude de commander à des soldats vous a néanmoins conduit à penser que le gouvernement représentatif n'était pas incompatible avec le régime militaire : vos sous-préfets devinrent des capitaines de canton ; vos préfets des colonels de département, commandés par un général d'administration que vous appeliez ministre.

Dans les tems qui précédèrent la mort d'A-

lexandre, on ne pouvait arriver jusqu'à ce prince qu'après avoir traversé des flots de satrapes auxquels il avait confié la garde de sa personne : à son exemple, dans les dernières années de votre règne, vous aviez éloigné de vous les plus anciens compagnons de votre gloire ; vous vous étiez entouré de nobles courtisans, et, si j'ose exprimer ici toute ma pensée, vous étiez descendu au niveau des vanités royales.

Entre vos habiles et puissantes mains, la France limitée aux barrières naturelles de la Gaule, le Rhin, la mer, les Pyrénées et les Alpes, pouvait, sans efforts, sans secousses et peut-être sans combat, devenir, à l'abri d'un gouvernement constitutionnel, le plus florissant empire du monde ; vous ne pouviez de longtems encore espérer de ravir à l'Angleterre le sceptre des mers, mais vous pouviez réduire ses flottes à promener sur l'océan un pavillon sans gloire et des marchandises sans destination. Il était digne de vous de rétablir la Pologne, d'affranchir l'Italie et la Grèce : ces peuples, unis par la reconnaissance à la grande nation, eussent offert aux membres de votre famille des trônes véritablement légitimes, puis-

qu'ils eussent été fondés sur les lois et du consentement des peuples.

La réforme religieuse a suffi pour acquérir au nom de Luther une gloire impérissable ; quelle n'eût pas été celle de Napoléon, fondateur de la réforme politique ! quels moyens n'avait-il pas pour opérer cette grande révolution ! huit cent mille soldats français ; les tributs de la moitié des états de l'Europe, et l'opinion où était le monde que toute résistance devenait impossible. La révolution était faite dans les esprits, le règne des lois était arrivé ; il suffisait à Napoléon d'en avoir la pensée pour l'établir : la postérité dira qu'il ne l'a pas voulu.

Il fit tout pour la gloire et ne fit rien pour Rome ;
Ce fut la grande faute où tomba ce grand homme.

NAPOLÉON.

Et moi aussi j'invoque la postérité, et j'ose prévoir son arrêt ; car la vérité seule y défendra ma cause : elle dira que j'ai voulu composer un tout homogène des élémens et des débris divers que la révolution m'avait légués ; elle dira que j'y étais parvenu, et, mieux instruite, j'ose

croire qu'elle réformera plus d'un jugement contemporain.

Les querelles religieuses étaient assoupies ; mais les cendres de la Vendée fumaient encore. Il fallait achever de les éteindre, et le clergé se chargea de ce soin, aussitôt que j'eus rendu au sacerdoce ses pompes et ses honneurs.

La fortune mit à ma disposition la force créée par l'enthousiasme républicain ; mais cette force aveugle, il fallait s'en rendre maître et lui donner un but ; je la dirigeai vers l'éclat des triomphes militaires : c'est surtout de gloire que la nation française est avide : sous mes étendards, les Français, dans l'espace de quinze ans, ont cueilli plus de lauriers, ont rendu plus de champs de bataille immortels, ont montré au monde plus d'illustres capitaines que ne peuvent en offrir en quatorze siècles, les fastes de la vieille monarchie. Quant à la liberté, elle ne se donne pas, il faut la conquérir ; et c'est par cette conquête que je voulais terminer ma vie politique ; je n'ai eu que le tort de croire que le peuple français n'était pas encore digne de l'entreprendre ; je le jugeai trop souvent,

je dois en convenir, par les hommes dont je m'étais entouré.

Vous me faites un reproche de n'avoir pas fait exercer par mes compagnons d'armes les charges de palais que j'avais rétablies ; mais quel autre appât pouvais-je offrir à ces nobles que la vanité tenait éloignés du reste de la nation et que la vanité pouvait seule y ramener? J'ai rendu les habitudes des courtisans à des gens nés pour *servir quelqu'un*, et pour qui ce besoin satisfait est une des conditions de l'existence ; si vous m'objectez que la plupart d'entre eux m'ont trahi au jour des revers, je vous demanderai, avec plus de chagrin que de ressentiment, à quelle classe appartenaient ceux dont ils ont reçu l'exemple de la trahison? L'infortune ne m'a point fait changer d'avis : dans l'espèce humaine le vice est la règle, la vertu est l'exception.

J'ai achevé avant cinquante ans la plus vaste carrière politique qu'aucun homme ait jamais parcourue : à vingt-six ans, j'avais fait la conquête de l'Italie et détruit six armées formidables. Premier magistrat de la nation la plus

éclairée du globe avant l'âge de trente ans, bientôt après empereur, roi, protecteur et médiateur, si j'ai moins sacrifié à la liberté qu'au pouvoir, j'ai du moins appris aux peuples, à quelles conditions ils pouvaient s'y soumettre sans s'avilir. La mort s'avance, elle s'apprête à saisir sa proie..... Un espoir console mes derniers momens : cette France, que j'aimais avec idolâtrie, conservera ma mémoire; mon nom lui rappellera une époque à jamais glorieuse.....

Mon ami, ajouta le grand homme en serrant ma main d'une main déjà glacée, dites-moi que les Français accorderont quelques regrets à mon souvenir, quelques larmes à mon infortune.... » L'impression que fit sur moi les derniers mots de cette voix défaillante m'arracha un cri convulsif; je m'éveillai. Quelque chose de froid et d'humide enveloppait ma tête; mon oreiller était baigné de sueur.

Quand le songe fut entièrement évanoui, je n'en rêvai pas moins péniblement à l'homme dont la tête toute-puissante avait, aussi vainement que moi, cherché le sommeil sur ce coussin d'édredon. Tant de puissance, tant de dou-

leurs, de si terribles contraintes, de si cruelles épreuves ; la gloire du premier sceptre du monde placée entre Brienne et Sainte-Hélène comme entre deux néans ; une vie si courte et si pleine de jouissances et d'amertume, de grandeurs et de tourmens! quel abîme de réflexions!..... Le bruit d'une discussion assez vive qui se passait à la porte de ma chambre pouvait seul m'en arracher.

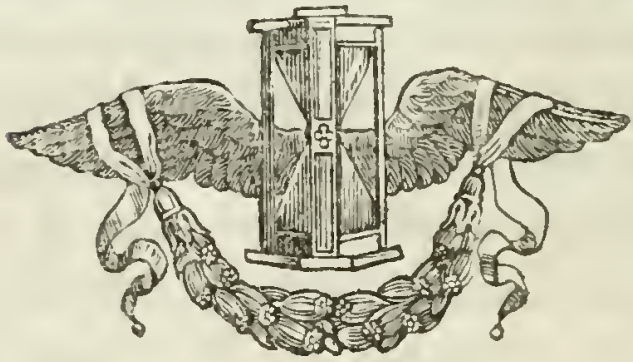

N° LXIX. — 3 *août* 1819.

GRENOBLE.

Le nouvelliste se couche le soir tranquillement sur une nouvelle qui change pendant la nuit, et qu'il est obligé d'abandonner le matin à son réveil.

La Bruyère.

« Il ne dort pas. — Il dort; vous n'entrerez pas. — J'entrerai. — Mais vous ne le connaissez pas! — Je le connais. » Je mis fin à la dispute par un coup de sonnette. Le domestique entra suivi d'un petit vieillard de soixante à soixante-six ans, droit, frais et bien conservé, poudré à blanc, chapeau en claque, tenant des livres dans une main et des gazettes dans l'autre. Le petit homme, sans laisser au domestique le tems de s'expliquer : « Ce drôle, a-t-il dit, voulait m'empêcher de remplir mon devoir auprès de vous.... Retirez-vous, butor; ne voyez-vous pas que Monsieur et moi, nous avons à parler

d'affaire ! » et le poussant par les épaules, il le mit à la porte ; revenant ensuite vers mon lit : « Je ne me serais pas trompé, continua-t-il, je vous aurais reconnu entre dix mille : voilà bien *l'Hermite de la Chaussée-d'Antin*, *l'Hermite de la Guiane*, *l'Hermite en Province*, traits pour traits, tel que je me le suis long-tems figuré !..... » Je voulus l'interrompre : « Ne soyez-pas surpris, continua-t-il, si j'ai été aussi promptement informé de votre arrivée ; j'ai mes correspondances secrètes, et jour par jour j'étais instruit de votre itinéraire : mon métier est de savoir et de dire ce qui se passe ; en ma double qualité de libraire et de journaliste, je parle à tout le monde et de tout le monde ; demain votre arrivée en cette ville sera annoncée dans la feuille du département, ainsi que l'honneur que vous avez bien voulu me faire de me recevoir le premier ; je me nomme N***, je demeure ici près, et je vous laisse le journal, que j'aurai soin de vous apporter tous les matins de très-bonne heure : le préfet lui-même ne le lira qu'après vous. Mais vos momens sont précieux, je ne veux pas vous tenir plus long-tems ; si mes petits services peuvent

vous être agréables, personne ne connaît mieux la ville ; je vous offre tout ce que je sais, tout ce que je puis ; et, en attendant vos ordres, je cours faire mon article. » En achevant son discours, le petit homme, qui s'était un peu dépoudré en gesticulant, sortait, comme il était entré, avec beaucoup de précipitation. Je le rappelai pour le prier instamment de ne parler de mon arrivée ni dans sa feuille ni dans sa boutique. — C'est ce que je ne puis vous promettre, me répondit-il, car je serais un homme perdu, déshonoré, si on venait à le savoir par un autre que par moi. — Et moi, je vous préviens que si vous dites un mot, je vous déshonore par un moyen bien plus sûr : je disparais à l'heure même, et je vous fais passer pour un gazetier menteur. — Le reproche s'adresse à tant de monde, qu'il ne blesse plus personne ; mais une crainte plus réelle enchaînera ma plume et ma langue ; je ne veux pas priver mes concitoyens de l'avantage de vous posséder, même *incognito*. — A cette condition, M. N***, j'accepte avec reconnaissance l'offre que vous voulez bien me faire de guider mes pas et mes observations dans la ville de

Grenoble. — M. l'Hermite, sous deux heures je suis à vous, et nous commencerons nos courses. »

Mon libraire nouvelliste a été exact ; il est arrivé haletant, et secouant avec son mouchoir la poussière de ses pieds : « J'ai beaucoup couru, m'a-t-il dit ; je désirais vous amener, sans trahir votre incognito, M. Champolion-Figeac, professeur de littérature grecque ; c'est un savant très-estimable qui a écrit un *Traité sur les Antiquités de Grenoble ;* il venait de partir pour la campagne. J'ai passé chez M. Berriat de Saint-Prix, professeur de législation criminelle, auteur de plusieurs écrits estimés, et des *Annuaires de l'Isère ;* j'avais oublié qu'il est à Paris. Mais, à défaut de leurs personnes, voici leurs ouvrages ; ils suppléeront à mon insuffisance. Partons..... » Et déjà nous étions dans la rue.

« *A tout seigneur, tout honneur,* me dit mon guide. Commençons par les jardins de la préfecture... Prenons du côté de la place *Grenette*, le chemin est plus court... Ce jardin, comme vous le voyez, est fort bien entretenu ; la terrasse plantée de marronniers que vous apercevez

d'ici, est une espèce de salon où se réunit le soir le beau monde de Grenoble ; on y est aussi pressé qu'au boulevart de Gand, à Paris.

» Grenoble doit ce jardin au connétable de Lesdiguières, comme cette ville lui doit aussi la muraille qui l'enveloppe au nord. Le plus gros des marronniers porte le nom du connétable. Approchons de cet arbre, vous y verrez une glorieuse marque de la vigoureuse défense des Grenoblois, en 1815. C'est le trou d'un obus tiré par les Piémontais durant le siège.

» Notre ville peut être considérée comme une place de guerre moins encore par ses fortifications que par sa position. L'Isère et des rochers élevés la défendent du côté de la porte Saint-Laurent, sur la route de Chambéry, et du côté de la porte de France vers Lyon. Les autres entrées de la ville sont protégées par des murailles et des fossés que l'on remplit d'eau toutes les fois que la défense l'exige ; mais le meilleur rempart de Grenoble est le courage de ses habitans. Un de ces hommes qui se font agens de police par honneur, et espions de l'étranger par amour de l'ancien ordre de choses, avait, en 1815, donné avis au chef des troupes piémontaises,

que notre place était vide de soldats; le général espérait s'emparer facilement d'une ville qui n'avait pour défenseurs que ses seuls habitans; mais à l'apparition des bannières ennemies, tous les citoyens, armés ou non armés, se précipitèrent vers les points menacés; le canon était servi par des enfans; les femmes distribuaient les cartouches; c'était une famille de Bayards s'animant à la vue de l'ennemi pour le terrasser; plus de douze cents Piémontais trouvèrent la mort au pied de nos murailles, et, chose nouvelle dans les fastes militaires, ce furent les assiégeans qui proposèrent de capituler. Ainsi la ville de Grenoble, après avoir, la première, appelé les Français à la liberté, leur donna le dernier exemple de ce que peut le patriotisme combattant pour l'indépendance nationale. Afin de perpétuer le souvenir de cette glorieuse journée, les citoyens de Grenoble avaient résolu de célébrer chaque année l'époque du 6 juillet, par un banquet de deux cents couverts sur les hauteurs de la porte de France; mais tous les citoyens ont pris part à la défense, et tous veulent avoir part à la fête; au lieu du rocher peu spacieux où elle s'est célébrée jusqu'ici, on a choisi la belle

prairie de Fontaine, au bas des montagnes qui s'étendent vers Sassenage ; c'est un lieu plus convenable pour un banquet où dix mille personnes iront s'asseoir ; les pieds délicats de nos jolies danseuses fouleront légèrement ces beaux tapis de verdure, et chaque année les échos des montagnes répèteront nos cris de joie et nos chants de victoire ; pourvu toutefois qu'on ne s'avise pas de trouver dans cette honorable commémoration quelque couleur libérale, et partant séditieuse ; car dans un tems où des hommes ont pu se vanter, comme d'un acte de fidélité, d'avoir livré le port de Toulon aux Anglais, d'autres hommes pourraient bien considérer comme une félonie la défense de Grenoble contre les soldats du roi de Sardaigne.

» Afin de mêler l'agréable au sérieux, selon le précepte d'Horace, continua mon savant *cicérone*, je vous ramènerai sur cette terrasse à l'heure de la promenade, vous y verrez nos Grenobloises et vous m'en direz votre avis. On ne cultive pas les fleurs en toutes saisons ; on ne fait pas la cour aux belles à tout âge ; mais dans tous les tems l'aspect des femmes et des fleurs réjouit le cœur et les yeux.

» Cette rue que nous traversons est celle de l'Hôpital, établissement dont l'administration est excellente, parce qu'elle a été confiée à des hommes pleins de zèle et de charité. Vous voyez à notre droite le pont de Pierre ; cette belle croix que vous y remarquez y fut apportée, en 1817, par des missionnaires catholiques de robe longue et par un missionnaire protestant de robe courte; Dieu merci, c'est la dernière que ce singulier missionnaire ait contribué à nous faire porter.

» Après avoir suivi le quai qui borde l'Isère, nous nous éloignerons un peu de la rivière pour sortir par *la porte de Créquy*, et nous nous trouverons sur les jolies promenades de *la Graille*, dont, chemin faisant, je vous raconterai l'histoire.

» Dans le patois du pays, composé d'expressions celtiques, latines, françaises et de quelques mots grecs, comme vous le savez peut-être, M. l'Hermite, et comme l'a si bien démontré notre compatriote M. Champolion-Figeac, *la Graille* veut dire *la corneille :* la promenade qui porte ce nom est une des plus fréquentées de la ville ; elle est bordée d'une double rangée d'arbres, et conduit jusqu'au pont de *Claix*, sur le

Drac ; ce sera le terme de notre promenade de ce côté. *Flaminius*, *Appius* et d'autres magistrats romains construisirent des routes, afin de se rendre à la fois utiles et célèbres ; ils ont atteint ce double but ; leurs noms sont encore attachés aux blocs de pierre qui formaient le pavé de ces routes consulaires. L'habitant de l'Italie et l'étranger qui visite ces belles provinces foule encore avec respect *la via Appia*, *la via Flaminia*. Un président au parlement de Grenoble eut la même ambition. M. de Saint-André, c'est le président dont je parle, construisit et planta cette belle promenade pour lui donner son nom : la fortune en disposa autrement. Les habitans de la ville s'y rendaient en foule; un spéculateur s'avisa d'y établir une guinguette, laquelle avait pour enseigne une corneille avec cette inscription : *à la Graille*. La guinguette fut achalandée, et tous les buveurs ne tardèrent pas à se donner rendez-vous *à la Graille;* bientôt le cours en prit le nom : on avait commencé par dire, *allons boire à la Graille*, et on finit par répéter : *Allons nous promener à la Graille*. Cependant M. de Saint-André voyait chaque jour avec un sombre cha-

grin le triomphe d'un oiseau plus connu par ses présages que par ses usurpations. Il fit abattre l'enseigne ; mais le nom de *la Graille* ne tomba point avec l'effigie de l'oiseau et prévalut sur le nom du noble fondateur. Les magistrats prirent fait et cause pour leur confrère ; la guerre fut déclarée aux corbeaux par les gens de justice, et soutenue de part et d'autre avec beaucoup de vivacité et de loquacité. Plusieurs arrêtés du parlement proscrivirent *la Graille*. Les actes publics où le lieu et le nom de *la Graille* se trouvaient relatés furent déclarés nuls ; défense fut faite aux notaires d'écrire jamais ces mots : *Fait et passé à la Graille*. Vaine défense ; après plusieurs campagnes, où furent livrés, à coups de bec, de vigoureux combats, les corbeaux demeurèrent vainqueurs ; *la Graille* resta en possession de la promenade ; son nom seul y domine, et si l'on se rappelle encore quelquefois de celui de Saint-André, c'est pour rire de la mésaventure de ce noble président, qui était de plus intendant du Dauphiné. L'autorité commande ; mais passe, l'opinion résiste et demeure.

— La vanité, ai-je dit à mon railleur cicé-

rone, est sans doute un travers dont il est permis de se moquer quand elle s'attache à des rubans, à des titres, à des préséances; lorsqu'elle borne ses efforts à se distinguer par la forme ou la couleur des habits, par les armoiries dont elle charge les panneaux d'une voiture, le frontispice d'un hôtel, et jusqu'à la pierre sépulcrale. Mais la vanité qui élève ou dote des hospices pour les pauvres et les malades; mais celle qui se livre à des entreprises utiles ou seulement agréables, loin d'être un ridicule, est une vertu : tout bienfait général appelle la reconnaissance publique sur son auteur. Si j'avais l'honneur d'être préfet du département de l'Isère, ou maire de la ville de Grenoble, des poteaux, placés aux deux extrémités de cette charmante promenade, lui restitueraient son nom légitime de *Cours Saint-André;* les étrangers, les enfans, et quelques promeneurs bénévoles, à force de lire et de répéter ce nom, finiraient par faire oublier celui de *la Graille*, qui, soit dit sans mépris pour son origine celtique, ne me semble ni de bon goût ni bien harmonieux. Il ne faudrait pour cela ni arrêts de justice, ni actes de l'autorité; la puissance

du tems et de l'habitude est plus lente, mais elle est aussi plus douce et plus sûre. »

Nous nous sommes arrêtés sur le pont de Claix, dont la construction m'a paru aussi belle que solide. Il est bâti sur le torrent du Drac qui roule ses eaux fangeuses à l'extrémité de la plaine, et au-dessus du niveau du terrain sur lequel la ville est assise. L'impétuosité de son cours, le voisinage des montagnes dont les neiges se précipitent dans son lit au retour du printems, et donnent, en quelques minutes, à ce torrent dévastateur une puissance si formidable, m'ont fait faire de tristes réflexions sur les vaniteuses présomptions de la raison humaine ; elle place la prévoyance au premier rang des qualités qui distinguent l'homme de la brute ; mais l'instinct des brutes ne les avertit pas inutilement du péril : elles s'en éloignent, elles le fuient, tandis que l'homme, endormi au bord des précipices et sur la rive minée du torrent, passe souvent des bras du sommeil dans ceux de la mort, après s'être débattu dans les eaux qui, cent fois, l'avaient éveillé par leurs sinistres mugissemens. J'en ai déjà fait ailleurs l'observation ; depuis plusieurs siècles

les ravages et les inondations du Drac et de l'Isère annoncent par quel désastre doit finir la capitale du Dauphiné. Depuis plusieurs siècles les cris des habitans appellent les sollicitudes de l'autorité ; et, à de longs intervalles, les dépositaires du pouvoir font connaître qu'ils entendent et *qu'ils aviseront ;* mais il faut d'abord apaiser des besoins plus pressans ; solder des Suisses, bâtir des palais, doter des communautés religieuses, et enrichir des familles de courtisans. Lorsque les eaux débordées et réunies du Drac et de l'Isère auront renversé l'industrieuse Grenoble et noyé ses patriotiques habitans, une catastrophe si affreuse et si vainement prédite sera racontée dans les journaux officiels ; les ministres eux-mêmes s'écrieront : *C'est un grand malheur ;* tout sera fini, et toutes les responsabilités seront à couvert !

Mon cicérone est causeur et compatissant ; soit que mon silence lui ait paru long, soit que les sentimens dont j'étais agité eussent donné aux traits de mon visage une expression mélancolique, il m'a arraché à ma rêverie en me proposant, à haute voix, de reprendre le chemin

de la ville. Les forces d'un homme de mon âge veulent être ménagées et souvent réparées ; j'éprouvais le besoin de me soustraire au poids du jour et de prendre du repos. Les affaires de mon officieux conducteur réclamaient sa présence et ses soins : nous sommes revenus sur nos pas. En passant sur le quai, que le bon libraire a continué de nommer le quai de *la Graille*, il m'a dit, en me montrant une maison d'une assez belle apparence : « *C'est là qu'il logeait*..... — Qui ? » Le nom qu'il m'a glissé dans l'oreille je ne le répéterai pas ; car après m'avoir raconté plusieurs scènes bruyantes et scandaleuses, faites par l'homme qui le porte, il a ajouté d'un ton mystérieux : « *Il sortit sous prétexte de*..... Sa tournée devait être longue ; mais il n'alla pas loin : il s'était caché pour épier un personnage qui lui était devenu suspect, quelque conspirateur sans doute. Ce personnage ne tarde pas à paraître, se glisse le long des murs, va heurter à une porte secrète..... ; mais à l'instant il est saisi par le surveillant de l'autorité ou de l'hymen, peu importe. L'homme surpris pouvait être un amant : il en avait l'âge et l'encolure ; mais il avait à

Grenoble plus d'un emploi. *Prenez garde*, dit-il à celui qui l'arrête, *je suis dans mes fonctions; je n'entre pas, j'écoute.* Les autorités se respectent entre elles; cependant *l'autorité surveillante* pria un peu *brutalement l'autorité écoutante* d'aller exercer ailleurs. » Que dites-vous de cette petite anecdote, M. l'hermite? dans le tems elle a beaucoup diverti Grenoble. — Je ne suis pas de la ville, mon cher libraire. » Nous nous sommes séparés à ces mots, moi pour rentrer dans mon auberge, et le libraire pour aller chercher et porter des nouvelles. Il a promis de venir bientôt me reprendre. C'est un homme infatigable.

M. N*** se repose peu, et ne laisse guère reposer les autres. Le soleil commençait à baisser; la chaleur était supportable : d'ailleurs quand mon conducteur parle, il s'arrête. Dans mon jeune âge, cette espèce d'importance, donnée à des discours que le vent emporte, me paraissait pédantesque et me donnait de vives impatiences; maintenant je m'en arrange fort bien. Je m'arrête volontiers toutes les fois que mon interlocuteur le désire; mais je n'écoute pas toujours. La place Grenette est à deux pas

de mon auberge : c'est la principale de la ville et celle où se font les exécutions. Si je l'avais su plus tôt, j'en aurais détourné mes pas. Les crimes des hommes que le glaive des lois sacrifie à ce que la justice nomme le besoin de l'exemple, ne détruit pas en moi l'horreur du meurtre commis au nom de la société, à laquelle je n'accorde pas ce terrible droit d'ôter ce qu'elle ne peut rendre : la vie.

Mon guide m'a dit en souriant et en me désignant un café connu par le nom de celui qui le tient : « C'est là que se réunit le cercle des partisans de l'ancien régime ; le cercle des libéraux ou partisans du régime constitutionnel se tient dans celui-ci : c'est le *café Laroche.* » Il m'a fait remarquer que les maisons qui entourent cette place sont assez belles ; tout auprès sont la halle aux grains et le bâtiment consacré aux facultés de droit, des sciences et des lettres. Ce bâtiment est spacieux, mais l'architecture est de mauvais goût, et les distributions intérieures mal entendues. L'académie de Grenoble a dans son ressort les départemens de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. Grenoble possède en outre un collége royal et plusieurs écoles ; avant la ré-

volution, c'est-à-dire au bon vieux tems, il n'y existait aucune grande institution qui pût favoriser les progrès des lettres et de l'industrie; ce n'est que depuis 1796 que cette ville possède une société des sciences et des arts, qui tient tous les ans une séance publique dans la bibliothèque. J'ai montré le désir de voir cette bibliothèque, et mon guide se l'est fait ouvrir en son nom.

Cette bibliothèque, assez bien composée, m'a paru renfermer environ quarante mille volumes; on m'a assuré qu'elle en contenait soixante mille. La belle tenue et l'ordre qui y règnent font honneur à son savant bibliothécaire, M. Champolion, que j'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de citer honorablement.

Le musée de Grenoble est dans le même bâtiment. J'y ai vu avec plaisir quelques bons tableaux, des dessins dont plusieurs sont l'ouvrage de mains habiles, des bustes, des bas-reliefs et des statues. La salle qui renferme ces nobles produits des arts en annonce elle-même la puissance. Sa hauteur est de trente-quatre pieds, sa largeur de trente-six, et sa longueur de cent vingt pieds.

De la contemplation des restes d'une nature morte, nous avons passé à celle des débris de la nature vivante. Dans ces enveloppes de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, sous ces coquilles mêmes, si soigneusement recueillies, la vie a circulé, les sympathies et les aversions ont allumé les feux de l'amour et de la colère; l'existence a été reçue et perdue pour se ranimer et s'éteindre sans cesse dans les innombrables individus des mêmes espèces, et couler avec les fleuves, circuler avec l'air, se répandre avec la lumière; tout roule, tout marche et s'avance, tout commence, tout finit, et cependant tout demeure : ce qui a été est encore et sera toujours; la matière et l'esprit, le sentiment et la pensée, témoins des siècles et compagnons du tems, dureront autant que ce cercle sans circonférence, *dont le centre est partout*, et dans lequel se meut le dieu de Spinosa, qui n'est pas le mien.

« Notre musée de physique et d'histoire naturelle est fort riche, comme vous le voyez, m'a dit mon guide; il renferme plus de six mille morceaux dont la classification pourrait être meilleure. Ce n'est point l'esprit de système,

c'est la paresse qui maintient cette confusion : quelque jeune savant la fera disparaître. Il me semble que vous n'admirez pas assez la précieuse collection de métaux que vous avez sous les yeux..... » Ces mots sont à peine parvenus à mon oreille. J'avais besoin d'air et d'espace, je suis sorti.

« Nous voilà dans la *rue Neuve*, m'a dit mon libraire ; elle est grande et belle, mais un peu déserte, n'est-il pas vrai ? Savez-vous pourquoi ? c'est que les gens qui l'habitent appartiennent à ces familles qui, dans tous les pays, ne font et ne produisent rien ; ici elles se tiennent éloignées des classes actives et productives avec autant de soin que le commerce s'éloigne d'elles ; tandis que les négocians, les avocats, les médecins, les manufacturiers, que cette foule immense d'hommes utiles qui cultivent les sciences, les lettres, les beaux-arts et les arts industriels, s'avance vers l'âge de la raison et des lumières, les autres reculent et s'efforcent de remonter vers les siècles d'ignorance et de barbarie : de cette manière, l'immense et la très-petite portion du genre humain se tournent le dos, et marchent dans des voies opposées,

au risque de ne se retrouver que dans la vallée de Josaphat.

» Dans une des rues qui sont sur notre gauche logeait le docteur Harga ; je l'ai beaucoup connu ce docteur Harga : c'était un très-bel homme, grand amateur de bonne chère et des plaisirs du monde, après lesquels il courait avec plus d'empressement qu'il ne convient à un disciple d'Esculape. Il paraissait jouir d'une santé robuste, et il en usait avec peu de ménagement ; mais cette dissipation, cette gaîté apparente, cachaient une mélancolie profonde. Une nuit, il se tua dans son lit d'un coup de pistolet. On trouva sur sa table un écrit où il expliquait le motif d'une conduite qui paraissait si peu en harmonie avec sa profession. « De constitu-
» tion mélancolique, disait le docteur Harga,
» j'ai tout employé depuis plusieurs années
» pour me dissiper, me distraire ; je n'ai pu y
» parvenir : excédé de la vie, je viens de mettre
» un terme à mon supplice. » Il faut beaucoup de courage pour se tuer, n'est-ce pas, M. l'Hermite ? — Il en faut souvent davantage pour vivre, M. le libraire. — C'est mon avis. Voilà pourquoi j'ai toujours repoussé cette

vilaine pensée qui s'arrête quelquefois dans les têtes dauphinoises, comme vous pourrez vous en convaincre par l'histoire d'un de nos évêques, à laquelle celle du docteur Harga ne sert que d'introduction, et que je vous raconterai en tems et lieu.

» Il n'est besoin de dire à personne qui fut *Pierre du Terrail*, dit le chevalier de Bayard; la rue où nous entrons porte son nom. Elle a été percée au travers du jardin des Capucins, dont le nom sonne assez mal à côté de celui du *chevalier sans peur et sans reproche*. Notre cathédrale n'a rien de bien remarquable, du moins au dehors, n'est-ce pas? mais il n'en est pas ainsi de la place. C'est le débouché du grand faubourg; elle a été agrandie et embellie tout récemment. — En effet, j'ai remarqué sur cette place plusieurs maisons d'une construction très-élégante. — C'est à l'évêque dont je vous parlais tout à l'heure, M. l'Hermite, que Grenoble doit les premiers embellissemens de la place de la Cathédrale. Cet évêque s'appelait monseigneur de Bonteville; car, malgré l'humilité chrétienne, les prêtres qui portent la mitre et la crosse veulent aussi être appelés *monseigneur;*

ce monseigneur de Bonteville était évêque de Grenoble au commencement de la révolution. Président né des états de la province, il se montra fort libéral à l'assemblée de Romans, et parla en vrai disciple de celui qui a dit que les pauvres sont les meilleurs amis de Dieu. Les confrères de monseigneur, les chanoines, les abbés commandataires, les gros prieurs et les gens de cour, trouvèrent cette morale très-anti-monarchique. Il faut que les reproches qui lui furent adressés aient été bien sévères, puisque monseigneur de Bonteville en conçut un chagrin si profond qu'il se retira à son château près d'Eybens où il se livra aux plaisirs de la chasse pour distraire les noirs soucis dont il était dévoré. Cet exercice, peu épiscopal, ne paraissait pas tout-à-fait étrange dans un homme qui avait été capitaine de cavalerie, somptueux, galant, petit-maître, et qui portait le titre de prince de Grenoble. La veille d'un jour où il devait faire une grande chasse, il commande à ses valets de lui apporter de la poudre et des balles, s'enferme, et au milieu de la nuit, il se fait sauter la cervelle. Cette fin tragique n'est pas ordinairement celle des gens d'église. Il y a, vous en

conviendrez, quelque chose de singulier dans cette fin d'un évêque et d'un médecin. Les enfans d'Esculape ne passent pas pour des hommes d'une foi bien robuste ; mais un enfant de l'église !..... Le docteur Harga, au moment de se tuer, a pu dire comme Sénèque : *Post mortem nihil ;* mais que se disait monseigneur de Bonteville ?.....

» Vous avez assez vu notre cathédrale, et vos regards me l'annoncent ; je veux, avant de nous rendre sur la terrasse des Marroniers, vous conduire au palais de justice. Mais je ne quitterai pas cette place sans vous en révéler les mystères. Le soir, beaucoup de jeunes tonsurés viennent y respirer le frais : *Honni soit qui mal y pense.* Ces promenades ont sans doute un but très-pieux ; c'est ici que nos séminaristes s'exercent aux combats des passions, et c'est pour se livrer aux mêmes exercices que d'autres lutteurs y accourent à la chute du jour, et quittent la rue du *Bœuf*, leur résidence ordinaire..... Vous n'écoutez plus. Passons dans la rue *Perrolerie*. Si M. l'Hermite prend, pour nous quitter, les voitures publiques, voilà le bureau des diligences. La rue *Brocherie*, où

nous sommes, conduit au palais de justice : c'est une des plus vivantes et des mieux percées de Grenoble. Enfin nous voici sur la place Saint-André. Cet édifice, où la justice rend maintenant ses arrêts, est l'ancien palais des dauphins qui l'avaient fait construire sur les bords de l'Isère; il est assez bien conservé, et la façade est belle; mais l'ensemble de ce monument est peu digne de fixer l'attention des voyageurs. » Fatigué de ma longue course, je me suis hâté de suivre le quai du jardin, et d'aller prendre un siége sous les marroniers de Lesdiguières.

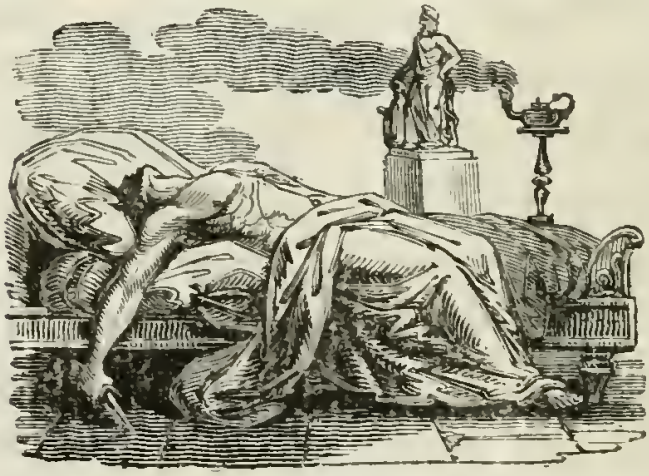

N° LXX. — *Septembre* 1819.

LES MARRONNIERS

DE LESDIGUIERES.

Is mihi demùm vivere et frui anima videtur, qui aliquo negotio intentus præclari facinoris aut artis bonæ famam quærit.

SAL. BEL. CAT.

A mon avis, celui-là seul vit et jouit de son existence qui travaille à se faire une réputation par l'exercice d'un art utile.

Nous sommes arrivés sur la terrasse du jardin de la préfecture un peu avant l'heure où les promeneurs s'y rendent ; mon guide m'en a fait l'observation. « Tant mieux, a-t-il ajouté, cela me donnera la facilité de vous faire connaître, à mesure qu'ils se présenteront, les hommes les plus distingués de notre ville. Tenez! il semble que le hasard veuille nous mettre en belle humeur : voici venir un personnage propre à nous égayer. Il ne tiendrait qu'à ce M. N*** d'occu-

per un rang honorable parmi la bourgeoisie de Grenoble ; mais, attendu qu'il a épousé la fille d'un très-petit gentilhomme, il se croit obligé d'être le très-humble serviteur de la noblesse ; et, comme le bon M. Jourdain, il ne veut fréquenter que *des gens qui ont l'honneur de parler au Roi.* Nos vieux nobles se moquent assez ouvertement des prétentions de M. N***; mais il supporte en toute humilité leurs railleries et leurs sarcasmes, heureux qu'ils lui permettent à ce prix d'entrer dans leurs salons et de marcher à leur suite. Quelques-uns de ses anciens amis voulaient lui faire sentir combien ce travers le rend ridicule par le tems qui court ; mais les rieurs s'y sont opposés ; son aspect seul les divertit, et ils ne veulent pas être privés de la joie qu'il leur procure. On dit qu'il s'en venge en secret ; mais ces sortes de vengeances sortent du cercle de mes observations ; je ne vous en parlerai pas.

» L'homme que vous voyez plus loin, dont l'extérieur est si simple, et que la nature semble avoir si peu favorisé, est une nouvelle preuve de la vérité de cet axiome.

« Garde-toi tant que tu vivras
» De juger les gens sur la mine. »

» M. Duport Lavillette est un des plus modestes et des plus habiles jurisconsultes de Grenoble : il exerce, par sa probité et ses principes constitutionnels, une grande influence sur notre population libérale, et par conséquent sur le choix des députés du département de l'Isère ; les électeurs donnent en toute confiance leur voix aux candidats présentés par un si honnête et si bon citoyen.

» Le jeune homme que vous voyez à ses côtés est M. Romain Malin, avocat de haute espérance, mais d'une faible santé : il a perdu depuis peu la place qu'il occupait dans notre magistrature.

» Aux airs que se donne le Monsieur à cheveux blancs, qui passe si fièrement devant nous, au titre qu'il prend et qu'il se fait donner avec tant d'ostentation, à son ultracisme intolérant et presque brutal, auriez-vous reconnu le petit-fils d'un simple commis de la cour des aides? — Mon cher libraire, est maintenant marquis, comte, baron, chevalier qui veut, et il n'y a que la noblesse nouvelle qui soit tenue d'exhiber ses titres.

» — Jetez les yeux sur ce groupe qui s'avance ;

M. Ducrouy aîné est au milieu ; c'est un des principaux fabricans de gants de Grenoble ; il a une grande et honorable influence sur la classe ouvrière, à laquelle il fournit du travail et des secours abondans. A sa droite marche M. Chanrion, dont les procédés pour le peignage du chanvre ont obtenu d'utiles résultats ; cet excellent citoyen est moins recommandable encore par les services qu'il rend comme fabricant, que par son courage et l'énergie de son caractère. Au tems de la terreur, environ cinq cents personnes se trouvaient arrêtées à Grenoble comme suspectes. M. Chanrion se rendit à Paris, ne craignit pas d'aborder Robespierre lui-même, et se porta pour caution des personnes injustement arrêtées ; il obtint leur liberté, et parvint, en exposant sa tête, à détourner le glaive suspendu sur celles de ses compatriotes. Son énergie se réveilla à l'aspect de l'étranger ; en 1814, il arma une grande partie de la population ouvrière pour combattre les ennemis de la France ; aussi a-t-il été destitué en 1815 des fonctions de juge de paix qu'il exerçait depuis un grand nombre d'années. Cette destitution n'empêche pas les concitoyens de M. Chan-

rion de le prendre souvent pour arbitre de leurs différends.

» Le vieillard qui chemine lentement de l'autre côté de la promenade est un professeur dont Napoléon reçut des leçons de mathématiques ; il s'appuie sur le bras d'un autre savant, M. Chabert, professeur de mathématiques transcendantes. Un peu plus tard vous ne l'eussiez pas trouvé à Grenoble ; il nous quitte pendant les vacances et va chaque année les passer à Paris.

» On dirait que tous les hommes de mérite de Grenoble se sont donné rendez-vous ce soir sur cette terrasse. Voici deux agriculteurs renommés, MM. Bertrand et Meyrand ; M. Gaillard et M. Durand, banquiers ; enfin M. Berton, professeur de chimie, et son frère, pharmacien habile ; tous deux ajoutent à leur mérite d'hommes très-instruits les sentimens et les principes du plus pur patriotisme. La médecine a fait de grandes pertes parmi nous, dans la personne de M. Laugier, qui passait, à juste titre, pour le premier médecin du Dauphiné ; et de M. Villars, professeur de botanique, à qui nous devons *l'histoire des plantes de l'Isère*. Pendant tous le tems où notre jardin

des plantes a été sous sa direction, ce jardin était un des mieux tenus et des plus curieux de France ; mais ce professeur ayant été envoyé à Strasbourg, où il est mort doyen de la faculté de médecine, le jardin botanique de Grenoble a été négligé, et se trouve aujourd'hui dans un état si déplorable que je n'oserais pas vous y conduire.

» Mais occupons-nous d'objets plus aimables ; je vois arriver un de ces escadrons que Henri IV considérait comme périlleux, et auquel il eût pourtant aimé à faire tête ; parmi cette foule de jeunes personnes charmantes, la jolie blonde aux yeux baissés, au maintien modeste que vous voyez rêveuse et préoccupée, va se marier ; la pensée de l'hymen l'occupe ; elle prélude aux devoirs d'épouse et de mère de famille par les soins et les secours que ses pudiques mains portent en secret dans l'asile de l'indigence. Que de feu, que d'esprit dans les regards de cette brune vive, piquante qui la précède ! l'aimable madame L....., parlant avec une égale facilité de la toilette qu'elle aime et des beaux-arts qu'elle cultive avec succès, passe avec grâce des frivoles discussions sur la mode aux graves

liscussions sur la politique ; car il est bon que vous sachiez que nos dames ne se piquent point d'être indifférentes aux intérêts de leur pays : le mot de patrie, que l'on néglige un peu trop ailleurs, et même à la tribune nationale, revient souvent sur les lèvres de nos jolies concitoyennes, et leur organe animé, flexible, le rend plus sonore et plus doux au cœur de nos patriotes. Les Grenobloises savent rendre la politique aimable, et la foule qui suit ces charmantes personnes, prouve assez par son empressement tout le cas qu'elle fait de leurs leçons. Au bon goût des parures, à la tournure élégante des promeneuses, M. l'Hermite, n'êtes-vous pas tenté de vous croire au milieu des femmes les plus séduisantes de la Chaussée-d'Antin ? Si les aïeules valaient leurs petites-filles, on conçoit que Gentil Bernard, leur contemporain et leur compatriote, n'ait pas eu besoin de sortir de Grenoble pour chercher des inspirations quand il a voulu composer son poëme de *l'Art d'aimer*.

» Avant de quitter ce jardin, descendons sur la petite terrasse où les bonnes d'enfans et les personnes âgées viennent pendant l'hiver s'a-

briter contre le vent glacé des montagnes. Les cris et la folâtre joie de l'enfance plaisent au cœur des vieillards. D'ici nous dominons sur la partie du jardin dont on a fait un parterre jonché de fleurs et garni d'orangers pour l'agrément des personnes qui fréquentent les salons de la préfecture. Ferez-vous une visite à M. le préfet ? — Mon cher libraire, on jouit si bien d'où nous sommes, de la vue et du parfum des fleurs ! — J'entends ; mais il est neuf heures, c'est le moment où chacun se retire à Grenoble pour manger le *gratin* en famille, et la mienne m'attend. »

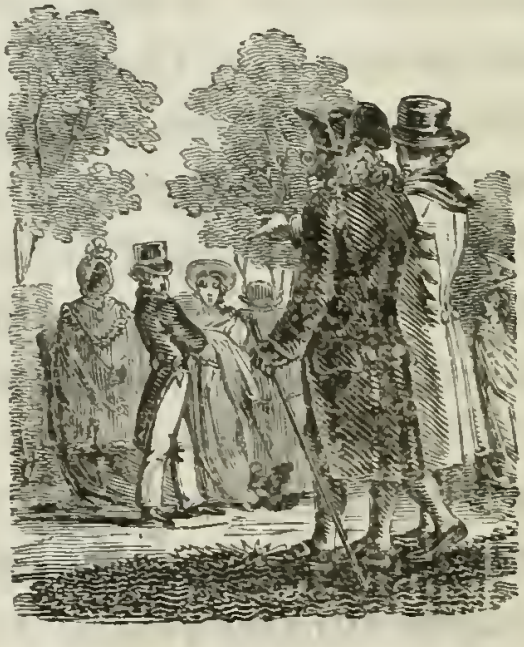

N° LXXI. — *Septembre* 1819.

LE GRATIN.

Perditur hæc inter misero lux.
Hor., Sat.

C'est dans ce travail futile qu'il perd son tems!

J'ai cru m'apercevoir, en sortant du jardin, que nous ne prenions pas la route de mon auberge. M. N*** avait un certain air empressé et mystérieux dont j'ai feint de ne pas m'apercevoir. Il faut laisser aux personnes qui cherchent à nous préparer d'agréables surprises le plaisir de nous croire leurs dupes : c'est l'innocente récompense des soins qu'ils se donnent.

Nous nous trouvions dans une rue assez étroite et devant une maison de modeste apparence, lorsque mon guide, s'arrêtant tout à coup et prenant un ton moitié suppliant, moitié solennel, m'a dit en accompagnant mon nom

des plus pompeuses épithètes : « Monsieur voyage pour connaître les mœurs, l'esprit, les usages des habitans de la France ; le moyen le plus sûr d'atteindre son but est de pénétrer sous le toît, de s'asseoir à la table, de visiter les laboratoires et les ateliers de ceux qu'il veut peindre. Un littérateur un peu bizarre, mais très-savant, et qui m'honore de son amitié, nous attend pour manger le gratin et la salade. — Nous, M. N***? vous m'avez donc trahi? — Non, Monsieur, je n'ai point trompé votre confiance; vous n'êtes et ne serez aux yeux de notre hôte qu'un de mes confrères. S'il vous est fait quelques questions, elles ne rouleront que sur les livres, et vous êtes en fonds pour répondre. » Un refus pouvait avoir quelque chose de désobligeant. Je me suis laissé conduire et présenter. La réunion était nombreuse ; j'ai été accueilli avec des égards qui n'avaient rien d'affecté, comme un homme dont la présence éveillait l'attention et la curiosité ; mais cette curiosité était polie et discrète.

Notre hôte, espèce de bibliomane exclusif, m'a proposé, en attendant le souper, de me faire voir ses livres. L'aubergiste de Saint-Marcelin

n'a dans sa cave que des vins du canton ; M. M.... n'a dans sa bibliothèque que des auteurs dauphinois, et cependant elle est assez nombreuse. Il m'a montré successivement des *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné*, par le président de Valbonnais ; *l'Histoire des Dauphins du Viennois et d'Auvergne*, par Lequien de Laneuville ; les deux gros volumes in-folio de *l'Histoire du Dauphiné*, par Chorion ; un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *Etat politique de la province du Dauphiné*, avec un supplément. « Les savans font beaucoup de cas de cet ouvrage, » m'a dit le savant M. M..... *Les Antiquités de la ville de Grenoble*, par Expilli, avocat : « son ouvrage est si rare que le seul exemplaire connu est celui que je possède. » Deux ouvrages sur *les Antiquités de la ville de Vienne*, l'un par Chorier, l'autre par Jean Lelièvre ; *l'Histoire des choses les plus nouvelles arrivées en France dans les années* 1587, 1588 *et* 1589, par Souffrey de Calignon : « c'était un jurisconsulte savant, un historien exact et véridique ; » *le Journal historique de l'Europe*, par Louis-Augustin Aleman : « c'est une œuvre médiocre ; l'auteur ne se piquait pas d'impartialité. Je n'ai placé cet ou-

vrage dans ma bibliothèque que parce que l'auteur était avocat à Grenoble. Je n'estime pas beaucoup plus les *Mémoires d'histoire, de critique et de littérature* d'Antoine Gachet d'Artigny, auteur né à Vienne ; *la Vie de Marguerite de Bourgogne*, par Guillaume, chanoine de Grenoble ; *la Vie de saint Hugon*, et *les Annales de Pilate*, par l'évêque Heidelberg. *L'Inondation de Grenoble*, arrivée le 15 février 1219, a été décrite par l'évêque Jean de Sassenage, dans un mandement rempli d'onction évangélique et de charité chrétienne. Je l'ai joint aux Mémoires historique sur le Dauphiné, et à ce que Vincent de Beauvais a dit de ce désastre dans son *Speculum historiæ*. Parmi les ouvrages de nos savans, j'ai placé ceux de Jean-Elie Lerigot de la Faye qui, après avoir été mousquetaire et capitaine aux gardes, devint habile mathématicien et membre de l'académie des sciences ; ainsi que les Traités de géométrie d'Antonin Borel, auteur né en 1492 ; son ouvrage est très-remarquable pour le tems où il fut publié. La *Description des plantes de l'Isère*, par le médecin Villars et le savant Faujas Saint-Fond. *La Minéralogie du Dauphiné*, par Guet-

tard. Les noms de Mably et de Condillac sont trop fameux, leurs ouvrages sont trop connus pour que je ne me croie pas dispensé de vous en parler. J'ai placé à côté d'eux les ouvrages de M. Champolion, parmi lesquels se distinguent *l'Histoire des Lagides*, les *Annuaires*, ainsi que les divers écrits de M. Berriat de Saint-Prix; les œuvres politiques de Mounier le père, qui fut un des premiers apôtres de la liberté en France; les Discours de Barnave; plusieurs brochures et des Mémoires de MM. Duchesne et Rey, avocats de Grenoble. Voici enfin des ouvrages de simple littérature, les *œuvres de Pierre de Boisat*, en prose et en vers, peu dignes d'un membre de l'académie française; et les comédies de Jean Miller, partie en idiôme dauphinais, partie en français. On distingue parmi ces comédies la pastorale intitulée *la Constance de Philis et de Margoton; les Bourgeoises de Grenoble*, et la tragi-comédie de Jeannin; le style en est à la fois ingénieux, naïf, quelquefois élégant, mais rarement chaste. Nous avons un *Dictionnaire étymologique de la langue vulgaire qu'on parle dans le Dauphiné*, grand in-8° de plus de quatre cents pages, déposé à la bibliothèque de Grenoble. Je

possède une copie de ce manuscrit inédit, et qui est sans nom d'auteur, mais que Gras de Villars, chanoine de Saint-André, attribue à Nicolas Chabot, avocat de Grenoble. Nous avons aussi de M. Champolion de savantes *Recherches sur le patois de l'Isère*. Enfin, Monsieur, ma bibliothèque, qui se compose de plus de six cents volumes sur les mathématiques, l'histoire naturelle, la géographie, la médecine, la jurisprudence, la philosophie, l'économie politique, l'histoire et la littérature, n'en renferme pas un seul qui ne soit sorti de la plume d'un Dauphinois. Il m'en manque encore un assez grand nombre ; mais à force de recherches et de soins j'espère me les procurer. »

On est venu annoncer que le *gratin* était servi, et, de la bibliothèque, nous avons passé dans la salle à manger.

Il ne suffisait pas pour trouver le brouet noir excellent de le manger sur les bords de l'Eurotas, je crois qu'il fallait encore être Lacédémonien. Je pourrais en dire autant du *gratin* de Grenoble ; ces pâtes, mêlées tantôt avec des herbes, tantôt avec des viandes, cuites entre deux feux, et comme emboîtées dans une double

croûte qu'on appelle *gratin*, sont sans doute nourrissantes et agréables au goût ; mais pour en bien apprécier toute la saveur, je pense qu'il faut aussi être de Grenoble.

Je me suis bientôt trouvé prêt à reprendre mon rôle ordinaire, celui d'auditeur attentif et presque toujours bénévole. Le libraire, pour mettre notre hôte en train de faire les honneurs de son esprit, lui a reproché, dans les termes les plus obligeans, de priver le public des précieux fruits de ses savantes méditations. « Que voulez-vous ? a dit M. M....., les travaux auxquels je me livre exigent beaucoup de tems et de réflexion. Quand on se mêle de relever les erreurs des autres, il faut bien prendre garde de se tromper soi-même ; l'auteur qui entreprend de résoudre les difficultés historiques et d'éclairer des faits obscurs, doit, sous peine de se rendre ridicule, ne laisser aucun doute dans l'esprit de ses lecteurs. Je tiens, qu'en matière aussi grave, toute faute est un crime. Monsieur, a-t-il dit en se tournant vers moi et en m'adressant la parole, va juger par la simple indication des ouvrages à la composition desquels je consacre toutes mes veilles, combien il importe au pu-

blic, encore plus qu'à moi, qu'aucune omission, qu'aucune inexactitude dans les faits, ne puisse m'être reprochée.

» *Charles de Montmorency fut-il seul parrain, en son nom, du dauphin fils de Charles V, ou ne parut-il dans cette cérémonie que comme procureur de l'Empereur Charles IV?* Ce point historique est des plus obscurs; je me fais fort de le rendre aussi clair que le jour en plein midi, et de prouver que dans l'entrevue du dauphin avec l'empereur, le dauphin s'inclina et ne s'agenouilla pas, comme l'ont faussement avancé plusieurs historiens allemands.

» C'est encore une grande et importante difficulté de savoir *combien de tems a vécu le prince Philippe, fils de Charles VI.* Les uns disent que ce fut six, et d'autres dix jours. A force de soins et de recherches je suis parvenu à me procurer un document historique de la plus grande authenticité, et qui prouve que Philippe a vécu sept jours, treize heures et quelques minutes.

» Les circonstances de la mort du duc d'Orléans, assassiné par ordre du duc de Bourgogne, ont été diversement racontées. Ce ne fut pas trois jours, mais seulement vingt-quatre

heures après avoir, en signe de réconciliation, communié avec ce prince que le duc de Bourgogne le fit poignarder à son retour de chez la reine, et d'Oquetonville, qui commit ce meurtre, n'était ni bourgeois, ni paysan, mais bon gentilhomme, et même d'une ancienne maison de Normandie.

» La dame de Gine, maîtresse du duc de Bourgogne, qui le détermina à se rendre sur le pont de Montereau, où il fut assassiné, à son tour, par ordre du dauphin, était aussi une dame de fort bon lieu et d'agréable humeur.

» J'ai recueilli un grand nombre d'anecdotes intéressantes sur Jean Villiers, seigneur de l'île d'Adam, lequel fit massacrer, en 1418, à Paris, les évêques de Coutances, de Bayeux, de Senlis, de Saintes, le chancelier, un grand nombre de personnes de distinction, et arracha lui-même de dessus le dos du connétable deux lanières de chair en forme de croix de Saint-André.

» J'ai démontré jusqu'à l'évidence qu'à la mort de Charles VII, qui chassa les Anglais de la France, il ne resta près de son corps que le chancelier Jean des Ursins, et le grand écuyer Tanneguy du Châtel, qui prit soin de lui rendre

les derniers devoirs, et avança de ses deniers une somme de cinquante mille livres pour le faire enterrer ; si les successeurs d'un roi héritent des charges comme des bénéfices de la couronne, je prouverai que les rois de France sont redevables de cette somme et des intérets aux descendans de Tanneguy du Châtel.

» J'ai composé un petit traité sur cette question : *D'où vient qu'on dit les Bourguignons salés?* A l'approche du dauphin, les habitans d'Aiguemortes, après avoir chargé la garnison bourguignone et en avoir égorgé la plus grande partie, coupèrent les corps par morceaux, les salèrent et les mirent dans une grande cuve de pierre. Toutes les circonstances de ce trait de fidélité sont scrupuleusement rappelées dans mon ouvrage.

» Né Dauphinais, les choses du Dauphiné ont dû être plus particulièrement l'objet de mes investigations, et vous pourrez juger par la seule indication des différens sujets que j'ai traités, de l'étendue et de l'importance de mes travaux dans cette partie : voici les titres de ces ouvrages.

» Que les dauphins d'Auvergne portaient à tort dans leurs armes un *dauphin vif*, et que le dauphin, fils de Charles, les contraignit à ne porter qu'un *dauphin pâmé*.

» Que Louis XI fit empoisonner à Compiègne le dauphin Jean-Second, fils de Charles VI.

» Que les députés du Dauphiné, qui ne haranguaient qu'à genoux les dauphins, même au berceau, parlaient au roi de France debout.

» Que le parlement de Grenoble devait avoir la préséance sur celui de Bordeaux.

» Qu'au baptême du dauphin, qui fut depuis Louis XIII, l'habit de la reine était bordé de perles au nombre de trente-deux mille.

» Qu'en 1340, Béatrix de Viennais, dame d'Arlay, rendit hommage au dauphin Humbert II, *composis manibus et oris osculo*, les mains jointes et en donnant un baiser sur la bouche, à la manière des personnes de noble race, les roturiers rendant hommage à genoux, sans éperons, et en baisant seulement le pouce de leur seigneur, parce que, comme vous le savez sans doute, si les hommes liges vivaient libres, ils mouraient toujours esclaves.

» Que le Dauphiné tomba deux fois en quenouille, la première par Béatrix, fille de Guignes IV, qui en porta la souveraineté dans la maison de Bourgogne, et la seconde par Anne, qui la fit passer dans la maison de Latour-Dupin.

» Que Claudine de Bectoz, abbesse de Saint-

Honoré de Tarascon, morte en 1547, avait eu pour précepteur Denis Faucher, moine de Lerins et aumônier du monastère de Saint-Honoré; que ce moine lui enseigna beaucoup de choses, et en particulier les belles-lettres, dans lesquelles elle devint si célèbre, que le roi François Ier et la reine Marguerite de Navarre sa sœur, firent exprès le voyage de Tarascon pour la voir.

» A propos de l'abbesse de Tarascon, je cite les femmes célèbres que le Dauphiné a produites, et je n'oublie pas la *Lhauda;* la soirée est bien avancée, et nous ne pouvons la terminer plus agréablement que par cette historiette. — C'est à Madame à vous la raconter, interrompit le libraire en désignant une jeune et jolie femme assise à ma droite; personne ne peut parler plus savamment et plus agréablement de *Claudine Mignot* que son arrière-petite-nièce. »

Madame G..... annonça par un léger signe de tête et par le plus aimable sourire qu'elle consentait à satisfaire notre curiosité; le silence le plus profond s'établit, et elle commença en ces termes :

N° LXXII. — 22 *septembre* 1819.

LA LHAUDA *.

Sa vive allure est un vrai port de reine,
Et sur son rang son esprit s'est monté.
VOLT.

« On voit encore moins de bergères devenir reines que de soldats monter sur le trône ; c'est un caprice de la fortune assez rare pour être remarqué.

» Vers le milieu du dix-septième siècle, vivait au village de Bachet, près de Meylan, à une lieue de Grenoble, une jeune villageoise nommée *Claudine Mignot*, et surnommée *Lhauda* dans le patois du pays. Son air était modeste et décent, ses traits réguliers, son teint animé, et un agréable embonpoint donnaient à sa beauté cette fraîcheur qui la conserve long-tems. Janin,

* Cette nouvelle historique est extraite d'un manuscrit conservé dans la famille de la Lhauda.

secrétaire d'un M. d'Amblerieux, trésorier de la province du Dauphiné, vit la *Lhauda*, en devint amoureux, et parvint à lui plaire; mais, accoutumé à de faciles succès, c'était une maîtresse qu'il recherchait dans Claudine et non une compagne. Quoique jeune et sans expérience, elle s'aperçut bientôt que cet amant avait sur elle des desseins peu légitimes, et l'amour-propre vint au secours de la vertu pour la défendre contre les empressemens et les séductions de l'amoureux Janin, dont J. Millet nous a conservé les gentilles *fleurettes* : lorsqu'il lui disait en langage poétique : « Le printems est la saison des amours; voici le mois de mai, la vigne s'élance et s'attache aux rameaux de l'orme, le chevrefeuille embrasse l'aubépine, les fleurs se penchent vers les fleurs, l'herbe épaisse invite au repos et le feuillage offre des voiles mystérieux; vois les troupeaux dans les champs, les oiseaux dans les bois, ils s'appellent, se répondent, s'approchent et se font de vives caresses : ô toi qui est plus belle que la blanche colombe, dont les accens sont plus tendres que ceux de la tendre tourterelle, imite la compagne du ramier, et comme elle reçois et rends de doux baisers! — J'aime mieux,

répondait Claudine, imiter la lune, qui reçoit les regards du soleil, mais qui l'évite sans cesse, quoique jour et nuit il tourne autour d'elle. »

» *Claudine*, fidèle aux sages leçons de sa mère, résistait à toutes les séductions de *Janin*. Un jour il la surprit endormie au fond d'un bosquet où elle avait mené paître ses brebis, et il osa lui ravir un baiser ; la Lhauda, s'éveillant, se mit dans une grande colère ; en vain, pour s'excuser, Janin lui disait : « C'est l'occasion, et non pas moi qui suis coupable ; elle s'est offerte, pouvais-je ne pas en profiter ? pour obtenir un baiser de ta bouche, un ruban de ton corset, un seul cheveu de ta tête, il faut qu'on te le dérobe ; l'amour sans baisers est un jardin sans fleurs, un pré sans verdure, une moisson sans épis, une vigne sans raisin, une forêt sans feuilles, une plaine sans ruisseaux : pourquoi donc tant te fâcher pour le doux baiser que je viens de te prendre? — Et toi, Janin, répondait Lhauda, pourquoi vouloir dérober ce qui peut t'appartenir légitimement ? que ne t'adresses-tu à mes parens ? fais venir le notaire, allons trouver le curé. » Mais Janin éludait toujours ces questions ; et quand il se voyait

pressé de trop près par les questions ingénues de la bergère, il prétextait quelque affaire et la quittait. Cette conduite, dont la Lhauda pénétrait le motif, changeait quelquefois la tendresse qu'elle ressentait pour Janin en un vif dépit. « Qu'attend-il donc, disait-elle, pour m'épouser? j'ai quinze ans, et je pourrais dire dire seize; me faudra-t-il jusqu'à trente *balayer* la maison de mon père et faire le ménage d'autrui? je vois des filles plus jeunes, moins jolies, moins fortes, moins courageuses que moi prendre un mari? Janin s'est-il mis en tête que je n'en saurais trouver? Eh! vraiment, je ne sais souvent auquel entendre; sitôt que je parais, l'un tire d'ici, l'autre de là, l'un *m'embouquette* de roses, l'autre de violettes; celui-ci m'offre un lacet et celui-là des rubans; tous veulent être mes serviteurs. Que Janin y prenne garde : je me lasserai d'attendre; et si je trouve quelque autre garçon à mon gré, je lui ferai bien voir que s'il me juge d'âge à faire l'amour, je le suis aussi à devenir femme. »

» La tendresse de Claudine pour Janin s'affaiblissait de jour en jour; plus il se montrait empressé près d'elle, et moins elle lui pardon-

nait les prétextes qu'il avait pris pour différer leur union. Il la vit plus d'une fois écouter avec intérêt les jeunes garçons du village qui lui parlaient d'amour; il devint jaloux, il se plaignit, et l'impatience de la bergère lui disait assez que sa plainte était devenue importune. Un jour où il lui dit : « Lhauda, j'ai voulu prolonger la saison des amours : c'est la plus douce, c'est celle des fleurs ; mais l'été doit succéder au printems ; m'autoriserez-vous à demander votre main aux auteurs de vos jours? — Je dois obéir à mon père et à ma mère, répondit-elle ; c'est le devoir d'une fille. — Mais n'est-ce pas aussi le conseil de l'amour? » La Lhauda se tut et baissa les yeux. « Vous ne répondez point, Claudine : serais-je assez malheureux pour que ma recherche vous fût devenue désagréable, vous dont si long-tems l'accueil me fut si doux, vous dont tant de fois à mon abord j'ai vu les yeux briller d'une innocente joie, la bouche s'embellir d'un tendre sourire? — J'obéirai à mes parens » fut toute la réponse qu'il put obtenir de Claudine. Il espéra que l'hymen lui rendrait ce cœur qu'il semblait avoir perdu, et dès le jour même il demanda à Pierro et à

Thiévena la main de leur fille. Sa demande fut agréée par le père de Claudine : il aimait Janin. Enfant de village, ce n'était plus un berger, mais ce n'était pas encore un *Monsieur.* Thiévena parut souscrire aux volontés de son mari; Janin sortit pour s'occuper des préparatifs de son mariage et des présens qu'il voulait faire à sa belle future. Pierro, resté seul avec sa femme, fit l'éloge de Janin. « Ce garçon, dit-il, a été un peu gâté par la fréquentation des gros Messieurs, et surtout de ce seigneur dont il est le secrétaire; mais c'est en tout un parti sortable pour notre fille : il possède quatre paires de bœufs et un beau troupeau de moutons; son champ et sa vigne donnent plus de vin et de bled qu'il ne lui en faut pour nourrir lui, sa femme et leurs enfans, quand ils en auront. Ils pourront nous aider au besoin : je n'y trouve à dire qu'une chose : c'est qu'il est un peu trop grand seigneur pour notre fille. — Trop grand seigneur, un secrétaire! dit Thiévena; je le trouve trop paysan, moi : notre Claudine mérite d'être la femme d'un roi, oui d'un roi! Avez-vous oublié que, lorsqu'elle vint au monde, je me suis fait dire ma bonne aven-

ture, et que la bohémienne m'a prédit qu'elle serait reine un jour. — Femme, laissez-là vos folles prédictions; Janin est le meilleur parti du village : où trouverions-nous mieux? — Si je le savais, dit Thiévena, ma fille ne serait pas pour lui. »

» Cependant l'amoureux Janin faisait les apprêts de la noce, avec autant d'empressement que jusque là il y avait mis de lenteur. La Lhauda n'en paraissait ni contente, ni attristée; on eût dit qu'il s'agissait du mariage d'une autre fille. Avant de conclure, Janin crut qu'il était de son devoir de présenter sa future au seigneur d'Amblerieux, et de le prier de signer au contrat. Ce seigneur était un vieux garçon fort riche qui, après avoir passé sa vie dans les intrigues de cour et de galanterie, quittait le monde au moment d'en être quitté, et venait finir philosophiquement sa vie dans la retraite. Il avait entendu vanter les charmes de la Lhauda. La réception de cette jeune paysanne au château d'Amblerieux fut une petite fête. Le seigneur châtelain fut ébloui des beautés de Claudine; il loua le bon goût de son heureux secrétaire, et fit à la jeune fiancée l'accueil le plus

galant et le plus flatteur. Claudine et Thiévena revinrent enchantées du seigneur d'Amblerieux.

» Aussitôt que tout le monde fut retiré, M. d'Amblerieux fit appeler son secrétaire : « Ta future est trop belle, lui dit-il, pour la parer des grossiers atours qu'on trouve dans ce village ; je me charge des frais de sa corbeille de noce. Pars dès demain pour Lyon, où j'ai d'ailleurs quelques affaires qui exigent ta présence. Ton amour pour Claudine m'assure qu'elles seront promptement conclues ; car ton mariage sera différé jusque là. » Cet ordre cause à la fois de la joie et de la peine à Janin. Il reculait l'époque de son bonheur ; mais il était un témoignage honorable de la confiance qu'avait en lui le seigneur d'Amblerieux et de l'intérêt qu'il portait à Claudine. Il alla de bonne heure le lendemain donner cette nouvelle à sa future et à ses parens. Thiévena et sa fille en parurent plus satisfaites qu'affligées, et Janin partit assez inquiet d'un adieu dont la froideur alarmait sa tendresse.

» Le jour même du départ de Janin pour Lyon, on vit au village de Bachet une chose toute nouvelle, et dont on n'avait point eu

d'exemples jusque là : un seigneur, un homme de cour, descendre de son château dans la cabane d'un pauvre villageois. Il n'y trouva que la Lhauda et sa mère ; Pierro travaillait aux vignes. A l'aspect du seigneur d'Amblerieux, Thiévena perdit la tête, et Claudine rougit moins encore de pudeur que de vanité. Dans leur empressement à se montrer dignes, par leur politesse, d'un si grand honneur, les rouets, les escabeaux et les jattes, tout fut renversé. Le galant seigneur ne paraît pas s'apercevoir du désordre ; il s'assied sur le seul siége qui fût resté debout ; et, lorsque Claudine et sa mère furent remises, M. d'Amblerieux parla en ces termes : « Si j'avais un sceptre, une couronne royale, toute la puissance et tous les trésors du monde, j'en ferais hommage à la plus belle ; car la beauté a des droits sur tous les cœurs, sur toutes les volontés, sur toutes les richesses. Je n'ai pour héritage qu'un château, des hôtels, quelques milliers d'arpens de terre et de vignes, des bois, de gras pâturages et de nombreux troupeaux ; mais ce peu que je possède, je viens le mettre aux pieds de la belle Lhauda. »

» La mère et la fille se regardaient, et

ne savaient que répondre. Par quel miracle un seigneur voulait-il devenir l'époux d'une petite paysanne ? M. d'Amblerieux devina le motif de leur silence, et continua en ces termes : « Mon secrétaire Janin vous aime, belle Lhauda ; tout indigne qu'il est par sa naissance et sa fortune de posséder tant de charmes, si votre cœur eût partagé les sentimens du sien, jamais la pensée de vous désunir ne serait entrée dans mon esprit ; car l'amour est le prix de l'amour : il tient lieu de tout, et rien ne le remplace. Mais Janin m'a raconté lui-même comment il avait mérité de perdre votre tendresse, et j'ai cru m'apercevoir hier qu'il l'avait perdue sans retour. Votre cœur est libre. Si mes vues sur vous étaient moins pures, je vous laisserais épouser mon secrétaire, et peut-être pourrais-je espérer que son humeur volage, le tems et mes soins..... Mais non, ce n'est point à ce prix que je veux obtenir la belle et sage Claudine. Je brûle de la revoir dans mon château ; mais elle ne doit y reparaître que pour y prendre mon nom. » A ces mots, le sire d'Amblerieux sortit en disant qu'il reviendrait le lendemain recevoir la réponse de la Lhauda.

« Songez, dit-il en baisant galamment la main de Claudine, que l'arrêt que vous allez porter va décider de votre sort et du mien. » A peine Thiévena se vit-elle seule avec sa fille que, lui sautant au col et la serrant fortement dans ses bras, elle s'écria : « Enfin, ma chère Lhauda, les prédictions de la bohémienne commencent à s'accomplir. Tu n'es pas encore reine ; mais déjà te voilà grande dame. » Claudine paraissait rêveuse. « Eh quoi! lui dit sa mère, penserais-tu encore à ce Janin, lui qui t'a si long-tems méprisée, lui qui ne t'honore que parce qu'il n'a pu te déshonorer ? — Je ne regrette pas Janin ; je ne l'aime plus ; mais il est jeune, et ce seigneur ne l'est pas. — Ton père ne l'était pas davantage quand je l'ai épousé ; cependant la plus belle fille du royaume n'en est pas moins sa fille, quoi qu'en disent les mauvaises langues. Il en sera de même de ton époux ; ses enfans seront beaux comme leur mère. Ah! ma chère Claudine, quelle gloire pour toi d'être assise au banc du seigneur à l'église, d'être encensée par le curé à la grand'messe, d'entendre dire sur ton passage : Voilà madame d'Amblerieux! Qu'est-ce qui part? c'est madame d'Amblerieux.

Qu'est-ce qui arrive ? c'est madame d'Amblerieux. Place à madame d'Amblerieux ; salut à madame d'Amblerieux ; vive madame d'Amblerieux ! Et pour moi, quel honneur de dire : *Madame d'Amblerieux ma fille !* Plus de travail, plus de fatigues, de mauvaises saisons à craindre, d'hivers à redouter ; bon feu, bonne table ; nous en vivrons tous dix années de plus, si pourtant je n'en meurs pas subitement de joie. Je ne veux pas que ton bonheur soit différé d'une minute. Allons trouver ton père. »

» Aussitôt que le bonhomme Pierro eut entendu sa femme, il entra dans une grande fureur, et la traita de folle. « Je veux pour gendre, lui dit-il, un homme à la table duquel je puisse m'asseoir sans cérémonie, et qui vienne sans rougir prendre place à la mienne. Il ferait beau voir la fille de Thiévena quitter la toile pour porter le velours. Mariée à un si gros monsieur, il lui apprendrait bientôt à mépriser tout ce qui a fait jusqu'ici son plaisir et sa joie ; tout, jusqu'à ses parens même. Lhauda vivante, serait morte pour nous ; je hais les gens qui mangent le bled sans savoir ce qu'il coûte quand on le sème et quand on le récolte, à qui il faut donner la

meilleure place, le meilleur morceau, et qui vous font la guerre si vous ne laissez pas les lapins manger vos choux et vos laitues. Le gendre qui me convient à moi, c'est l'homme qui travaille et gagne le pain qu'il mange. Que diraient les belles dames et les grandes demoiselles quand elles verraient que la Lhauda leur a été préférée? que diraient nos voisines, toutes les femmes, toutes les filles du village? Je vous le répète, Thiévena, vous êtes une folle. Qu'on ne me rompe plus la tête d'une telle extravagance. »

» Thiévena et Claudine n'osèrent répliquer; le bonhomme était colère et quelquefois brutal. Mais elles firent agir les amis, les parens, les voisins et les voisines. Pierro fut inébranlable. Comment avouer au seigneur d'Amblerieux qu'un paysan, qu'un pauvre vigneron, refusait de lui accorder sa fille. Thiévena se rendit secrètement au château. A sa mine consternée, M. d'Amblerieux vit bien quelle réponse elle lui apportait; mais quand il sut de quel côté venait la résistance, il ne désespéra pas de la vaincre. « Pierro ne veut pas consentir à ce que je vous élève jusqu'à moi; eh bien! c'est moi qui des-

cendrai jusqu'à lui. Gardez-moi le secret. Prévenez Claudine ; et quand vous me verrez avec le bonhomme Pierro, feignez l'une et l'autre de ne pas me reconnaître. »

» M. d'Amblerieux fit appeler ses gens ; leur recommanda le silence le plus rigoureux sur toutes les questions qui pourraient leur être faites relativement au genre de vie qu'il se proposait de mener désormais. Lorsque la nuit fut venue, il sortit mystérieusement du château, et alla s'établir dans une bergerie qu'il possédait à l'extrémité du village. Le lendemain, caché sous le nom de Lucas et l'habit de berger, le seigneur d'Amblerieux guidait ses brebis sur la lisière des vignes du père de la Lhauda. Lucas était si poli, veillait avec tant de soin à ce que son troupeau respectât les champs de maître Pierro ; il le loua si adroitement sur son adresse à tailler la vigne, sur sa persévérance dans ses travaux, sur la modestie de ses vœux et la sagesse de ses discours, qu'en peu de tems il fit de très-grands progrès dans l'esprit du bonhomme : bientôt Pierro et Lucas devinrent inséparables. Thiévena et Lhauda, que M. d'Amblerieux voyait en secret et qu'il avait mises dans sa con-

fidence, le secondaient de leur mieux en faisant à tous propos l'éloge du berger Lucas, et vantant sa tendresse pour Pierro. Cependant chaque jour Janin recevait à Lyon de nouveaux ordres, de nouvelles commissions, qui reculaient l'époque où il devait quitter cette ville pour revenir au Bachet. Les lettres qu'il écrivait à la Lhauda et à son père ne parvenaient pas à leur adresse, et les nouvelles qu'on lui donnait de sa belle, sans être de nature à lui inspirer de vives inquiétudes, n'annonçaient pas cependant qu'elle supportât son absence avec trop de chragrin.

» Lorsque le seigneur d'Amblerieux crut avoir fait assez de progrès dans l'ame de Pierro, étant un jour assis ensemble au pied d'un melèze, il dit : « Maître Pierro, vous paraissez sensible à l'attachement que j'ai pour vous, et votre amitié me rend le plus heureux des hommes ; je n'ai qu'un regret : c'est que ma fortune et mon âge peut-être ne me permettent pas d'aspirer à devenir votre gendre. — En effet, dit Pierro, il serait à craindre que ma fille ne vous trouvât point assez jeune et ma femme assez riche ; car elle a de l'ambition, beaucoup d'ambition, ma femme. — J'ai d'autres ressources que celles

de ma houlette, répondit Lucas, et Thiévena pourrait peut-être s'en contenter. Quant à Claudine, j'ai peu d'espoir de lui inspirer de l'amour; mais en ménage il suffit qu'il n'y ait point d'aversion. Si j'étais aussi sûr de votre consentement que du leur..... — Du mien, mon cher Lucas? je vous le donne. » Et lui tendant la main, ils s'engagèrent réciproquement leur foi. M. d'Amblerieux jugea que, dans ce moment d'effusion, il pouvait tout hasarder, et découvrit à maître Pierro le seigneur caché sous le sarreau du berger. « C'est à lui, dit-il, à cet habit que je dois les douces heures et les sages entretiens que j'ai eus avec vous; c'est celui que vos pareils honorent pas des vertus; c'est celui que portent les parens et les amis de Claudine : je veux continuer à le porter. Vous avez refusé pour gendre le seigneur d'Amblerieux; votre fille sera la femme du berger Lucas. » Pierro, surpris par cet aveu, ébranlé par les promesses et par les protestations de M. d'Amblerieux, ne savait plus comment repousser le dangereux honneur qu'il voulait lui faire; il balbutia quelques excuses, parla de ses engagemens avec Janin. « C'est un jeune libertin,

dit M. d'Amblerieux, qui ne songe qu'à ses plaisirs. S'il aimait sincèrement votre fille, ne devrait-il pas être ici ? depuis plusieurs semaines les affaires pour lesquelles je l'ai envoyé à Lyon sont terminées ; cependant il invente chaque jour un nouveau prétexte pour prolonger son séjour dans cette ville, et je sais qu'il y mène la vie d'un véritable débauché. D'ailleurs votre fille ne l'aime plus, et leur union ne pourrait être que malheureuse. » Pierro, battu de ce côté, ne voyait plus aucune issue pour échapper aux poursuites de M. d'Amblerieux, et, sommé de ratifier la promesse qui venait de lui être surprise, mit de nouveau sa main dans celle que lui tendait Lucas, et consentit à lui donner sa fille.

» La nouvelle d'une alliance si extraordinaire, si disproportionnée, fut bientôt répandue dans tout le pays. La haute et la basse noblesse crièrent au scandale ; les railleries, les quolibets, les vers et les chansons satiriques, pleuvaient de tous côtés : il en parvint jusqu'à Lyon. Janin n'en pouvait croire ni ses yeux ni la renommée, tant la chose lui paraissait extravagante et hors de toute probabilité. Cependant il

se hâta de quitter cette ville et d'accourir au Bachet. Il y arriva au milieu de la nuit, se présenta à toutes les portes du château, et fut repoussé par les gens de M. d'Amblerieux qui avaient ordre de ne pas le reconnaître. « Ce Janin dont vous prenez le nom, lui disaient-ils, est à Lyon en ce moment. Retirez-vous, mon ami, si vous ne voulez recevoir le châtiment que méritent votre imposture. » Cet accueil ne confirma que trop les nouvelles qu'il avait recueillies pendant toute la route. Il se rendit à la maison de Pierro, frappa ; mais personne ne vint ouvrir. Aucune voix ne répondit à la sienne. Janin, au désespoir, ne savait quel parti prendre. L'idée que Lhauda était perdue pour lui portait la douleur et la mort dans son cœur ; mais quand il pensait qu'elle serait possédée par un autre, ce cœur, éteint pour l'espérance, se ranimait par la jalousie ; il en éprouvait toutes les fureurs, toute la rage ; son esprit ne roulait que des projets de vengeance et de sinistres desseins. Au pied de la montagne, dans une caverne obscure et profonde, vivait une vieille sorcière fameuse par ses sorts et ses enchantemens. L'heure était propice aux mystères de la magie ;

Janin voulut en profiter. La fureur précipitait ses pas. Il trouva la sorcière, les cheveux hérissés, évoquant les morts, au milieu d'un cercle tracé par sa baguette : « O vous ! lui dit-il, qui devinez les pensées et les sentimens les plus cachés, vous savez le sujet qui m'amène. Si vous ne pouvez servir mon amour, servez du moins ma vengeance. — Je ne puis rien contre l'Amour, répondit la magicienne, son pouvoir est plus grand que le mien. Quand il quitte un cœur, c'est pour jamais. Lhauda a pris un autre amant ; si Janin est sage, il prendra une autre maîtresse. Le cœur de Claudine est devenu rocher pour toi. Ne jette plus ton grain sur la pierre, car tu sèmeras sans recueillir. — Eh bien ! reprit Janin, si rien ne peut empêcher la poire mûre de tomber, si tout ce que ce que le sort a voulu doit s'accomplir, si Lhauda doit porter le nom de madame d'Amblerieux, que ce nom soit du moins tout ce qu'il y aura jamais de commun entre elle et lui ; qu'en mourant il la quitte ce qu'il l'a prise, encore jeune, encore belle, encore vierge. Jetez sur le méchant qui m'enlève Lhauda un sort qui l'empêche de jouir jamais de ce trésor

qu'il me vole; qu'il soit auprès d'elle comme un affamé assis à une table couverte de mets et de fruits délicieux, qui peut toucher à tous, mais qui ne peut en porter aucun à sa bouche; ou comme ces damnés que la soif dévore, et qui, placés au bord d'une eau fraîche et limpide, ne peuvent y plonger leurs lèvres et s'y désaltérer. — Ce que tu me demandes là, dit la sorcière, je puis te l'accorder; mais que feras-tu de ce sort? il doit être jeté sur les époux au moment où le prêtre prononce les paroles sacrées. — On ne défend l'entrée de l'église à personne, dit Janin; j'y pénétrerai; je serai auprès de l'autel, auprès des époux dans ce moment fatal, si pourtant je ne meurs pas lorsque j'entendrai la parjure Claudine répondre qu'elle consent de prendre pour époux un autre que moi. »

» La sorcière remit à Janin le sort, lui donna des instructions sur la manière de le jeter, et il partit plein de l'espoir de jouir au moins du plaisir de la vengeance.

» Le jour croissait, tout prenait dans le village un aspect riant; les coups de fusil, le son des cloches, les fanfares, les chants et les cris

de joie, les rubans, les bouquets et les guirlandes annonçaient la fête de l'hymen. Janin se retira dans sa maison, non pour y chercher le sommeil qui l'avait fui, mais pour s'y livrer aux noires méditations de la vengeance. Cependant s'il pouvait parler à Pierro, s'il pouvait voir la Lhauda, un mot, un regard suffirait peut-être pour ramener vers lui ces cœurs qui s'étaient éloignés du sien. Il sortit, suivit des sentiers peu fréquentés, se glissa le long des haies épaisses et parvint, sans avoir été aperçu, jusque sous les murs du jardin du château. Il entendait de toutes parts les éclats de la joie : les valets empressés allaient et venaient de tous côtés; mais il n'apercevait ni Pierro, ni Thievena, ni Claudine, et, tourmenté de mille pensées diverses, accusant tour à tour le soleil de précipiter ou de ralentir sa course, il quitta sa cachette et se rendit à l'église de la paroisse : il vit avec étonnement que rien n'y semblait préparé pour une si grande pompe; il crut son malheur différé, et déjà l'espérance renaissait au fond de son ame. Un malade en prière le tira d'erreur : « Ce n'est pas ici, dit-il à Janin, c'est dans la chapelle du château que le mariage

doit se faire, et sans doute en ce moment les époux reçoivent la bénédiction nuptiale. » A ces mots Janin sortit de l'église comme un furieux, et courut à la chapelle ; mais il fit de vains efforts pour y pénétrer ; il fut repoussé par les gardes, par les valets : il jeta des cris de désespoir et de fureur ; il employa la violence pour troubler le bonheur de son rival ; mais, épuisé par ses impuissans efforts, il tomba sans connaissance, et quelques voisins charitables le portèrent dans son logis, où il fut confié aux soins d'une vieille servante qui l'avait élevé et qui seule compatissait à son malheur. Revenu à lui, calme en apparence, mais ne roulant dans son esprit qne de sinistres pensées, il s'arma en secret d'un pistolet qu'il cacha sous ses habits ; mit sa fronde dans sa poche, car il n'était pas moins habile que David à se servir de la fronde, et sortit vers la chute du jour pour aller roder dans le parc et les environs du château de M. d'Amblerieux. Caché dans un épais fourré, il aperçoit au détour d'une allée, loin de lui, les deux époux ; il saisit une pierre, la lançe ; mais l'amour, combattant encore la vengeance, il suit de l'œil cette pierre qui peut épargner

son rival et atteindre Claudine : elle va frapper contre un arbre, et revient en bondissant jusqu'aux pieds de la Lhauda. Elle reconnaît la main qui l'avait lancée, et son cœur s'émeut plus encore de pitié que de colère. Claudine croyait, ainsi que ses parens, que Janin n'avait pas quitté Lyon, et ne songeait plus à elle ; on l'avait donc trompée ; que s'était-il passé? quels moyens avait-on pris pour éloigner le pauvre Janin? Ces pensées, qui se pressaient dans son esprit, lui causaient une vive émotion. M. d'Amblerieux attribua son trouble à la frayeur, et se hâta de rentrer au château, en prononçant de furieuses menaces contre le coupable auteur de ce qu'il appelait un guet-à-pens et un assassinat. Tous ses gens furent envoyées à la poursuite du coupable ; il s'était éloigné ; le feuillage et la nuit le dérobèrent aux recherches de ses ennemis.

» Au pied du château qu'habitait M. d'Amblerieux coulait un de ces torrens rapides et furieux qui entraînent les terres, déracinent les arbres, percent les rochers, et se font jour au travers les montagnes étroites et profondes. Vis-à-vis s'élevait à une grande hauteur un rocher

énorme sans végétation, couvert de neiges et de glaces séculaires. Janin, intrépide comme le désespoir, descendit jusqu'au fond du précipice, traversa le torrent, gravit la pente opposée et alla s'asseoir sur un vieux roc qui s'avançait sur l'abîme à une si petite distance du château, qu'on voyait et qu'on pouvait presque entendre les personnes qui s'y trouvaient. C'est là que Janin, dans un état douteux entre la démence et la raison, tantôt s'abandonnant aux larmes, déplorait amèrement son malheur, excusait Lhauda, son père, Thievena même, et n'accusait que l'odieuse fourberie de M. d'Amblerieux ; tantôt se livrant à sa fureur, il regrettait de n'avoir pas percé le cœur de l'infidèle, mis au milieu de la nuit le feu au château, à la chaumière de Pierro, et de ne s'être pas précipité lui-même au milieu des flammes. Plusieurs fois il crut, à l'ombre qui se dessinait sur les croisées, reconnaître la Lhauda et sa mère, et il les appella à grands cris. Cependant les danses avaient cessé au château ; les lumières s'éteignaient d'un côté tandis que d'autres pièces étaient éclairées. « Le moment des larmes et de la colère est passé, dit Janin ; voici l'heure où

mon heureux rival va recevoir Claudine; sa mère et ses parens vont la conduire vers lui; n'attendons pas qu'on les laisse seuls. » A ces mots il se place au bord du rocher, saisit son pistolet, en appuie le bout sur son front, lâche la détente, et tombe au fond du précipice. Le coup, en ébranlant les airs, fit détacher les neiges suspendus à la cime de la montagne; en roulant les unes sur les autres, elles entraînent des blocs de glaces, des éclats de rochers; et une horrible avalanche vint ébranler le château et remplir le lit du torrent. Le bruit de sa chute, ses horribles sifflemens remplirent M. d'Amblerieux de terreur; mais le coup de pistolet qui avait précédé ce grand phénomène retentissait plus fortement encore au cœur de Claudine, et, pour cette nuit du moins, le sort confié par la sorcière à Janin, produisit son effet tout entier.

» Possesseur de la Lhanda, Lucas redevint, dès le lendemain même, le seigneur d'Amblerieux; il oublia toutes ses promesses, quitta les habits de berger et les habitudes pastorales. Le bonhomme Pierro fut renvoyé à ses vignes, Thiévena à son ménage, et ils ne furent plus reçus au

château ; ce ne fut pas sans quelques difficultés que madame d'Amblerieux obtint la permission d'aller de tems en tems humilier sa dignité en visitant en secret ses pauvres et vieux parens. Pierro avait prévu son malheur : il s'y soumit ; mais la vanité de Thiévena, si honteusement trompée, lui fit donner à sa fille des conseils que celle-ci eut la sagesse de ne pas repousser et de ne pas suivre.

» L'hymen est mortel aux vieillards qui épousent de jeunes et belles personnes : M. d'Amblerieux mourut et laissa toute sa fortune à Claudine : elle était considérable. Le premier usage qu'elle en fit fut d'enrichir ses parens et de faire élever sur le rocher du torrent un monument modeste à la mémoire de Janin. On y voyait une femme voilée jetant des fleurs dans une urne vide. Madame d'Amblerieux ne demeura pas paisible possesseur des grands biens que lui avait laissés son mari ; des collatéraux avides accoururent pour l'en dépouiller : l'inégalité des conditions devint un motif de persécution. Son mariage même fut attaqué comme illégal ; la fille d'un vigneron n'avait pu appartenir au seigneur d'Amblerieux qu'à titre de

concubine ; il fallut plaider, et madame d'Amblerieux se vit contrainte d'aller à Paris solliciter un arrêt d'évocation. Sa beauté y fut remarquée et lui valut des protecteurs puissans. Le maréchal de Lhopital, âgé de soixante-quinze ans, et veuf depuis plusieurs années, se montra un des plus empressés. Son crédit pouvait décider la justice en faveur de la belle dame d'Amblerieux ; mais il voulait appuyer ses démarches d'un titre respectable : il connaissait la malignité des gens de cour et l'esprit médisant de la ville.... ; on pourrait soupçonner des motifs..., supposer des liaisons.... ; il serait au désespoir de compromettre la réputation d'une personne aussi sage que belle... Ces craintes parurent assez plaisantes à madame d'Amblerieux ; mais un motif plus réel lui fit approuver les scrupules du vieux maréchal. Le nom qu'il portait, le rang qu'il occupait dans le monde flattaient la vanité de Claudine ; l'union d'une jeune femme avec un vieillard n'avait rien de nouveau pour elle, et madame d'Amblerieux savait que si les vieux époux sont souvent importuns, du moins ils ne le sont pas long-tems.

En effet, on eût dit qu'elle n'avait donné la main au vieux maréchal que pour l'aider à descendre plus vite et plus agréablement au tombeau. Au bout de quelques mois, le maréchal de Lhopital alla rejoindre M. d'Amblerieux, laissant sa femme un peu moins riche qu'il ne l'avait épousée; car il ne lui avait apporté en mariage que quelques dettes : Claudine y fit honneur et paya de ce prix le nom de maréchale de Lhôpital. Thiévena apprit avec une grande joie le mariage de sa fille avec un maréchal de France; les humiliations que lui avait fait essuyer le seigneur d'Amblerieux n'avaient pas corrigé sa vanité; pouvoir dire à tout propos : *Madame la maréchale de Lhôpital ma fille*, la consolait de tout, même de son absence; mais Pierro, loin d'applaudir à cette élévation, versa des larmes et dit : « Maintenant il y a trop de distance entre les bras de ma fille et les miens; je ne la presserai plus sur mon cœur, sa main ne s'appuiera plus sur le mien. — C'est du bonheur de notre enfant et non du nôtre qu'il s'agit, dit Thiévena; la voilà maréchale, ensuite elle sera princesse et puis reine, car la bohémienne l'a prédit.

» Un prince qui avait été jésuite, cardinal et monarque, Jean-Casimir II, roi de Pologne, avait abdiqué, et s'était retiré en France, où Louis XIV lui donna, pour résidence, l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Ce prince, qui n'était plus ni roi ni jésuite, devenu homme du monde aimable et galant, vit la belle maréchale de Lhôpital, fut séduit par ses charmes, et parvint à lui plaire. Amant heureux, mais consciencieux, il épousa en secret sa maîtresse : ce secret fut bientôt trahi par celle dont il blessait l'amour-propre, et si Claudine ne reçut pas publiquement le titre de reine, personne n'ignora qu'elle était devenue la femme d'un roi. Elle en fit parvenir l'avis jusque sous le chaume natal, et cette nouvelle causa une joie si vive à Thiévena, une douleur si profonde à Pierro, que l'un et l'autre en moururent. Jean-Casimir les suivit de près, et pour la troisième fois Claudine se trouva veuve, n'ayant eu de ces trois mariages, contractés et dissous dans un espace de quinze années, qu'une fille de Jean-Casimir, que sa famille paternelle refusa de reconnaître. Son mariage avec un roi de Pologne avait ac-

cru ses honneurs sans augmenter sa fortune, et cette bergère, devenue reine, vécut assez âgée pour voir ses descendans retourner dans un état plus obscur que celui où elle était née. Plus d'un vieillard de Grenoble se souvient encore d'une petite *Claudine* qui sollicitait en ces mots la charité publique : *Faites l'aumône à la petite-fille du roi de Pologne.* Cette infortunée était en effet une arrière-petite-fille de Claudine Mignot. »

L'histoire de la Lhauda a terminé agréablement la soirée : elle m'a procuré une de ces nuits sans sommeil, mais non sans plaisirs, où, ramené par la pensée vers les ravissantes illusions de la jeunessse et les fugitives heures consacrées aux fêtes de l'amour, le vieillard oublie que de toutes les jouissances de la vie, la seule qui lui reste est celle des souvenirs. L'aurore m'a snrpris au milieu de ces songes légers que fait évanouir le premier chant du coq, et le premier rayon du jour.

Il me restait à visiter la partie de la ville située sur la rive droite de l'Isère, et l'obligeant M*** s'est présenté d'aussi bonne heure que la

veille pour me servir de guide ; nous avons traversé la rivière par le pont de bois.

» Avant l'arrivée des Romains dans les Gaules, Grenoble portait-elle le nom de *Cularo ?* Ce nom a-t-il été converti en celui de *Gratianopolis*, pour honorer l'empereur Gratien? La ville de *Cularo* était-elle sur le même emplacement qu'occupe aujourd'hui Grenoble ? appartenait-elle aux *Voconces*, ou aux Allobroges ? ces graves questions ont beaucoup occupé nos savans ; Chorier et M. Champollion Figeac, en ont longuement discouru : César, Cicéron, Strabon et Tacite ont été cités à propos des rues de la Perrière et de Saint-Laurent ; mais ce genre d'intérêt vous touche peu ; qu'importe en effet que nos aïeux aient été Voconces ou Allobroges ? Ce qu'il est essentiel de répéter, avec madame de Staël, c'est que le despotisme et la servitude sont nouveaux en Europe, et que la liberté, que réclament les peuples, n'est ni une innovation, ni un droit chimérique.

» Au tems où la Gaule indépendante ignorait encore le joug romain, toutes ses villes, tous ses citoyens étaient libres, formaient des républiques

fédératives ; *Cularo* se gouvernait par ses propres lois ; même sous les Césars, les habitans de *Gratianopolis* nommaient leurs magistrats ; des maîtres étrangers lui laissaient alors cette liberté dont elle ne jouit pas sous l'empire d'une charte constitutionnelle. »

La partie de la ville située sur la rive droite de l'Isère, est resserrée entre le lit de ce fleuve et le mont Rachet dont les rochers escarpés élèvent leur cime à trois mille huit cents pieds au dessus du niveau de la mer. Mon guide m'a fait remarquer des ruines au milieu desquelles on a trouvé le piédestal d'une statue dédiée au dieu Mars, ce qui prouve, non moins que le proverbe, *faire la conduite de Grenoble*, que dans tous les tems les habitans de cette ville ont eu l'humeur belliqueuse. Dans la rue de Saint-Laurent, M*** m'a engagé à visiter l'église qui porte le nom de ce saint. » Ces colonnes mutilées si singulièrement, m'a-t-il dit, et que vous voyez dans le temple du vrai Dieu, ont soutenu celui de quelque divinité païenne : les uns croient que ce temple était dédié à la chaste Diane, d'autres à l'éloquent Mercure, car les Romains, qui recevaient

dans la ville éternelle les dieux de toutes les nations, faisaient aussi adopter aux peuples soumis à leur joug les dieux de Rome : Mars, Mercure, Diane, Vulcain, Juventus, et même l'Egyptienne Isis, avaient des adorateurs dans *Gratianopolis;* les divinités gauloises furent abandonnées pour celles que Rome avait reçues de Memphis et de la Grèce. Les habitans des montagnes restèrent seuls fidèles aux dieux de la patrie. Plusieurs pensent que ces débris appartiennent à un culte inconnu. M. Champolion-Figeac n'en a point parlé, et la question est restée indécise. »

Pendant ce discours, auquel je prêtais assez peu d'attention, j'examinais des bas-reliefs qui m'ont paru d'une époque où la sculpture antique n'était point encore dégénérée ; la composition en est simple, et le style ne manque pas d'une certaine correction.

On voit dans le mur du prieuré de la paroisse de Saint-Laurent, et dans d'autres endroits de Grenoble, quelques inscriptions latines consacrées par la piété filiale ou la tendresse maternelle à la mémoire de ceux qu'elles avaient perdus.

Cette vieille terre, où tant de générations se succèdent, où tant de générations vont se perdre, n'est que la poussière des nations éteintes.

En avançant vers la porte Saint-Laurent, mon guide m'a montré sur la gauche, dans l'enceinte de la ville, un vieux fort démoli auquel on donne le nom de *Bastille* ou *Bastide*, qui ne désigne guère dans le midi et dans l'est de la France qu'une maison de campagne, tandis qu'à Paris il rappelle une prison politique où le pouvoir renfermait les hommes qu'il n'osait faire juger; car il est bon d'observer que, sous le despotisme, les magistrats ne condamnaient pas tous ceux dans lesquels les craintes, les jalousies, les haines et les susceptibilités ministérielles voyaient des criminels d'état.

L'espèce de fort, auquel on donne le nom de *citadelle*, est en dedans de la ville sur la rive gauche de l'Isère; il ne m'a pas paru susceptible d'une bien vigoureuse résistance, mais du moins est-il placé du côté par où l'ennemi peut arriver près de la route qui conduit du Piémont en France.

En rentrant dans la ville, nous avons ren-

contré une foule d'étudians qui se rendaient aux écoles publiques. Parmi cette jeunesse studieuse, mon guide m'en a désigné une trentaine qui s'appliquent avec beaucoup de succès aux sciences, aux lettres, ou qui fréquentent le barreau : maintenant ils sont l'espoir de Grenoble; un jour ils en seront l'honneur.

A quelques pas de ces jeunes gens marchait un homme dont l'allure vive et militaire annonçait plutôt un élève de Mars qu'un disciple d'Apollon. « Cependant, m'a dit mon guide, le commandant G..... n'est pas moins cher aux Muses qu'à Bellone. Mathématicien, chimiste, latiniste, helléniste, parlant allemand, anglais, hollandais, italien, espagnol, poète et musicien, il compose des vers comme Tyrtée, et des chants comme Therpandre ; il sait tout, hormis peut-être ce qu'il faut savoir pour faire fortune et réussir auprès du pouvoir. Les personnes qui reprochent à cet homme si original, si spirituel, ce qu'elles appellent des *inconséquences*, sont forcées d'avouer du moins qu'il est très-conséquent en fait de patriotisme; ses principes n'ont jamais varié. Ils sont ceux d'un citoyen de New-

Yorck ou de Philadelphie, d'un Athénien du tems d'Aristide, ou d'un Romain du tems de Cincinnatus.

Nous sommes revenus par la rue Neuve; M*** m'a dit en s'arrêtant : « Cette maison, autrefois l'ancien hôtel du gouvernement, est maintenant la propriété du général Marchand, un de nos plus illustres compatriotes. Tous ses grades, il les a obtenus sur le champ de bataille : il fut nommé, en l'an 3, chef de bataillon sur celui de Loano, dans la rivière de Génes; en l'an 5, colonel sur celui de Rivoli; en l'an 7, général de brigade sur celui de Novi; et, en l'an 1806, général de division à la suite de la grande victoire d'Austerlitz. Il commandait à Grenoble en 1815, lorsque Napoléon se présenta devant cette place. On reprocha au général Marchand de l'avoir mal défendue; mais, devant le conseil de guerre où il avait été traduit, sa justification fut complète, et il prouva qu'à l'époque de la restauration il s'était prononcé le premier, à Grenoble, en faveur des princes légitimes; qu'un des premiers, parmi les généraux français, il avait conclu un armis-

tice avec les généraux alliés. M. Bernard, procureur-général à Nismes, en déposant dans l'affaire du général Marchand, dit qu'il n'est point d'ami du roi qui, ayant observé ce général dans les journées du 5, 6, et 7 mars 1815, n'ait été convaincu qu'il eût versé tout son sang pour défendre le roi et la légitimité, et que s'il ne réussit pas dans ce noble dessein, c'est que son empressement à faire connaître, en 1814, la chute de Napoléon avait affaibli son empire sur l'esprit des soldats. Il est évident que s'il s'était mis dans le cas d'être recherché pour sa conduite dans ces circonstances, ce n'était pas par les ministres de Louis XVIII. Le général Marchand se vit oublié du gouvernement qu'il avait si bien servi ; le grand cordon de la Légion-d'Honneur, dont il fut décoré à la bataille de Friedland, est caché sous le surtout de ce soldat laboureur qui habite Saint-Ymien, la plus jolie bastille des environs de Grenoble, située à mi-côte en face de la délicieuse vallée de Grésivaudan. Les bois et les rochers sourcilleux qui la couronnent en font un séjour à la fois majestueux et plein de charme. J'aurais porté mes

pas de l'autre côté des montagnes, vers cette bastille moins séduisante encore par ces beautés pittoresques que par l'hôte qui l'habite, si des hermites plus singuliers ne m'eussent appelé à la grande Chartreuse où j'ai l'intention de faire incessamment un pélerinage.

N° LXXIII. — *Septembre* 1819.

LA CHARTREUSE.

. . . . . Quand Flore dans nos plaines
Faisait taire des vents les bruyantes halaines.
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

BOILEAU.

L'ÉQUIPAGE qui m'a transporté de Grenoble au Sapey n'était pas tout-à-fait royal ; monté sur deux roues, attelé seulement d'une paire de bœufs, on n'y voyait ni banquettes, ni sièges ; des ridelles y tenaient lieu de glaces : il a fallu m'y coucher sur l'humble lit qui reçut le Dieu des chrétiens.

M*** a été retenu à Grenoble par une légère indisposition et les affaires de son commerce. Cette circonstance m'a peu contrarié : j'étais bien aise de pouvoir me trouver seul au milieu des solitudes où Saint-Bruno, en expiation des

erreurs de sa jeunesse, vint fonder un asile pour la piété stérile et pour les remords vengeurs.

Des paysans, parlant pour toute langue le patois de l'Isère, étaient mes guides et mes *ciceroni;* ils comprenaient facilement mes demandes, mais il me fallait un effort d'attention et de fréquentes répétitions pour saisir le sens de leurs réponses. Je me suis soustrait à cette fatigue en essayant le régime des religieux de Saint-Bruno. J'ai gardé le silence.

Il règne une certaine monotonie dans ces montagnes couvertes de grands bois, quelque soit la variété des points de vue et les divers degrés d'élévation où l'on se trouve. La verdure des arbres dont l'automne ne voit pas tomber les feuilles, a je ne sais quelle teinte sombre plus propre aux impressions mélancoliques et rêveuses qu'aux inspirations du génie. L'homme, ramené sur lui-même par la comparaison de sa faiblesse avec la force des torrens, la puissance des avalanches et la grandeur des masses au milieu desquelles il est comme perdu, reste frappé et muet à l'aspect de son néant. Mon œil, en sondant la profondeur des abîmes, en mesurant la hauteur des pics décharnés, y cherchait

la nature vivante, animée, et n'y découvrait qu'une végétation muette, et le ravage des vents, des eaux et des glaces qui avaient entraîné les rochers, brisé les arbres, comblé les vallées, changé les champs et les pâturages en montagnes de débris. Quels malheur ou quels crimes ont forcé l'homme à venir dans ces lieux escarpés et sauvages disputer à l'ours ses antres et ses précipices? qui l'a chassé de la plaine et du rivage fécond des fleuves paisibles? Le démon de la guerre, le démon du pouvoir, le démon de l'orgueil; tous les génies de la domination qui, échappés de l'enfer, ont obtenu sur la terre asservie de lâches autels, et dans le ciel profané des gloires sacriléges. Lorsque les brigands de la conquête eurent dit aux paisibles cultivateurs : « Ces terres sont à nous, » comme le voleur dit au passant : « Ta bourse est la mienne » : lorsque le cheval ne fut plus nourri pour la charrue, mais pour le combat; que le fer destiné à ouvrir le sein de la terre fut transformé en glaive homicide, et que les vierges du hameau, avant d'être reçues dans la couche nuptiale, durent être souillées sous le dais féodal, alors quelques hommes de cœur, pré-

férant la misère à la honte, dirent aux loups et aux ours : « Notre cabane est près d'un château dont l'hôte est plus affreux que vous ; ici du moins notre vie seule est en danger. S'il vous faut payer tribut, ce sera pour vous seuls ; vous n'avez ni valets, ni sbirres, ni chambellans, ni pages, ni bourreaux, ni juges, ni chapelains, ni espions à faire vivre à nos dépens. Hôtes sauvages des forêts, vous êtes moins cruels à l'homme que l'homme de la féodalité. »

Ce sont les descendans des réfugiés, se sont les fils des indépendans, les neveux des vieux amis de la liberté, qui ont peuplé les solitudes des Alpes et disputé aux glaces une terre affranchie.

J'ai quitté ma voiture sur le Sapey, et ne pouvant faire route à pied, on m'a amené un cheval accoutumé à parcourir ces sentiers tracés souvent aux bords des précipices, et à gravir contre le roc nu et incliné.

A cette hauteur, l'air est froid et piquant ; j'ai pressé le pas de ma monture pour entretenir par le mouvement la chaleur qui m'abandonnait ; la fraîcheur des bois rendait celle de l'air humide et pénétrante. Ces immenses forêts qui

semblent braver les efforts de l'homme, offrent cependant de toutes parts la puissance de sa main destructive. Les arbres dont la nature met un siècle à élever les cimes orgueilleuses, sont tombés en quelques heures sous des haches avares : noircis et déjà pénétrés par le feu, ils sont allés dans le foyer des habitans de Grenoble, de Valence, de Vienne et de Lyon achever de se réduire en cendres légères. Tandis que les paysans, animés par l'espoir du gain, convertissaient en charbon une partie des bois de la chartreuse, de leur côté, les fournisseurs de la marine faisaient tomber les arbres qui leur paraissaient les plus propres à la construction des vaisseaux : *Neptune s'unissait aux Grecs pour saper les fondemens d'Ilion.* Les anciens chartreux usaient avec plus de prudence de ces richesses naturelles ; ils évitaient ce qu'on appelle dans le pays une *coupe blanche* et d'une grande étendue, parce qu'il en résulte des avalanches et qu'elles nuisent à la reproduction de certains arbres ; leurs coupes étaient régulières, éloignées, et par petits cantons. Cependant l'exploitation des bois était une des principales branches du revenu de la grande Chartreuse ; car l'esprit

d'envahissement s'était introduit parmi ces hommes qui, blessés du monde, semblaient avoir renoncé à ses biens; l'enceinte de l'hermitage de Saint-Bruno n'était que de quelques toises. Au bout de sept siècles, ce que les successeurs du saint anachorète appelaient *leur enclos*, s'étendait à deux lieues à la ronde. L'entrée en était interdite aux femmes, à une partie de la population, et les habitans des diverses communes, qui n'étaient éloignés les uns des autres que de cinq à six kilomètres, étaient forcés, pour communiquer ensemble, de faire des détours de vingt-cinq et de trente kilomètres par des sentiers étroits, pratiqués tantôt au milieu des bois, où souvent la trace en était effacée, et tantôt au bord des précipices où ils se trouvaient fréquemment rompus par la chute des neiges, des rochers ou des arbres. Ainsi partout les intérêts du plus grand nombre furent sacrifiés aux convenances de quelques-uns. Partout les hommes du privilége et du droit fictif, ceux mêmes que recouvre l'habit de chartreux, deviennent les fléaux de l'égalité primitive et du droit naturel.

A l'approche de l'enclos proprement dit, j'ai

suivi un sentier en pente, pavé ou plutôt plein de cailloux mobiles qui roulaient sous les pieds de mon cheval ; deux rochers resserrés et s'élevant de quatre à cinq cents pieds de hauteur, le vent glacé qui vient du côté de la Chartreuse, le torrent qui mugit sous le pont qui lie ces deux rochers entre eux, annoncent et semblent interdire l'entrée du désert. J'ai cru lire sur le front de ces colonnes l'inscription que le Dante place à la porte d'un antre tartare :

Lasciate ogni speranza voi ch' entrate.

Dans ce passage si étroit, si facile à défendre, les Grecs du tems de Léonidas auraient vu d'autres Thermopiles ; le génie rétréci de la propriété n'y a aperçu que le dieu Terme. Des deux côtés du pont on voit des ruines, quelques constructions et des croix; en regardant vers l'enclos, on ne découvre encore que des bois et des rochers. J'ai mis pied à terre, et, resté seul, je me suis enfoncé dans le désert, suivant lentement la route qui devait me conduire à la Chartreuse. De tous côtés s'offraient à ma vue des forêts de sapins, des chaînes de rochers taillés presque à pic ; nulle trace de culture n'annonçait la présence

de l'homme, nulle voix humaine ne parvenait à mon oreille ; les oiseaux mêmes semblaient fuir ces lieux, condamnés à un éternel silence. Un orage subit est venu m'assaillir ; j'ai cherché un asile dans une caverne creusée par la nature, et dans laquelle la charité de quelque chartreux a pratiqué des siéges et des lits de repos. Trois autres voyageurs étaient venus s'y réfugier. Le feu des éclairs, les éclats de la foudre, répétés par les échos des montagnes, portaient notre esprit vers les hautes méditations ; et pendant une heure que dura l'orage, aucun de nous n'adressa la parole à l'autre. Je fus ramené plus tôt qu'eux à des observations terrestres, dont les trois étrangers devinrent les premiers objets. L'un, le plus âgé, me frappa désagréablement par l'expression d'une physionomie dure, d'un regard louche, et d'un tic singulier dont le mouvement convulsif rapprochait par intervalle ses lèvres de son oreille.

L'autre, grand et maigre, le front sillonné de rides profondes que le tems n'avait point tracées, portait dans toute sa personne l'empreinte d'une existence flétrie avant d'être achevée.

Le troisième avait dans la douleur où il paraissait plongé, quelque chose de grotesque qui

résultait à mes yeux de la haute idée qu'il semblait avoir de lui-même, et du peu de soin qu'avait pris la nature de justifier, du moins extérieurement, cette orgueilleuse prétention; son extrême embonpoint se manifestait par une prééminence abdominale qui, ne trouvant d'appui que sur ses genoux, embarrassait singulièrement sa marche.

Le ciel était redevenu serein; nous sortîmes ensemble de la caverne, et, chacun par un sentier différent, nous nous acheminâmes vers la Chartreuse.

Le chemin que j'ai suivi est assez bien entretenu; mais en le parcourant j'avais peine à me défendre d'une sorte d'épouvante à la vue des objets dont j'étais entouré : ici des rochers suspendus, hors de tout équilibre, et qui semblent près de se détacher; là, des abîmes où le moindre faux pas peut vous engloutir; un torrent furieux, et des ravins profonds.

Tout à coup le monastère s'est offert à mes yeux : l'aspect subit de ce monument d'une assez belle apparence, placé au milieu d'une nature aussi sauvage, produit un sentiment très-vif de surprise et de plaisir.

J'ai été reçu, par le chartreux chargé de

remplir envers les étrangers les devoirs de l'hospitalité, avec une bienveillance silencieuse, que chacun est libre de prendre pour une distinction particulière : cette politesse n'est point celle du monde ; elle a quelque chose de moins prévenant et de plus charitable. On m'a conduit dans le parloir réservé aux voyageurs. Cette pièce carrée, où les trois personnages que j'avais rencontrés dans la caverne étaient déjà réunis, est entourée de cellules qui servent de chambres aux étrangers pendant leur séjour à la Chartreuse. J'allai prendre possession de la mienne en y déposant mon bagage, c'est-à-dire deux petits volumes de Voltaire et ma canne, et je revins dans la salle commune où le repas du soir était servi.

Je commençais à croire que nous sortirions de table comme nous étions sortis de la grotte, sans avoir rompu le silence, lorsqu'un des voyageurs, celui dont la figure m'avait frappé le plus désagréablement, prit la parole en ces termes :

« Peut-être, Messieurs, venez-vous, ainsi que moi, chercher un asile où vous puissiez cacher à tous les yeux un cœur flétri, un front humilié, ou, plus malheureux, une ame dé-

vorée de remords. Telles sont les causes qui m'amènent dans cette prison expiatoire ; mais avant de quitter pour jamais un monde sur les confins duquel je suis enfin arrivé, je veux déposer ici devant vous l'insupportable fardeau du passé, et laisser dans votre souvenir l'aveu des crimes dont j'ai souillé ma vie. »

Ces mots, le son de voix dont ils furent prononcés, le grand caractère de vérité et de repentir qui se peignit tout à coup sur cette figure dont la première impression m'avait révolté, captivèrent toute mon attention : l'étranger continua.

N° LXXV. — *Septembre* 1819.

L'ESPION.

Dedit exemplum, quod secuti, ex pauperibus divites, ex contemptis metuendi, permiciem aliis, ac postremum sibi invenere.

TAC., ANC.

Il donna cet exemple, suivi depuis par tant d'autres (de pauvres devenus riches, et de méprisés redoutables), qui sont tombés victimes de leur propre perfidie, après avoir causé la ruine des gens de bien.

« DÉSHÉRITÉ en naissant des biens de la fortune, et cependant né avec la soif des jouissances que ces biens peuvent seuls procurer; incapable d'une longue persévérance, effrayé des fatigues et des travaux qu'il faut entreprendre pour parvenir à la richesse par des voies honorables, je voulais obtenir du sort ce que je ne me sentais pas le courage de demander au travail. J'avais perdu mes parens de bonne heure; je vendis mon très-modeste patrimoine et je vins à Paris avec deux mille écus pour toute ressource et pour tout avenir. Je les exposai dans ces établissemens immoraux où la main du pou-

voir présente à la cupidité et à la misère un appât empoisonné ; dans ces maisons où le cornet du banquier devient le creuset où s'opère le *départ* des substances, où chaque soir des chariots escortés par des gendarmes apportent dans la caisse du fermier des jeux des trésors, qui s'écoulent ensuite dans les égoûts de la police et des lieux de prostitution. Je tentai d'abord les chances de la loterie. Le gouvernement, croupier de ce jeu infernal, promet tant pour si peu ! Je fus séduit et bientôt dépouillé. Il ne me restait que quelques écus : j'allai les semer sur les tapis verts des banques subalternes. La fortune cessa de m'être contraire ; des tripôts de la rue de Beaujolais, je passai au grand tripot de la Bourse, et, en quelques mois, je me vis possesseur de quatre à cinq millions. Je pouvais m'arrêter ; mais, semblable au soldat qui, devenu roi, se trouve à l'étroit dans le royaume où d'abord il ne possédait qu'une chaumière, je me trouvais pauvre avec deux cent mille livres de rentes. Je voulais encore *faire fortune*. Je continuai à exposer celle que le sort m'avait faite, et le sort m'enleva tout ce qu'il m'avait donné. Je me vis ruiné en moins de tems que je n'en avais mis à m'enrichir. J'é-

tais encore logé dans un appartement magnifique, j'avais encore des équipages somptueux, des chevaux, un nombreux cortége de valets; mais pour payer toute cette folle dépense, il ne me restait pas une pièce d'or. Je mesurais la distance qui se trouvait entre mon hôtel et la rivière, lorsqu'une dame..... Elle portait un titre, elle avait un rang dans le monde, elle était dans la fleur de la jeunesse, elle avait reçu des dieux l'esprit, la beauté : c'était le génie de satan revêtu de formes angéliques. Je la vis accourir vers moi : « Je vous aime, me dit-elle, je vous l'ai déjà prouvé. Je sais tous vos revers, vous ne possédez plus rien, ou plutôt vous possédez tout encore ; il dépend de vous de ressaisir cette fortune qui semble vous échapper. Il ne faut pour cela que servir la bonne cause, la cause de votre amie. — La servir? en quoi ? comment ? » Alors elle me dévoila d'affreux mystères; l'art de semer des bruits propres à alarmer l'autorité, de supposer des desseins dangereux aux hommes qu'un ministre veut perdre, et de donner de la vraisemblance à ces accusations ; l'art plus horrible encore de créer des complots et de transformer des mécontens en conspirateurs. Elle me vit frémir,

« Enfant que vous êtes, me dit-elle, ce n'est pas de vous qu'on attend ces hautes conceptions; on sait que vous êtes trop consciencieux; vos préjugés et vos scrupules bourgeois seront respectés ; tout ce qu'on vous demande c'est de continuer à recevoir et à fréquenter les gens que vous avez reçus et fréquentés jusqu'à ce jour, d'aller vous asseoir à leur table et de les inviter à la vôtre. Au lieu de le rétrécir, agrandissez votre cercle ; au lieu de vous montrer plus circonspect dans la censure des actes ministériels, cherchez des épigrammes plus mordantes, inventez ou répétez les bons mots satyriques, chansonnez l'autorité, donnez votre voix, cabalez même en faveur de l'opposition ; tout cela vous est permis ; vous pouvez agir en toute liberté, en toute sécurité ; ne craignez ni les attaques de certains journaux, ni les menaces, ni les avis secrets de certains agens; il sera pourvu à votre sûreté, à toutes vos dépenses. » Je restais interdit. « Tout cela vous paraît une énigme, ajouta-t-elle d'un ton léger : si vous ne la devinez pas, bientôt je vous en dirai le mot. En attendant voici les fonds dont vous avez besoin pour remplir vos engagemens ; continuez vos

spéculations ; mais soyez prudent ; consultez-moi avant de jouer sur la hausse et la baisse des effets publics ; vous vous en trouverez bien. Je me mets de moitié dans les pertes : c'est vous dire assez que je veux être aussi de moitié dans les bénéfices. Il faut vous intéresser dans les fonds étrangers, dans les sociétés d'assurance, dans les entreprises des canaux, afin que l'état réel de votre fortune ne puisse être bien connu que de nous et que personne ne puisse en établir le bilan. Vos opinions, votre maison, votre table, votre luxe, sont nécessaires à des personnes qui sont très en état de vous aider à en soutenir la splendeur ; et votre tendresse, dit-elle en portant sur moi un regard plein d'amour et de séduction, est la seule récompense qu'ambitionne celle dont les efforts auront toujours pour but de vous maintenir dans le monde au rang que vous êtes fait pour occuper. » Elle sortit. Je ne songeai ni à la retenir, ni à lui rendre ses dons, ni à rechercher de quelle source ils pouvaient venir, ni par quels services je pouvais mériter les faveurs qui m'étaient promises. Au travers du nuage épais dont la baronne de Sainte-Alphège s'était enveloppée, j'entrevis un rayon de lumière. Je

détournai la tête et portai mes regards vers la fortune : elle aussi me parut sombre ; mais elle me tendait la main au moment où j'allais périr ; j'acceptai ses faveurs.

» On savait qu'avant les pertes considérables que j'avais faites, j'avais eu des gains immenses ; ceux qui me croyaient ruiné virent sans étonnement que je possédais encore des ressources. Le terme des liquidations arrivé, je payai toutes les *différences;* aucun de mes créanciers n'éprouva ni retards, ni réductions ; si mon crédit était affaibli, l'estime publique ne m'abandonna pas ; mes amis continuèrent de s'asseoir à ma table et de m'inviter à leurs fêtes ; mais une sorte de pudeur enchaînait ma langue ; mes discours, si libres jusqu'alors, devinrent plus retenus : la baronne m'en fit la guerre dans nos entretiens mêmes. « Que voulez-vous que l'on pense, me disait-elle ? est-ce ainsi que vous vous rendez digne des bontés qu'on a pour vous ? » Je promis de me corriger et de médire du pouvoir, et je m'abandonnai enfin, sans scrupule, à une manière si nouvelle de gagner de l'argent. Plusieurs personnes de ma connaissance furent arrêtées pour des discours auxquels la baronne et moi nous avions

pris part. J'en fus effrayé. « Ne craignez rien, me dit-elle, je vous réponds de tout ; mais n'allez pas changer de langage. » Un matin je la vis arriver chez moi dans une de ces parures que les femmes réservent ordinairement pour les solennités du soir. Sa figure était effrayante de malice et de perfidie. « Je viens, mon ami, dit-elle en entrant et se jetant sur un canapé, déposer dans votre sein une joie que le mien ne peut plus contenir : elle déborde, elle me suffoque. J'ai eu ce matin un des plus grands honneurs que je puisse jamais recevoir, un des plus grands plaisirs que je puisse jamais goûter. J'ai tenu, j'ai pétri entre mes mains une des ames!... on les dit grandes, on les dit fortes... ! qu'elles sont petites! qu'elles sont molles... ! Comme j'y enfonçais à mon gré la crainte et l'espérance, l'audace et la pusillanimité ! comme je la voyais s'affaisser à l'approche des graves événemens dont mon inquiète prévoyance précipitait le cours, ou se relever et s'enfler d'orgueil quand je faisais avancer à son secours d'innombrables auxiliaires! Que d'ignorance, de crédulité! que de desseins imprudens, de faiblesses et de misères m'ont été dévoilés! que de noms obscurs, d'ignobles réputations ont pénétré dans des lieux

que je croyais pour eux inaccessibles! Mais je vous raconterai tout cela plus tard..... J'ai pris des engagemens, songeons à les remplir. Il faut que nous réunissions..... que vous réunissiez chez vous, en petit comité, les personnes dont voici la liste; aucune autre, entendez-vous : prenez leur jour à tous, afin que personne n'y manque. J'ai encore mille démarches à faire ; je vous quitte : surtout soyez discret. » Cette recommandation, faite d'un ton plus impératif qu'amical, me jeta dans un trouble extrême. Il me semblait que ma maison était environnée de piéges invisibles ; devais-je y attirer mes amis? mais comment refuser?.... Mes spéculations devenaient chaque jour plus désavantageuses, l'événement démentait sans cesse les espérances de la baronne. Cependant elle pourvoyait à tout ; elle vantait la sagesse et le bonheur de mes opérations, et personne ne doutait qu'en effet elles ne fussent très-heureuses. La route où je m'étais engagé s'était refermée derrière moi ; j'étais condamné à la suivre au risque de trouver au bout la mort et l'infamie. Le dîner eut lieu ; la baronne y montra un enjouement qui dissipa peu à peu mes inquiétudes. Il ne fut question, pendant le

repas, que de bals, de fêtes et d'historiettes galantes. Les domestiques furent renvoyés au dessert, et la conversation prit alors un tour plus sérieux. Les plaintes contre l'autorité furent suivies de vœux et de discours si imprudens, si téméraires, que je m'abstins d'abord d'y prendre part : un coup-d'œil de la baronne me força de renoncer à cette réserve. Elle parla de projets, d'entreprises, d'abord d'une manière vague, bientôt plus ouvertement, enfin on n'attendait plus que le signal pour agir : je fus étonné de tant de révélations inattendues. Je n'osais lever les yeux sur la baronne ; mais j'examinais attentivement les autres convives : tous, à l'exception d'un seul, me parurent des hommes qui parlaient d'après leurs désirs secrets, non d'après leur conviction et moins encore comme des gens qui eussent pris part à une conspiration réelle. J'attribuai beaucoup d'assertions et de paroles imprudentes aux fumées du vin de Champagne et à la chaleur de la conversation. On se sépara tard, en se promettant de se retrouver le lendemain.

» Contre son ordinaire, la baronne partit avec les autres convives, et prit dans sa voiture celui qui, le premier, avait ouvert ce dangereux con-

ciliabule. Cette circonstance, tout ce que j'avais entendu, tout ce qui s'était passé dans cette redoutable soirée, éloigna long-tems le sommeil de mes yeux. Je fus réveillé de bonne heure par un billet de la baronne. Il contenait ces mots : « Soyez sans inquiétude ; sortez, al-
» lez, venez, comme de coutume ; quelque
» chose que vous appreniez, ne vous effrayez
» de rien ; surtout ne vous avisez pas de fuir
» ou de vous cacher. » Ce billet mystérieux me rendit plus vives toutes mes terreurs de la veille. Pour en avoir l'explication, je me rendis chez la baronne : elle n'était pas rentrée. Je courus chez tous ceux qui, la veille, avaient dîné chez moi : plusieurs avaient été arrêtés, les autres étaient en fuite. Je n'osais rentrer dans ma maison ; je relus le billet de la baronne ; ses menaces m'y rappellèrent. Elle m'attendait : « Vous me dispenserez de toutes explications, dit-elle ; la manière dont il a été jusqu'ici pourvu à vos dépenses vous en dit assez. Est-ce comme témoin, est-ce comme accusé que que vous voulez figurer dans la conspiration qui vient d'être découverte. — Moi témoin ! de quoi ? Moi délateur ! de qui ? — Je suis de votre avis, dit la baronne, qui parut ne pas s'aper-

cevoir de mon trouble et de mon indignation. Attendez-vous donc à être arrêté; déclarez la vérité dans vos interrogatoires, dites ce que vous savez, répétez ce que vous avez entendu; on ne vous en demande pas davantage. Vos intérêts ne seront pas un moment en souffrance. S'il est nécessaire que vous soyez condamné, les peines pour ces sortes de délits n'ont rien d'infamant et ne nuisent point dans l'opinion publique; un emprisonnement plus ou moins long est tout ce que vous avez à redouter, et l'on aura soin de vous rendre votre captivité agréable. C'est aussi parmi les accusés que je me range : les témoins ne manqueront pas; nous savons où les trouver. Une légère condamnation me serait peut-être favorable; mais il suffit, pour éloigner les soupçons, qu'un seul de nous deux soit compris dans la sentence. Pour mon compte, j'évitera la mise en jugement. Souvenez-vous de tout ce que je viens de vous dire : adieu, nous nous reverrons au tribunal. » Elle sortit me laissant muet de surprise et de terreur. Malgré ses conseils, je me préparais à prendre la fuite, lorsque l'on vint m'arrêter. Tout se passa comme la baronne l'avait prévu : mise en prévention, elle fut renvoyée de l'accusation;

je fus condamné à quelques mois de prison. Plusieurs de mes coaccusés périrent : chose étrange ! le seul que je croyais véritablement coupable, fut le seul entièrement acquitté. Toutes les consolations que le remords et la captivité peuvent recevoir me furent prodigués. La baronne ne me quittait qu'aux heures où les véritables prisonniers ont seuls le triste privilége d'habiter les prisons.

» Après quelques mois, je fus rendu à la liberté ; je repris le cours de mes affaires. La confiance et le crédit s'étaient retirés de moi. Une existence modeste, beaucoup de réserve et de discrétion me les rendirent. Cette conduite fut approuvée de la baronne qui continuait à m'être utile. Au bout de quelques années, le souvenir de cette malheureuse affaire était presque entièrement effacé ; ma fortune s'était rétablie ; le sort et des spéculations mieux calculées et plus honorables m'avaient rendu ma première opulence. La baronne conservait toujours un grand empire sur ma volonté ; mais elle se montrait moins exigeante à mesure que je devenais plus indépendant. Elle avait bien encore obtenu quelques sacrifices aux dieux inconnus ; mais ces sacrifices étaient légers. « Je

vois avec plaisir, me dit-elle un jour, que la main qui vous a soutenu dans l'adversité peut se retirer de vous sans craindre pour vous une nouvelle chute; mais cette carrière il faut la clore par un acte qui prouve que vous n'êtes point ingrat. Une entreprise nouvelle doit être tentée; vous et moi nous sommes étrangers aux acteurs et à l'action. Le personnage principal, au moment d'agir, hésite, diffère, s'arrête; il faut le déterminer, et un mot de votre bouche peut suffire. Vous le connaissez, vous avez toute sa confiance; allez le trouver, raffermissez son courage, mettez un terme à ses irrésolutions. Quant à vous, qui avez épuisé la coupe des récompenses, n'oubliez pas que la main qui vous l'a présentée peut vous ravir dans un même instant la réputation, la fortune et la liberté; dans vingt-quatre heures vous aurez tout conservé ou tout perdu : songez-y. » Elle prononça ces mots d'une voix menaçante, se leva, et sortit; et moi.... j'allai lâchement exécuter ses ordres. Je parlai; mon ami se perdit, et ne se perdit pas seul. Mon ame était dégradée, mais non pas insensible. Une noire mélancolie me dévorait; je n'osais quitter le monde : une retraite n'était-elle pas la plus

terrible des confessions ? Cependant mon dernier crime était entièremeet ignoré, et je continuai quelque tems encore à jouir d'une considération dont au fond du cœur je me sentais indigne. L'heure de la justice arriva.

» Un jour, à ma table, la conversation roulait sur ces moyens des tyrans sans courage, sur ces bandes anti-morales, anti-religieuses, d'espions et de délateurs. Ulcéré par mes propres souvenirs, je m'élevai avec amertume contre les infâmes qui vendent à prix d'or le repos des familles et la vie des innocens. Un homme (celui-là même qui avait figuré avec moi sur le banc des accusés, dans la conspiration pour laquelle j'avois été condamné) crut que je voulais le désigner; il se leva avec fureur, et, avouant le rôle odieux qu'il avait joué dans cette affaire, il me représenta comme son complice ; dévoila, envenima même les actions les plus honteuses de ma vie, et me couvrit d'une éternelle confusion au milieu de mes nombreux convives. Des démentis expiraient sur mes lèvres tremblantes ; la vérité de l'accusation se montrait dans mes yeux troublés, dans la pâleur de mon visage, dans la contenance de tout mon corps courbé, défaillant.

On nous sépara. Mais le défi que je lui avais adressé, il l'accepta ; et le lendemain, au premier feu, il tomba mort à mes pieds. Je ne suis point rentré dans ma maison ; un cheval m'attendait : j'ai précipité sa course, et ne me suis arrêté qu'au moment où ses forces l'ont abandonné. J'ai fait le reste de la route à pied, à travers les rochers et les bois, et je viens, vivant encore, ensevelir mes jours à la Chartreuse. »

N° LXXV. — *Septembre* 1819.

LE DIPLOMATE.

Ire Pallantem ut juraret.
TAC., auc.
Pallante va quitter son poste.

L'HOMME de police avait à peine achevé sa honteuse confession, qu'un autre personnage prit la parole. « Si l'orgueil, hôte habituel des palais que j'ai fréquentés, pouvait s'introduire dans les retraites sauvages où vous et moi venons courber notre front sous le niveau de la pénitence, quelle pitié ne m'inspirerait pas, dit-il, la haute importance que vous attachez à des délits d'un ordre si peu relevé. Vous avez versé des poisons dans l'oreille de quelques ministres; vous vous êtes joué de la crédulité de quelques grands seigneurs, de la confiancede quelques

misérables! Qu'ont produit tous vos efforts? l'avilissement de quelques ames pusillanimes, le malheur de quelques individus obscurs; des haines stériles, des terreurs honteuses? mais moi, jadis représentant des rois, et dépositaire de leur puissance, j'ai pris part à ces conseils mystérieux dans lesquels se décident la destinée des monarques et le sort des nations. Disciple de Hobbes et de Machiavel, j'ai repété, après eux, que le juste et l'injuste, le vice et la vertu, n'ont rien de réel; que la règle des droits et des devoirs était la volonté des princes, qui pouvaient à leur gré en étendre ou resserrer les limites. J'ai enseigné que la morale et la justice n'avaient rien à faire avec la politique dont les décisions doivent avoir pour base ce qui est utile, et non ce qui est équitable. J'ai enseigné aux grands de la terre à promettre tout dans le danger, et à tout refuser quand le péril n'existe plus. Le premier, j'ai fait comprendre aux agens de la puissance qu'eux aussi ont des intérêts qui ne sont ni ceux des trônes ni ceux des peuples. J'ai jeté les fondemens de cette ligue des familles ministérielles qui, d'un bout de l'Europe à l'autre,

s'appuie, se protége, et forme une nation parmi les nations, une puissance au dessus de toutes les puissances. De l'union des rois et des peuples étaient nés leur sûreté réciproque et notre long abaissement; mais, habiles à tourner à notre profit, et les malheurs publics, et les terreurs que la révolution française a jetées dans l'ame des princes, et les projets insensés de quelques hommes aigris par les malheurs des tems, tout a servi notre ambition; nous voilà tout à l'heure replacés entre les peuples et les rois. A la vérité, cette situation, qui fait notre force et leur faiblesse, compromet toutes les existences et la nôtre même; mais la nature a rarement donné aux chefs des nations ce regard pénétrant qui ne s'arrête pas à la superficie; il en est peu qu'il ne soit facile de séduire par de flatteuses apparences, et d'endormir au bruit léger des louanges. Les monarques qui règnent sont toujours les meilleurs des rois, les meilleurs des pères, les meilleurs des fils, les meilleurs des époux. A l'aide des respects extérieurs, de certaines doctrines de légitimité, du droit divin, et d'obéissance passive, on peut parvenir à leur

faire envisager comme des garanties personnelles les alliances qui n'ont pour but réel que le maintien des classes privilégiées. Mais les peuples sont moins crédules, et j'ai reconnu trop tard que, pour les persuader, il faut joindre à l'autorité des paroles l'autorité de l'exemple. Nous avons tant loué le bon vieux tems, la foi de nos pères, les quatorze siècles de gloire et de bonheur, que les peuples ont recherché quels étaient ce bonheur, cette gloire, cette foi si vantée, et n'y ont vu que d'horribles perfidies, d'infâmes trahisons, un fanatisme féroce, des misères sans termes, une oppression sans limites. Nous avons remis en vigueur la politique des Pisistrate; des agens secrets ont été chargés de ranimer des ressentimens mal éteints, de réveiller des haines assoupies, des mécontentemens légitimes, et d'en extraire des complots; mais, et les fils de nos intrigues et les mains qui les dirigeaient, rien n'a échappé aux regards perçans des peuples, et ce ressort s'est brisé dans les mains imprudentes qui l'avaient mal retrempé. Tour à tour les masques de l'hypocrisie religieuse et de l'hypocrisie politique

ont été arrachés ; l'avarice n'a pas été plus heureuse : vainement, prenant le langage de l'humanité, elle proscrit à haute voix l'odieux commerce des esclaves ; vainement, sur l'avis que des trafiquans de denrée humaine continuaient à transporter de la côte d'Angole aux îles américaines quelques centaines de noirs vendus par les rois d'Afrique aux marchands européens, toutes les entrailles des hommes d'état ont paru s'émouvoir ; les peuples n'ont point été dupes de cet attendrissement diplomatique : ils ont demandé aux hommes qui déplorent la destinée des sujets du roi de Congo s'ils n'ont point de larmes pour les chrétiens d'Orient, et si le massacre entier des Grecs n'a rien qui répugne à leur sensibilité. Tous les voiles sont déchirés, tous les cœurs sont à nu ; il n'est plus possible de tromper personne. Digne fruit des travaux de tant d'hommes habiles ! voilà les gouvernemens réduits à cette alternative ou de marcher avec les idées du siècle, c'est-à-dire dans la route tracée par les intérêts des peuples, ou de régner par la violence en opposant la force physique des baïonnettes à la force morale de

l'opinion. J'ai reculé d'effroi en voyant la question réduite à cette terrible simplicité, et je suis venu chercher à la Chartreuse un asile contre l'épouvantable orage dont le souffle de mes conseils n'a que trop concouru à charger l'horizon de l'Europe. »

N° LXXVI. — *Septembre* 1819.

LE TRÉSORIER DE FRANCE.

—

Vanitas vanitatum.
Eccl.
Vanité des vanités.

« Je vois, messieurs, dit le petit vieillard à tournure grotesque, que ce sont les remords et le repentir qui vous amènent dans cette solitude; grâce au ciel, mes mains sont pures, mes lèvres innocentes, et, si je me sépare à jamais des hommes, ce n'est, je dois en convenir, que pour échapper à cette insolente égalité à laquelle je ne consentirai jamais à me soumettre.

» J'étais né, j'en suis sûr, excellent gentilhomme; mais, au tems de la *Jacquerie*, ma famille avait perdu ses titres; et, par hasard,

mon père se trouvait maître-d'hôtel d'un fermier-général au moment où je vins au monde ; il n'eut pas plutôt fait fortune qu'il reprit le sentiment de sa noble origine, et qu'il nous réintégra dans l'ordre de la noblesse en m'achetant une charge de *trésorier de France* et un marquisat. Il y avait à peine deux ans que j'avais repris les armes et la livrée de mes ancêtres, lorsque la révolution éclata, et qu'un décret de l'assemblée constituante, rendu sur la proposition du premier baron chrétien, supprima la noblesse. Je tins bon pendant quelques mois, et je ne consentis à faire peindre un nuage sur les armoiries de mon carrosse qu'après avoir failli être lapidé par la populace, en passant un jour sur le Pont-Neuf. Bien convaincu qu'il n'y avait plus en France de sûreté pour les marquis, je réalisai la plus grande partie de ma fortune, et j'émigrai. Je fus fort bien reçu à Coblentz, et j'eus même l'honneur d'être inscrit dans la légion de Mirabeau : il est vrai que cette inscription me coûta cher ; mais tout gentilhomme se doit à ses semblables. Malheureusement j'avais beaucoup de semblables de l'autre côté du Rhin ; et, à force de soulnger

de nobles infortunes, j'en vins à avoir pitié de moi-même, et je rentrai en France, où j'eus le courage de renoncer à mon titre pour me faire rayer de la liste des émigrés.

» J'allais m'expatrier une seconde fois lorsque Bonaparte rétablit la noblesse. Quelques protecteurs, que je m'étais ménagés dans la chancellerie, me firent nommer baron : c'était déchoir de mon rang de marquis; mais j'étais hors de la tourbe plébéienne, et je pouvais attendre sans rougir le jour des restaurations. Il luit enfin, et je dus m'attendre à recevoir la récompense de tant de malheurs et de sacrifices : le croirez-vous? je n'ai éprouvé de la part de mes nobles semblables qu'injustice et et qu'ingratitude. Un duc de mes amis, qui m'avait clairement prouvé, en m'empruntant mon argent à Coblentz, que nous étions très-proches parens, prétend aujourd'hui que c'est une plaisanterie d'émigration, et qu'une liaison sans conséquence de son grand-père avec la femme de charge d'un de ses châteaux ne pouvait, quelles qu'en aient été les suites, établir de parenté entre nous. Encore s'il m'eût rendu mon argent.....

» Que vous dirai-je, messieurs ; ruiné, repoussé, bafoué par les hommes de ma caste, décidé à ne point déroger à ma noblesse, et à ne reconnaître d'égalité que devant Dieu, j'ai quitté la cour, et je viens m'enterrer noblement à la Chartreuse. »

C'était mon tour à parler : un religieux qui entra ne m'en laissa pas le tems. Instruit que mes trois compagnons venaient avec des intentions de noviciat, il les conduisit dans des cellules de l'intérieur, et revint ensuite satisfaire au désir que j'avais témoigné de visiter la maison. Je fus introduit dans le cloître, vaste galerie qui m'a paru avoir trois cents pas de longueur. Les portes et les tours, placés de distance en distance, indiquent les cellules des chartreux. Ces cellules sont séparées et composées d'un petit nombre de pièces. Dans celle où le solitaire repose, se trouve une espèce de coffre rempli de paille qui lui sert de lit : quelques-uns couchent sur la planche sèche ; d'autres, par excès d'austérité, sur la terre nue. Un petit jardin dépend de chaque cellule ; mais en le cultivant, les pères ne cessent point d'observer le vœu qu'ils ont fait d'une solitude perpétuelle.

Des murs de huit à dix pieds d'élévation séparent ces jardins les uns des autres. Il est encore permis aux solitaires, pour abréger les longues heures de la méditation, de se livrer à des travaux manuels : presque tous ont appris quelque métier ; la plupart sont tourneurs. Il est sorti des cellules de Saint-Bruno, un petit nombre d'ouvrages remarquables par leur élégance et leur légèreté : je n'ai point demandé comment les chartreux parvenaient à s'instruire dans cet art sans rompre le vœu de solitude et de silence. *L'espatiement* est un lieu vaste où les religieux vont une fois par semaine faire des promenades en commun. Ce jour excepté, ils ne se rencontrent qu'à l'église ; ils ne voient pas même l'homme chargé de leur apporter leur nourriture ; les alimens déposés dans le tour sont reçus par eux sans apercevoir la main qui les y a placés. On ne rencontre dans les bois que le général de l'ordre, le procureur et quelques frères lais. L'habit des pères est entièrement blanc ; le liseré noir, qui bordait la robe de celui qui nous conduisait, est sans doute la marque d'une dignité de l'ordre ; y aurait-il encore quelques distinctions mondaines parmi ces

hommes qui ont renoncé au monde ? existerait-il des supériorités sociales chez les égaux de la tombe et de la prière ? J'ai appris qu'il y avait dans la maison une vingtaine de chartreux et quelques novices : ceux-ci portent l'habit brun. On n'est point admis à subir les épreuves avant l'âge de trente-cinq ans : elles durent trois années, et pendant ce tems le chef de la communauté sonde à plusieurs reprises les dispositions des novices. La religion et la règle de Saint-Bruno ne permettent par de repousser les malheureux de l'asile austère qu'il leur a ouvert ; mais l'humanité commande de ne pas abandonner un imprudent aux conseils précipités d'un sentiment mysantropique ou d'une passion déçue. De charitables avertissemens ont souvent arrêté des vœux téméraires et rendu au monde des hommes qui ne l'avaient quitté que par dépit.

On nous a montré un bâtiment destiné à fournir le pain de la communauté ; sa distribution est telle que le blé déposé d'abord dans l'étage le plus élevé, descend à l'étage immédiatement inférieur où il est écrasé sous des meules et réduit en farine ; plus bas le blutage

et le *tamisage* séparent le son de la farine ; enfin il descend au dernier étage pour être mis en pâte et porté au four. La nourriture du chartreux est toute en maigre, même dans le cas de maladie. La raison et la religion ne suffisent pas pour expliquer cette singulière règle. Certains prêtres des Indes refusent de se nourrir de la chair des animaux ; mais cette répugnance s'étend à tout ce qui a reçu la vie, et celui qui ne veut pas se repaître de la chair des animaux compagnons de l'homme, rejette aussi celle des oiseaux et des poissons, il place même un voile au devant de sa bouche afin que l'insecte qui vole dans les airs ne vienne pas, en s'y précipitant, y trouver une mort involontaire ; mais le poisson, servi à la table des chartreux, est-il moins l'œuvre du Créateur, a-t-il moins reçu la vie que le lièvre de la plaine où la gelinotte des bois ? Si c'est par mortification, pourquoi ce cuisinier, ces apprêts, cette recherche ? pourquoi ces mulets chargés de marée et venant à grand frais d'Antibes deux fois la semaine ? Il y a toujours un peu de folie dans la sagesse humaine, et quelque chose de ter-

restre même dans les hommes qui paraissent les plus détachés de la terre. Les traces de ce péché originel se retrouvent de toutes parts dans le vaste enclos que je parcoure : l'avoine et le seigle qu'on y cultive au fond de quelques vallées peuvent être nécessaires à la nourriture des chartreux ; mais les nombreux troupeaux qui paissent dans ces gras pâturages, est-ce le besoin ou l'avarice qui veille à leur multiplication ? J'entends retentir la hache et crier la scie. Le vaste palais des enfans de Bruno ne suffit-il plus pour loger sa sainte famille? Le plus grand nombre des cellules est vide encore. Ces planches sont donc destinées pour le commerce ; des mulets les porteront jusqu'aux lieux où l'Isère pourra les recevoir et les transporter au loin ; elles seront échangées non contre la bure des anachorètes et le pain noir de la pénitence, mais contre le dieu des avares : contre l'or. C'est pour procurer de l'or aux chartreux que trois à quatre cents ouvriers creusent des étangs, abattent les hauts sapins, et font retentir l'enclume du bruit des marteaux ; c'est pour ajouter à ces profits du commerce les bénéfices de la domination que les petites char-

treuses ont été soumises à une redevance envers la grande. Saint Bruno n'avait rien imaginé de semblable ; il n'habitait qu'une humble cellule au fond des bois : allons la visiter Mais cette cellule est située à une demi-lieue de la grande Chartreuse sur une colline élevée et difficile à gravir ; ma journée était remplie, et j'ai remis cette course au lendemain.

Le guide qui m'a été donné pour me conduire à la chapelle de saint Bruno m'a paru être un des plus vieux employés de la maison. Sous son front chauve et blanchi brillait encore un œil vif et malin, et son sourire avait quelque chose de mordant et de sardonique ; il m'a répété plusieurs fois, en me montrant des lieux où je n'apercevais rien de remarquable : « *Cet endroit a été purifié par le feu.* — Ils avaient donc été profanés? — Oui, monsieur. Oh! c'est une histoire fameuse. Je puis vous la raconter ; on a fait ce qu'on a pu pour la tenir secrète ; mais dans le tems tout Grenoble en fut informé, *à ce qu'on dit.* C'était en 1786, je vous parle de loin, et pourtant j'avais quarante ans alors. Il y avait à Grenoble, dans la congrégation des

pères de la charité, un homme fort habile dans l'art de la chirurgie ; c'était le père El..., qui depuis a eu l'honneur de panser des infirmités royales, *à ce qu'on dit*. Il n'était pas moins fameux à Grenoble par ses galanteries que par ses cures, et n'était pas, *à ce qu'on dit*, fort scrupuleux sur le choix de l'autel où brûlait son encens. Il y avait alors à Grenoble une dame de M*** qui n'était pas moins célèbre que le père El... par ses aventures galantes. Tourmentée du désir de visiter la Chartreuse, elle ne pouvait contenter son envie qu'au moyen d'un déguisement ; mais des habits d'homme ne lui faisaient pas peur, *à ce qu'on dit*. Il fallait y aller accompagnée de gens propres à éloigner les soupçons ; l'extérieur du père El... prêtait merveilleusement à la tromperie. Un loup se cache encore plus facilement sous un froc que sous un hoqueton de berger, *à ce qu'on dit ;* la partie fut concertée entre eux, et madame de M..... eut la satisfaction de parcourir des lieux où, depuis sept siècles, nulle femme n'avait pu pénétrer. Sa joie en fut si grande qu'elle ne put la tenir secrète ; de son côté, le bon père de la

charité ne fut pas fâché de faire connaître à quelques personnes de sa confrérie qu'il avait joué ce tour aux chartreux; car il a toujours existé entre les différens ordres monastiques un peu de jalousie et un peu de haine, *à ce qu'on dit.* Le secret parvint de langue en langue, et d'oreille en oreille, jusqu'à celle du général des chartreux. Aussitôt des purifications, des cérémonies expiatoires furent faites tant dans la maison que dans les parties de l'enclos que madame de M*** avait profanées par sa présence : la paille brûlée nettoie admirablement ces sortes de souillures, *à ce qu'on dit;* des feux de paille furent donc allumés de tous les côtés; toutes les traces féminines disparurent, et furent remplacées par des taches noires qui ont disparu à leur tour : le vent a emporté les cendres, et l'herbe a effacé les stigmates du feu. »

Si un jeune étudiant et une simple grisette de Grenoble avaient donné ce scandale, la justice s'en serait mêlée, et peut-être les deux coupables auraient péri par le dernier supplice; mais comment exercer des poursuites contre un révérend père, contre une haute et puissante

dame? L'impunité était aussi un des priviléges de la race féodale, et ce n'est pas le moins regretté par les vertueux du vieux tems.

Nous avons gravi avec peine le sentier qui aboutit à la cellule de saint Bruno; la terre humide et grasse rendait le chemin glissant. Cette cellule, entretenue avec soin, n'a rien de remarquable que son extrême simplicité et le contraste qu'elle forme avec le palais magnifique qu'habitent maintenant avec orgueil ces frères de l'humilité. Huit fois ce superbe bâtiment a été détruit par la guerre et par le feu, sans que jamais cet événement ait fait ressouvenir les chartreux que leur humble fondateur priait sous un toit plus modeste; neuf fois la charité a vu détourner les deniers de l'aumône pour relever ces murs somptueux renversés tour à tour par la fureur des hommes et le courroux du ciel. Auprès de la cellule de saint Bruno étaient celles des six premiers disciples qui vinrent avec lui habiter le désert. Tous six furent une nuit ensevelis vivans sous les neiges et les débris précipités du haut de la montagne par une avalanche · d'autres cénobites prirent

leur place au risque d'être emportés par les torrens subits que forme l'orage, ou écrasés par l'éboulement des rochers. Mais vers le milieu du douzième siècle, les chartreux établirent leur demeure dans l'endroit moins périlleux où se trouve maintenant leur maison.

Il en est des émotions violontes comme des sentimens profonds; ils épuisent promptement toutes les forces de l'ame, et la langueur qui suit ces sortes de jouissances est aussi insupportable que la douleur. L'accumulation, dans cet espace étroit, de torrens dévastateurs, de rochers suspendus et menaçans, de montagnes tantôt couronnées de noires forêts, tantôt dépouillées de terre et de verdure; ces abîmes élevés, ces précipices profonds au bord desquels le pied se pose en tremblant, que l'œil mesure avec effroi, remplissaient ma tête d'images confuses; mon esprit éprouvait encore plus que mon corps le besoin du repos; j'ai repris le chemin du monastère.

En y retournant, mon guide m'a fait remarquer une roche suspendue sur l'abîme. « Là, m'a-t-il dit, venait souvent se mettre en prière

le seul chartreux que les orages de la révolution n'avaient pu chasser du désert. Jamais il n'a voulu quitter son habit qui tombait en lambeaux ; jamais il ne répondit autrement que par signes aux questions qui lui furent adressées, et lorsque les questionneurs s'éloignaient, il se parlait à lui-même en élevant la voix, pour prouver que son silence était l'effet de sa seule volonté, et l'accomplissement d'un devoir dont il ne se croyait pas affranchi. Un pauvre frère lai, continua aussi d'habiter le désert ; il y servait de guide aux étrangers. »

J'ai donné le reste du jour au repos, afin de me préparer à faire à pied, le lendemain, la route de la Chartreuse à Saint-Laurent-du-Pont ; car les chemins sont peu pratiqués, et il ne serait pas sûr de faire la route à cheval. Aussitôt que la fraîcheur du matin, très-piquante dans ces hautes régions, nous a permis de nous mettre en voyage, quelques personnes se sont jointes à moi, et nous sommes sortis de l'enclos des chartreux dont l'entrée est fermée de ce côté, comme de l'autre, par deux gros rochers. Plus loin nous avons admiré une belle cascade

formée par les eaux du désert qui, réunies dans ce lieu, se précipitent du haut d'un rocher en tourbillons écumeux. La route, descendant vers Saint-Laurent-du-Pont, est, comme celle du Sapey, bordée d'abîmes et de précipices; dans plusieurs endroits on glisse plutôt qu'on ne descend, et partout il y faut marcher avec précaution. A Saint-Laurent, nous avons trouvé des chevaux pour nous porter à Grenoble.

N° LXXVII. — *Octobre* 1819.

LES HAUTES-ALPES.

Passe ta vie comme si tu étais seul, retiré sur une montagne.

Pensées de Marc-Aurèle.

Depuis quelque tems je vis au milieu des montagnes : leurs pics dépouillés ou couverts de glaces et de neiges éternelles, leurs flancs revêtus de bois et de verdure, les mamelons arrondis où paissent d'innombrables troupeaux, ne sont plus pour moi un spectacle nouveau, et cependant ne cessent pas d'attirer mes regards et de frapper mon esprit d'admiration et de surprise. Mes yeux, en s'élevant vers leurs cimes blanchies, m'aident à remonter aux premiers âges du monde, vers ces siècles inconnus où les torrens de la vallée roulaient en paisibles ruisseaux sur un terrain à peine incliné ; mille fois leur lit fut rempli par les terres et les rochers éboulés ; forcés de s'arrêter, de tourner sur eux-

mêmes, ils sont devenus lacs, et mille fois débordant l'étroit bassin qui les renfermait, brisant ce vase de tuffe et d'argile, les torrens ont repris leurs cours vers les mers, entraînant avec eux les roches pendantes, les arbres déracinés et les téméraires habitans de leurs redoutables rives. Ainsi la main puissante qui éleva ces montagnes au dessus des nuages, les abaissera un jour au niveau des plaines ; elle fait avancer les terres vers les mers, et reculer les eaux devant le limon des fleuves. Aigues-Mortes et Fréjus d'un côté des Alpes, Ravenne et Ferrare de l'autre, ont vu combler leurs ports ; les troupeaux paissent où nageaient les poissons, et le tranchant du soc ouvre des champs que les vaisseaux sillonnaient hier encore ; car les siècles sont à peine des journées dans les époques de la nature.

L'homme, fuyant devant les hivers, est-il descendu des montagnes pour habiter les plaines, ou, menacé par les eaux, a-t-il quitté les plaines inondées pour demander un asile aux divinités des montagnes ? Combien de fois le glaive exterminateur et la torche incendiaire des héros l'ont-ils forcé d'abandonner les forêts pour les

prairies, les prairies pour les forêts? Triste jouet de la violence des élémens, de la fureur des guerriers et de la destructive oppression des tyrans, il a traîné sa vie misérable au milieu des abîmes, des torrens et des incendies. Pourquoi cette race, vouée au malheur et à la destruction, n'a-t-elle pas péri tout entière? Est-ce parce que de tous les animaux l'homme est le seul qui joigne au sentiment de ses maux l'affreuse prévoyance de la mort? Les êtres nés pour le commandement et la domination ont-ils besoin de ce spectacle? Est-ce pour satisfaire cet affreux besoin que les générations succèdent aux générations, et que l'espèce humaine croît et se multiplie?

La nature a vainement élevé dans les nues le front chauve des montagnes, creusé le lit des fleuves, déchaîné les tempêtes sur les mobiles plaines de l'Océan; Annibal se sent à l'étroit en Espagne, et César en Italie : tous deux franchissent les Alpes, l'un pour se répandre dans les champs qu'arrosent l'Eridan, le Mincio et le Tibre; l'autre pour asservir les Gaules. Les Huns, les Sarrasins, les Goths et les Maures : les bandes de Genseric et celles

de l'hermite Pierre, ont, tour à tour, foulé ce sol âpre et sauvage que protégeaient en vain ses glaces et ses rochers. Les moines guerriers, qu'un pape et un roi firent périr au milieu des flammes, eurent dans ces montagnes de somptueuses demeures, et la féodalité y apporta ses fers et ses servitudes.....

L'éclat et la chaleur du soleil, parvenus au haut de son cours, m'ont arraché à la rêverie profonde dans laquelle j'étais plongé depuis le matin. J'avais traversé Eybens, Vizelle, Saint-Théoffrey, Pierre-Châtel, Lamare, où retentit de toutes parts le bruit du marteau des fabricans de clous, et j'étais arrivé jusqu'à Corps, à l'entrée du département des Hautes-Alpes, sans m'apercevoir de la rapidité de ma course.

Quelques paysans, la main couverte d'un gant épais, portant un sac et armés d'un sifflet, ont traversé la route. « Ce sont, m'a-t-on dit, des hommes qui vont à la chasse d'une espèce de gibier assez singulière; le son aigu de leur instrument attire les vipères; ils les saisissent de la main revêtue du gant, les jettent dans leur sac, et leur arrachent les deux dents meurtrières par lesquelles coule le venin à l'instant

de la morsure. Ainsi réduites à l'impuissance de nuire, ils les gardent sans danger, et vont les vendre aux pharmaciens de Turin et de Gênes. »

L'un des ressorts de notre voiture s'est cassé à Saint-Julien en Champsaur : au nombre de mes compagnons de voyage se trouvait M. Collin, curé dans le Dévouly, pays sur lequel il a publié une brochure pour invoquer la charité des fidèles en faveur des infortunés habitans de cette misérable contrée. Excepté lui et moi, tous les voyageurs pestaient contre l'accident qui nous forçait d'accepter le mauvais gîte où nous allions passer la nuit. Ma résignation lui a paru de bon exemple : il m'en a fait compliment. « Je voyage, lui ai-je dit, pour observer, et dans l'espoir de tirer de mes observations quelques avantages pour moi et peut-être pour les autres. Le pays où nous sommes peut m'offrir plus de choses curieuses, plus de leçons salutaires que Gap où j'allais en chercher. — Si votre voyage n'a d'autre but que de recueillir des observations utiles, m'a dit M. Collin, venez dans le canton que j'habite ; vous y trou-

verez des hommes et des choses dignes d'attirer les regards d'un ami de l'humanité. »

Deux chevaux attendaient le charitable pasteur, l'un pour lui, l'autre pour un parent que des affaires ont retenu dans son pays. M. Collin m'a offert, de la manière la plus obligeante, de remplacer ce parent, et je me suis mis en route pour le *Dévouly*.

Nous avons dirigé notre marche à l'ouest, et bientôt nous nous sommes trouvés au milieu d'un triangle équilatéral formé par des montagnes escarpées. La longueur de chacun des côtés de ce triangle est d'environ cinq lieues. M. Collin m'a fait observer le mont *Obioux*, dont la cime s'élève à plus de deux mille huit cents mètres au dessus des eaux de la Méditerranée. Les matelots aperçoivent cette montagne avant d'entrer dans les ports de Marseille et de Toulon. Les oursins, les ammonites et les autres pétrifications de corps marins qu'on y trouve attestent qu'à une époque dont le souvenir s'est effacé de la mémoire des hommes, cette montagne a été couverte par les eaux de la mer, au dessus desquelles elle s'élève maintenant de plus de huit mille pieds.

On prétend que le nom de *Dévouly*, donné à ce plateau, divisé et comme haché par des ravins, dérive du latin *devolvit*, parce qu'il est le produit des éboulemens successifs occasionés par la chute des neiges : la nature du sol ne dément point cette conjecture. Il est en général sablonneux, et sa surface est presque partout couverte de pierres. Si les éboulemens ont produit ce plateau, quel devait donc être le vaste abîme qu'ils ont comblé ? Néanmoins je me défie de la science des étymologistes : elle est frivole et presque toujours incertaine. Ils donnent au nom de *Malmort*, que porte une tour située sur la pointe d'un rocher, dans ce même pays, une origine beaucoup plus forcée, et qui est devenue le sujet d'un conte populaire. Nos doctes paysans vous diront que cette tour était la résidence d'un seigneur châtelain ; qu'il y fut assiégé par quelque autre seigneur plus puissant ; qu'il s'amusait, durant le siége, à prendre le frais avec sa fille à une des fenêtres de sa tour, et qu'une flèche, lancée par les ennemis, étant venue percer le sein de cette jeune personne, il s'écria : *Amara mors !* Les traditions d'événemens tragiques, les histoires de sorciers et de reve-

nans abrègent les longues heures des soirées d'hiver, dans un canton où les rayons du soleil sont arrêtés par les montagnes ou perdus dans les vapeurs qui, s'élevant de la plaine, forment un voile épais entre le ciel et la terre. Aussi les hommes se sont-ils tenus long-tems éloignés de ces lieux que la nature semble avoir destinés à servir de retraite aux animaux sauvages; les oiseaux même fuient cette terre déshéritée : dans le cours de quarante années, les paysans se rappelaient n'y avoir entendu qu'une seule fois le chant du rossignol. Le *Dévouly* n'est habité que depuis environ huit siècles; ses terres furent données à des vagabonds, à la seule condition d'y résider du moins une partie de l'année. A la chute des neiges, une partie de la population mâle quitte le pays pour aller travailler dans les villes. Lorsque des enfans restent orphelins, les garçons vont chercher fortune ailleurs, et laissent à leurs sœurs l'héritage paternel, afin qu'elles puissent s'établir.

La nuit nous a surpris au milieu de notre course; l'obcurité était profonde : on eût dit que nous cheminions sur une voûte sans échos, car il était impossible de distinguer aucun ob-

jet, et le bruit du pas des chevaux s'élevait à peine jusqu'à nous. Dans cette situation, l'esprit éprouve je ne sais qu'elle préoccupation inquiète, ennemie de la méditation, et qui rompt incessamment le cours des pensées.

J'ai remarqué dans le modeste presbytère où nous sommes descendus, le seul luxe qui convienne aux ministres du Dieu des pauvres, l'ordre et la propreté. Pendant le souper, M. Collin m'a beaucoup parlé de son digne prédécesseur, le curé Dounette, mort il y a quelques années. Il était la providence du Dévouly ; les habitans n'avaient point voulu d'autre juge de paix ; et, durant sa vie, la paix ne s'est jamais éloignée d'eux. Consolateur des affligés, sa fortune était bien médiocre, mais sa charité était inépuisable ; il secourait l'indigence, moins encore en lui donnant du pain, qu'en ranimant son courage et en lui enseignant que le travail est un plus sûr nourricier que l'aumône ; la reconnaissance publique fut la récompense de sa vie : elle vient encore chaque jour prier et pleurer sur sa tombe.

Le lendemain, M. Collin est entré tard dans ma chambre : « Vous deviez avoir encore plus

besoin de repos que de sommeil, m'a-t-il dit, et moi, avant d'être à vous, j'ai dû commencer par être à mes paroissiens. La santé, compagne fidèle du travail, règne ici; allons visiter nos pauvres habitans et nos arides plaines.

Déjà nous étions au milieu de la campagne; des faux, des faucilles, quelques pioches, une araire grossière, voilà tous les instrumens de labourage des cultivateurs du *Dévouly*. L'orge et l'avoine sont les seuls grains qu'ils récoltent, et trop souvent, sous une température si froide, les céréoles les ne parviennent pas à leur maturité; la pomme de terre en tient lieu. C'est la nourriture habituelle du pauvre, et quelquefois sa seule ressource; on n'a pas assez enseigné l'art de conserver ce précieux tubercule dans une contrée où la vivacité de l'air et la crudité des eaux donnent aux habitans un appétit qui ne se contente pas de peu et qui se réveille souvent. »

Des femmes, de faibles enfans ont passé près de nous, haletans et courbés sous des charges de bois vert. Plus l'homme est près de la nature, moins il a de prévoyance. La pensée du sauvage n'embrasse pas le cercle entier d'un seul jour. Les habitans du *Dévouly* ont détruit

de grands bois, qui jadis leur donnaient de l'ombrage dans l'été, et dans la saison des frimats des rameaux pour échauffer leurs foyers. Les plus vieux arbres ont été convertis en planches, en lattes; de plusieurs forêts qui ornaient autrefois cette vallée, il ne reste plus que celle du village de *la Cluse*, et chaque année elle perd ses antiques ornemens. Les jeunes pousses des hêtres sont coupées et deviennent la pâture des chèvres; encore quelques lustres et cette vallée n'offrira que des champs pierreux et stériles, couverts de ronces et entourés de buissons. Déjà les malheureux qui portent ces lourds fardeaux sont réduits à aller au milieu des rochers et des précipices chercher à la distance de plusieurs lieues ces bois que la nature avait placés près d'eux, mais dont chaque jour ils éloignent imprudemment la lisière.

Un bruit confus de coups retentissant comme ceux du marteau sur l'enclume, les mugissemens de la cornemuse, les sons aigus de sifflets et de grands éclats de voix sont parvenus jusqu'à nous. M. Collin m'a dit en souriant : « Ce bruit annonce l'exécution d'une de ces sentences que prononce la justice populaire en

vertu d'un code fondé sur des mœurs et des usages dont l'origine se perd dans la nuit des traditions. Ce spectacle mérite d'attirer vos regards : restez pour en être le témoin ; quant à moi, l'habit que je porte ne me permet pas d'y assister alors même que ma raison me défend d'en être le censeur. Je vais me tenir un moment à l'écart et je vous rejoindrai quand la foule qui s'avance se sera écoulée. A ces mots, il s'est enfoncé dans un ravin dont les bords escarpés l'ont bientôt dérobé à tous les yeux. »

Le discours un peu énigmatique de M. Collin, les attitudes grotesques et les costumes bizarres des gens qui s'avançaient vers moi, fixaient toute mon attention.

Un homme ouvrait la marche tenant un cornet à bouquin qu'il faisait résonner de la manière la plus discordante ; après lui venait une femme couverte d'une espèce de mandille grossière, montée à califourchon sur un âne, et la figure tournée vers la queue, qu'elle tenait en guise de bride. Deux écuyers, grotesquement ornés de colliers de mulets garnis de grelots, marchaient à ses côtés, et lui formaient, par dérision, une espèce de garde d'honneur. Mais

ces écuyers discourtois n'étaient placés si près d'elle que pour la forcer de subir toutes les humiliations auxquelles on l'avait condamnée. Ce groupe était environné d'un grand nombre de paysans chantant, dansant, ou plutôt sautant, cabriolant, jetant des cris de joie et adressant à la patiente des paroles de moquerie. Il n'y avait dans la figure de cette femme rien qui décelât un sentiment de repentir ou de honte : ses formes un peu athlétiques, ses regards assurés, je ne sais quelle expression de fierté dédaigneuse inspiraient plus de curiosité que de compassion. Cette mascarade s'est arrêtée devant moi ; le cornet a sonné trois fois : un des écuyers a lu à haute voix un espèce de jugement en style burlesque et en patois du pays, où il était dit que la nommée N....., du village de Saint-Etienne, *dûment atteinte et convaincue d'avoir battu son mari*, avait été condamnée à *chevaucher sur un âne ;* cette lecture faite, l'autre écuyer a versé du vin dans une tasse et a présenté ce vase à la délinquante ; elle a été forcée d'y tremper ses lèvres, que l'écuyer a essuyées avec la queue de l'âne. De grands éclats de rire, des chants, des danses ont accompagné cette

singulière correction. Le cornet a sonné de nouveau et le cortége s'est remis en marche. « Cet usage, m'a dit M. Collin, en revenant vers moi, a quelque chose d'extraordinaire; il semble remonter au tems des bacchanales et rappelle les folles cérémonies faites en l'honneur des dieux du paganisme ; il a pour objet de réprimer une faute assez rare, même dans le Dévouly, où les hommes sont généralement d'une plus petite stature que leurs compagnes ; la crainte de tenter d'inutiles efforts m'a empêché jusqu'ici de m'opposer ouvertement à ces sortes d'exécutions populaires. Ailleurs, et particulièrement dans les environs de Gap, c'est le mari qui s'est laissé frapper par sa femme que l'on promène sur un âne ; nos paysans se piquent d'une justice plus exacte : c'est la coupable qu'elle atteint. L'autorité ferme les yeux sur ces légers désordres : en fait de gouvernement, comme en fait de religion, la tolérance vaut mieux que le rigorisme. »

Les paysans du Dévouly ont en général le teint basané, leur stature est petite ; il y a dans leurs traits, dans l'expression de leur visage, dans toute l'habitude de leur corps, je ne sais

quoi d'africain. Le docteur Villars, né dans la Champ-Saur, croyait y reconnaître les descendans des Maures. Cependant on donne aux habitans de chacune des quatre communes du Dévouly des caractères bien différens ; ceux d'*Agnières* sont, dit-on, insoucians et peu fidèles à leurs promesses ; ceux de *Saint-Etienne* sont portés à la vengeance ; ceux de *Saint-Didier*, à la superstition, et les ambitieux abondent dans le village de *la Cluse*. Mais ici, je m'empresse de le dire, les rêves de l'ambition ne roulent ni sur la conquête des royaumes, ni sur le renversement des états ; les habitans de la Cluse ne veulent être ni ministres, ni gouverneurs, ni préfets ; ce n'est point à figurer dans les antichambres des princes, à galopper aux portières de leurs voitures, ou à remplir près d'eux les nobles devoirs de la domesticité qu'ils aspirent : posséder un champ pierreux, quelques têtes de bétail, et un habit de bure, voilà le terme des vœux et des espérances d'un ambitieux de la Cluse. On fait à ces hommes un reproche plus fâcheux, parce qu'il est plus fondé ; ils sont accusés d'aimer un peu trop le vin. Mais que faire dans le Dévouly ? songer

ou boire : ce dernier passe-tems est à la portée de tous les esprits.

Notre course avait été longue : nous étions parvenus aux confins des villages de Saint-Etienne et de Saint-Didier, sur la rive droite de la *Souloise ;* M. Collin me faisait remarquer des cavernes obscures, profondes, où le son, répété par des échos souterrains, se propageant sous des voûtes immenses, lointaines, donne une effrayante idée de l'étendue de ces abîmes. « J'espère, m'a dit M. Collin, qu'avant de quitter ces lieux, vous serez témoin d'un phénomène singulier. Le vent désigné dans le pays sous le nom de *la lombarde*, règne depuis dix à douze jours, et le bruit sourd que je crois entendre annonce l'arrivée du torrent. J'ai prêté l'oreille, et en effet j'ai entendu une espèce de mugissement qui, croissant de minute en minute, prenait à chaque instant plus de force et d'éclat; au bout d'une heure un fleuve d'eau sorti avec violence de la caverne, est venu se briser en flocons écumeux contre les grands rochers sous lequel la nature l'a creusée. Cette eau cessera de couler, m'a dit M. Collin, quand le vent ces-

sera de souffler. Dans un pays où, durant la belle saison, les eaux sont si rares que souvent les troupeaux n'ont pour se désaltérer que de la neige, cette source serait précieuse si son cours était régulier, ou si l'industrie des habitans savait lui préparer d'utiles réservoirs; mais, dans l'état actuel du Dévouly, elle offre plutôt un accident curieux qu'un secours utile. »

J'ai remercié M. Collin de sa bienveillante hospitalité et de m'avoir en quelque sorte associé à sa tendre sollicitude en faveur des habitans du Dévouly. Puisse ma voix, unie à la sienne, appeler l'attention des magistrats sur cette contrée malheureuse et oubliée. Si la charité s'est montrée sourde à l'appel que lui a fait le bon pasteur, l'autorité doit répondre à cet appel; c'est pour elle un devoir.

J'ai repris la route du *Champ-Saur* par un chemin qui m'éloignait de Gap sans me détourner du but de mon voyage. Les ruines des tours et des forteresses assises sur des pics élevés, rappellent ces tems où les tyrans seigneuriaux se retranchaient dans ces espèces de cavernes féodales, afin de se livrer à toutes les dépravations du pouvoir, et de commettre impunément

tous les crimes qu'inspirent l'orgueil oisif et l'avarice désœuvrée.

En traversant un village je me suis arrêté à considérer un groupe de jeunes filles dansant aux chansons sous le vaste dôme de verdure que formaient les longs rameaux d'un orme séculaire. Un jeune homme s'est avancé vers moi, et m'adressant la parole d'une manière libre et franche : « Monsieur, c'est aujourd'hui la fête patronale de notre village ; chaque chef de famille, assis au haut de sa table, reçoit tous ses concitoyens et même tous les étrangers qui daignent s'y présenter; veuillez faire à mon père l'honneur de vous asseoir à sa droite. Si les jeux et l'innocence des champs sont un spectacle doux pour votre cœur, accordez-nous cette journée ; demain je serai votre guide. Je connais toutes les routes, je vous conduirai par la plus courte ou la plus agréable au lieu où vous voulez vous rendre. » J'ai tendu la main au jeune interprète des sentimens d'une famille honorable, puisqu'elle exerce l'hospitalité à la manière de celles des patriarches ; il l'a serrée à la fois d'une manière familière et respectueuse. La maison de son père, une des plus

apparentes du village, étant là tout proche, j'ai été introduit dans une grande salle : un homme, le front sillonné de rides profondes, les épaules couvertes de longs cheveux blancs, dont sa tête était abondamment garnie, s'est levé à mon approche, et me saluant avec un sourire plein de bienveillance, il a dit au jeune homme en lui frappant sur la joue : « Mon cher Pierre, tu recommences ma longue carrière ; tes rencontres sont heureuses comme celles que je faisais à ton âge : s'il passait un étranger dans le pays, c'était toujours moi qui avais le bonheur de me présenter à lui le premier ; tant que notre hôte sera au logis, c'est à moi qu'il appartient de veiller à ce que tous ses vœux soient satisfaits ; quand il se sera reposé et rafraîchi, le conduire partout où le désir de connaître nos usages et nos jeux pourra l'appeler est un plaisir que ton âge réclame et que le mien est forcé de te céder. » Le jeune homme nous a quitté en promettant de revenir bientôt. La chaleur était forte, j'ai accepté les rafraîchissemens qui m'ont été offerts : « *Qui êtes-vous? où allez-vous? comment vous trouvez-vous dans ce pays assez éloigné des routes ordinaires ?* C'est votre secret : ici ce secret

sera respecté de chacun, et vous n'avez pas à craindre des questions indiscrètes. Mais vous êtes étranger; l'homme aime à voir, à entendre des choses nouvelles; si vous éprouvez le désir de connaître nos usages, je suis prêt à vous satisfaire; ce que je vous aurai dit contribuera peut-être à vous rendre plus agréable ce que vous verrez au dehors. Nos fêtes patronales se nomment *vogues*. Dans ces jours chaque maison est ouverte, chaque chef de famille est tenu de faire les honneurs de sa table, de boire à toutes les santés qui sont portées, et quand ses hôtes vident leurs tasses, de vider la sienne : on les remplit souvent. Je me suis long-tems acquitté de ce devoir avec la plus scrupuleuse politesse, et, le soir, en quittant la table, j'ai trouvé quelquefois que mon lit était un peu loin. Maintenant mon âge est une excuse que l'on veut bien accepter et dont je vous vois homme à vous contenter. Quand j'ai des hôtes moins raisonnables, ce qui m'arrive quelquefois, je rappelle mon antique valeur, et si je ne demeure point vainqueur, du moins je ne sors pas sans quelque gloire de la mêlée des pots et des verres.

» Notre jeunesse attend avec impatience le retour de ceux qu'elle a députés, pour chercher et amener ici des ménétriers; il y a un peu de mésintelligence entre notre village et les habitans du village voisin, où sont les meilleurs joueurs de violon du département. J'espère du moins que les fifres ne nous manquerons pas; ce serait grand dommage : les amans accourent en foule des communes environnantes, et forment sur le gazon des danses moins légères, moins brillantes que celles des salons où j'ai quelquefois pénétré dans ma jeunesse, mais plus vives et plus originales. » Le fils du vieillard est rentré précipitamment en s'écriant, *le voilà! le voilà!* Il tenait par la main un jeune homme dont la veste, le chapeau et la canne étaient ornés de rubans; ses cheveux étaient relevés en rond et poudrés : il a été salué du nom d'*abbé*. « On donne ce nom, m'a dit le vieillard, au maître des cérémonies, à celui que ses camarades ont choisi pour présider aux jeux; il est chargé d'y maintenir l'ordre, d'y faire régner la décence sans en bannir la joie. Nul ne peut danser sans son autorisation; malheur à celui qui aurait cette témérité. Une

bourse commune a été faite pour fournir à toutes les dépenses. »

Le jeune Pierre m'a demandé si je voulais assister à la plantation du mai, et nous sommes sortis. Des hommes robustes portaient sur leurs épaules un arbre nouvellement arraché de terre ; il a été planté au milieu d'une pelouse qui devait servir de salle de bal. Aussitôt une foule considérable d'individus des deux sexes a formé un grand cercle et tourné autour de l'arbre au bruit d'une musique discordante et des chants un peu sauvages de la foule qui semblait prendre un vif plaisir à ce bruyant et joyeux désordre. Après avoir pris un moment part à ces danses, Pierre est venu me rejoindre et m'a conduit dans un lieu où un coq se trouvait attaché à un piquet ; il pouvait tourner à environ un pied de distance ; il avait été enivré, moins sans doute pour le rendre plus insensible aux coups qui lui étaient portés que pour lui donner plus de vigueur et prolonger le cruel plaisir des joueurs. Placé à vingt-cinq pas de distance, chacun lui lançait à son tour une pierre qui devait l'atteindre et l'étendre mort sur la place. Le

coq était destiné à devenir le prix du vainqueur. Je n'ai point attendu le moment de la victoire, et j'ai porté mes pas vers un endroit où des jeunes gens se livraient à un exercice plus innocent et plus utile.

L'un d'eux avait saisi un long piquet ferré, et, le lançant avec vigueur, l'avait fortement enfoncé dans la terre. Les autres s'efforçaient de le renverser en lançant chacun à leur tour leur piquet contre celui qui se trouvait debout; le joueur qui parvenait à le renverser recevait le prix convenu. Ailleurs j'ai remarqué les jeux de quilles et de boules qui se retrouvent dans toutes les provinces de France, et qui n'amusent pas moins les Parisiens que les habitans du département des Hautes-Alpes.

Le jeune Pierre m'a ramené à la maison de son père; nous y avons trouvé l'*abbé*, une compagnie nombreuse et la table servie. Le repas a été court et silencieux; chacun mettait le tems à profit. Les hommes âgés étaient moins pressés et sont restés pour boire. J'ai oublié que mon âge m'invitait à faire comme eux. C'est la pensée qui rend chez moi le corps im-

mobile ; aussitôt qu'elle s'arrête, j'éprouve le besoin de l'agitation physique : j'ai suivi les danseurs, non pour me mêler à leurs plaisirs, mais pour en être spectateur.

Ma présence n'a pas été inutile à l'autorité de l'*abbé*. Les jeunes gens du village où l'on avait été prendre les ménétriers, et, en quelque sorte, les enlever de vive force, sont venus pour troubler la fête en cherchant à enlever les violons ; les pères et les mères prenaient parti pour leurs enfans, et une rixe violente était au moment d'éclater ; déjà la chevelure de l'abbé se dépoudrait, et il avait perdu une partie de ses rubans en s'efforçant d'apaiser les mutins, lorsqu'il s'est avisé de me proposer pour arbitre : tout le monde y a consenti. Assis sur un tertre, comme un juge sur son siége, j'ai écouté le plus gravement qu'il m'a été possible, des plaidoyers qui ressemblaient un peu à ceux de l'Intimé et de Petit-Jean. Avant de prononcer ma sentence, je me suis adjoint deux vieillards respectables, et nous avons décidé que des quatre ménétriers amenés pour la fête, deux s'en retourneraient avec les villageois qui étaient venus les

chercher, afin qu'eux aussi puissent danser ce jour-là, ainsi qu'ils en avaient le projet, disaient-ils. Cet arrêt à été reçu au milieu des applaudissemens : on a loué grandement l'équité des gens qui viennent de loin. Le signal de la danse a été donné, et le plaisir différé en est devenu plus vif. Les danses et les jeux se sont prolongés bien avant dans la soirée ; le tems était favorable, la brise du soir avait rafraîchi l'atmosphère, et la clarté de la lune succédait aux dernières lueurs du jour.

La chaleur était excessive ; je me suis retiré de bonne heure. En rentrant, j'ai trouvé toute la maison remplie d'une joie nouvelle ; la femme du fils aîné de mon hôte venait de le rendre père d'un *gros garçon*, car fussent-ils maigres et soufreteux, les nouveaux-nés du sexe masculin sont tous des gros garçons, tandis que l'enfant de l'autre sexe, pesât-il douze ou quinze livres, est toujours une petite fille. Le point capital est de trouver des traits de ressemblance entre l'enfant et l'époux, et, grâce au ciel, on trouve partout des gens habiles à saisir les ressemblances et à les faire remarquer.

La salle était éclairée avec de la chandelle, ce qui est une grande magnificence dans un pays où l'on travaille à la lueur incertaine du bouillon blanc trempé dans l'huile, ou des bois résineux, à la manière des paysans russes. Ma présence a paru causer un peu d'embarras et d'inquiétude à toute la famille ; pour l'en affranchir, j'ai témoigné le désir de me retirer : cette demande à redoublé l'espèce de gêne dont je ne devinais pas la cause. Enfin le vieillard s'est levé et m'a dit en me présentant une très-jeune et très-jolie villageoise : « Cette jeune fille est notre nièce ; ses parens habitent *Abries*, dans la vallée du *Queyras*, à l'autre extrémité du département ; elle était venue pour être marraine de l'enfant que le ciel nous envoie ; mais voilà que le jeune homme qui devait être son compère se trouve absent. Si Monsieur n'était pas trop pressé de nous quitter, et s'il ne dédaignait pas d'avoir pour commère une humble paysanne, je le prierais de faire cet honneur à notre chère Lise. — Ma plus grande affaire, lui ai-je répondu, est de saisir les occasions trop rares de goûter les seuls plaisirs permis à mon

âge, et il n'en est pas de plus doux que de se rendre agréable aux personnes dont on a reçu un aimable accueil : présenter à l'église un nouveau-né, ouvrir la marche triomphale, le bras enlacé avec celui d'une vierge des champs, croyez, mon cher hôte, que de si pures jouissances ne peuvent me trouver insensible. J'accepte avec reconnaissance la proposition que vous venez de me faire. » A ces mots la sérénité est revenue sur tous les visages, le teint un peu brun de ma jolie commère s'est coloré d'un vif éclat ; son sourire, sa révérence et sa réponse à mon compliment m'ont paru pleins de grâce et de gentillesse.

Tout le monde s'était retiré ; un silence profond régnait depuis quelque tems dans la maison, et ma chambre semblait être la seule où le sommeil n'eût pas encore pénétré, lorsque les aboiemens des chiens de basse-cour ont annoncé l'approche d'un étranger : cet étranger n'était pas inconnu, sans doute ; car il a appelé les chiens, et aussitôt les aboiemens ont cessé ; un moment après j'ai entendu sous des fenêtres, qui n'étaient pas les miennes, l'amoureuse com-

plainte que je vais transcrire, et dans laquelle, pour tous changemens, j'ai remplacé par des expressions françaises les mots patois qui s'y trouvaient en assez grand nombre :

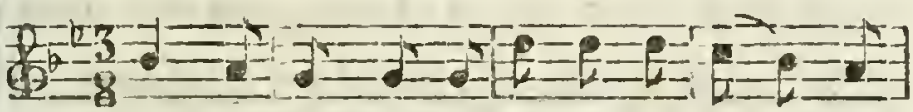

Dieu d'amour, que je souffre de pei - - nes!

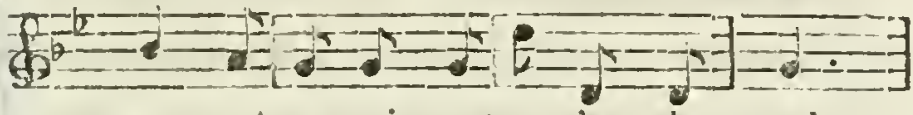

ma maîtresse aime, et ce n'est plus moi;

seul cap-tif, je traîne encor mes chaî - nes;

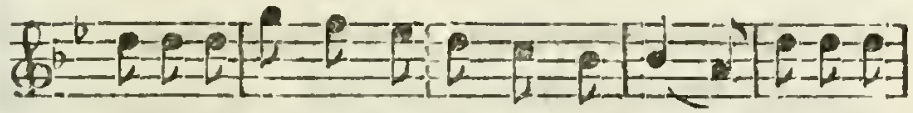

el-le les brise, et ne dit pas pourquoi; Lise me

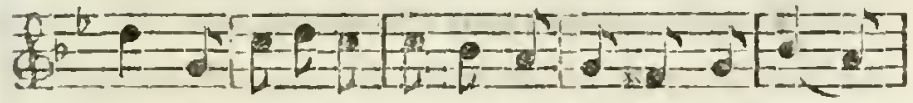

quit-te, Lise me quitte sans di-re pourquoi;

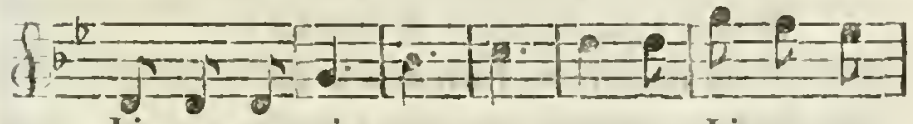

Li-se me quit - - - - - te, Li-se me

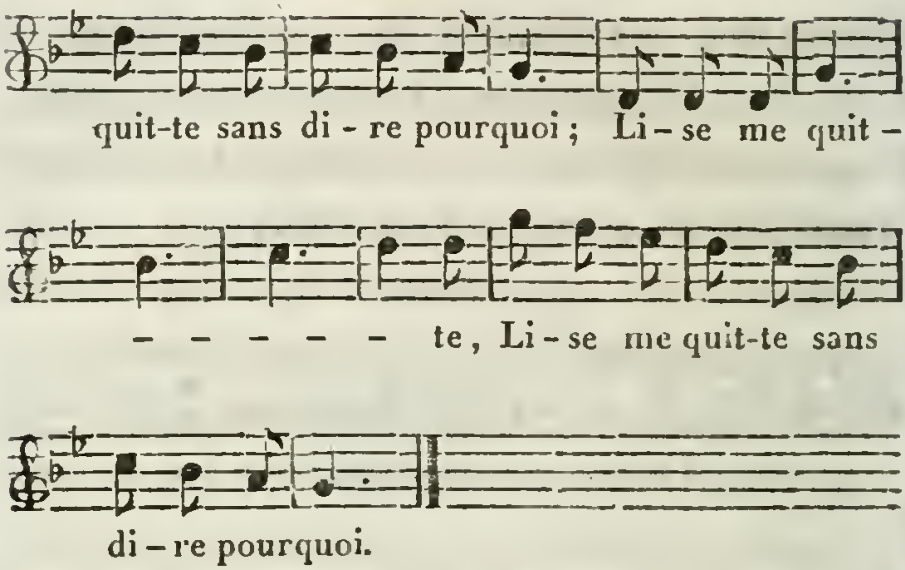

L'autre jour, assis sous un melèse,
Je chantais mon amour et sa foi ;
Je la vis sourire au jeune Blaise,
Puis soupirer et s'éloigner de moi.
Lise me quitte sans dire pourquoi.

Qu'ai-je fait pour te perdre, infidèle ?
Un instant ai-je bravé ta loi ?
M'a-t-on vu chercher une autre belle ?
J'ai de l'amour ; mais ce n'est que pour toi ;
Et tu me quittes sans dire pourquoi.

Sur les monts que tentait mon audace,
Sur les rocs qui causaient ton effroi,
De nos nœuds j'effacerai la trace ;
J'irai mourir où j'attestais ta foi
Si tu me quittes sans dire pourquoi.

Quand les chants ont cessé, il m'a semblé entendre un léger bruit dans la chambre voisine de la mienne. Cependant aucune fenêtre ne s'est ouverte ; le chanteur est resté long-tems, bien long-tems à la même place. Il caressait les chiens, et paraissait fort enrhumé, car il toussait beaucoup ; à la fin, le jour a paru, et il s'est retiré.

Je m'endormis en rêvant à cette aventure qui m'aurait paru toute simple aux environs de Séville, mais qui me surprenait un peu dans un hameau du Dauphiné.

Déjà chacun était debout et tout semblait en mouvement dans le logis. Le maître de la maison a envoyé demander des nouvelles de ma santé, et la grosse fille qu'il avait chargée de ce message m'a dit d'un air embarrassé et mystérieux que ma jeune commère désirait avoir avec moi un moment d'entretien. Je me suis levé aussitôt pour la recevoir, et au bout d'un quart d'heure je l'ai entendue frapper timidement à ma porte. Je l'ai fait asseoir contre la fenêtre ouverte et tout près de l'endroit où l'on avait chanté. Elle a jeté sur moi un regard fort

expressif. « Monsieur a-t-il passé une bonne nuit, m'a-t-elle dit en baissant les yeux? — Assez bonne, ma belle enfant, car enfin les nuits sans sommeil ne sont pas toujours sans repos. — Monsieur aura peut-être été réveillé par quelque bruit, l'aboiement des chiens... — N'a pas duré long-tems; on dirait qu'ils se sont tus pour écouter certaine chanson. — Monsieur a entendu la chanson? — Oui vraiment, et vous? » Lise a rougi, et changeant tout à coup de conversation, « Monsieur, dit-elle toute honteuse, ne connaît pas nos usages; mais, puisqu'il veut bien être mon compère, c'est à moi de l'en instruire. Nous devons faire un présent à l'accouchée; j'ai préparé le mien à l'avance; Monsieur, n'ayant pas été prévenu, n'a pu faire son emplette, et il ne trouverait rien ici; mais il peut offrir également la somme qu'il aurait destinée à son petit cadeau, seulement il y faudra mettre un peu plus de mystère. L'accouchée refusera d'abord, c'est l'usage; mais nous insisterons, et elle finira par accepter, parce que c'est l'usage aussi. Tous les amis et tous les parens sont invités; en sortant de l'église, nous devrons parcourir les trois rues de la commune: elles sont

très-longues, et je crains bien, vu l'âge de Monsieur, que cela ne le fatigue beaucoup. — En effet, ces courses conviendraient mieux à un jeune homme..... Il avait donc beaucoup d'affaires, celui que vous aviez choisi, et qui s'avise de s'absenter dans un moment où sa présence était si nécessaire? est-il allé bien loin? » Pendant ces questions, j'observais ma future commère; je la voyais rougir et pâlir tour à tour; son sein était agité, des larmes roulaient dans ses yeux. « Si cela dérangeait trop Monsieur, m'a-t-elle dit d'une voix tremblante et sans répondre à ma question. — Eh bien, oui, ma chère petite Lise, cela me dérangerait presqu'autant que vous; et si, par hasard, votre premier compère était de retour, comme la chanson de la nuit me l'a fait un moment soupçonner... — Oui, Monsieur, m'a dit la jeune fille en versant d'abondantes larmes; oui, c'est Claude qui chantait sous mes fenêtres; oui, c'est moi qu'il accusait de le quitter *sans dire pourquoi!* Je vais vous le dire à vous, Monsieur, et vous jugerez si j'ai eu tort. Claude est jaloux, et, dans un moment d'impatience, je lui ai *donné l'avoine*... — Comment, vous lui avez donné

l'avoine ? — Monsieur ne sait peut-être pas ce que cela signifie.... Dans notre pays, quand une jeune fille ne veut pas du mari qu'on lui propose, elle glisse une pincée d'avoine dans la poche de l'amoureux : est-ce qu'à Paris les dames ne donnent pas quelquefois l'avoine à leurs soupirans? — C'est un moyen dont elles ne se sont pas encore avisé ; peut-être craindraient-elles de mettre trop souvent leur cocher dans la confidence : quoi qu'il en soit, vous avez donné l'avoine à Claude, c'est-à-dire que vous avez rompu avec lui. — Pas tout-à-fait ; je ne lui ai pas présenté le *tison éteint :* c'est encore un de nos usages, et c'est une manière de dire à *quelqu'un* que tout est fini et qu'il ne doit plus reparaître. — Sans entrer dans le détail des reproches que vous avez à faire à l'ami Claude, je vois que vous n'en êtes pas avec lui au point d'éteindre le tison. — Bien au contraire, Monsieur, je l'aime plus que jamais ; et puisque le voilà revenu, je voudrais bien lui pardonner; mais vous sentez que ce n'est pas à moi à faire les avances. — Non, sans doute, et cela me regarde. »

J'ai si bien joué mon rôle de médiateur,

qu'une heure après cet entretien, j'ai présenté mon remplaçant à la famille, à la grande satisfaction de la jolie petite commère. Quant à l'ami Claude, il était dans une joie qui lui faisait dire mille folies ; son bonheur débordait et se répandait sur chacun de nous : bonbons, faveurs, bouquets, tout m'a été prodigué et j'ai tout accepté. Quand on m'a jugé suffisamment fleuri et enrubané, on m'a prié d'ouvrir la marche baptismale, qui de la maison s'est dirigée vers l'église. Après la cérémonie religieuse on a parcouru les rues du village, c'est-à-dire, des chemins bordés de haies, pavés de cailloux roulans et remplis de poussière.

A notre retour, nous avons trouvé la table chargée de toutes sortes de mets : on a servi des soupes de pâte, et Lise a distribué le fromage rapé. Claude, qu'elle regardait en saupoudrant mon potage, s'efforçait de montrer une mine contente : le vieillard souriait, et Lise, moitié sérieuse et moitié gaie, paraissait, ainsi que son amant, attacher à cette distribution une grande importance. Ils ne se perdaient pas des yeux l'un et l'autre, tout en affectant de ne se

pas regarder. Les anxiétés de Claude devenaient plus vives à mesure que le fromage diminuait ; enfin la main de Lise s'est avancée vers son assiette et je l'ai vu pâlir ; elle y a d'abord laissé négligemment tomber un peu de fromage, et le trouble de Claude est devenu si visible que l'attention de tous les convives s'est fixée sur lui : Lise, qui s'en est aperçue, a versé avec abondance le fromage sur la soupe de son amant qui, passant tout à coup de la tristesse à la joie la plus vive, paraissait ne maîtriser ses transports qu'en employant toute la puissance de sa volonté. Il a porté sur Lise des regards si brûlans d'amour et de reconnaissance, que les yeux de la jeune fille se sont remplis de douces larmes.

Toute la famille paraissait prendre un vif intérêt à cette scène muette que je comprenais mal. Le vieillard s'est penché vers mon oreille et m'a dit : « La réconciliation entre les deux amans est complète ; dans nos contrées le fromage est considéré comme une espèce de philtre amoureux. C'est sur la quantité que la maîtresse en mêle au potage de son amant que se

mesure le degré d'estime qu'elle en fait : vous voyez qu'elle ne l'a pas épargné. »

Partout le cœur de l'homme est le même ; partout il s'émeut au cri de la douleur, s'attendrit à la voix de l'amitié, s'embrase aux feux de l'amour et de la colère ; mais les signes extérieurs des passions changent avec les climats, diffèrent comme les teintes de la peau, comme les inégalités de la fortune. Ici le gage d'amour est du fromage râpé ; ailleurs c'est une fleur, une tresse, un bracelet ou un gant.

J'ai laissé la famille entière dans la joie. Au baptême devait bientôt succéder une noce, et il ne tenait qu'à moi d'en être le premier garçon ; mais le but mobile vers lequel je me dirige dans la route que je parcours ne me permet pas de rester long-tems en place. Désirant partir le lendemain de très-bonne heure, afin de jouir du calme et de la fraîcheur du matin, j'ai mis dans ma confidence le jeune Pierre. Il a été discret et exact : nos préparatifs se sont faits dans le silence ; la voix du coq n'avait encore éveillé personne, et déjà nous suivions, mon jeune guide et moi, le chemin raboteux par le-

quel je devais rejoindre la grande route de Gap.

Parvenus sur un tertre élevé, Pierre m'a fait remarquer des feux semblables à des lampions qui, des hameaux et de divers points élevés, se dirigeaient vers un lieu bas et marécageux. « *Voilà*, m'a-t-il dit en affectant une sérénité que trahissait le tremblement de sa voix, *voilà les sorciers qui vont au sabbat.* » J'ai essayé de lui faire comprendre que ces feux, causés tantôt par le fluide électrique, tantôt par des émanations phosphoriques ou d'autres matières ignées, n'étaient ni des esprits ni des lutins. « Je le sais, m'a-t-il dit; cependant au milieu de la nuit je n'aimerais pas à les regarder si j'étais seul; mais nous sommes deux et le jour ne tardera pas à paraître. » Les feux, paraissant et disparaissant tour à tour, semblaient sautiller et faire de concert certaines évolutions. Au bout d'une heure, presque tous se sont éteints ou ont disparu; quelques-uns se sont perdus dans l'air. « Chacun rentre chez soi, m'a dit Pierre, ceux qui étaient sortis de terre y sont rentrés; ceux qui étaient venus du village y retournent. » Les premiers

rayons du jour ont fait disparaître cette espèce de fantasmagorie : je me trouvais sur le grand chemin de Gap, je n'ai pas permis à mon jeune guide d'aller plus loin, et nous nous sommes séparés.

N° LXXVIII. — *Septembre* 1819.

GAP.

Qui voit aujourd'hui la France, la voit telle qu'elle a été, telle qu'elle est, telle qu'elle sera.

On croit que le terrain où maintenant est assise la ville de Gap, chef-lieu du département des Hautes Alpes, fut jadis un lac. Ce territoire a environ huit lieues de circonférence; il est au bas des montagnes; mais sa hauteur au dessus des eaux de la Méditerranée est encore de plus de deux mille pieds. A l'époque de l'année où j'y suis arrivé, toute cette surface brûlée par les rayons du soleil n'offrait plus qu'un plateau aride et pelé. « La sécheresse dévore l'herbe nécessaire aux bestiaux, et les bestiaux, en s'éloignant, refusent à la terre les engrais productifs dont elle a besoin. Il faudrait de l'eau, et l'eau manque dans le pays des neiges, des rivières et des torrens! A gauche, vers Chabotte, coule

le Drac, et à droite la rivière de Vence, qui a ses sources dans les montagnes calcaires d'Ancelle et se jette dans la Durance.

» Dès le règne de Louis XI on a conçu l'idée de dévier les eaux du torrent d'Ancelle et de les amener dans la plaine de Gap ; les travaux, commencés en 1450, furent abandonnés durant les guerres longues et destructives causées par l'intolérance religieuse. Après deux cent quarante années d'interruption, vers la fin du dix-septième siècle, on songea à les reprendre ; mais bientôt le roi de Sardaigne envahit le Dauphiné · pour la plus grande gloire de ce petit monarque, ses troupes saccagèrent la malheureuse ville de Gap, et tout projet utile fut abandonné. Depuis ce royal passe-tems, soixante-dix années s'étaient écoulées, lorsqu'un subdélégué de l'intendant de la province, M. Delafont, publia un mémoire pour rappeler à l'autorité qu'il existait depuis près de quatre siècles un projet pour amener sous les murs de Gap les eaux du torrent d'Ancelle. Des fonds furent accordés par l'intendance : la philosophie avait étouffé le fanatisme, et avec ce monstre les guerres de religion ; la politique permettait à la paix de régner en Europe ; la

France l'avait achetée de ses trésors, du sang de sa jeunesse, de ses possessions dans les deux Indes, de son honneur au dedans, de sa considération au dehors : tout promettait que ce calme de l'épuisement serait de longue durée ; après tant de pertes, d'humiliations et de désastres, le royaume avait soif d'industrie et de travaux réparateurs ; mais l'intérêt public n'a-t-il pas deux ennemis avec lesquels il n'y a ni paix ni trève à espérer : l'orgueil et l'avarice ? Les possesseurs des champs stériles, des terrains pierreux à travers lesquels bondissaient les eaux du torrent, prétendirent que ces eaux étaient leur propriété ; cette prétention fut appuyée par de hauts et puissans seigneurs ; on n'osait alors être utile à beaucoup d'hommes quand il fallait déplaire à quelques-uns : d'ailleurs le soin de ses plaisirs ne permettait pas au roi de France de s'occuper d'autres affaires, et Gap fut oubliée pour le Parc-aux-Cerfs. Quarante ans plus tard, sous l'administration de cet empereur qui n'eut pas une seule petite maison, mais qui fit tracer tant de grandes routes, jeter tant de ponts sur les rivières et creuser tant de canaux, des ingénieurs furent chargés de faire la reconnais-

sance des eaux qui coulaient au dessus de Gap. Un d'eux, M. Gayant, proposa d'y faire venir celle du Drac et de les prendre au pont d'Orciers. Deux préfets, administrateurs habiles et citoyens zélés pour toutes les entreprises utiles, MM. Bonnaire et Ladoucette, s'occupèrent successivement et avec ardeur d'un projet qui devait décupler le produit des terres d'une partie du Gapençais. Mais si sous Louis XV les trésors de l'état étaient épuisés pour les plaisirs d'un monarque voluptueux, trop souvent alors ils étaient dévorés par les armées d'un monarque conquérant, sous le gouvernement duquel les guerres naissaient des guerres. L'autorité locale s'adressa aux habitans du pays; il fut proposé aux propriétaires de contribuer, en proportion de leur fortune, aux dépenses de la construction d'un canal; en peu d'années, chacun eût été remboursé de ses avances, et les terres les moins favorisées auraient doublé de valeur; Romette, La Rochette et d'autres communes auraient eu part aux avantages et seraient entrées dans la dépense. Le gouvernement accordait une somme de cent mille francs : mais cette fois encore l'égoïsme s'agita, et l'autorité se vit

forcée d'ajourner à des tems, désormais incertains, l'ouverture d'une source féconde de richesses agricoles qui se trouve aux portes de Gap, mais que ses habitans ne savent point faire jaillir. »

Assis sur un tertre sans verdure, un vieillard tenait ce discours en contemplant la plaine désolée, et moi je le répète sans espérance que ma voix sera plus écoutée que la sienne. « Cependant, m'a dit le bon vieillard, dans notre pays tout canal est un Pactole qui roule de l'or dans ses ondes. Des terrains non arrosés et dont la valeur ne s'élève guère au-delà de 170 à 180 fr. l'arpent, se vendent depuis 2 jusqu'à 4,000 fr. lorsqu'ils sont fécondés par les eaux. M. Desherbeys, un des agronomes les plus distingués du département des Hautes-Alpes, a fait construire à ses frais un canal d'irrigation dans la commune d'Aubessagne, où il habite ; ce canal a élevé à 4 ou 500 fr. l'hectare des terres qui, auparavant, ne se vendaient que 40 à 50 fr., et a servi de modèle à tous ceux qu'on a faits depuis. L'on peut calculer que les cinq cents canaux existans, et qui arrosent une surface d'environ dix-sept mille hectares, ont augmenté

de près de 28 millions la valeur des propriétés territoriales du département des Hautes-Alpes. Les terres qui ont encore besoin d'irrigation exigeraient la construction d'une centaine de nouveaux canaux ; mais le tems des Bonnaire et des Ladoucette est passé ; les regrets qu'ils ont laissés se renouvellent sans cesse dans le cœur des citoyens de notre pays ; car à chaque pas ils retrouvent des traces de leur bienveillante administration. La ville de Gap renferme un grand nombre de monumens qu'ils ont élevés aux arts, à l'industrie, à l'agriculture et même aux plaisirs des habitans du pays. Par exemple, notre ville, car je suis habitant de Gap, était entourée de murailles qui tombaient en ruines ; elles ont été abattues ; la terre, couverte de leurs débris, en a été débarrassée ; à leur place s'est élevée une jolie promenade plantée, pour ainsi dire, par les mains de M. Ladoucette, ainsi qu'une vaste pépinière où l'on cultive les jeunes plants des arbres utiles qui croissent dans les diverses températures de nos plaines et de nos montagnes. C'est sous l'administration de M. Ladoucette qu'a été bâti le faubourg neuf, que s'est enrichi notre musée et qu'a été fondée la société

d'émulation dont j'ai l'honneur d'être membre. Les travaux de cette société ont pour but de donner plus d'activité et une meilleure direction à l'agriculture et à l'industrie. L'instruction fait naître le goût de la littérature, adoucit les mœurs en portant les hommes à consacrer à la lecture d'ouvrages utiles ou agréables les momens de repos et les heures oisives des jours de fête, presque partout sanctifiés par la débauche et le jeu. Mieux vaut, disait Voltaire, passer son tems à composer ou à lire des vers qu'à s'enivrer au cabaret. Je ne vous conseille pas cependant, vous qui pouvez mieux faire, de parcourir le recueil des productions poétiques de nos académiciens gapençais : mais si vous jetez les yeux sur notre journal d'agriculture et des arts, peut-être y reconnaîtrez-vous des vues sages et des conseils utiles sur l'économie rurale et industrielle d'une contrée souvent traversée, mais rarement visitée par les voyageurs.

» J'offre de vous faire connaître de notre ville tout ce qui me paraît mériter d'être vu ; de vous dire de son industrie, de sa civilisation, de ses mœurs, tout ce qui peut en être dit. Je me nomme Val*** ; ma maison est sur la place

Saint-Arnould ; il s'y trouve une chambre vacante et meublée que je vous louerai à un taux discret, pour autant de jours qu'il vous plaira, et si ma table peut vous convenir, le prix de la pension sera bientôt réglé entre nous. Je pourrais vous offrir tout cela gratis ; ma fortune me le permet ; mais comme vous n'accepteriez point une telle proposition, je ne suis ni assez sot ni assez impertinent pour vous la faire. — L'autre me convient beaucoup mieux, lui ai-je dit ; je l'agrée, et je vous en remercie. »

Nous étions à la porte du logis ; le vieillard agile est monté d'un pas léger au premier étage, et m'a conduit dans une chambre petite, mais fort propre et très-bien tenue, dont les croisées donnent sur la promenade. « Ce cours a été planté en 1803, m'a dit M. Val*** ; c'est encore à M. Ladoucette que nous le devons. Lorsque vous aurez pris un peu de repos et de nourriture, nous irons y faire un tour de promenade et ensuite nous visiterons la ville. Elle n'est pas grande ; ce qu'elle renferme de monumens curieux n'est pas très-considérable ; on peut, sans trop se presser, tout voir en un jour. » M. Val*** a donné ses ordres, et presqu'à l'instant un dé-

jeuner agréable, composé d'œufs, de légumes et de fruits de la saison, nous a été servi. « Comme vous êtes à table d'hôte, m'a-t-il dit en riant, je ne vous demande point la permission de m'y asseoir avec vous : tout en déjeunant, je vous raconterai l'histoire de notre ville, si vous ne la savez pas ; quand on cause on mange plus lentement, et la digestion est plus facile.

» On ne connaît point l'époque de la fondation de Gap, et cela importe peu : les plus vieilles origines ne sont pas les meilleures. Des auteurs prétendent que le mot VAP est celtique ; que les Bourguignons et les Francs, par un défaut de prononciation, changèrent le V en G, et que ce mot signifie *lieu enfoncé*, *vallée profonde*. D'autres prétendent que le mot latin *vapincum* est une contraction de deux mots *val pinguis*, vallée fertile. Des docteurs en langue celtique trouvant *armes* dans *vapin*, en ont conclu que les anciens bourgeois de *Vap* ou de *Gap* avaient l'humeur guerrière. Saint Isidore ne donne pas moins de dix noms à cette ville, et ce saint vivait, ou, comme on dit, florissait dans le septième siècle.

» Dès le quatrième, un siége épiscopal fut établi

à Gap : Démétrius, disciple de saint Jean l'Evangéliste, y prêcha la doctrine du Christ sous le règne de Domitien. Ce missionnaire recommandait l'obéissance et non la servitude ; cependant il parlait à des païens et non à des chrétiens ; il portait à ces peuples des paroles de paix et de consolation, et non des brandons de discordes suspendus à des chapelets. Béni soit le nom de Démétrius, disciple de saint Jean ; honni soit celui des apôtres de la dîme et des servitudes féodales.

» Cent ans après, Gap eut un évêque du nom de Constantin ; c'était le tems où il pleuvait des canonisations ; les papes en firent un saint : ils en ont fait qui le méritaient moins. Un successeur de Constantin, l'évêque Grégoire, fut plus fier, et ne se contentant pas du titre de bienheureux, il voulut avoir celui de prince ; cette dignité lui fut conférée en 1058, par l'empereur Frédéric, qui faisait des princes avec autant de facilité que les papes faisaient des saints. Grégoire sentit qu'il lui fallait de l'argent pour soutenir sa dignité ; un saint peut être humble et pauvre ; mais un prince doit être fier et riche ; il demanda les droits de régale, et ces

droits lui furent conférés par le magnifique empereur. Les successeurs de Grégoire ne se montrèrent pas plus jaloux que lui des honneurs du ciel; on ne compta plus de saint parmi eux; mais tous voulurent être princes et le furent.

» En 1184, l'évêque Guillaume prenait le titre de seigneur et comte de Gap : cette ville jouissait, à la fin du XIIe siècle, de moulins, de fours banaux, et d'autres priviléges semblables; car dans le bon vieux tems on ne faisait ni moudre son grain, ni cuire son pain où l'on voulait. Par un traité, passé au château de Corps, en 1257, ces droits furent partagés entre le dauphin et l'évêque; le trône et l'autel s'appuyèrent réciproquement pour dépouiller le peuple, l'un au nom de la charité évangélique, l'autre en attestant l'amour et la sollicitude paternelle. Gap a toujours compté des sujets assez rebelles, des ouailles assez impies pour ne pas se laisser dépouiller sans se plaindre; quand on les volait, ils criaient au voleur. Cet esprit de sédition et d'irréligion causa de fréquentes querelles entre les habitans et leurs seigneurs tonsurés. La politique des rois n'est pas toujours de fouler les

peuples; c'est aux peuples qu'ils ont recours quand ils veulent s'affranchir de la servitude des nobles.

» Après beaucoup de luttes et de révolutions, les évêques de Gap furent dépouillés par François Ier du titre de prince, et réduits à celui de comte. Leur humilité catholique n'est pas encore consolée de cette disgrâce.

» Tous les évêques de Gap n'ont point été des princes fainéans : Sallonius fut un prêtre guerrier. Il contribua, sous le patrice Ennius Mummol, au massacre qui fut fait des Lombards, dans la plaine de Chalmes, nommée plaine de *Barbari*. Mais ce grand carnage lui donna malheureusement le goût des actions guerrières; il se révolta, fut vaincu, fait prisonnier, condamné et exécuté : *chacun son métier*.

» Il faisait le sien celui qui, en vertu d'une bulle du pape Urbin II, excommunia Hugon, comte de Gap, et délia ses sujets du serment de fidélité; car des gens vous diront que tout évêque est tenu d'obéir au pape, même contre son prince : l'église d'abord; le prince vient après : la patrie est un devoir nouveau. Dans les guerres de religion, un chanoine, nommé

Lapalu, commandait la jeunesse de Gap. Lesdiguières, qui depuis fut connétable, passa au fil de l'épée cette jeunesse et le chanoine Lapalu. L'histoire des tems anciens, de ces jours si vantés par les races oisives et oppressives, n'est guère que le récit des crimes et des malheurs de ces tems de honte et de dissolution. L'empereur Othon, pour se venger des habitans de Gap, qui l'avaient long-tems tenu prisonnier, les fit passer sous la domination des comtes de Provence, qui y firent arborer leurs armes et leur bannière au haut du palais, et établirent de fortes contributions.

» Cette ville, prise, reprise, dévastée, incendiée par vingt peuples barbares et par les guerres de religion, a été ébranlée par trois tremblemens de terre (en 1282, en 1682 et en 1808); dépeuplée par la peste en 1630, par la grande mortalité de 1744, et par la révocation de l'édit de Nantes, elle ne comptait guère, au commencement du XVIIIe siècle, que quatre mille habitans. Cent ans anparavant, elle en avait plus de seize mille. Aujourd'hui, sa population est d'environ huit mille ames. Il s'y trouve peu de protestans; leur nombre ne s'é-

lève guère au-dessus de quatre mille dans tout le département. Mais la fin de notre déjeuner doit être aussi celle de mon précis historique. Allons parcourir la ville. »

Nous sommes sortis du logis, et au lieu de suivre le cours, ainsi que M. Val*** me l'avait proposé d'abord, nous sommes entrés dans les rues. Elles sont presque toutes étroites, sales, encombrées de fumier. Le pavé est inégal et raboteux. Pendant les dernières guerres d'Italie, le passage fréquent des convois et des canons l'a cassé, enfoncé; et depuis la paix, on ne s'est pas beaucoup occupé à le réparer. Les maisons sont mal bâties, et encore plus mal distribuées. M. Val*** est un peu comme l'écuyer du chevalier de la Manche; il aime les manières de parler proverbiales. « *A tout seigneur, tout honneur*, m'a-t-il dit; commençons par la cathédrale. Cet édifice, presque entièrement démoli par les calvinistes en 1577, pendant les guerres de religion, n'a été rebâti que près d'un siècle après, en 1692. Quoique entièrement restauré, il n'a rien de bien remarquable, ni à l'extérieur ni à l'intérieur. Il faut pourtant en excepter le mausolée

de Lesdiguières, dont les bas-reliefs en albâtre de Boscodon, bordés de marbre noir du Champsaur, sont d'un assez bon travail. Ces bas-reliefs, représentant les principales actions de Lesdiguières, sont attribués au sculpteur Jacob Richier, que le connétable tint en charte privée jusqu'à ce qu'il eût fini cet ouvrage, menaçant même de lui ôter la vie s'il ne le terminait pas promptement et à son gré; deux conditions assez difficiles à remplir en même tems. Lesdiguières est représenté avec son armure, couché et appuyé sur le coude. Ce mausolée était depuis 1626 au château de Lesdiguières; en 1798, il fut apporté à Gap. Il devait être transféré au musée avec les gantelets, la lance et le casque du connétable dont l'empreinte d'une balle est l'ornement le plus remarquable. Observez, m'a dit M. V***, qu'il y a beaucoup de ressemblance entre les traits de Lesdiguières et ceux de Henri IV. En effet, cette ressemblance est assez frappante; mais quel rapport y avait-il entre l'ame de ces deux hommes? Tous deux guerriers, tous deux protestans à la vérité; mais l'un bon, généreux, nourrissant les catholiques, même alors

qu'il les combattait ; l'autre, dur, impitoyable, fut appelé le *Roi des montagnes*, sans doute parce qu'il y porta la terreur par ses expéditions militaires. Il épouvanta Gap du massacre d'une partie de ses habitans, pour la punir d'avoir pris le parti de la ligue, chassé les huguenots, et résisté aux prédications de Guillaume Fazel, né dans cette ville, et qui avait publié, pour convaincre les incrédules, un ouvrage intitulé : *Le Glaive de l'Esprit.* Lesdiguières surprit une seconde fois cette ville la nuit, au milieu de la sécurité et du désordre d'une fête ; il y fixa sa résidence, et, pour la tenir en bride, il rétablit, en treize jours, la forteresse que les Sarrasins avaient construite sur la hauteur de Puymore. Il s'empara d'Embrun, y pilla les églises, et entra à cheval dans la cathédrale ; il détruisit l'ancienne église et le couvent de Saint-André de Rosans ; ruina et convertit en prison le château de Queyraz ; mit à contribution les habitans de la Vallouise qu'il réduisit à la misère, et sur laquelle il leva, pour son compte particulier, une somme de douze mille francs, enlevant partout des ôtages et saccageant une foule de lieux. Un

incendie éclaira de ses sinistres lueurs la commune de Saint-Bonnet, le jour de la naissance de Lesdiguières ; un autre éclata le jour de sa mort. Quatre-vingt-quatre années s'étaient écoulées entre ces deux époques, et leur cours orageux fut marqué par des massacres, des pillages et des violences de toute espèce. Cependant l'auteur de tant de maux avait sur son visage des traits de ressemblance avec le bon roi ! Du plus haut degré de sagesse à la plus insigne folie il n'y a souvent qu'un tour de cheville, a dit Montaigne : de la vertu au vice la distance est peut-être plus courte encore ? »

En sortant de la cathédrale, M. Val*** m'a dit : « Si vous étiez venu trois mois plus tôt à Gap, vous m'auriez vu figurer pompeusement à la superbe procession de la Fête-Dieu. Quelques jours avant cette solennité, le clergé et la fabrique de la paroisse de Gap choisissent des *prieurs* et des *prieures* parmi les personnes distinguées par leurs mœurs, et surtout par leur fortune ; car les prêtres, tout en disant que les pauvres sont les meilleurs amis de Dieu, ont soin de tenir ces bons amis éloignés du maître, et surtout de ses orgueilleux serviteurs. Les *prieurs* et les

prieures ont l'avantage immense d'assister à la procession, en tenant un flambeau allumé à la main, honneur qui ne se confère qu'une seule fois à la même personne. Je l'ai obtenu cette année sans l'avoir demandé, et je l'ai bien payé en mettant dans le plat d'argent de la quêteuse une offrande plus forte que de coutume. *Rien pour rien, même dans la maison de Dieu.* »

Tout en causant nous cheminions, et nous nous sommes trouvés vis-à-vis une autre église. C'est celle des Pénitens ou de Saint-Jean-le-Rond. « Quelques auteurs l'on prise pour un ancien temple, m'a dit M. Val***, et je ne sais pas bien sur quoi ils fondent leur opinion : quoi qu'il en soit, un peu d'eau bénite lave bien des taches. Après avoir chassé les faux Dieux, le Dieu vrai a pris leur place ; et ce n'est pas à Gap seulement qu'il loge dans leurs palais. A Rome, la majeure partie de ses autels est bâtie avec le marbre de ceux des divinités du paganisme : il eût été difficile d'en trouver de plus beaux et à meilleur marché. » Ces rapprochemens ne m'ont pas paru très-orthodoxes dans la bouche d'un homme qui venait d'être prieur ; mais comme je suis fort

tolérant pour toutes les opinions purement spéculatives, je ne me suis avisé ni de blâmer, ni de combattre celles de M. Val***. Après tout, les prières dites dans les bains de Dioclétien ou dans les chapelles du Panthéon, et l'eau bénite répandue dans des lieux qui, jadis, furent aspergés d'eau lustrale, ne perdent pas leur vertu.

M. Val*** m'a conduit au Palais de Justice, à l'Hôtel-de-Ville, à la Préfecture. J'ai regardé, mais je n'ai point admiré : à Gap, ces édifices, comparés à tout le reste, sont très-beaux sans doute ; mais ailleurs j'en ai vu de plus beaux encore. Nous sommes entrés dans l'ancien séminaire où sont réunis le Collége, les salles de la Société d'émulation et le Musée. J'ai partagé la reconnaissance des habitans de Gap pour M. Ladoucette, en parcourant les divers objets d'histoire naturelle et d'industrie que cet ancien administrateur avait su y réunir. On voit dans le Musée de Gap les minéraux, les plantes, les oiseaux, plusieurs quadrupèdes des Alpes, et les échantillons de tous les produits de l'industrie des habitans du département. M. Ladoucette avait destiné à cet établissement les modèles en plâtre des

plus belles statues du Musée de Paris, avant qu'il eût été dépouillé par les barbares ; la *Vénus* dite de Médicis, le *Germanicus*, *Castor et Pollux*, l'*Hermaphrodite*, le *Gladiateur*, ainsi que les modèles des monumens des Alpes, exécutés en albâtre et en pierre ollaire du pays; des tombeaux, des inscriptions, des bas-reliefs trouvés au Mont Seleucus et dans d'autres endroits du département. « Il me semble, ai-je dit à M. Val***, que tous les objets dont vous m'avez parlé, ne se trouvent pas ici. — Il me le semble aussi, m'a-t-il répondu ; *autres tems, autres soins*. Si nous avons moins de statues, nous avons plus de gendarmes : il y a compensation, comme dit M. Azaïs. »

En revenant à notre logement, M. Val*** m'a fait parcourir les quartiers où se fabriquent des tissus de laine et de soie, des chapeaux, des cuirs, des cordes et des instrumens aratoires. Gap n'est pas seulement une ville de fabrique, elle fait aussi le commerce d'entrepôt, et au besoin pourrait être considérée comme place de guerre. J'ai remarqué un beau corps de caserne, terminé il y a douze ans. M. Val*** n'a pas les inclinations martiales ;

l'aspect de ce monument a paru lui donner un peu d'humeur. « Il faut, m'a-t-il dit, que les citoyens soient tous soldats, afin que les soldats ne se croient plus hors de la cité, et armés pour lui faire la guerre. Avant M. Pitt, c'est-à-dire au tems où ils étaient encore un peu libres, les Anglais ne souffraient pas qu'on bâtît des casernes dans leur pays, et ils faisaient bien; aujourd'hui ils le permettent, et ils s'en repentiront. Mais il en est du repentir comme du remords, l'un ne répare pas les crimes, et l'autre les sottises. »

Un homme, le visage voilé d'une sombre tristesse, est venu aborder M. V***, qui, tout inquiet, lui a demandé la cause de son chagrin. — Le mariage est rompu. — Rompu? Comment? Pourquoi? — Oh! je vais vous le dire; je le dirai devant Monsieur, qui me paraît un honnête étranger, a repris cet homme; car je veux qu'on le sache, qu'on le répète partout. Puisqu'il est des fourbes qui trouvent leur intérêt à nourrir des préjugés si funestes, il faut que les honnêtes gens se liguent pour combattre, pour étouffer ces préjugés; » et m'adressant la parole, « Monsieur saura donc,

m'a-t-il dit, que j'ai un fils en âge de se marier : il avait fait choix d'une fille belle et sage ; elle avait agréé sa recherche ; les deux jeunes gens s'aimaient éperduement : il y a entre eux rapport d'état et de fortune. Mais, hélas! dans la commune d'Orcier, où je réside, la plupart des habitans sont aussi brutes que les ours dont le village tire son nom ; ils croient aux sorciers. Je suis né d'humeur un peu sombre ; je parle peu ; la solitude me plaît : un méchant prêtre, car il y en a beaucoup de méchans, a prétendu que si je m'enfermais chez moi pendant qu'on dit la messe, c'est pour jeter des sorts sur mes voisins et sur leurs troupeaux. Le malheur a voulu que ceux des parens de ma future belle-fille fussent atteints de la clavelée ; ils ont attribué cette maladie à quelque sortilége. Pour connaître le sorcier et s'en emparer, ils ont, selon un antique usage, volé une poule noire et des clous, qu'ils ont mis, avec du vinaigre, dans un pot neuf. Pendant que ce singulier ragoût bouillait sur un grand feu, deux garçons de ferme des plus vigoureux, se tenaient, armés de bâtons, derrière la porte, prêts à assommer la première

personne qui se présenterait, parce que, selon leurs idées, cette personne ne pouvait être autre que le sorcier, attiré par la force du charme. Depuis quelques jours, mon fils se plaignait du refroidissement de la famille de sa maîtresse, et m'engageait à la presser de conclure son mariage. J'ai cédé à ses instances ; je me suis présenté au moment où se faisait la cérémonie mystérieuse. Alors tous les soupçons jetés sur moi ont été confirmés ; ma justification est devenue inutile, ou plutôt m'a été interdite ; j'ai été injurié, frappé, et si je n'ai pas été tué sur la place, je le dois aux larmes, aux cris de la jeune fille que mon fils devait épouser, et qui demandait à genoux grâce pour le père de son amant. A la fin, ils m'ont jeté à la porte, sanglant et demi-mort. Je voulais porter plainte en justice ; j'ai été retenu par les prières de mon fils, et plus encore par le souvenir du tendre intérêt que m'avait montré sa maîtresse ; mais tout est rompu, rompu à jamais entre nous. » Ces dernières paroles ont été prononcées d'une voix émue et animée par le sentiment de la tendresse paternelle ; on voyait que cet homme avait oublié son injure

pour ne songer qu'au chagrin de son fils. M. Val*** s'est efforcé de le rassurer ; il a promis d'aller trouver les parens de la jeune fille ; d'employer l'autorité que lui donnent sur eux l'estime qu'ils lui portent, les services qu'il leur a rendus. Le paysan a secoué la tête avec un sourire amer : « Non, Monsieur, ne prenez point cette peine ; elle serait perdue ; ils ont été cruels envers moi : faites qu'ils ne soient point ingrats envers vous. Ils le deviendraient si vous tentiez de vaincre leur injuste prévention. Ne savez-vous pas de quels excès rend capable cette croyance aux sorciers? Ignorez-vous l'histoire de la pauvre femme de Realon, qu'on accusait de jeter des maléfices sur les hommes et les bestiaux, et qu'on étouffa en la tenant suspendue en l'air, parce que, disait-on, toutes les fois qu'elle touchait la terre, elle prenait des forces nouvelles ? » M. V*** a dit au prétendu sorcier de venir le trouver le lendemain matin de bonne heure, parce que ses affaires l'appelaient à Orcier, et qu'il voulait y aller avec lui. Le pauvre homme nous a quittés en promettant d'obéir ; mais son air disait assez qu'il ne croyait pas au succès de la démarche

que M. Val** se proposait de faire. L'histoire de la sorcière de Realon m'a paru une fable. « Elle n'est pourtant que trop véritable, m'a dit M. Val***. Ce fut en 1802 que périt cet Antée femelle, et de la manière dont on vient de nous le raconter. Nos montagnards sont avides de merveilleux. Durant les longues nuits d'hiver, le murmure des torrens, le sifflement des aquilons, les pics de rochers blanchis par la neige qui apparaissent comme de grands fantômes, et semblent portés sur les nuages, les ombres bizarres et changeantes qui se projettent au loin dans les vallées, tout, au milieu de cette nature sauvage et gigantesque, imprime la terreur aux esprits les plus fermes et les dispose à adopter les superstitions les plus extravagantes. Dans beaucoup de communes, lorsque les biens de la terre souffrent de l'abondance des pluies, ou de la sécheresse, les curés sont forcés, par leurs paroissiens, d'exorciser le tems: s'il vient à changer, le curé est un saint; si la pluie continue, c'est un mauvais prêtre. Malheur à celui dans la commune duquel la grêle ou un orage détruit les moissons, surtout si cet accident se renouvelle. Poursuivi par la haine de

ses ouailles, il est bientôt forcé de s'en éloigner.

Notre-Dame de Laus est une chapelle bâtie dans le lieu même où Benoite Reneurelle, bergère de Saint-Etienne, prétendait avoir eu avec la Vierge plusieurs entretiens. On vit en 1803, venir en pélerinage à cette chapelle, qui attire les dévots du midi de la France, une femme qu'on appelait la sainte Valence. Lorsqu'elle traversa la ville de Gap, de vieilles dévotes, des bourgeois imbéciles, lui dérobèrent de sales chiffons; il en est même encore plusieurs qui conservent ces ignobles reliques. On lui fit d'abondantes aumônes. Des personnes distinguées lui demandèrent sa protection auprès des puissances de l'autre monde. Le préfet voulut la voir, et la fit venir chez lui; aussitôt la cour de la Préfecture, les rues adjacentes et la place publique se remplirent de gens qui demandaient la bénédiction de la sainte, et se proposaient de lui servir de cortége dans son voyage à Notre-Dame de Laus. Le préfet interrogea cette sainte en guenille; il la trouva gorgée d'eau-de-vie et vide de rai-

son. Elle fut renvoyée à Grenoble, et mise dans une maison de charité, où on lui apprit à coudre et à tricoter. Depuis qu'elle fait des bas, elle a cessé de faire des miracles, et son crédit est grandement tombé. Mais par le tems qui court, je ne serais pas étonné de la voir retourner à son premier métier; nous avons des gens qui savent tout le parti qu'on peut tirer de folies absurdes qui sortent de la bouche d'une femme ivre, et assez adroits pour la tenir, comme les pythonisses, assez loin des curieux, pour qu'ils ne puissent découvrir le dieu dont elle reçoit les inspirations.

Excepté le patriotisme, chez les peuples qui ont une patrie, c'est-à-dire qui jouissent de la liberté, les vertus sont presque individuelles. Elles meurent avec celui qui les a pratiquées. Les races vertueuses sont aussi rares que les races poétiques. Il n'en est pas ainsi des vices et des erreurs; elles passent des générations qui disparaissent aux générations qui leur succèdent. La sagesse et la raison sont roturières; elles ne comptent point de quartiers; mais l'origine des préjugés et de l'erreur est toute féodale et remonte au berceau des nations. Les superstitions

des pères se mêlent à celles des enfans, et forment cet ensemble monstrueux et incohérent des cérémonies chrétiennes et payennes qu'on retrouve dans tous les pays de l'Europe, et plus particulièrement dans les contrées montagneuses.

» Telle est la fête du soleil que célèbrent tous les ans les habitans du village des *Andrieux*, situé dans la commune *de Guillaume-Pérouse*, sur les bords de la *Sevraise*. Ce village, ainsi que le *Villard-d'Arênes*, est privé pendant cent jours des rayons du soleil. Il n'y reparaît que vers le 10 février. Aussitôt que les premières lueurs du jour éclairent le front des montagnes, quatre bergers du hameau donnent, par le son des fifres et des trompettes, le signal de la fête. Après avoir parcouru le village, ils se rendent chez le plus ancien des habitans. L'honneur de présider à la cérémonie appartient à l'âge et n'est point décerné par la faveur. Le nom de *vénérable* est donné au vieillard. Les bergers, après avoir reçu ses ordres, recommencent leurs fanfares et invitent tous les habitans à préparer une omelette. A dix heures, chacun, muni de son omelette, arrive sur la place du village. Une députation, précédée des bergers musiciens, se

rend au son des instrumens chez le *vénérable*, et le conduit au lieu de la réunion, où il est salué par les acclamations de tous les habitans. Ils exécutent, en tournant autour de lui, une farandole, leur plat d'omelette à la main. Ensuite le vieillard donne le signal du départ; tout le monde se met en marche dans un ordre régulier, les bergers en tête. Arrivé sur le pont de Pierre, on y dépose les omelettes et l'on se rend dans le pré voisin, où les farandoles recommencent. Le soleil paraît enfin; aussitôt chacun remonte sur le pont et présente son omelette au soleil. Le vieillard, tête nue, élève la sienne vers l'astre bienfaisant, puis il annonce la fin de la cérémonie, et l'on suit, pour retourner au hameau, le même ordre qu'en partant. Après avoir reconduit le vieillard à son logis, chacun rentre dans sa famille; on y mange l'omelette, et le reste du jour est consacré aux plaisirs. Le culte du soleil se trouve encore dans plusieurs des contrées qu'il réchauffe et féconde. Si la reconnaissance fut le premier sentiment religieux, l'astre de la lumière a dû recevoir le premier encens des mortels.

» Le département des Hautes-Alpes, m'a dit

M. Val***, présente tous les degrés de civilisation, depuis la barbarie des sauvages du Nouveau-Monde jusqu'à la corruption des capitales de l'ancien continent ; mais la presque totalité des citoyens se trouve placée entre ces deux points extrêmes. Il y règne par conséquent plus de rudesse que de dureté, plus d'indolence que de molesse. Ce dernier caractère est particulièrement celui des habitans du Gapençais, c'est-à-dire de la moitié du département ; car l'arrondissement de Gap renferme au-delà de 66,000 ames. Patients dans l'adversité, ils savent cependant compatir aux douleurs d'autrui, et font le bien pour le bien lui-même, sans songer aux louanges et aux récompenses par lesquelles les bons gouvernemens font germer les actions généreuses. Deux habitans du mont Genèvre trouvent dans la neige un militaire glacé par le froid, privé de sentiment et près d'expirer. Ils le prennent dans leurs bras, le portent à l hospice et ont la satisfaction de le voir revenir à la vie par les soins empressés des charitables religieux. Le prieur de la communauté offrit une gratification à ces deux braves gens ;

« Mon révérend, lui dirent-ils, accepter, ce » serait gâter notre bonne action ; ces choses-là » ne se font point pour de l'argent ; le premier » regard, le premier sourire de l'infortuné que » nous avons sauvé est d'un bien autre prix. » Ces deux hommes, si dignes d'être connus, se nomment l'un Antoine Bulcet, l'autre François Bès.

» Les habitans des Hautes-Alpes, d'un caractère apathique en apparence, sont peut-être de tous les Français les citoyens les plus capables de dévouement à la chose publique et de sacrifices personnels. A différentes époques de notre histoire, ils ont donné de glorieux exemples de courage et de patriotisme. En 1693, ils repoussèrent vaillamment les troupes du roi Victor-Amédée, qui avaient pénétré jusqu'au Col de Cabre. Parmi les combattans, on voyait figurer au premier rang la célèbre Philis de la Tour-du-Pin, mademoiselle de la Charne, à la tête des paysans qu'elle avait armés ; elle livra plusieurs combats dans les défilés des montagnes ; la palme du triomphe lui fut décernée : Louis XIV lui accorda une pension militaire, et

ce monarque déposa lui-même, dans le trésor de Saint-Denis, l'épée et les pistolets de l'héroïne Philis.

Lorsque le roi Charles VII chassait les Anglais de la France, les habitans des Hautes-Alpes défendaient leur pays contre l'invasion de l'étranger, et dans ces patriotiques combats, les femmes, les vieillards, les enfans même faisaient front à l'ennemi. Pendant la funeste expédition de François Ier en Italie, les habitans du Haut-Dauphiné lui dirent d'emmener avec lui toutes ses troupes, se chargeant de garder eux-mêmes les défilés. Ce furent eux encore qui conservèrent libres la route du mont Genèvre, par laquelle rentrèrent en 1814, sous les ordres du comte Grenier, quarante mille Français que leur général en chef avait abandonnés sur les rives du Mincio.

Parmi les habitans des Hautes-Alpes, la bienfaisance est presque une vertu d'instinct, tant elle paraît facile et naturelle. Dans l'arrondissement de Briançon, les veuves et les orphelins ne doivent que la nouriture aux ouvriers pour les travaux de la moisson. La charité publique leur a accordé le droit de faire couper leurs grains

et faucher leur foins trois jours avant tous les autres, et ce droit est toujours respecté. Si la maison du pauvre a besoin de réparations, c'est à ses frais que le riche fait transporter tous les matériaux nécessaires. Un homme privé de secours par la perte de ses enfans ou de sa famille, tombe-t-il malade au moment de la moisson, le curé ou le maire font connaître sa position à ses concitoyens, et le dimanche, après l'office, des individus de tous les sexes, de tous les âges vont recueillir ses fruits, ses grains; il les portent à son logis, ou les mettent à l'abri des injures du tems. Véritable et touchante manière de sanctifier les jours destinés à la prière! Le pauvre a-t-il perdu par accident ou par maladie quelque pièce de bétail, les habitans de la paroisse se cotisent entre eux, et la perte est bientôt réparée.

» Vers la fin de l'hiver de 1806, un homme de la commune de la Grave mourut d'une manière tragique. De sept enfans qu'il laissait, quatre en bas âge était hors d'état de gagner leur vie. Le maire et son adjoint, le curé et tous les habitans s'empressèrent à l'envi de prodiguer des secours et des consolations à cette

famille désolée. Elle appartenait au bourg de Ribières, et les habitans de cette commune disputèrent à ceux de Lagrand le plaisir de la bienfaisance. Une maison qu'avait affermée le père de ces sept enfans, et le peu de biens qui en dépendait, furent affranchis de toute hypothèque et rendus libres aux héritiers.

» Il y a douze ans, des avalanches désolèrent le *Vulgodémant:* cinq hameaux de la commune de Guillaume Pérouse furent ensevelis sous les neiges. Vieillards, femmes, enfans, les hommes et les animaux, tout disparut; seulement (spectacle digne de pitié) quelques personnes absentes au moment du désastre, des amans, des époux, des mères, accourus aux lieux d'où leurs familles venaient de disparaître, cherchaient sur ces débris d'arbres, de rochers et de glaces, l'emplacement où fut leur maison, appelant avec des cris pitoyables, l'amante, l'épouse, l'enfant qu'ils y avaient laissé plein de santé et de vie quelques heures auparavant. Le maire, M. Guilbert; le curé, M. Dusserre-Tellemont, firent de tous les côtés un appel à l'humanité des habitans des communes voisines; cent vingt hommes se réunirent à leur voix. Après un tra-

vail de deux jours, durant lesquels nul ne songea à prendre ni repos ni nourriture, ils parvinrent à retirer vivans ces malheureux du tombeau de glace où ils étaient ensevelis. Par les soins du bon maire et du charitable pasteur, des feux, des alimens réparateurs avaient été préparés ; ils recueillirent chez eux les familles les plus nombreuses et les plus pauvres ; chacun suivit ce touchant exemple, et, par une espèce de miracle, pas un seul individu ne périt dans un désastre qui menaçait la vie de deux cents individus. Les ames sensibles sont encore émues de terreur et de pitié au souvenir de ce terrible événement. Napoléon voulut récompenser la noble conduite du curé et du maire de Guillaume Pérouse. Des médailles d'or furent décernées à MM. Guilbert et Dusserre-Tellemont... Le préfet, qui avait fait connaître le dévouement de ces généreux citoyens, eut la touchante mission de leur remettre lui-même, et sur les lieux témoins de leur noble action, ces médailles, les plus honorables des décorations.

» Je pourrais vous citer un grand nombre de faits semblables ; car il n'est point de canton, point de commune qui n'ait ses héros de bien-

faisance et d'humanité. Jamais, la nuit, l'indigent ne frappe en vain à la porte d'une chaumière. Il y trouve une place au coin du feu, au bout de la table, et le même lit reçoit la famille et l'étranger: si c'est un homme, il est placé à côté du mari; et si c'est une femme; elle se couche auprès de la ménagère. Je m'abandonne au plaisir de vous donner ces détails, qui font honneur au caractère des habitans de nos montagnes et je ne m'aperçois pas que les heures de la nuit s'écoulent; donnons celles qui restent au sommeil; nous en avons besoin pour nous préparer aux fatigues qui nous attendent; car je ne dois pas différer d'un seul jour mon voyage à Orcier. Je porte aux deux familles que la calomnie vient de diviser un trop vif intérêt pour ne pas me hâter de les rapprocher, et de leur rendre la paix qu'elles ont perdue. Demain, aux premiers rayons du jour, nos montures seront prêtes et nous nous mettrons en route. »

Le prétendu sorcier d'Orcier n'a point deviné que nous voulions partir si matin; on l'a long-tems et vainement cherché en ville; il avait été se loger au faubourg. Le soleil éclairait les tours de Gap quand nous sommes sor-

tis de la ville. Nous avions fait à peine un quart de lieue, que M. Val*** s'est vu arrêter par deux paysans, disputant entre eux, et qui l'ont pris pour arbitre. « J'ai mis, disait l'un, mes ruches chez le compère André, à condition qu'il me tiendrait compte de la moitié du miel et des abeilles, ainsi que cela se pratique parmi nous; maintenant il veut que je les reprenne, quoiqu'il sache fort bien que je n'ai pas un endroit propre à les placer. J'offre de les lui vendre, et il refuse de les acheter, sans doute afin de me forcer à les lui abandonner pour rien. » Maître André a répondu : « Compère, vous dites-là une chose méchante; vous n'ignorez pas que les ruches qu'on achète pour de l'argent ne prospèrent jamais; les vôtres ont multiplié chez moi; les miennes ont cette année donné beaucoup d'essaims; je dois loger mes abeilles de préférence à celles qui ne m'appartiennent pas : reprenez les vôtres, ou donnez-leur la volée. » M. Val*** a mis fin à ce débat en offrant son jardin pour refuge aux abeilles chassées de l'asile hospitalier.

Pour aller de Gap à Orcier il faut prendre la route de Grenoble; car il n'y a point de com-

munications directes entre cette commune et Embrun, quoiqu'elle n'en soit éloignée que de quatre lieues. M. Val*** n'a voulu recevoir ni mes remerciemens ni mes adieux. Monsieur, m'a-t-il dit en riant, nous réglerons nos comptes à votre retour dans la ville de Gap; car il faut y revenir, puisque vous vous proposez d'aller à Lyon. »

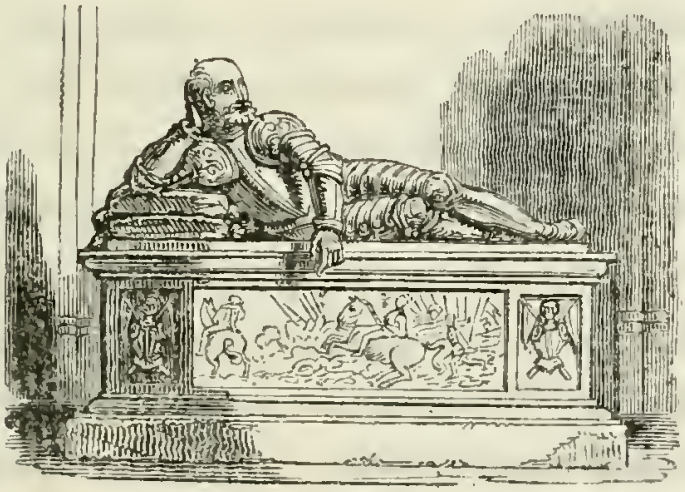

N° LXXIX. — *Septembre* 1819.

CHORGES.

Laissez dire les sots, le savoir a son prix
La Fontaine.

Depuis que je parcours les montagnes, j'ai pris l'habitude de monter à cheval. Cet exercice de ma jeunesse était bien loin de moi ; mes longues courses sur mer me l'avaient fait presque entièrement oublier. Cependant, combien cette manière de voyager n'offre-t-elle pas à la curiosité de l'observateur de moyens de se satisfaire ? Il trouve, pour s'approcher des objets qui attirent son attention, des routes presque toujours praticables : il s'arrête aussi souvent, aussi long-tems qu'il le veut sans craindre de faire attendre ses compagnons de voyage ; il rompt à chaque instant la monotonie de la ligne droite que sont forcées de suivre les personnes

qui voyagent en voiture ; il trouve, sous les arbres qui bordent la route, un abri contre la pluie que verse l'orage, et contre les rayons que darde le soleil. Je laissais ma paisible monture suivre son allure naturelle, et j'obéissais à ses mouvemens plutôt qu'elle ne cédait aux impulsions de ma volonté. *J'ai tant vu le soleil!* répondait une jeune personne qu'on invitait à admirer les splendeurs de l'astre du jour; et moi, j'ai tant vu les montagnes que la majesté de leurs masses commence à me trouver indifférent, et je dirais presque irrespectueux; mon œil poétique cherche des prairies, des vignobles, des champs où les zéphirs se jouent sur l'ondoyante chevelure de la blonde Cérès. Tous les pas que je fais m'en éloignent; je vois les plaines s'alonger en gorges étroites ; les prés ne sont plus que des lisières de verdure, et la vigne, cramponnée sur le rapide penchant des collines, semble ne s'y maintenir qu'avec effort.

Je me suis arrêté à *Chorges* pour y dîner.

L'hôtellerie où je suis descendu n'est pas somptueuse, mais toute auberge m'est commode dès que je puis y reposer ma tête ; tout mets me semble agréable lorsque je le digère facilement :

j'ai l'estomac plus délicat que le goût. On m'a offert de dîner à table d'hôte : j'ai accepté ; il est rare qu'il n'y ait pas quelque chose à apprendre avec les gens que l'on ne connaît point, même avec les plus ignorans. Le plus méchant livre renferme toujours quelques bonnes pages. Les convives étaient rassemblés dans la pièce qui sert à la fois de salon et de salle à manger. Là se trouvaient plusieurs personnages vêtus d'étoffes brunes, et une plume fichée à leur chapeau ; leur contenance était austère ; mais leur gravité avait quelque chose de roide et de pédantesque. L'hôte, qui s'est aperçu que je regardais ces hommes avec attention, m'a dit en se penchant vers mon oreille : « Ce sont des instituteurs ; si vous restez au dessert, vous entendrez de belles choses ; car ces messieurs en savent long, et ils disent tout ce qu'ils savent. »

Les premiers momens d'un repas, surtout lorsqu'il est à table d'hôte, sont toujours silencieux ; il règne une grande émulation dans cette espèce d'exercice gastronomique, c'est à qui arrivera le plus vîte au terme, après avoir couru toutes les bagues. Les instituteurs m'ont paru fort habile en ce genre d'escrime ; il y en avait

parmi eux de très-jeunes, car ils étaient âgés tout au plus de quinze à dix-huit ans : les premiers, ils ont atteint le but. Dans la halte qu'ils ont faite entre l'entremets et le dessert, on a demandé à l'un d'eux, combien la Vallouise enverrait de maîtres au dehors dans le courant de l'automne : « Je ne sais pas au juste, a répondu celui-ci ; mais je ne pense pas que le nombre excède quatre-vingts ; l'instruction est abandonnée pour le commerce. Autrefois notre vallée voyait partir, au commencement de chaque hiver, deux cent cinquante instituteurs, qui allaient dans les autres communes, et mêmes hors des limites du département, porter l'instruction et l'exemple des bonnes mœurs. Ce qui coûte le plus est toujours ce qui rapporte le moins. Il faut des dispositions naturelles et de longues études pour former le maître le moins habile ; tandis qu'un peu de calcul et de forces physiques suffisent au colporteur ; cependant ses bénéfices sont trois fois plus forts que ceux de l'instituteur le plus savant. Celui-ci rapporte à peine, au printems, une modeste somme de 400 francs ; quand l'autre revient chargé de 400 écus. — Mais comptez-vous pour rien le poids des ballots

qu'il porte sur son dos pendant la moitié de l'année, a dit, avec un peu d'humeur, un homme qui paraissait savoir par sa propre expérience combien ce poids quotidien est accablant. Lorsque la pluie et les frimats couvrent et pénètrent les habits des colporteurs, vous êtes tranquillement assis dans un lieu sec et chaud : nous allons de porte en porte chercher des chalans ; et vous, ils viennent vous trouver. Vous avez toujours qui gronder, à qui parler ; et nous, nous sommes presque toujours seuls ; chacun déprise nos marchandises, afin de les avoir à meilleur marché. Vous n'entendez que des éloges, afin d'encourager votre zèle ; les dispositions naturelles des élèves, les progrès qu'ils font vous sont attribués : si, au contraire, il s'en trouve qui n'apprenne rien, la faute en est à l'écolier, et jamais au maître. Sur environ quatre mille cinq cent personnes, colporteurs, peigneurs de chanvre, bergers, cultivateurs, marchands de fromages, mégissiers, charcutiers, aiguiseurs, voituriers, etc., on compte presque autant de porteurs de marmottes que d'instituteurs. La masse entière des émigrans rapporte près d'un million dans le département, et votre part dans ces produits de

l'industrie n'est guère que d'un neuvième. Cessez donc d'attacher tant d'importance à un vain savoir qui rapporte si peu. D'ailleurs, au fond, que savez-vous ! — Mon ami, reprit aigrement, l'instituteur, n'êtes-vous pas de Chorges ? — Oui, monsieur le docteur. — Eh ! bien ! je sais qu'on donnait à vos ancêtres le nom de *Caturiges*, composé du mot celte *cat*, qui signifie *bourreau*, et du mot latin *urigo*, *brûlure*, ce qui prouve que vous descendez de gens flétris : vous le voyez, la science est bonne à quelque chose. « Cette plaisanterie, un peu brutale, a d'abord déconcerté le négociant ambulant ; mais bientôt la colère a succédé à l'étonnement ; d'autres citoyens de Chorges, qui se trouvaient là, ont pris parti pour le défenseur de l'ignorance : une rixe sérieuse était au moment d'éclater. Je me suis interposé entre les deux partis, et ce n'est pas sans peine que j'ai obtenu un moment de silence : les passions sont causeuses, et la colère est la plus bavarde de toutes. J'ai commencé par établir mon caractère d'impartialité, en déclarant que je n'étais ni marchand, ni instituteur, mais que je faisais grand cas du commerce et de la science : « J'ai connu beaucoup de négocians très-estimables,

beaucoup de savans très-estimés. A la rigueur, je le sais, on se passerait plutôt de livres que d'habits; mais ce sont les faiseurs de livres qui ont enseigné l'art de tirer des productions naturelles le parti le plus avantageux. L'étimologie forcée que monsieur l'instituteur a donnée au nom *Caturiges*, que portaient vos ancêtres, est une petite malice dont il n'a pas même le mérite d'être l'inventeur; d'autres l'ont trouvée avant lui. Mais des savans plus dignes de foi prétendent que ce nom signifie *montagnards, bons guerriers*. Cette étimologie est plus vraisemblable que l'autre : vous habitez de hautes montagnes et l'histoire atteste votre valeur. D'ailleurs s'il est juste de défendre l'honneur de ses aïeux, il est contraire à la saine raison d'honorer ou de mépriser les fils d'après les vices ou les vertus de leurs pères; l'estime doit se mesurer à chacun selon ses vertus et ses qualités personnelles. » Ma petite harangue a produit un bon effet; le vin du dessert a ramené la gaîté parmi les convives; et pendant qu'ils buvaient, les uns à la science, les autres au commerce, je me suis esquivé doucement pour parcourir la capitale des *Caturiges*.

Le portail de l'église est orné de bas-reliefs

qui semblent prouver que dans ces lieux la chaste Diane a été adorée avant la chaste Marie. Des débris de colonnes, des restes de remparts, d'anciennes portes en pierres de taille placées, non à l'entrée du bourg, mais au milieu des habitations, attestent que la guerre, les barbares, le fanatisme et la féodalité ont passé par-là. Dans le cimetière de la paroisse, on voit un gros bloc de marbre, sur lequel une croix a été plantée. Ce bloc était le piédestal d'une statue de l'empereur Néron *, lequel, comme les princes ses prédécesseurs, reçut de la politesse romaine le titre de *divin*, même après qu'il eut fait empoisonner son frère, tuer sa femme et noyer sa mère. Si cette Providence du monde, ce prince, *pieux*, *auguste*, *tout*

* Ce piédestal était orné de deux inscriptions qui ont été conservées. Voici celle placée à l'occident :

PIO-PRINCIPI-INVICTO-AUGUSTO
RESTITUTORI-ORBIS
PROVIDENTISSIMO
NERO-PRINC-JUV-AE-SUPER-OMNES
FORTISSIMO.
ANNIUS-RUFINUS-VE-PR
PRAC-ALP-MAURITIMARUM
DEVOTUS-NUMINI
MAJESTATI-QUE-EJUS.

puissant, revenait sur la terre, il serait peut-être un peu surpris en voyant sa place occupée par le signe de la rédemption des hommes.

Je suis rentré à l'auberge au moment où tous les voyageurs allaient se mettre en route. Ce n'est pas aux colporteurs à qui le pardon des injures coûte le plus; il était aisé de s'en apercevoir à leur air riant et à la mine un peu refrognée des instituteurs.

Le bourg de *Savines*, nommé *Sabina* par les Romains du moyen âge, est exposé aux ravages de la Durance, qui, deux fois, la première en 1358, et la seconde en 1802, a intercepté les communications entre Gap et Embrun, rompu la route et emporté une partie des terres végétales.

En approchant d'Embrun, j'ai vu un grand nombre d'hommes couchés sur l'herbe. Leur vêtement avait quelque chose d'étranger, leur langage n'était point le patois du pays. C'étaient pour la plupart des Italiens venus du Piémont, de la Ligurie, de Lucques, du royaume de Naples, et même de la Suisse. Ces hommes, de professions diverses, quittaient les plaines de l'Italie pour venir dans les montagnes du Dauphiné faire la moisson et tailler des pierres, vendre des chaudrons et des figures en plâtre,

en cire, en albâtre ; acheter des vipères et des marmottes. Si l'axiome féodal, *ubi bene, ibi patria*, était vrai, le nom de patrie serait un mot vide de sens ; car nulle part l'homme ne se trouve bien où la nature l'a placé. S'il n'est attaché au sol natal par la puissance des lois, comme à la Chine, ou réduit par la fortune à l'heureuse impuissance de le quitter, on le voit, poussé par son humeur inquiète et aventureuse, franchir les montagnes, traverser les fleuves, braver les tempêtes et les abîmes des mers pour chercher une terre et des cieux nouveaux. Le vice et la misère ont enfanté ces migrations, plus nuisibles qu'utiles aux populations chez lesquelles elles ont pris une espèce de caractère endémique. La fatigue et la débauche font périr avant le tems, et sur des terres étrangères, un grand nombre de ces ouvriers vagabonds. Ceux qui ne succombent pas rapportent dans leurs villages, avec l'argent qu'ils ont recueilli, les vices qui les portent à le dépenser promptement et follement. Parmi tous ces colporteurs d'industrie, on n'en voit pas beaucoup qui, comme M. Irat du Val-des-Près, soit devenu un riche négociant et le bienfaiteur de son village, ou qui, comme le fameux Guérin-de-Ceillac, ait

pu compter au nombre de ses petits-fils un cardinal de Tencin. Il y a cette différence entre les émigrans italiens et les émigrans des Hautes-Alpes, que ceux-ci quittent leur pays à l'époque où les autres rentrent dans le leur, au commencement de la mauvaise saison.

A mesure que j'approchais d'Embrun, une remarque que j'avais faite depuis Chorges, devenait à chaque pas plus frappante et plus douloureuse. Parmi les habitans de petite taille, en général, j'ai vu, plus qu'ailleurs, un grand nombre d'individus boiteux, estropiés, rachitiques. Les médecins, à qui j'ai demandé la cause de ces difformités, les attribuent à l'usage du maillot, conservé dans ces montagnes ; à l'abus non moins nuisible d'allaiter trop longtems les enfans. La contrainte les suit jusque dans leurs jeux et dans leurs ébats. Les femmes veulent toutes avoir la taille longue et pointue, et s'enferment dans des corps de baleine où elles respirent avec effort ; leurs coiffes et leurs tabliers courts achèvent de gâter le peu de charmes que leur a donnés la nature. Les hommes portent une veste courte, un gilet fait avec le drap grossier du pays ; de gros bas de laines couvrent la culotte jusqu'au milieu de la cuisse ;

les souliers sont tellement garnis de clous et de fer qu'ils durent des années entières. Dans les jours consacrés au travail, tous ceux qui travaillent sont coiffés d'un épais bonnet de laine : une cravate noire, une habit quarré et un chapeau de quarante sous forment leur parure aux jours de fête et de cérémonie. La couleur la plus généralement adoptée est le vert. Cet habillement est peut-être, dit-on, celui qui se rapproche le plus de celui des Caturiges; si cette conjecture était vraie, elle viendrait à l'appui de ceux qui prétendent que le nom de *Caturiges* est formé du celte *cat*, et du latin *urigo*.

N° LXXX. — *Septembre* 1819.

EMBRUN.

Si tu as la vue fine, sers-t'en pour juger les hommes et les choses.

APULEE.

Le territoire d'*Embrun* est propre à tous les genres de culture ; il produit le froment, le seigle, l'avoine, des légumes et des fruits en assez grande abondance et d'une saveur agréable. On y recueille même des raisins ; mais le vin qu'ils donnent ne flatte guère le palais des gourmets délicats. Près de cette ville, la vue se repose doucement sur des prairies dont l'herbe, d'un vert tendre, ressemble de loin à de vastes tapis émaillés de fleurs. Située sur un plateau, entourée de remparts, de fossés et de bastions, Embrun est dominée par le Mont *Saint-Guillaume*, sur lequel il y a un lac. Plus petite, mais mieux bâtie et mieux percée que Gap, elle a

l'honneur, quelquefois importun, de posséder un sous-préfet et un tribunal de première instance. Pour la première fois, j'ai demandé quelle était la meilleure auberge de l'endroit; et si les autres sont bien inférieures à celle où je suis descendu : la précaution n'était pas inutile. A Chorges, j'avais dîné avec des instituteurs; à Embrun, j'ai soupé avec une bande d'écoliers qui venaient de passer les vacances chez leurs parens, et retournaient les uns à Gap, les autres à Grenoble, pour reprendre leur place sur les bancs de l'école. Cette jeunesse m'a paru moins remarquable par le sel et la vivacité de ses saillies que par son bon sens et son inaltérable gaîté. Quelques pères conduisaient eux-mêmes leurs enfans, sans que la présence de ces hommes graves retînt les éclats un peu bruyans de la joie des écoliers. Il y avait tant de monde dans l'auberge, qu'on m'a demandé la permission de faire coucher dans ma chambre un de ces jeunes gens et son père. « C'était, m'a dit l'aubergiste, un homme honnête, un propriétaire riche, célèbre dans le pays par plusieurs essais de culture et d'assolemens nouveaux, dont les bons résultats avaient prouvé l'avantage. » En effet,

son extérieur, ses manières polies et la facilité avec laquelle il s'énonçait confirma la bonne opinion que l'on cherchait à m'en donner; je n'ai point hésité à me priver, en sa faveur, d'un des plaisirs que je recherche le plus en voyage, celui de passer rapidement, et à volonté, du bruit au silence, et de la foule à l'isolement. J'ai laissé toute liberté à *mon camarade de chambre* de se retirer d'aussi bonne heure ou aussi tard que cela lui conviendrait. Voyant que je désirais sortir de la cohue où nous nous trouvions, il a appelé son fils, et l'a fait mettre au lit sur-le-champ pour lui donner un avant-goût du régime des maisons d'éducation. « Quant à moi, m'a-t-il dit, je me couche de moins bonne heure; je sortirai un moment, si Monsieur désire être seul, ou si la conversation d'un homme de la campagne ne lui déplaît pas, j'aurai l'honneur de lui tenir compagnie jusqu'à l'heure où il a coutume de se livrer au repos. — Ce n'est pas pour éviter la compagnie, mais le bruit, que je me suis retiré si vite: je me trouve bien devant ma conscience et mes pensées, et mieux encore devant un honnête homme, surtout s'il consent à excuser la paresse de mon esprit et à

donner libre carrière au sien. — Nos caractères se conviennent à merveille, m'a dit en riant l'habitant des Hautes-Alpes; je vois que Monsieur aime mieux écouter que parler; moi je parle volontiers, et je n'écoute pas toujours avec toute l'attention que la politesse exige. La chambre où nous nous trouvons est pour moi pleine de souvenirs; j'aime à me les rappeler, et peut-être ne vous déplaira-t-il pas de les connaître. Autrefois Embrun avait un collége; j'y ai reçu le peu d'instruction que je possède. Je descendis dans la même auberge, je logeai dans la même chambre où nous sommes: je me promettais un grand plaisir à m'y voir avec mon fils, comme je m'y trouvai avec mon père il y a trente ans, à pareil jour. Quand j'ai su que vous occupiez cette chambre, cela m'a fait beaucoup de peine; elle a été passagère, grâce à la bonté que vous avez eue de nous y recevoir, bonté à laquelle vous étiez loin de soupçonner tout le prix que j'attachais à l'obtenir.

» A mon premier voyage, un âne portait tout mon bagage et tout le pain qui m'était nécessaire pour six mois; car dans nos montagnes on cuit le pain pour un an, souvent pour dix-huit mois, et dans certains endroits, pour deux années. Fait

avec des grains nourris dans une terre légère, séchés par les ardeurs du soleil, dont les rayons, resserrés par les gorges de nos montagnes et reflétés par les rochers, acquièrent un haut dégré de chaleur, ce pain divisé en tranches, chargé de levain et passé deux fois au four, ne saurait durcir et ne moisit pas ; il a une saveur amère, mais il est très-nourrissant ; une livre en vaut quatre de pain ordinaire ; il se coupe difficilement, quelquefois il faut employer la hache pour le morceler ; dans nos ménages, nous le faisons bouillir avec des pommes de terre et du lait ; les pauvres gens, qui n'ont pas d'autre régal, le mangent avec plaisir quatre et même cinq fois par jour ; les rudes travaux et la vivacité de l'air sont pour l'appétit de puissans aiguillons, et ajoute au miracle de Chateauroux, où l'on dit qu'un jeune homme, nommé Gay, resta plusieurs années sans boire ni manger. Beaucoup de gens vous assureront qu'ils l'ont connu ; moi j'en parle sur la foi d'autrui.

« Je reviens à l'ancien collége d'Embrun. Tous les gens de campagne pouvaient y recevoir l'instruction presque gratuitement. Pour trois francs par mois, nous avions un lit et on nous trempait la soupe deux fois par jour. Nous

avions deux vacances ; nous en profitions pour aller chez nos parens faire de nouvelles provisions. Aujourd'hui l'éducation coûte plus cher ; il faut l'aller chercher plus loin ; mais, j'en conviens, elle est meilleure en ce qu'elle est mieux dirigée. Je ne veux faire de mon fils ni un avocat, ni un médecin, ni un prêtre ; il sera, je l'espère, un simple cultivateur comme son père ; mais si l'art d'ouvrir la terre et d'y répandre les germes qui doivent la couvrir d'épis, au tems des moissons, n'exige pas des connaissances bien profondes, les esprits ont besoin d'un peu de lumière pour sortir des ténèbres de la routine et s'écarter des chemins battus. Dans la plupart de nos vallées, l'agriculture est encore au maillot, si l'on peut s'exprimer ainsi. La même terre qui, sous Louis XI, était ensemencée en froment et en seigle, reçoit encore chaque année des semences de seigle et de froment. Le laboureur est vainement averti par la médiocrité des récoltes que cette terre, épuisée pour la même espèce de grain, demande une autre culture ; vainement il voit le champ voisin où le seigle succède au froment, l'avoine au seigle et les prairies artificielles à l'avoine, en-

richir le cultivateur qui sait varier ainsi ses produits. Les petites araires, dont l'usage est encore presque général, effleure à peine le sol ; notre terre recèle des trésors, mais ils ne sont point à sa surface ; il faut, pour les y amener, la creuser profondément. M. Ladoucette, qui a fait tant de bien dans notre département, est parvenu à y faire adopter l'oreiller ou la grande charrue. J'en ai donné l'exemple dans la commune que j'habite ; les avantages ne sont contestés par personne ; mais, disent les paysans, nos pères se servaient de l'araire, et nous ne prétendons être ni plus sages ni plus habiles que nos pères. Cependant nulle contrée en France n'exige une plus grande variété de culture que les nôtres, où la température varie selon les divers degrés d'élévation. Lorsqu'on fait à Ribière la moisson des seigles, leurs tiges perce à peine la couche de neige qui les couvre encore dans la commune de Saint-Veran.

Cette commune, peut-être la plus élevée du globe, est à plus de six mille pieds au dessus des eaux de la mer ; les hivers y sont si rudes et si longs qu'on dit que les mélèzes n'y donnèrent aucun signe de végétation en 1696.

Lorsque l'on cultive les hauts plataux et le sommet des montagnes, les semailles ne peuvent se faire qu'en juin et même en juillet, et les récoltes qu'au mois de septembre de l'année suivante. Dans les champs couverts par les avalanches, le grain enseveli sous la neige ne se pourrit pas; mais il faut que cette neige soit fondue par la chaleur du soleil avant que les tiges puissent se développer, et ce n'est que deux années après les avoir ensemencées qu'on peut faire les récoltes. Il est des terrains élevés des parties où les récoltes gêlent presque de deux années l'une.

Les moyens simples et économiques d'extraire le grain des épis ne sont point connus dans nos campagnes, ou en sont repoussés. Les gerbes étendues sur une aire sont foulées par les chevaux, les mulets, ou les bœufs, qu'on fait marcher dessus durant des heures entières. Cette opération gâte la paille, salit le grain, qu'il faut laver ensuite, fait perdre beaucoup de tems, et cause un déchet de quatre pour cent. Mais l'ornière de la routine est si profonde en France, qu'il est difficile d'en sortir. Les secousses de la révolution l'avaient un peu com-

blée ; voilà qu'on la creuse de nouveau, et que l'ignorance s'efforce d'y enfoncer plus que jamais nos pauvres cultivateurs.

Dans aucun département de la France, excepté peut-être dans quelques contrées de la Bretagne, la distance entre le château et la chaumière n'est aussi grande que dans le Haut-Dauphiné. Les gens qui n'ont de moyen de paraître grands qu'en rendant les autres petits, proscrivent, comme une innovation dangereuse, tout ce qui pourrait élever la cabane du pauvre ; il leur semble que ce serait abaisser le palais du riche. Les habitations de nos laboureurs sont des espèces de cloaques infectes, où les hommes et les animaux vivent pêle-mêle, mangeant, couchant à côté les uns des autres, presque ensemble, et chargeant l'atmosphère qu'ils respirent en commun de miasmes et d'exhalaisons fétides. L'air et la lumière sont aussi nécessaires aux hommes qu'aux plantes ; cependant il ne pénètre dans ces habitations que de faibles rayons de lumière, et l'air n'y est presque jamais renouvelé. Plus heureux que le laboureur, ses bestiaux quittent l'étable commune aussitôt que la neige a disparu des pa-

turages, et témoignent par leurs cris et leurs bondissemens la joie que leur cause l'air pur qu'ils respirent, et les lits de gazons contre lesquels ils viennent d'échanger le fumier de leurs étables; quelques personnes font comme eux, et passent l'été dans des chalets, ou des hameaux qui ne sont habités que durant la belle saison.

Une cavité de montagne, devant laquelle on place des planches et du chaume; un trou qui sert à la fois de cheminée pour l'écoulement de la fumée et de porte d'entrée, tel est l'asile où des familles entières se rassemblent et passent nos longs hivers : ces habitations ne valent pas douze francs. Il est des villages où les habitans couchent dans de grandes armoires; les lits y sont placés les uns au dessus des autres. Les vêtemens sont en harmonie avec l'horrible saleté des demeures et la grossièreté des alimens; ceux des hommes, faits d'un drap appelé cordelice, qui se fabrique dans les ménages, sont lourds et rudes. Les femmes sont vêtues d'une étoffe qui n'est pas beaucoup plus légère, nommée cadix : elles aussi portent de la dentelle; mais dans plus d'une vallée cette dentelle est

faite avec du crin de cheval. D'après ce récit fidèle, jugez, Monsieur, si tous les honnêtes gens du pays ne doivent pas s'entendre, et concerter leurs efforts pour faire disparaître tant de misère et de barbarie. Cependant la nature supplée à l'industrie dans nos montagnes. Les hommes y sont patiens et bons ; les crimes y sont à peine connus ; les mœurs en général sont pures ; l'existence est longue, exempte d'infirmités, si l'on en excepte les goîtres, qui même semblent devenir plus rares. Si une partie de la population émigrante reste dans les contrées plus heureuses qu'elle parcourt chaque année, le plus grand nombre, fidèle à son pays natal, revient s'y réunir à sa famille, et prendre place à côté de ses aïeux dans les champs du repos.... Mais en parlant de repos, j'oublie que vous devez en avoir besoin : demain, avant de quitter Embrun, je me propose de la parcourir, pour la faire connaître à mon fils ; j'ai long-tems habité cette ville ; je puis même dire que j'ai étudié ses monumens et son histoire : je m'offre pour vous servir de guide si, comme je le suppose, vous êtes curieux de connaître les pays que vous traversez. J'ai accepté cette

proposition, et chacun de nous s'est enveloppé dans ses rideaux.

L'écolier, véritable enfant du hameau, était debout aux premiers rayons du jour, et, faute de mieux, s'amusait à faire du bruit; force nous fut d'être aussi matinals que lui. Le père me faisait pour son fils des excuses dont celui-ci ne comprenait pas bien le motif et la nécessité. Peut-on rester au lit lorsqu'il fait jour? Doit-on demeurer en place lorsqu'on peut marcher? Peut-on garder le silence lorsque l'on a cent choses à dire, cent questions à faire? Il y a toujours beaucoup de malentendus entre la vieillesse et la jeunesse; celle-ci ne sait pas encore tout ce qu'il faut savoir, et celle-là, trop souvent, a oublié bien des choses dont elle devrait garder le souvenir; aucun vieillard ne veut avoir été jeune à la manière dont on est jeune au tems où il est vieux.

Embrun ne renferme guère au-delà de trois mille habitans; il ne faut pas employer beaucoup de tems pour en faire le tour. Près du pont de la Clapière, le cultivateur de Saint-Clément a montré à son fils la jolie maison de la Robillione, où le général Vallier Lapeyrouse est

mort en 1804, laissant un dernier témoignage de son amour pour sa patrie : c'est un ouvrage manuscrit sur le système militaire qu'il conviendrait d'adopter pour la défense des Alpes. La mort éclaircit chaque jour les rangs de ces guerriers sans reproches qui n'ont combattu que pour la France et sous les drapeaux français ; et qui lègnent, en mourant, ce qu'on n'a pu leur ravir, de la gloire et des avis salutaires, fruits de leur longue expérience et de leurs patriotiques méditations.

Mon guide m'a fait aussi remarquer le pavillon où sont logés l'état-major, les officiers du génie et le commandant de la place, appelé maintenant le *lieutenant de Roi*. non pour dire qu'il représente le Roi et qu'il en tient lieu dans la place d'Embrun, mais parce que c'est le nom qu'on donnait autrefois aux commandans de place. Si l'on ne peut rétablir toutes les vieilles choses, on rétablit du moins toutes les vieilles dénominations : cela console et avertit. Ce pavillon fut jadis un couvent de capucins. Les fils de Saint-François, deviennent chaque jour plus entreprenans, et des gens qui ne désespèrent de rien espèrent revoir bientôt le cordon chas-

ser le baudrier, et le pavillon redevenir couvent. L'emplacement paraît destiné aux dominations : avant d'être occupé par les cellules des capucins, il l'était par la *citadelle* des Dauphins.

Nous nous sommes arrêtés un moment devant l'ancien collége, dont on a fait une maison de détention. Cette maison est du petit nombre de celles qui n'ont pas été supprimées depuis la la chute du gouvernement impérial. Douze cents condamnés apprennent à y faire des tissus en laine, en coton, en lin, en chanvre et en bourre de soie ; ce travail leur procure des alimens meilleurs et des ressources pour les premiers momens où ils seront rendus à la société. Je désirais visiter l'intérieur de cet établissement ; mais l'heure à laquelle nous nous y sommes présentés n'est pas celle où les étrangers ont la permission d'y pénétrer, et nous nous sommes dirigés vers l'archevêché.

« Tous les gens qui d'une ame à l'intérêt soumise
» Font de dévotion métier et marchandise,
» Qui, brûlant et priant, demandent chaque jour,
» Et prêchent la retraite au milieu de la cour. »

Les premiers ministres du dieu des pauvres et

de son vicaire, le serviteur de ses serviteurs, sont en général peu modestement logés. Le palais des archevêques d'Embrun est admirablement situé, et figurerait avec honneur parmi les demeures royales de plusieurs petits souverains de l'Europe. Ces archevêques, il est vrai, furent aussi des petits princes; ils en eurent les prétentions, les prérogatives et la turbulence. L'empereur Conrad II leur accorda les droits régaliens et celui de battre monnaie. On voyait sur cette monnaie, d'un côté, une croix entourée de fleurs, et de l'autre, l'effigie de l'archevêque, en mître. Ces droits, confirmés par les empereurs Rodolphe et Frédéric II, enflèrent le cœur de l'archevêque d'Embrun, et achevèrent d'en chasser l'humilité. Dans tous les actes publics, ils firent placer leurs noms avant ceux des Dauphins, souverains du Dauphiné. Un de ces Dauphins voulut être le premier à Embrun, comme il l'était dans tout le pays soumis à sa domination; mais les archevêques, comme tous les prêtres catholiques, ont une patrie différente et reconnaissent une autre puissance que les citoyens ordinaires. Le prince, en soutane, d'Embrun, de Rochebrune et de

Breziers en appela à l'évêque de Rome, lequel, ainsi que cela arrive toujours, prit parti pour sa robe et prononça en faveur de la mitre. Urbain IV autorisa, par une bulle, l'archevêque à conférer à un autre prince l'autorité que le Dauphin exerçait dans Embrun, si le Dauphin ne se reconnaissait pas son vassal. Humbert II, prince pieux et discipliné s'il en fût jamais, se soumit au décret papal et prêta à monseigneur l'archevêque d'Embrun le serment que tout sujet devait alors à son souverain. Charles VIII, roi de France, se montra moins bon catholique; il retira aux archevêques le droit de battre monnaie; et, depuis la réunion du Dauphiné à la France, les rois très-chrétiens ont eu la fantaisie d'être les premiers chanoines d'Embrun: le prélat de cette ville a dû se contenter de n'être que le second personnage de son chapitre. Louis XIII, surnommé *le Juste*, et qui ne mérita pas moins ce sobriquet que Louis XV celui de *Bien-Aimé*, était, on le sait, un monarque si pieux qu'il remit à un cardinal le gouvernement de son royaume, et le laissa maître de démolir la citadelle d'Embrun; mais il n'abandonna à personne l'honneur de se montrer dans

la cathédrale de cette ville en camail et en rochet de chanoine ; car ce prince entendait merveilleusement les choses qui tenaient à la dignité de sa personne et aux intérêts de sa gloire.

La cathédrale n'est pas indigne de l'archevêché, et monseigneur peut, sans rougir, passer de sa maison dans celle du Dieu qu'il sert.

On n'aperçoit pas la base du clocher, placé sur la voûte de cette église, monument d'architecture gothique, dont la fondation est due à la piété de Charlemagne. On nous a montré dans la sacristie les ornemens sacerdotaux ; plusieurs remontent, dit-on, jusqu'au tems de Louis XI. Le Néron de la France était aussi un prince dévot ; il dotait les églises et leur envoyait, de son château du Plessis-les-Tours, des ciboires et des chasubles de fort bon goût, car il consultait toujours sur le choix son compère Tristan, excellent catholique et grand connaisseur en choses saintes. La conservation de ces pieux ornemens est due à l'intrépidité d'un bedeau qui, dans les jours les plus orageux de la révolution, ne voulut jamais en abandonner la garde ; il a été récompensé de cette bonne

œuvre par de magnifiques obsèques. Avant de mourir il prévint le clergé que son corps avait le droit de traverser une maison vendue il y avait plusieurs années : le contrat de vente portait en effet cette clause singulière, qui a été scrupuleusement remplie.

La ville d'Embrun, comme toutes celles qui se trouvent sur les passages des Alpes, a souffert plusieurs siéges. Occupée et saccagée tour à tour par les Vandales, les Lombards, les Huns et les Saxons, quelques gentilshommes la livrèrent par trahison, en 966, aux Maures, qui la pillèrent, mirent le feu aux archives, et massacrèrent l'archevêque Benoît, l'évêque de la Maurienne, et toute la population, sans distinction d'âge ni de sexe. Elle fut encore pillée et, en partie, incendiée par les grandes bandes, en 1573. Cependant, de toutes les villes du Haut-Dauphiné, c'est celle où moins de ruines attestent les malheurs et les crimes de ces siècles désastreux qu'on appelle le bon vieux tems.

Pendant que nous parcourions la ville, les places et les rues se remplissaient de paysans et de denrées : c'était un jour de marché ; il se vendait beaucoup d'objets de chapellerie et de

tannerie, dont il se fait un assez grand commerce à Embrun. Il s'y vend aussi des moutons et des chèvres.

Tandis que l'écolier courait après ces animaux comme après des amis qu'il aurait retrouvés, son père me faisait remarquer la diversité des races, et me donnait des détails curieux sur la chèvre des Alpes. « Cet animal, m'a-t-il dit, est le fléau des bois ; la hache a abattu les vieux arbres dont les racines attachaient les terres aux flancs des rochers, et dont les troncs vigoureux rompaient l'effort des avalanches; les chèvres dévorent les jeunes plants et les rejetons à mesure qu'ils poussent. Sur plusieurs points du département, cette destruction des bois a changé la température et la nature du sol; la multiplication de ces animaux dévorans est une grande calamité, et finira par rendre stériles les terres les plus productives; mais les bénéfices qu'on en retire chaque jour, nuisent à cette prévoyance conservatrice qui embrasse l'avenir dans ses calculs économiques. La chèvre indigène des Alpes porte, comme celle du Thibet, un duvet fin, doux et léger, semblable à celui avec lequel se fabriquent les précieux tissus qui nous viennent

d'Orient ; le froid paraît être nécessaire au développement de ce duvet, dont la nature garnit le manteau des chèvres à l'approche des frimats; mais la chaleur et l'humidité des bergeries le pourrit sur le corps de l'animal, et l'en détache avant le temps de son entier accroissement : on retire des chèvres laitières un profit plus certain que celui de leur poil ; elles donnent, terme moyen, quinze livres de fromage, qui se vend dix sols la livre. Cent chèvres sont la fortune d'un paysan et la ruine d'une forêt.

Le Haut-Dauphiné produit des hommes d'un caractère doux et modéré, partant peu de ce qu'on appelle des grands hommes; car ce n'est que par de violens efforts qu'on parvient à se faire une grande réputation, dans quelque genre que ce soit. Tencin, le cardinal ; Marcelin, jésuite et historiographe ; Claude Comiers, mathématicien et astronome, sont à peu près tous les personnages remarquables qu'aient produits Embrun et son territoire. Jean Morel naquit dans cette ville; il y donna le jour à trois filles que leur beauté et leurs talens rendirent célèbres : Camille, l'une d'elles, possédait toutes les langues de l'Europe.

L'écolier est venu nous rejoindre, entraînant avec lui un jeune belier, et criant de toutes ses forces : « Je ne veux pas qu'on le vende, je ne veux pas qu'on le tue. — Et de quel droit t'y oppose-tu? a demandé le père. — Il m'appartient : c'est un mouton de mon troupeau. — Il ne vous appartient pas, répondait le berger, en cherchant à reprendre son mouton; car c'est un mâle. — Mâle ou femelle, je le prends sous ma protection ; je veux qu'il vive, je le paierai plutôt ; j'ai de l'argent. » En parlant ainsi l'écolier sortait de sa poche une petite bourse assez bien garnie, qu'il faisait sonner. Je ne concevais rien ni à la tendresse du jeune homme pour ce mouton, ni au droit qu'il prétendait avoir de s'en emparer. J'ai demandé une explication : son père me l'a donnée. « Selon un ancien usage établi parmi nous, on achète à chaque enfant, lorsqu'il a une année révolue, une brebis que l'on place, à moitié bénéfice, chez un cultivateur. Des moutons qui en proviennent, les mâles appartiennent au cultivateur, et les femelles à l'enfant. Chaque année double le nombre des brebis, et, quand l'enfant est devenu homme, il se trouve possesseur d'un troupeau nombreux.

Si c'est une fille, ce troupeau est la dot qu'elle apporte à son mari. »

Nous sommes rentrés à l'auberge; et, après un déjeûner frugal, l'écolier et son père ont pris la route de Gap, et moi je me suis acheminé vers Briançon.

N° LXXXI. — *Septembre* 1819.

BRIANÇON.

L'injustice à la fin produit l'indépendance.
VOLT.

ENTRE les communes de Saint-Clément et de Châteauroux, les montagnes se rapprochent et forment un défilé étroit, auquel on a donné le nom de *Serre-du-Buis*. La Durance, grossie par les pluies de septembre, y roulait avec une rapidité effrayante ses ondes fangeuses ; on m'a dit, à Saint-Clément, que cette commune n'éprouvait jamais de grêle, parce que les nuages qui descendent des hautes montagnes s'arrêtent au défilé de *Serre-du-Buis*, et que ceux qui sont chassés, par les vents du Midi, de la Provence et du département des Hautes-Alpes, s'arrêtaient au même endroit.

Au-delà de Saint-Clément, on trouve *Guillestre*, bourg dont la population s'élève à près

de douze cents ames. Dans un pays où il faut disputer aux torrens les terres qu'ils entraînent, et s'emparer de celles qu'ils déposent, une compagnie de juifs offrit d'encaisser la Durance entre des digues, afin qu'elle ne pût endommager les champs fertiles qu'elle arrose. Cette compagnie ne demandait pour indemnité que l'abandon des *délaissés* du fleuve. En acceptant sa proposition, on eût conservé environ douze cents arpens des meilleures terres labourables du département. Mais les ennemis de tout ce qui est bon, les adversaires de toute entreprise qui a pour objet la prospérité publique, les hommes de la féodalité, puisqu'il faut les appeler par leur nom, s'opposèrent à cette proposition, et la firent rejeter. Par respect pour les injustes prétentions de quelques hoberaux, la Durance à continué de ravager et d'engloutir ses rivages.

Je me suis arrêté peu de momens *à Guillestre*, et cependant assez pour entendre la longue complainte des vieillards sur la triste destinée de ce bourg. « Dans ma jeunesse, disait un de ces hommes au front ridé, le *Guil* baignait les murailles de nos maisons, et arrosait les plates-

bandes de nos jardins ; maintenant il en est éloigné d'un quart de lieue. De mon tems, le jour de la Pentecôte, on célébrait *la frairie ;* les autorités civiles et ecclésiastiques se rendaient à la maison de l habitant qu'elles avaient choisi pour *prieur ;* après avoir été harangué, on le conduisait à l'église, une torche ornée de fleurs à la main, et on chantait le *Te Deum*. Cette cérémonie terminée, le prieur s'occupait des fonctions de sa charge, achetait des légumes, de la farine, deux bœufs et un veau, qu'il faisait engraisser. L'avant-veille, on venait en cérémonie prendre dans les étables du prieur le veau et les bœufs ; les animaux étaient couverts de toiles blanches, ornées de rubans ; à leurs cornes étaient enlacées des guirlandes de fleurs, dont on leur formait une espèce de couronne. Les cuisiniers, les boulangers du pays, en bonnets et tabliers blancs, rehaussés de cocardes et de nœuds de diverses couleurs, ouvraient et fermaient la marche. Après avoir parcouru toutes les rues de *Guillestre* au bruit des fanfares, les trois victimes étaient conduites au bâtiment de la *frairie*, où elles tombaient sous la massue et le couteau des sacrificateurs. Le pain et les viandes destinés

au festin recevaient auparavant la bénédiction du curé, et chacun des conviés, à qui il était envoyé une tourte aux épinards, en faisant maigre la veille, se préparait au festin du lendemain. Ce jour-là, tous les hommes, même les domestiques, venaient s'asseoir à une table commune, dont les conseillers municipaux faisaient les honneurs, après avoir d'abord fait ensemble un très-bon déjeûner; les anciens prieurs dînaient à une table séparée. Deux vieilles filles avaient voulu que la jeunesse prît aussi part à la fête; elles avaient pourvu par un legs suffisant à ce que tous les mentons imberbes, divisés en compagnies de vingt-cinq, pussent manger et boire en l'honneur de la frairie. Le dîner était suivi d'un souper non moins splendide. A la fin de chaque repas, le curé, en habits sacerdotaux, et suivi par un autre prêtre, venait en faire la clôture par des actions de grâces. Le même jour, il était fait à chaque famille indigente une distribution de soupe et de pain proportionnée au nombre de personnes dont elle était composée; et le soir, un bouquet était remis en cérémonie au prieur. Enfin cette fête avait un lendemain, mais seulement pour les

pauvres ; il leur était encore distribué du pain et de la soupe, et après leur repas ils venaient en cérémonie, sur la place publique, remercier Dieu et lui recommander les morts. Maintenant la Pentecôte se célèbre ici comme ailleurs ; on se contente d'y faire une distribution de pain et de soupe aux pauvres ; il n'y a plus rien de curieux à voir à *Guillestre*, et ce que les étrangers qui arrivent ont de mieux à faire est de passer leur chemin. »

J'allais suivre à la lettre le conseil de ce vieillard, lorsque je me suis souvenu que le général Albert était né dans cette commune. J'ai témoigné le désir de lui faire une visite. « Le général Albert est à Paris, m'a dit un jeune homme de fort bonne mine ; il a l'honneur d'être attaché, en qualité de premier aide-de-camp, au duc d'Orléans, bon juge des services et de la valeur d'une armée dans les rangs de laquelle il a lui-même combattu avec gloire, et qu'il n'a quittée que pour dérober sa tête aux coups des révolutionnaires de 1793. Le général Albert avait mérité cette distinction flatteuse par de longs et honorables services. A dix-neuf ans il fut fait officier dans un bataillon à la formation duquel il

avait contribué par ses discours et son exemple ; la France était menacée d'une invasion, et il s'enrôla un des premiers pour combattre l'étranger... C'était pour la cause sainte de l'indépendance nationale qu'il avait pris les armes en 1791, et il l'a défendue jusqu'au dernier moment. Quand il fallut opter entre la fidélité à des engagemens récens et la vieille fidélité envers la patrie, le général Albert remplit ses devoirs jusqu'aux limites où tous les devoirs cessent, excepté celui de citoyen. Il atteignit la frontière, et ne la dépassa pas. Quoique jeune, j'estime encore plus le courage civil que la bravoure dans les combats. Je pourrais citer vingt traits d'intrépidité par lesquels ce général s'est fait remarquer dans sa longue carrière militaire ; sa brillante conduite pendant les trois premières campagnes de l'armée des Pyrénées et en Italie, sous les ordres du général Augereau, qui l'avait aussi choisi pour aide-de-camp ; je pourrais dire qu'il se distingua d'une manière particulière aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, d'Esling et de Wagram ; au siége de Dantzick et dans la désastreuse campagne de Russie, où le

courage ne fut vaincu que par les seuls ennemis qui soient invincibles pour les Français, le froid et la faim ; je pourrais rappeler sa résolution généreuse et salutaire d'attaquer l'ennemi devant lequel on fuyait ; ses services à la Bérésina, à Bautzen, à Hanau, dans la campagne de France ; vous citer ses blessures et ses décorations ; mais j'attache un plus haut prix aux vertus civiques qu'aux actions guerrières. Parent du général Albert, je redis avec orgueil qu'en 1815 son devoir le conduisit jusqu'aux frontières de France, et que son patriotisme ne lui permit pas de les franchir. Au-delà se trouvaient des honneurs et des récompenses, mais aussi il s'y trouvait des Prussiens et des Anglais ; au dedans il n'y avait que des périls et des fatigues, mais aussi on n'y apercevait encore ni drapeaux, ni uniformes étrangers ; un Français ne s'y trouvait environné que de Français :... le général Albert fit en 1815 ce qu'il avait fait en 1791, il opposa son fer au fer de l'ennemi du dehors. — Votre enthousiasme pour les hommes qui placent le dévouement à la patrie au premier rang des devoirs, ai-je dit au jeune pa-

rent du général Albert, prouve que le patriotisme est chez vous une vertu de famille. Je verrai le général à mon retour à Paris, et si vous vous glorifiez, à juste titre, d'un parent tel que lui, il n'apprendra pas sans plaisir que son pays natal renferme encore d'aussi bons citoyens que vous. »

Le jeune homme a paru sensible à cette manifestation franche de mes opinions politiques. L'amour de la patrie est un sentiment électrique; ses vives émotions se communiquent rapidement aux cœurs qu'il embrase de ses saintes ardeurs; il établit presque subitement entre eux une douce sympathie. — Vous allez à Briançon, me dit-il; je pars aussi pour cette ville, où mes affaires m'appellent, et si vous me le permettiez, j'aurais beaucoup de plaisir à faire route avec vous. — Venez, venez, jeune homme; nous parlerons du général et de votre pays. Je suis grand questionneur; pour peu que vous aimiez à répondre, le chemin nous paraîtra court. » Ses préparatifs ont été bientôt faits. « Je serai votre écuyer, » m'a-t-il dit en prenant la bride de mon cheval pendant que je le montais; il s'est

élancé sur le sien et nous voilà partis. « Vous voyez donc le général, quand vous êtes à Paris? — Souvent. Il est un lieu où les gens qui se connaissent beaucoup et ceux qui se connaissent peu se rendent chaque jour, vers trois heures après midi, et où ils restent jusqu'à six pour échanger quelques nouvelles de ville. C'est le salon en plein vent de la bonne compagnie. Lorsqu'il y a long-tems que je n'ai vu quelques-unes des personnes que j'aime, je suis sûr de les y trouver, et c'est là que je vais chercher le général Albert, quand je ne l'ai pas aperçu dans le foyer de l'Opéra, autre rendez-vous des membres de la grande société des *flaneurs*, dont j'ai l'honneur de faire partie. — Toujours mince, grand et vigoureux? — Toujours. — On reçoit avec la vie, dans nos montagnes, une santé robuste qui se prolonge et ne s'altère pas sous d'autres climats. Les centenaires n'y sont pas rares; il y est mort, il y a peu d'années, un vieillard de cent six ans; cette mort ne fut pas même naturelle, une chute l'occasiona. Nous allons traverser une commune où l'on célèbre aujourd'hui les funérailles d'un autre vieillard

presque centenaire ; en pressant le pas de nos montures, nous pourrons arriver avant la cérémonie, et même y assister ; car ma famille est alliée à celle de ce vieillard. Vers la fin de sa vie, dès qu'un rayon de soleil venait éclairer sa demeure, il en sortait pour le recevoir ; assis devant sa porte, sur un banc de pierre, il y fredonnait des airs qui avaient charmé son jeune âge, et les refrains guerriers qu'il avait chantés aux belles après la victoire de Fontenoy, à laquelle il avait contribué. »

En effet, au moment où nous entrions à l'Argentière, un homme vêtu de noir, ayant reconnu le parent du général Albert, est venu nous prier d'assister aux funérailles du vieillard. Nous nous sommes rendus à sa maison, où nous avons trouvé réunis tous les cousins, tous les voisins, toutes les connaissances de la famille ; une espèce de milice sous les armes, composée des jeunes gens du village ; des jeunes filles habillées en blanc, portant des corbeilles remplies de fleurs, et plusieurs prêtres revêtus du surplis et de l'étole. Le convoi s'est dirigé vers le dernier asile, après avoir accompli dans l'église

toutes les cérémonies du culte catholique. Je n'ai pas été peu surpris, en entrant dans le cimetière, d'y voir des tables dressées autour de la fosse destinée à recevoir la dépouille mortelle du vieillard. Lorsque la fosse a été comblée, les jeunes filles l'ont jonchée de fleurs, et une nouvelle table a été dressée dessus. Mon compagnon de voyage et moi nous avons été invités à nous y asseoir, à côté du curé de la paroisse et des plus proches parens du défunt : c'était la table d'honneur. La nouveauté du spectacle, la gravité du motif d'un si étrange festin, m'ont ôté toute envie d'y prendre part ; mais j'étais le seul. La sensibilité a ses mystères comme les autres affections du cœur. Elle se revêt de livrées blanches, jaunes, vertes, grises, rouges ou noires, selon le pays où l'usage lui ordonne de les arborer, et s'arrête là où ce maître fantasque lui commande de s'arrêter. La douleur s'est retirée pour laisser le champ libre à l'appétit des convives, et il s'est donné pleine carrière. Enfin, l'heure de la sensibilité a sonné ; elle a reparu au dessert. Le plus proche parent du défunt a porté *la santé du pauvre mort*, et chacun des as-

sistans de vider sa coupe en répétant : *A la santé du pauvre mort !*

Au sortir de l'Argentière, mon compagnon de voyage m'a fait remarquer avec quel soin étaient cultivés tous les coins de terre que la patiente industrie des paysans peut dérober aux neiges envahissantes et aux torrens dévastateurs. Dans les vallées du Briançonais, la terre, légère et sablonneuse, est presque partout couverte de cailloux ; mais, à force de travail et d'engrais, le laboureur parvient à lui faire rendre de douze à quinze grains pour un qu'il lui confie. Les champs, non moins bien cultivés que les vignobles de la Bourgogne, que les vergers de Paris, ressemblent à des jardins par leur petitesse et la variété de leurs produits. Mais oserai-je dire ce que j'ai vu ? et qui voudrait ajouter foi à mon récit, si les témoignages les plus respectables n'en attestaient la sincérité ? O femme ! être délicat et sensible, toi que la nature a créé pour inspirer l'amour et transmettre la vie ; toi qui presses les lèvres avides de l'enfance contre ton sein nouricier, et le vieillard défaillant entre des bras consolateurs, quelle

grâce peut être comparée à la tienne! à quelle hauteur la nature ne t'a-t-elle pas placée au-dessus de tous les êtres animés? Cependant le pouvoir a méconnu et ta divine essence et ta noble destination ; il a osé appesantir sur la fleur de la création sa flétrissante main. Dans les harems de l'Orient tu n'es plus la compagne de l'homme ; esclave avilie et soumise, ton maître commande, et tu obéis ; il désire, et tu aimes. Dans l'Occident, le travail t'a courbée sous son joug quotidien ; dans les villes, il t'attache, jusqu'aux dernières heures de la nuit, sur ses banquettes, où les ingénieuses fantaisies de la mode satisfont et réveillent incessamment les désirs capricieux de l'opulence ; dans les champs, il t'arrache aux douces illusions du sommeil, pour te rendre aux fatigues du jour ; trop souvent tu partages avec les animaux la paille qui leur sert de litière, l'étable qui ne les protége qu'à demi contre les frimats et le souffle glacé des hivers. Hélas! ce n'est point là le dernier excès de tes maux, le dernier terme de tes humiliations! Ici je te vois attelée à la même charrue que la femelle du plus méprisé des animaux : la corde

que tu tiens, serrée fortement entre tes mains, et qui passe par dessus tes épaules, est attachée à cette charrue, dont je vois le rude timon appuyé sur ta poitrine. On t'instruit à mesurer ton pas sur celui de ton étrange compagne. Oui, j'ai vu, dans les campagnes du Briançonnais, des femmes attelées avec des ânesses! Ce triste et honteux spectacle m'a fait monter la rougeur sur le front; j'en ai détourné mes yeux, que la compassion remplissait de larmes, tandis qu'au fond de mon cœur j'éprouvais mille mouvemens confus d'horreur et d'indignation. La charité ne pourrait-elle venir au secours du malheur? c'est à la sensibilité des femmes de la ville que j'adresse ma prière en faveur des pauvres paysannes du département des Hautes-Alpes. Femmes des riches, sachez que, dans le pays où je voyage, la misère contraint des maris à louer leur compagne, comme ils louent leur ânesse, pour quelques jours de labourage, à charge d'autant, et souvent à la seule condition de lui donner une paire de souliers ferrés. Réunissez-vous, coalisez-vous; formez des associations pour faire disparaître du sol français

ces derniers fruits de l'arbre de la féodalité. Le sacrifice de quelque dépense de luxe, de quelques plaisirs éphémères suffiront pour accomplir cette bonne œuvre, dont la gloire est encore sans périls ; car, jusqu'à présent, ce n'est qu'aux hommes qu'il a été interdit de former des associations bienfaisantes.

Plongé dans ces tristes réflexions, je ne m'étais pas aperçu qu'à plusieurs reprises mon jeune compagnon de voyage m'avait adressé la parole. A la fin il est parvenu à rompre le cours de ces idées mélancoliques, en disant d'une voix élevée : *Voilà Briançon.* Nous arrivions par la route qui conduit d'Espagne en Italie ; nous traversions le pont de la Guisanne ; devant nous se présentaient, sur un alignement presque régulier, et au premier plan, à droite et à gauche des maisons flanquées d'arbres, et au milieu l'église de Sainte-Catherine ; à mi-côte la ville, où s'élevaient, en se dessinant sur le profil des montagnes, d'un côté les clochers de l'église paroissiale, et de l'autre un grand bâtiment, qui m'a paru être une caserne ; les sept forts qui dominent Briançon, le pont, de cent-vingt pieds

d'ouverture, jeté sur un précipice, pour lier les forts à la ville ; dans un enfoncement, le mont Genèvre, qui semble porter une couronne de rochers ; et enfin la Durance, qui, coulant lentement au milieu du paysage délicieux qu'elle fertilise, semble le quitter à regret. Tel est le magnifique tableau qui s'offrait à nos regards, et dont nous pouvions saisir à la fois l'ensemble et les détails.

Briançon, ville de garnison et de passage, ne compte cependant pas plus de trois mille habitans ; mais il y a plus d'industrie, plus d'instruction que dans les autres villes du département. Les rues sont en pente, étroites, et la hauteur de la plupart des maisons rend ce défaut d'espace plus sensible ; elles sont arrosées par de belles fontaines. Les eaux d'un canal d'irrigation, prises dans la *Guisanne*, au dessus du joli village de *Lasalle*, après avoir arrosé le territoire de cette commune et celle de *Saint-Chafrey*, sert à laver la grande rue de Briançon, dans laquelle nous avons été nous loger. Au bout d'une heure on a visité dans cette ville, tout ce qui mérite d'être vu. En

passant devant l'hôpital, je me suis souvenu du malheureux combat d'*Exiles* et de madame d'Audifret, femme du lieutenant de Roi de Briançon, qui, « prête d'accoucher, pansa de « ses mains les blessés, et mourut, dit Voltaire, « en s'acquittant de ce pieux office. »

Je désirais visiter les forts et les galeries souterraines qui ont été taillés dans le roc vif pour établir entre eux des communications sûres et invisibles. Deux obstacles m'en ont empêché: quoique leurs feux se croisent et qu'ils soient assez près les uns des autres pour se protéger réciproquement, cependant le plus rapproché est éloigné de la ville d'une heure de chemin; il faut marcher pendant plus de trois heures pour arriver au château. Nous nous sommes contentés de les voir du dehors. Placés sur le pont construit en 1750 par l'habile ingénieur d'Asfeld, qui lui a donné son nom, mes regards, tantôt plongeant au fond de l'abîme sur lequel il a été jeté, et tantôt s'élevant sur la redoute de *Linfernet*, passaient avec rapidité du grand et terrible spectacle des hautes montagnes, se perdant dans les nues; des noires forêts de sapins,

parsemées de bouquets d'un vert tendre, formés par les touffes de melèzes, aux riantes prairies, aux campagnes fleuries où la Durance promène ses eaux paresseuses. De l'autre côté est la vallée, plus riche et plus belle encore, qu'arrosent celles de la *Guisanne*. Les forts de Briançon battent toutes les gorges et toutes les grandes routes par lesquelles on peut y arriver. Cinq de ces forts, situés sur la rive gauche de la Durance, ne peuvent communiquer avec Briançon que par le pont d'*Asfeld*. Si la ville était prise, un coup de canon ferait sauter la clef du pont, et cette communication serait coupée. C'est dans un de ces forts, dégarnis de troupes, que se jetèrent, en 1814, les habitans de Saint-Chaffrey, village voisin de Briançon. Le général piémontais les somma de se rendre en annonçant qu'il brûlerait leur village s'ils faisaient la moindre résistance. Brûlez, lui répondirent ces braves gens; et ils virent sans sourciller la flamme dévorer leurs toits: cependant une maison et une part dans les paccages de la commune étaient toute la fortune de la plupart d'entre eux. Ils se battirent avec un courage héroïque; les Piémontais restèrent devant

Briançon jusqu'au mois de septembre, et les habitans ne consentirent à mettre bas les armes, qu'après avoir vu leur territoire entièrement purgé de la présence de l'étranger. Une circonstance remarquable de l'affaire de Didier, et qui peut faire juger dans quel esprit il agissait, c'est que le mot d'ordre de sa petite troupe était *Saint-Chaffrey*. Les habitans de ce village sont habiles cultivateurs, ils entendent merveilleusement la conduite et l'économie des eaux; ils recueillent beaucoup de grains, ce qui leur a fait donner le titre de *puissants dans les halles*.

La liberté (pour me servir de l'énergique expression d'un montagnard), la liberté est indigène et vivace comme les mélèzes, dans ces contrées, où elle peut se retirer sur des plateaux escarpés, se défendre derrière des torrens et des murs de glaces. Combien de fois, durant le cours sanglant de nos discordes civiles, ces montagnes, ces forêts hospitalières n'ont-elles pas offert, aux échappés de toutes les tyrannies, un asile sacré que n'ont pu violer la corruption ni la terreur, ni cette odieuse politique qui fait un échange des malheureux, et qui, comme au tems des Tibère et des Domitien, veut qu'il n'y ait

plus sur la terre un seul lieu de refuge pour les proscrits du pouvoir! Cette patrie du malheur ne reçut jamais de fers sans les briser aussitôt sur la tête de ceux qui tentèrent de les lui imposer. Dans les siècles de féodalité, les nobles du Briançonnais voulurent aussi courber le front des montagnards sous le joug honteux et accablant imposé alors à tous les paysans de la France. Le châtiment suivit de près le crime; tous ces tyrans disparurent le même jour, à la même heure. Depuis cette époque il n'y eut plus que des citoyens dans le Briançonnais. Les autres nobles de la province prirent les armes pour venger leur caste; les Dauphins se mirent à leur tête; mais ils avaient affaire à des hommes vaillans et généreux, qui, préférant la mort à la servitude, ne furent ni soumis ni exterminés. La cause était sainte, et la guerre fut glorieuse; un traité solennel reconnut et consacra des droits sanctionnés par la victoire; les tailles, les octrois, les gabelles, tous les droits seigneuriaux, tous les devoirs féodaux, furent abolis ou abandonnés aux habitans. Sous le nom d'*escarton*, il fut créé un conseil, chargé de la répartition

des impôts, de la levée des gens de guerre, et de pourvoir à leur subsistance : s'il s'agissait de combattre au dehors, ils n'étaient tenus que de fournir cinq cents hommes, dont la solde était payée par les Dauphins; mais si la guerre menaçait le pays, tous les habitans répondaient à l'appel du baillif, et couraient aux armes. Leurs syndics consentirent à faire hommage au Dauphin, mais en baisant le dessus de sa main, ou simplement le chaton de sa bague, à la manière des nobles, et non pas son pouce, comme les roturiers y étaient astreints, consacrant ainsi le grand principe d'égalité naturelle et politique, base de tout contrat social, fondé sur la justice et la raison.

Depuis 1343 les Briançonnais jouissaient de ces priviléges, d'autant plus glorieux qu'ils ne pesaient sur personne, et donnaient un bon exemple à tous. Mais lorsque la révolution française éclata, ces braves gens y renoncèrent aussitôt, ne voulant pas être libres autrement que le reste des habitans de la France. Comme les élémens de résistance et d'opposition avaient disparu de cette contrée depuis quatre siècles

et demi, les heureux citoyens des Hautes-Alpes ont ignoré et les fureurs de l'esprit de parti, et les sanglantes réactions, et les machinations secrètes, et les conspirations ténébreuses. Ils ne savent pas encore ce que c'est qu'un espion, un délateur, un agent provocateur : il n'y a point de privilégiés parmi eux.

Il faut le dire aussi, pour encourager le zèle philantropique des propagateurs de l'instruction populaire, dans l'arrondissement de Briançon, il n'est guère de paysans qui ne sachent lire, et il s'y commet infiniment moins de crimes relativement à sa population, qu'en aucun autre arrondissement de France. Pendant tout le dix-huitième siècle, il n'y a pas eu une seule tentative d'assassinat, pas une seule accusation capitale, tandis que dans l'Oysans, qui y touche, il y a une vallée où règnent la plus crasse ignorance, la plus grossière superstition, et cette vallée est continuellement le théâtre des vengeances les plus atroces, des forfaits les plus abominables.

Nous avons été dîner au pont de *Cervières*, hameau de Briançon, où habite un ami de mon compagnon de voyage. C'est un homme savant,

et renommé par la guérison de certaines maladies contre lesquelles la science des médecins ordinaires s'est trouvée impuissante.

A table, on a beaucoup parlé des mœurs et des usages du pays. « Je regrette, m'a dit le maître de la maison, que vous ne nous ayez pas visités un mois plus tôt, le 16 août, jour de notre fête patronale. Les jeunes gens du hameau exécutent, au chant des femmes, une danse guerrière qui pourrait bien être la fameuse pyrrhique des Grecs. »

Il allait sortir pour donner quelques ordres à ce sujet, lorsque nous avons vu entrer une jeune femme pâle et défaillante, soutenue d'un côté par son mari, de l'autre par sa mère. Avant de lui permettre de parler, le médecin a exigé qu'elle se reposât un moment. Aussitôt qu'elle a eu repris un peu de forces, elle a prié sa mère et son mari de s'éloigner un moment. Les regards qui accompagnaient cette prière étaient si chargés de tendresse et d'émotion, qu'ils ont excité en moi la compassion la plus vive. Nous allions, par discrétion, nous retirer aussi, mais la jeune femme nous a engagés à rester. Je n'ai

rien a révéler que je ne puisse dire devant des hommes, et même devant des étrangers ; mais en présence de celle dont j'ai reçu le jour, devant celui qui ma rendu la vie si douce, je n'aurais osé demander quelques jours de douleur de plus, ou quelques heures de souffrance de moins, et c'est pourtant le motif qui m'amène ici. Je suis du village de Lagrave, où la terre est durcie de bonne heure par le froid, et long-tems couverte de neige. Si je ne meurs pas bientôt, il faudra que mon corps reste suspendu au grenier, ou placé sur le toit de notre maison jusqu'au retour du printems : quel spectacle pour ma mère, pour mon mari, pour mes pauvres enfans, dont je suis si tendrement aimée! Ne pourriez-vous, Monsieur, prolonger ma vie jusqu'au retour des feuilles? Ou, si tant de jours ne me sont pas réservés, n'est-il aucun moyen innocent de mourir un peu plutôt, et avant la la chute des premières neiges? « Toutes les syllabes de ces paroles, prononcées lentement et avec effort, tombaient l'une après l'autre dans mon oreille avide, et semblaient trouver au fond de mon cœur un douloureux écho. Le

médecin regardait cette femme avec la plus profonde attention ; sa physionomie, pleine de sensibilité, me semblait animée d'un rayon d'espérance. Il a fait à la malade un petit nombre de questions. Enfin, prenant la parole, il lui a dit : « Si l'état de votre santé me semblait sans espoir, je ne vous le dirais pas, car les âmes les plus résignées en apparence à ce sacrifice de la vie, qu'il nous faut tous faire, ne peuvent voir sans horreur déchirer les voiles que la nature compatissante place toujours entre l'être et le néant ; le dernier crime de la civilisation est de donner à des magistrats le droit barbare de placer l'homme face à face avec la mort ; mais ici je n'ai besoin d'employer aucun subterfuge pour vous cacher ma pensée. Le principe de vie, si affaibli chez vous qu'il semble prêt à s'évanouir, peut encore s'y ranimer ; vous pourrez être aimée long-tems encore ; vous ne devancerez pas dans la tombe ceux que l'ordre de la nature doit y faire descendre avant vous ; mais votre retour à la santé sera lent. Toutes les pentes sont plus faciles à descendre qu'à monter. Il vous faut des soins continuels, il faut que je puisse

vous les donner à toutes les heures du jour, il faut surtout que vous évitiez les atteintes redoutables du froid qui se fait sentir dans le village de Lagrave ; elles seraient mortelles pour vous. Restez chez moi, passez-y l'hiver. « Ces paroles ont opéré la moitié de la cure ; le corps de la malade était encore dans le même état de souffrance, mais déjà son esprit était guéri, et son cœur à demi soulagé. Il fallait se séparer des siens ; mais qu'est-ce qu'une absence de quelques mois auprès d'une séparation éternelle ? La mère et le mari de la jeune femme ont été rappelés ; ils n'ont retenu les transports de leur joie qu'à la voix du médecin, et dans la crainte de nuire à la malade. Le mari a annoncé avec une grande effusion de cœur qu'il avait de l'aisance et qu'aucun sacrifice ne lui coûterait. Les demandes du médecin ont été très-discrètes. Les conventions ont été faites et ratifiées à la manière du pays : le mari a donné pour gage un de ses cheveux, et toute la famille a été conduite dans la chambre que la malade devait occuper. Après qu'elle se fût retirée, je n'ai pu m'empêcher de sourire en voyant le médecin placer

avec précaution, dans un morceau de papier, le cheveu du paysan. « Ce gage en vaut bien un autre m'a-t-il dit : chez nous, le vendeur qui frappe dans la main de l'acheteur, l'acheteur qui serre la main du vendeur, une paille, un cheveu sont des garans inviolables. »

Il nous était resté de cette scène une impression de tristesse qu'a bientôt dissipée le bruit de la musique qui s'est fait entendre. Neuf jeunes gens, en veste, mais vêtus avec propreté, sont entrés dans la salle, dont on a aussitôt enlevé la table et les chaises. Chacun d'eux tenait à la main une épée large et courte comme l'épée romaine ; celui qui faisait les fonctions de chorége ayant donné le signal, un méchant violon a joué l'air que je vais noter sans prétendre que cet air soit véritablement d'origine grecque* :

* Cet air, ainsi que celui du jeune homme d'Abriès, se trouvent dans l'ouvrage, plein de recherches et d'observations judicieuses de M. de la Doucette, sur le département des Hautes-Alpes.

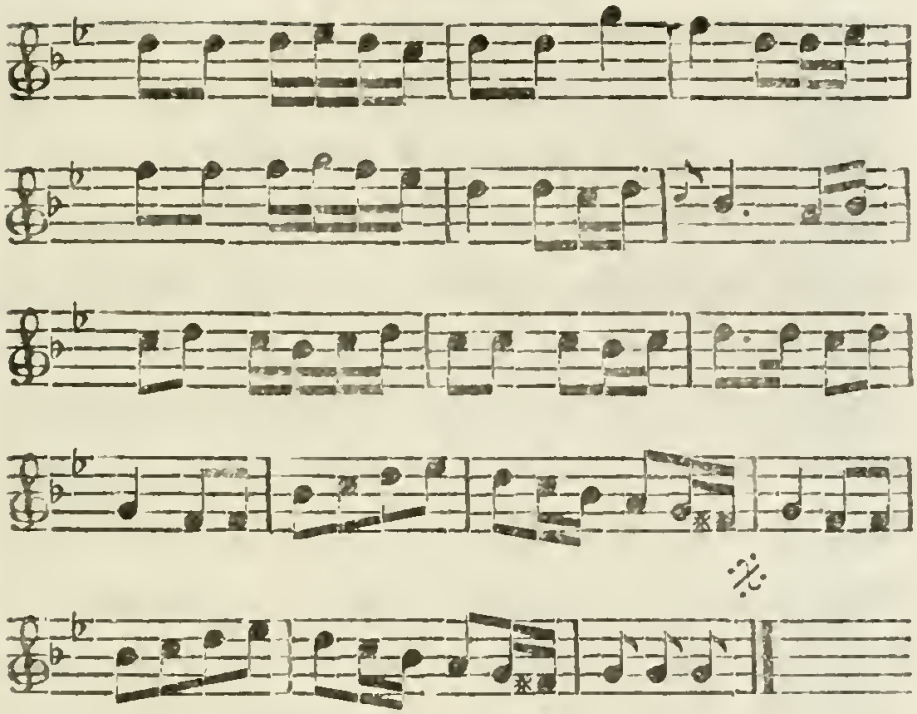

Les danseurs se placent en cercle, posent à terre leurs épées, la poignée de leur côté et la pointe vers le centre du cercle dont elles forment autant de rayons. Après s'être salués, ils saisissent de la main droite la large poignée de leur arme, et de la gauche la pointe de l'épée de leur voisin et tournent, en partant du pied gauche et sans lâcher les épées. Les figures de cette danse sont au nombre de douze; mais les danseurs reviennent souvent à la position circulaire. Tantôt ils se portent sur la gauche deux à deux, l'un ayant le poignet droit sous le coude gauche de l'autre; tantôt ils élèvent la main

gauche au dessus de la tête de leur voisin, et posent son épée sur leur épaule gauche. Le chorége se place au centre des danseurs, élevant au-dessus de sa tête les deux épées qu'il tient : les autres danseurs en font autant en se pressant autour de lui. Il passe par dessus ses épaules les deux épées qu'il tient ; les danseurs posent leurs lames sur ces épées qui se trouvent ainsi croisées dans une position horizontale autour du cou du chorége. Celui-ci, ramenant ses deux épées devant lui, se trouve les bras croisés ; les autres l'imitent et prennent la même attitude. Les danseurs se séparent en deux bandes, puis en trois, et forment avec leurs épées des quarrés et des triangles, en balançant leurs armes et se portant les uns vers les autres. Dans une autre figure, les danseurs passent sous l'épée du chorége, sans rompre la chaîne. La danse finit comme elle a commencé par un salut. Il n'y a de guerrier dans cette prétendue pyrrhique que les armes et quelques évolutions à droite et à gauche. Lorsque les danseurs tournent sur eux-mêmes, c'est toujours les talons qui leur servent de pivot. Leurs mouvemens, leurs sauts même ont quelque

chose de lent et de lourd qui n'a aucun rapport avec l'ardeur et la vivacité des actions guerrières, surtout chez les anciens, où l'attaque avait lieu d'homme à homme, où les batailles les plus générales et les attaques faites avec le plus d'ensemble, n'étaient pour ainsi dire que la somme totale d'un nombre infini de combats singuliers.

Briançon est la patrie de plusieurs hommes distingués dans les sciences et dans les lettres. Parmi eux, on cite le mathématicien Oronce Finé, moins célèbre par ses ouvrages que par sa longue détention pour s'être opposé avec ardeur au concordat fait entre le pape et François Ier; Laurent de Briançon, auteur d'un poëme intitulé : *le Banquet de la Faye;* Brunet, auteur d'un mémoire sur les dîmes.

Les pics élevés des montagnes commençaient à blanchir; déjà les paysans se pourvoyaient de crampons de fer, au moyen desquels ils se soutiennent sur la glace, et de raquettes d'un pied de diamètre, qu'ils placent sous leur chaussure pour ne pas enfoncer dans la neige. On plantait de grands jalons le long des routes, pour

indiquer aux voyageurs la ligne qu'ils doivent suivre, lorsqu'elles sont entièrement couvertes par les neiges. Je n'ai pas attendu que ces jalons me fussent de quelque secours : je me suis hâté de m'éloigner de ces hautes régions et de revenir sur mes pas, pour me rendre à Lyon, où j'ai le projet de passer ce qui reste des beaux jours de l'arrière-saison.

N° LXXXII. — *Septembre* 1819.

LE RETOUR.

Sit patiens operum, parvoque assueta juventus.
VIRG., *Georg.*

Que les jeunes gens s'accoutument au travail, et s'habituent à se contenter de peu.

Les pluies d'automne m'ont forcé de me renfermer de nouveau dans ces prisons roulantes, où les cahotemens et le bruit ne sont pas toujours ce qu'il y a de plus désagréable. Cette fois du moins le hasard m'a été favorable, la voiture était douce et les voyageurs en petit nombre. Parmi eux se trouvait un membre de la société pastorale d'Embrun, homme profondément versé dans la connaissance des procédés agricoles et de l'économie rurale. Il m'a beaucoup parlé de M. Ladoucette. « C'est à lui, m'a-t-il dit, que nous devons le rétablissement des greniers de réserve et d'abondance, fondés par les anciens Dauphins. L'administration de ces greniers prête

des grains à ceux qui en manquent, à condition qu'ils lui seront rendus après la moisson, avec un intérêt léger, mais suffisant pour couvrir les déchets et les frais de manutention. Ces établissemens, négligés pendant la révolution, n'existaient plus que dans un petit nombre de communes, M. Ladoucette en a fait revivre plus de trente. Un si charitable zèle a éveillé celui des administrateurs inférieurs ; plusieurs maires, celui de Ribières entre autres, ont contribué, par des dons considérables en blés, à faire jouir leur commune de cette précieuse ressource ; et tout porte à croire que de si bons exemples auront de nombreux imitateurs. Un de nos concitoyens, M. Barillon, avait fondé un prix pour l'auteur du meilleur mémoire sur la suppression des jachères ; ce prix a été remporté par M. Serres de la Roche, qui a indiqué dans quel ordre de culture les grains doivent se succéder, et les prairies artificielles remplacer les céréales. Les membres de la société d'agriculture appuient le précepte par l'exemple ; les heureux résultats qu'ils obtiennent ont plus d'efficacité que les exhortations les plus pressantes, que les raisonnemens les plus convaincans. On avait beau dire

à nos montagnards que le terrain le plus stérile en apparence n'avait besoin que d'être arrosé pour devenir fertile, ils ne voyaient dans le projet d'établir un canal que ce qu'il y avait de prochain, le travail et la dépense : les avantages qu'ils en devaient retirer étaient, à leurs yeux, trop éloignés et trop incertains. M. Desherbeys, propriétaire et cultivateur dans le Valgodemard, a fait circuler des eaux sur un plateau composé de sable fin, de galets et de débris de montagnes primitives ; ces stériles grèves sont devenues en peu d'années des plaines fertiles, que chaque été voit couvrir de riches moissons.

» L'éducation des vers à soie avait été négligée ; cette branche de l'industrie, pour laquelle le voisinage de Lyon offre de si avantageux débouchés, a été ranimée dans le département des Hautes-Alpes : elle faisait autrefois la principale occupation des femmes de nos vallées.

» Des pépinières de mûriers ont été formées à Serres, à Trescleoux, à Ribières, à Rosans, et dans d'autres parties basses du département.

» Dans un pays où les hivers sont si rigoureux, et les communications si difficiles, la nature semble avoir voulu placer près de l'homme les

choses les plus nécessaires à la vie ; mais les gouvernemens, institués en apparence pour l'intérêt de tous, ne le sont trop souvent en réalité que pour l'avantage de quelques-uns. Il existait, dans le département des Hautes-Alpes, des fontaines salées ; le fisc les a fait combler, afin de procurer aux fermiers généraux la vente de quelques minots de sel de plus. Il fallait, pour que le faisan, le turbot et l'ananas des Antilles fussent servis sur la table de quelques courtisanes, interdire aux cultivateurs du Dauphiné la faculté de puiser dans les fontaines d'Aspres et de la Saulce, quelques cruches d'eau salée : c'est ainsi que la France était administrée au bon vieux tems, et ces traditions fiscales ont été soigneusement conservées. Malheur au paysan qui voudrait rouvrir ces sources naturelles ; il serait poursuivi comme contrebandier. »

J'avais promis à M. Val*** de le voir à mon retour à Gap ; je lui devais cette preuve de souvenir et de reconnaissance. « Vous arrivez fort à propos, m'a-t-il dit, pour assister aux jeux qui se célèbrent ici deux fois chaque année, au printems et après les vendanges. » J'ai vu en effet des bandes d'enfans, la cocarde au chapeau

et armés de frondes, se diriger vers le lieu où fut située autrefois la forteresse des Sarrazins, comme l'indique le nom de *Puymore*, qu'elle porte, et de l'étymologie duquel je n'abuserai pas pour prouver que certain personnage, assez ridiculement fameux, descend de ces vilains mécréans. Les enfans, et même les adolescens, divisés en deux bandes, selon le quartier qu'ils habitent, se disputent à coups de pierres ce vieux champ de la domination africaine. — Ces jeux, images de la guerre, me semblent plus propres à attrister les regards d'un philosophe, qu'à les réjouir, ai-je dit à M. Val***; et, puisque rien ne nous oblige d'y assister, permettez-moi de vous consacrer les momens qu'il faudrait employer pour gravir le *Puymore* et en redescendre. — J'approuve d'autant plus ce parti, m'a répondu M. Val***, que c'est à la mi-carême que ces jeux ont vraiment le caractère qui les rattache à la gymnastique militaire des anciens; les combattans y luttent corps à corps, avec l'épée et non avec la fronde. Ce jour-là chaque famille de Gap célèbre la fête de la *vieille* par des festins, des danses et des parties de campagnes. L'origine de cette fête locale se

perd dans la nuit des tems ; on ne sait ni quand ni à quel propos elle a été instituée.

Il en est une autre plus fameuse ; c'est une des plus grandes solennités du culte catholique et une des plus touchantes commémorations de la formation des sociétés. La *Noël* est marquée dans nos montagnes par la réunion des familles ; c'est la fête de la réconciliation ; c'est le jour où les liens de parenté se resserrent et prennent en se rapprochant une force nouvelle. Les membres de la famille absens se hâtent d'accourir sous le toit paternel : on sert, même sur les tables les plus frugales, des *lozans* ou des *creusets*, espèce de soupes de pâtes qu'on assaisonne avec du fromage rapé. Le chef de la famille boit à la santé de tous les siens, et son verre, que chacun remplit et vide tour à tour, en portant les mêmes santés, passe de main en main : à la fin du repas, on boit aux parens absens. Ce jour-là, chaque ménagère s'est pourvue d'une chandelle, et sa clarté plus vive remplace les lueurs douteuses du bouillon blanc et des bois résineux.

J'ai passé une soirée fort agréable avec Monsieur Val***; il s'est livré à des recherches

archéologiques, tant à Gap qu'au *Monetier-Allemont*, où l'on a découvert plusieurs tombeaux romains, et surtout au *Mont-Saléon*, autrefois *Mons-Seleucus*, ou *Mons-Seleucis*. — C'est là que Magnence fût vaincu par les généraux de l'empereur *Constance*, le 11 août de l'an 543. On a retiré de ce lieu quelques fragmens de peinture et de sculpture, des petites statues, des bas-reliefs, des mosaïques, des vases et beaucoup d'autres objets curieux dont M. Val*** possède le catalogue complet. *Mont-Saléon* serait pour les antiquaires une mine fort riche à exploiter; on en a fouillé quelques parties en 1804, sous la direction de M. Duvivier; mais il ne fut point donné de suite à ce travail, qui, comme tant d'autres, est demeuré imparfait.

En redescendant vers le Dauphiné, la température devenait plus douce; les pluies avaient cessé; quelques jours me restaient encore pour voyager à cheval, j'en ai profité.

J'avais quitté Gap de grand matin; aux approches de *Saint-Julien*, je suis tombé dans une espèce d'embuscade; des hommes armés étaient cachés des deux côtés de la route. Mon guide, qui les avait aperçus le premier, voulait tourner

bride ; je ne savais moi-même quel parti prendre, lorsque deux de ces hommes, voyant notre inquiétude et en devinant la cause, sont venus nous rassurer. C'étaient des jeunes gens dont les manières n'avaient rien de sinistre. « Vous pouvez, m'ont-ils dit en riant, continuer votre route ; mais auparavant il faut nous promettre, avec serment, de garder le secret ; car nous sommes ici pour une expédition, et, si vous disiez que vous nous avez vus, les gens que nous attendons pourraient prendre un autre chemin. » Cette demande m'a rendu tous mes soupçons ; je voyais bien que ce n'était pas à moi qu'on en voulait, mais devais-je promettre de laisser tomber dans le piége ceux contre lesquels il était dressé ? Je désirais des explications qui m'étaient refusées. Je me suis tourné vers mon guide, j'ai saisi entre lui et les deux jeunes gens des signes d'intelligence dont j'ai vainement demandé l'explication. Pendant ce débat, un signal a été donné et j'ai été pressé d'une manière polie, mais fort sérieuse, de mettre pied à terre. Toute résistance devenait inutile et pouvait avoir des inconvéniens ; j'ai obéi autant par curiosité que par nécessité. Nos chevaux ont été placés derrière un tertre d'où

ils ne pouvaient être aperçus. Quant à moi, les hommes embusqués m'ont invité à m'asseoir et à garder le silence. Un d eux, dont les traits ne me semblaient pas inconnus, m'a dit : « Puisque vous êtes de la partie, vous aurez votre part de la rançon, ou tout au moins une plume de la poule », et tous les autres se sont mis à rire de mon air étonné et de l'obscurité que je trouvais dans ces paroles. Une petite table sur laquelle était une bouteille de liqueur, un verre et des noix confites, et le mot *vengeance* que j'entendais fréquemment prononcer, achevaient de brouiller mes idées. Après m'avoir examiné quelques tems avec beaucoup d'attention, un des hommes de cette bande s'est penché vers l'oreille d'un de ses camarades et lui a fait une confidence qui s'est en suite répétée à tous les autres. Cette confidence était reçue, par les uns, d'un air étonné et mécontent, par les autres, en riant et avec des signes approbatifs. Comme tous les regards se portaient vers moi, j'éprouvais une vive impatience d'arriver au dénouement de cette scène mystérieuse. Enfin les mots *les voilà! les voilà!* se sont fait entendre, et levant les yeux, j'ai vu sortir d'un chemin de traverse, et monter

sur la grande route d'abord, un homme portant une poule suspendue au haut d'un long bâton, orné de ruban de diverses couleurs, puis une femme environnée de jeunes gens, tous à cheval, parés de rubans et de fleurs. Les hommes embusqués sont sortis aussitôt et se sont placés, les uns en avant, les autres en arrière de la cavalcade pour l'empêcher d'avancer ou de reculer. Les cavaliers ont aussitôt mis pied à terre et se sont préparés à repousser l'attaque qui semblait avoir pour objet d'enlever la jeune femme. La lutte était vive, et cependant je n'entendais ni menaces ni cris. Les assaillans étaient en trop grand nombre pour que la victoire ne demeurât pas de leur côté. Je me suis levé pour essayer de venir au secours des plus faibles, sinon par la vigueur de mon bras, du moins par la puissance de la raison; mais deux hommes, restés près de moi, m'ont retenu tout en me faisant des excuses d'un ton à la fois sérieux et badin qui redoublait mes incertitudes. *Bon!* s'est écrié l'un d'eux, la poule est déjà en notre pouvoir; en effet elle avait été enlevée, ainsi que le bâton enrubané, à celui qui le portait. Bientôt après, les plus vigoureux des assaillans ayant

saisi à la bride le cheval que montait la jeune femme ; elle nous a été également amenée. Les efforts de ceux qui cherchaient à la défendre redoublaient avec la plus grande violence ; mais ils étaient impuissans. Qu'on juge de mon étonnement quand, dans cette femme, j'ai reconnu la jeune Lise, qui de son côté, n'a pas été moins surprise de me voir parmi les assaillans! elle paraissait vivement inquiète des suites de la lutte qui continuait sur le grand chemin. Enfin l'inégalité des forces des combattans a mis un terme à la défense, et j'ai vu s'avancer vers nous *Claude* et le jeune *Pierre* dans l'attitude de supplians. Ce n'est pas sans rougir qu'ils se sont avoués vaincus en me demandant quel prix je mettais à la rançon de Lise. Quelques mots ont suffi pour les tirer de l'erreur où ils paraissaient être sur mon compte. Les vainqueurs m'ont appris que quand de nouveaux mariés traversent plusieurs villages, c'est un usage parmi eux de mettre l'époux à contribution : « Si nous n'eussions pris que la poule, m'ont-ils dit, nous nous serions contentés de la manger en buvant à la santé des vaincus ; mais puisque nous tenons la dame, elle est trop jolie pour être rendue sans rançon, et pour que son

heureux époux ne soit pas condamné à payer la dépense des trois jours de fête que nous voulons consacrer à célébrer son bonheur. Rappelez-vous, M. Pierre, ont-ils ajouté, que vous nous avez enlevé nos ménétriers; à notre tour nous vous enlevons l'épousée. » Ces mots m'ont rappelé la fête du village, et m'ont expliqué pourquoi les traits des personnes embusquées ne m'étaient pas inconnus; j'en ai profité pour leur rappeler qu'ils m'avaient déjà pris pour arbitre, et pour leur offrir de nouveau ma médiation : elle a été acceptée. *Claude* et *Pierre* ont dit qu'ils souscriraient à tout ce que je déciderais. Leurs adversaires ne se sont pas montrés moins généreux, et ont déclaré qu'à ma considération ils se contenteraient de la poule. On a versé de la liqueur aux époux, qui ont bu dans le même verre; on leur a offert, ainsi qu'à moi, des noix confites dont chaque ménage est approvisionné dans ce pays. La réconciliation a été franche et gaie. *Claude* a repris le chemin de Queyras avec sa jeune femme, que le fard des premières journées de l'hymen rendait plus fraîche et plus piquante. Les jeunes paysans ont arboré le trophée de leur victoire, la poule, suspendue au haut d'un bâton; et moi j'ai continué ma route vers Grenoble.

Je me suis arrêté à *Vizille*, lieu charmant où l'on vient visiter le château que le connétable Lesdiguières y fit bâtir. Il est représenté à cheval dans un grand bas relief en bronze placé sur la porte du château, et les portraits des personnes de sa famille sont encore dans la salle de billard.

J'ai visité avec plus d'intérêt et de curiosité la salle où se réunirent d'eux-mêmes, au commencement de la révolution, les fameux états du Dauphiné. Ce pays est trop plein des souvenirs de la féodalité pour n'être pas resté fidèle à la liberté. On m'a fait remarquer le dessus d'une porte où étaient représentées une tête d'homme et une truite; le connétable les avait fait sculpter pour perpétuer le souvenir d'un acte que, dans la barbarie de ces tems et la férocité des mœurs féodales, on appelait un acte de justice. Le connétable avait fait trancher la tête d'un paysan parce que ce malheureux avait pêché une truite.

M. Augustin Perrier, propriétaire du château de Lesdiguières, y a établi une grande et riche manufacture de toiles peintes. Je ne partage point l'espèce de pudeur qui lui a fait détruire le monument que Lesdiguières avait élevé à sa fureur. Tous les traits de cruauté de ce tems

qu'on appelle *bon* doivent être conservés pour la honte éternelle de ses panégyristes et pour la leçon des hommes de l'âge présent.

MM. Perrier ne se bornent pas à donner du travail aux habitans de Vizille, ils leur procurent un bien plus précieux, l'instruction. Ils ont établi à Vizille une école à la Lancastre ; leur beau-frère, M. Teissère, en a établi une au bourg d'Oysans ; dans ces institutions véritablement philanthropiques, les élèves n'apprennent pas seulement à lire et à écrire, ils reçoivent encore des leçons de morale, des principes d'agriculture et d'industrie manufacturière.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE.

		Pages.
N° LXV.	Le département de l'Isère. Le Deuil.	1
LXVI.	Saint-Marcelin.	22
LXVII.	La Sentence télégraphique.	28
LXVIII.	Mon Oreiller.	59
LXIX.	Grenoble.	81
LXX.	Les Marronniers de Lesdiguières. . .	105
LXXI.	Le Gratin	113
LXXII.	La Lhauda.	125
LXXIII.	La Chartreuse	163
LXXIV.	L'Espion.	174
LXXV.	Le Diplomate.	189
LXXVI.	Le Trésorier de France.	195
LXXVII.	Les Hautes-Alpes.	210
LXXVIII.	Gap.	248
LXXIX.	Chorges	286

Pages.
N° LXXX. Embrun. 298
LXXXI. Briançon. 320
LXXXII. Le Retour. 351

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ, RUE CHRISTINE.

EXTRAIT DU CATALOGUE

Des livres de fonds et d'assortiment qui se trouvent chez PILLET aîné, *rue Christine*, n° 5.

L'Hermite de la Chaussée-d'Antin, ou Observations sur les mœurs et usages des Parisiens au commencement du XIXe siècle, avec cette épigraphe :

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
BOILEAU, *Art poétique.*

Par M. de Jouy, membre de l'Académie française. Cinq forts vol. in-12, ornés de 12 jolies gravures et de fleurons. Prix. . . . . 18—75
Le même, cinq vol. in-8°. Prix . . . . . 30—0
Papier vélin. . . . . 50—0

Guillaume le Franc-Parleur, ou Observations sur les mœurs, etc.; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin, et par le même auteur. Deux vol. in-12, ornés de 4 jolies grav. et de fleurons. Prix. 7—50
Le même, deux vol. in-8°. Prix. . . . . 12—0

L'Hermite de la Guiane, ou Observations sur les mœurs françaises, etc.; faisant suite à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin et au Franc-Parleur, et par le même auteur. Trois vol. in-12, ornés de 6 jolies gravures et de fleurons. Prix . . . . . 11—25
Le même, trois vol. in-8°. Prix . . . . . 18—0

L'Hermite en Province (suite de l'Hermite de la Chaussée-d'Antin, etc.), par M. de Jouy, etc.; trois vol. in-12, ornés de 6 jolies gravures et vignettes. Prix. . . . . 11—25
Le même, trois volumes in-8°. Prix. . . . 18—0

Le Bonhomme, ou Observations sur les mœurs et usages parisiens, par M. de Rougemont. Suite du Rôdeur. Un vol. in-12, orné de deux jolies gravures et de vignettes. Prix. . . . . 3—75
Le même, in-8°. Prix. . . . . 6—0
Papier vélin. . . . . 12—0

L'Hermite de Londres, ou Observations sur les mœurs et usages des Anglais au commencement du XXIe siècle, faisant suite à la collection des Mœurs françaises par M. de Jouy, membre de l'Académie française. Tom. I, II et III. Trois vol. in-12. Prix. 11—25
Le même, trois vol. in-8°. Prix . . . . . 18—0
Papier vélin . . . . . 36—0

Histoire de Christine, reine de Suède; avec un Précis historique de la Suède, depuis les anciens tems jusqu'à la mort de Gustave-Adolphe-le-Grand, père de la reine; par J. P. Catteau-Calleville, membre de l'Académie royale des sciences de Stockholm, de celle des belles-lettres, histoire et antiquités de la même ville, etc., etc.; auteur du Tableau de la Mer Baltique, etc. Deux vol. in-8°, avec portrait. Prix . . . . . 10—0

Mémoires secrets et Correspondance inédite du cardinal Dubois, premier ministre sous la régence du duc d'Orléans; recueillis, mis en ordre, et augmentés d'un Précis sur la paix d'Utrecht, et de diverses notices historiques; par M. L. de Sevelinges. Deux volumes in-8°, papier fin. Prix. . . . 12—0
Papier vélin. . . . . 20—0

Histoire de l'esclavage en Afrique (pendant trente-quatre ans) de P. J. Dumont, natif de Paris, maintenant à l'hospice royal des Incurables; rédigée, sur ses propres déclarations, par J. S. Quesné. Un volume in-8° orné de deux portraits de Dumont et d'un *fac simile* de son écriture. Prix . . . . 3—0

De Machiavel et de l'Influence de sa doctrine sur les opinions, les mœurs et la politique de la France pendant la révolution; par M. Mazères. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 5—0

Les Folies du Siècle, roman philosophique, par M. de Lourdoueix. Troisième édition, ornée de 7 caricatures. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 5—0

LIBRARY
MAY 18 1976
UNIVERSITY OF TORONTO

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ
2311
J75H52
1819
t.4

Jouy, Etienne de
L'hermite en province